BnF Gallica

Du Guesclin à Sainte-Sévère : chronique berrichonne du XIVe siècle, 1372 ; suivie de La dame de La Motte-Feuilly / par [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Veillat, Just (1813-1866). Auteur du texte. Du Guesclin à Sainte-Sévère : chronique berrichonne du XIVe siècle, 1372 ; suivie de La dame de La Motte-Feuilly / par Just Veillat,.... 1853.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

E
4

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

E
4

E
4

(Guesclin la Carmelin)

DU GUESCLIN

2n 663

A

SAINTE-SÉVÈRE

CHRONIQUE BERRICHONNE DU XIVe SIÈCLE

(1372)

SUIVIE DE

LA DAME DE LA MOTTE-FEUILLY

PAR JUST VEILLAT

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'INDRE ET SECRÉTAIRE
DU CONSEIL ACADÉMIQUE.

CHATEAUROUX,
CHEZ ADOLPHE NURET, LIBRAIRE.

1853.

Y2

CHRONIQUES DU BERRI.

a

DU GUESCLIN

A

SAINTE-SÉVÈRE

CHRONIQUE BERRICHONNE DU XIVe SIÈCLE

(1372)

SUIVIE DE

LA DAME DE LA MOTTE-FEUILLY

PAR JUST VEILLAT

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'INDRE ET SECRÉTAIRE
DU CONSEIL ACADÉMIQUE.

CHATEAUROUX,
CHEZ ADOLPHE NURET, LIBRAIRE.

1853.

Y2

72694

CHATEAUROUX, IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE MIGNÉ.

AVANT-PROPOS.

Sur les confins de notre département, dans la petite ville de Sainte-Sévère, se dresse encore une vieille tour ruinée, qui obtient à peine un regard distrait du passant, et pourtant à laquelle se rattachent les plus nobles souvenirs.

Mais il en est des monuments comme des hommes.

A voir passer ce vieillard caduc, au chef branlant, au front plissé, à l'œil éteint, qui s'avise de lui parler de sa jeunesse, de songer que lui aussi a commencé par être un petit enfant, la joie d'une mère; puis un blond adolescent, l'espoir d'une famille; enfin un homme vigoureux, l'orgueil d'un pays; qu'il a été beau, vivace, aimé, célébré?...

De même, à voir sur son monticule isolé cette pauvre tour de Sainte-Sévère, fendue en deux, triste, rechignée, silencieuse, s'égrenant pierre à pierre, sous le souffle du

temps, comment songer qu'elle a fait partie d'une puissante forteresse, qu'elle a été entourée de murailles bien cimentées, remplie d'hommes d'armes, de vie et de bruit ?

Peu à peu on s'habitue à la regarder comme un accident de la nature; on oublie de lui demander son nom, son histoire, et bientôt elle disparaîtra elle-même de la surface du sol et de la mémoire des hommes.

Et pourtant elle a été l'apanage d'une grande famille, elle a vu se dérouler à ses pieds les tentes bariolées, elle a entendu le cri de guerre des plus célèbres capitaines.

Écoutez plutôt, et puisse ce simple récit écarter pour un moment de son front le voile de l'oubli.

Châteauroux, le 21 juin 1853.

DU GUESCLIN A SAINTE-SÉVÈRE.

CHAPITRE Ier.

DES PLAISANTS PROPOS ÉCHANGÉS PAR-DESSUS LES MURS DE SAINTE-SÉVÈRE.

Sous le règne du roi Charles V, au plus fort de cette lutte de trois cents ans, qui menaça d'engloutir la nationalité Française, tandis que le Poitou et les provinces voisines se faisaient Anglaises, notre pays, qui bientôt devait rester le dernier fleuron de la couronne, se défendait de son mieux contre les violences et les caresses de l'étranger.

Déjà, dès le mois d'août 1353, les bons bourgeois de la ville de Bourges avaient sollicité et obtenu, comme une faveur insigne, des lettres patentes du feu roi Jean, qui leur promettait de ne jamais les séparer du domaine immédiat de la couronne, et, sept ans plus tard, ils voyaient ou affectaient de voir une confirmation plutôt qu'une violation de cette promesse, dans l'érection en duché de leur province au profit du troisième fils du roi, Jean de France, auquel

le sort des armes et le traité de Brétigny venait d'enlever les comtés de Poitiers et de Mâcon.

Quoique dégagé de pareilles considérations, notre Bas-Berri ne s'était pas montré moins fidèle.

Malgré son origine Poitevine, les grandes relations de sa famille avec le prince de Galles et les espérances que les Anglais fondaient sur lui, le jeune seigneur de Châteauroux, Guy de Chauvigny, deuxième du nom, avait été élevé par son tuteur, le comte de Villemur, dans une crainte respectueuse de l'autorité royale; si bien qu'en 1369, à la reprise des hostilités, il s'était empressé d'user de sa majorité, pour accourir à Paris, faire sa soumission à Charles V, lui offrir ses services et recevoir l'ordre de la chevalerie de la main de du Guesclin.

De leur côté, trompés dans leurs désirs, les Anglais, nos voisins (1), n'avaient pas tardé à témoigner leur mauvaise humeur; car, réunissant à la hâte une chevauchée de barons du Poitou, ils avaient pénétré en Berri, ruinant et dévastant tout sur leur passage.

Pour se faire une idée des procédés expéditifs de ce siècle de fer, il faut lire dans Froissart, entre autres déplorables excès commis par ces bandes furieuses, le sac du château de Brosse, dont Guy était vicomte, à la suite de ses ancêtres. On y verra comment furent pendus *les seigneurs de l'ost, jusques à seize, dans leurs propres armures* ; comment *fut toute la ville courue et arse;* comment *y perdirent les habitans et les demeurans tout le leur,* et quelle *foison il y eut de morts et de noyés* (2).

(1) Outre le Poitou, les Anglais possédaient alors Buzançais et quelques autres forts du voisinage.

(2) Voyez les chroniques de sire Jean Froissart, livre Ier, IIme partie, chapitre CCLXXI et *l'Histoire de Berry* par la Thaumassière, p. 525.

Sept chapitres plus loin, le grave chroniqueur raconte encore comment, vers le même temps, une seconde bande d'Anglais, conduite par trois rudes compagnons, *grands aviseurs et écheleurs de forteresses*, s'emparèrent de Sainte-Sévère, autre puissant *châtel* bâti sur la marche du Limousin, que le vaillant Louis de Brosse, tué en 1356, à la célèbre et désastreuse bataille de Poitiers, aux côtés du roi Jean, avait transmis à ses héritiers avec les seigneuries de Boussac et de La Peyrouse.

Mais, loin de le démanteler, comme celui de Brosse, les Anglais le donnèrent à messire Jean d'Evreux, qui y installa bonne garnison, restaura et agrandit les murailles, et, pendant trois ans, en fit le tyran et l'effroi des environs.

Nul ne nous a transmis le détail des misères qu'eut à endurer le pays sous cette cruelle domination; la chronique reprend seulement à l'époque où le duc de Berri, étourdi des plaintes de ses sujets, finit par s'émouvoir, secoua sa coupable indolence et résolut à son tour de chasser les Anglais.

Ce fut dans ce but qu'en 1372, de concert avec le duc de Bourbon, il assembla tous les seigneurs présents dans la province et vint planter ses tentes sous les murs de Sainte-Sévère, après avoir réclamé, dans les termes les plus pressants, le secours du roi son frère, qui de son côté jugea la chose assez urgente pour faire intervenir l'épée de son nouveau et glorieux connétable, messire Bertrand du Guesclin.

On le comprendra sans peine, l'apparition dans nos contrées d'une des plus grandes figures de l'histoire de France, veut une mention particulière, et, comme je l'ai dit en commençant, le récit suivant n'a d'autre but que de réveiller un

souvenir trop effacé, qui se perd dans la noble poussière de nos annales ou dans les vers gothiques d'un trouvère (1).

Le 15 août 1372, les abords du château de Sainte-Sévère présentaient un aspect qui contrastait singulièrement avec celui des journées précédentes. Depuis plus d'un grand mois, que les ducs de Berri et de Bourbon avaient établi leurs logis sous les murailles, l'écho était incessamment assourdi des cris de guerre, du cliquetis des armes et de l'appel des clairons. C'était à toute heure un va-et-vient perpétuel, une série d'attaques et de sorties repoussées, où les deux partis s'épuisaient en efforts stériles.

En ce moment au contraire, et quoiqu'en plein soleil, les remparts, la ville et la campagne étaient endormis dans un silence parfait que troublait à peine le chant incisif d'une cigale perdue dans les ronces.

Les pavillons des assiégeants, clos et muets comme des ruches en hiver, ne rendaient pas le moindre murmure, et laissaient pendre leurs banderolles inertes le long des mâts.

Du côté des Anglais, c'était à peine si la pointe d'une lance immobile sur les remparts indiquait la place ordinaire d'une sentinelle participant sans doute au *far niente* général à l'ombre de son créneau.

On aurait pu croire que la chaleur caniculaire, qui tenait la nature opprimée et haletante, avait également courbé sous son joug tout être vivant, ou mieux encore, que la ba-

(1) Les chroniques de Froissart contiennent deux chapitres entiers sur le siége et la reprise de Sainte-Sévère par du Guesclin. (Liv. Ier, part. IIe, chap. CCCXLVI et CCCXLVII), et dans son interminable poème de la *Vie vaillant Bertran du Guesclin*, Cuvelier, trouvère du XIVe siècle, consacre au même sujet près de mille vers. Une autre chronique en prose du temps, par un auteur anonyme, et la vie de Louis de Bourbon, par Cabaret d'Orronville, en donnent également un long et intéressant récit.

guette d'une fée avait passé sur ce pays hier si turbulent, sans la présence de quatre soldats français qui, peu soucieux des feux du jour, restaient l'œil braqué sur le château et paraissaient discourir fort activement.

Durant ce colloque tenu à voix basse, et que la distance ne nous permet guère d'écouter, peut-être ne sera-t-il pas inutile de jeter un coup d'œil sur ces quatre hommes appelés à jouer un rôle dans cette histoire.

Trois d'entre eux avaient dépassé la seconde période de la vie, sans avoir rien perdu des forts et mâles dehors qui devaient caractériser l'homme de guerre à cette époque.

Malgré l'entière conformité de son costume avec celui de ses compagnons, le premier se distinguait par un grand air qu'on pouvait s'étonner de rencontrer sous un si mince accoutrement. Sa figure dure et basanée, diagonalement sillonnée par une large cicatrice, son nez pareil au bec d'un vautour, son regard profond, ses gestes brusques et fiers, sa taille imposante, paraissaient peu compatibles avec l'humble et passive position du simple soldat.

Quoiqu'également de haute taille, le second était loin de jouir des mêmes avantages personnels. Il était porteur d'une de ces mines patibulaires que n'aiment pas à trouver sur leur passage les promeneurs paisibles et qui enlèvent tout leur charme aux forêts et aux solitudes. Cheveux roux, front fuyant, œil cupide et bouche insolente, chacun de ses traits tendait à en faire le type de ces aventuriers qui, chefs ou soldats, sont la terreur et souvent la honte des armées.

Mais, chose étrange, à côté de ces dehors brutaux, il y avait dans l'extérieur et dans les habits de cet homme certains détails qui rappelaient l'état ecclésiastique, ou du moins qui tendaient à le parodier, sous l'accoutrement mi-

litaire. Ainsi, sa tunique blanche avait presque la coupe d'un surplis, son casque affectait assez visiblement la forme d'un mortier de chanoine, un collier à gros grains distribués comme ceux d'un chapelet, traversait sa poitrine, sa masse d'armes ou marteau se recourbait en crosse d'évêque, et, si sa tête eût été découverte, on eût pu admirer, au milieu d'une chevelure luxuriante, une large tonsure, trop nette et trop précise pour avoir été tracée par la main du temps.

L'extérieur du troisième ne brillait certes pas davantage par la beauté ou la noblesse. Loin de là, il semblait vouloir renchérir sur son voisin et dans tout son ensemble approchait de la difformité. Sa grosse tête de bouledogue, au milieu de laquelle s'épanouissait un nez charnu, était coiffée d'une chevelure grise taillée en brosse, et prenait jour par deux petits yeux fauves, luisant dans leur orbite ténébreuse à travers les broussailles d'un sourcil noir. Sa bouche lippue avait peine à dissimuler sous une moustache inculte les dents rebelles qui écartaient ses contours comme les défenses d'un sanglier.

Les proportions du corps n'étaient pas mieux gardées, et la nature s'était montrée conséquente dans sa bizarrerie en plantant sur des jambes courtes et cagneuses un long torse athlétique à épaules voûtées, flanqué de deux bras d'orang-outang, dont les mains démesurées descendaient au niveau des genous. L'œuvre était rare et complète.

Le quatrième personnage semblait au moins fait pour reposer la vue. C'était un tout jeune homme, au profit duquel les dons refusés à ses compagnons avaient été répandus à profusion. Inutile d'en tenter une description prosaïque. Il faut laisser aux lectrices de ce livre, s'il y en a, le soin

d'esquisser ce portrait au gré de leurs rêves ou de leurs caprices. Le jeune soldat n'y perdra rien.

Quand la conversation fut épuisée, les quatre hommes se levèrent et, passant de la théorie à la pratique, se mirent en devoir, comme eussent pu faire des ingénieurs ou des architectes de nos jours, de dresser le plan du château, objet de leur scrupuleuse attention.

Munis de ficelles, de perches, de fiches en bois et d'autres instruments d'arpentage improvisés, ils relevèrent de leur mieux la longueur, la largeur et l'épaisseur des parapets, la profondeur des fossés, les angles des talus, les accidents des murailles, tandis que l'un d'eux, muni d'un carnet, consignait le résultat des opérations et s'efforçait d'obtenir un dessin plus ou moins complet de l'édifice.

Ils étaient au plus fort et au plus absorbant de leur besogne, quand une sentinelle jusque-là invisible, se dressa tout-à-coup entre deux créneaux et les interpella en ces termes empreints d'une mauvaise humeur évidente :

— Holà hé, compaings, à quel jeu jouons-nous donc là bas... Avez-vous commission de messires Richard Gilles ou Guillaume Percy, pour prendre la mesure de leur fort et de leurs fossés?...

— Pas encore, vaillant archer, répondit l'homme à chevelure rousse, mais, comme tu vois, nous sommes gens de bon vouloir, *pax hominibus bonæ voluntatis;* nous faisons de notre mieux pour obtenir la pratique... et si ta haute recommandation...

— Oui dà, mes maîtres, je vais vous recommander tout particulièrement et savoir en quelle monnaie il convient de payer des gaillards si engageants. Par ici, vous autres; par ici, mon officier, on a besoin de votre avis....

A cet appel, une demi-douzaine de nouveaux personnages

surgit sur les murailles, et l'un d'eux qui paraissait le chef, après s'être informé de quoi il retournait, s'écria en bandant son arbalète :

— Au large, drôles, si vous voulez ménager la doublure de vos casaques.

— Beaux sires, répliqua le Français à figure basanée, gardez-vous de tirer ; il pourrait vous en cuire si vous nous blessiez et vous seriez châtiés avant la nuit....

— Essayez, et vous verrez bientôt qu'il y a petit à gagner et gros à perdre avec nous. Encore une fois au large ou si non...

— Avez-vous donc oublié, poursuivit le Français, qu'il y a aujourd'hui trève jurée des deux parts, depuis la pointe du jour jusqu'à l'angelus du soir, en honneur et mémoire de l'Assomption de la benoite Vierge Marie, qu'il est accordé à chacun d'aller et de venir, au dedans et au dehors de son camp, par tout chemin ouvert, sans être inquiété ni molesté, qu'il est défendu sous peine de félonie et de péché mortel de lever le doigt contre son prochain....

— Oui, à condition que ce même prochain s'abstiendra à son tour de toute embûche et machination directe ou indirecte...

— En quoi sommes-nous coupables d'embûches ou de machinations ; et quel cas tout particulier faites-vous des Français, si leur œil seul en se posant sur vos murs vous met la peur au ventre et aux lèvres?...

— Oui, ajouta l'homme roux, pourquoi des gens d'état comme nous sommes, *homines artis*, ne pourraient-ils admirer de belles pierres bien unies et des enduits bien torchés ; c'est un hommage rendu à votre puissance, à votre mérite en l'art d'édifier ; et, loin de songer à vous effaroucher de notre examen, invincible archer, vous devriez comprendre avec votre esprit, *cum spiritu tuo*, que....

— Au fait, répliqua l'Anglais, autant émoustillé par l'accusation de couardise lancée à son endroit, que par le compliment adressé à son fort, au fait, quel danger y a-t-il? Regardez, mesurez et toisez tant qu'il vous plaira. Allez hardiment le long de la berge, vous n'y verrez que bons murs de douze pieds, fossés profonds et garnis d'eau, sans joints ni fissures, de telle sorte qu'il ne saurait se trouver meilleur château d'ici à Coulommiers, sans compter les gens d'armes et archers dûment dressés et habillés qui le garnissent; de plus, si vous êtes experts-jurés en l'art de la maçonnerie, comme vous dites, faites-en bon rapport à vos ducs de Berri et de Bourbon, afin qu'ils plient leurs tentes et décampent au plus vite, car il y a assez de temps qu'ils perdent ici leurs journées, leur argent et leur honneur...

— Par les saints de Bavière, interrompit vivement l'homme à tête de bouledogue et aux jambes torses, qui jusque-là était resté muet, tu as raison de vanter tes murs et tes fossés, car tu vantes en même temps celui qui doit les réduire...

— Ah! dans quel pays et de quel père est-il né celui-là. Peut-on savoir son nom sans indiscrétion, aimable compagnon?...

— Sans difficulté, charmant camarade; tu peux même en aviser tes amis et connaissances... Celui-là est né à Rennes en Bretagne, d'un père qui ne craignait personne de son vivant, et il a nom Bertrand du Guesclin, comte de Longueville, de Transtamare, de Soria, duc de Molinès, connétable de France et de Castille.... (1)

— Peste... voilà un homme de conséquence, si on le

(1) Ces titres espagnols lui avaient été concédés par Henri de Transtamare, lors de son couronnement à Burgos, le jour de Pâques 1365, en reconnaissance des services rendus dans la guerre contre Pierre-le-Cruel.

mesure à l'aune de ses titres et qualités; mais on dit qu'il fait plus de bruit que de besogne; qu'en penses-tu, mon doux gars?..

— C'est ce que tu pourras vérifier avant peu, mon mignon...

— Et combien nous donne-t-il pour faire nos paquets et notre acte de contrition, gros tondu?...

— Quatre jours, petit blond, quatre jours pour vous dénicher, vous écorcher et vous saler....

— Quelle bonté... Et quand arrive-t-il ce grand écorcheur de gens?...

— Il est tout arrivé...

— Bah!

— Pas plus tard que cette nuit, pendant que vous ronfliez comme des buffles, les deux oreilles dans vos bonnets de nuit...

— Ah! il est arrivé, comment et par quelle route?..

— Sur les quatre pieds de son bon cheval de bataille, et par la route de la Souterraine...

— Avec combien de gens de cheval, s'il te plaît?...

— Avec six cents lances....

— Jésus! et combien d'archers?...

— Un petit millier environ...

— Sainte Vierge!... Sans doute avec d'autres grands capitaines comme lui....

— Mais d'abord avec son frère Olivier....

— Oui, un autre joli moineau de la même couvée, et puis?..

— Et puis avec le sire de Clisson...

— Ah! ce vaillant boucher qui, il y a quelques années, taillait des croupières à vos mulets de France pour le compte de l'Anglais, et qui aujourd'hui....

— Tanne pour le compte des Français les cuirs de vos bœufs d'outremer...

— Parfaitement. Et qui nous amène-t-il encore?...

— Le sire de la Trémouille pour le duc de Bourgogne, le maréchal de Sancerre pour le roi....

— Avec ses échelles, fascines, machines et engins?...

— Bien entendu....

— Et ses grands canons de Saint-Lô, probablement?...

— Pourquoi pas, qu'as-tu à dire sur les canons de Saint-Lô?...

— Rien, si ce n'est une petite histoire qui vous divertira ainsi que les camarades, pendant que nous avons la trève et le temps... Aimes-tu les histoires toi, gros réjoui...

— Comment donc, cher ami, j'adore les bonnes histoires et surtout les jolis conteurs...

— C'est parfait, prenez donc place et écoutez....

— Nous y sommes, dit le Français s'installant avec les siens sur le parapet, les bras croisés et les jambes pendantes dans les fossés....

— C'était, il y a environ huit ans, à peu de jours de la bataille de Cocherel, votre intraitable, invincible et irrascible capitaine Bertrand du Guesclin, tout bouffi encore du hasard qui avait mis entre ses mains le captal de Buch, s'en était venu devant Valognes en Cotentin, et sans autre cérémonie priait, sous peine de pendaison, le gouverneur de baisser son pont et d'ouvrir ses portes.. C'est sa manière de parler et de procéder, à ce qu'il paraît....

— Dam... manière comme une autre.. ça dépend des habitudes et du caractère...

— Sans doute... Or vous saurez, si vous n'y êtes jamais passé, que, bien que la ville de Valognes soit sans défense par elle-même, elle a près d'elle, planté sur un roc,

raide et droit comme un pieux, un joli petit castel, flanqué de bonnes tours et de fossés creux, et que ce jour là, il y avait par hasard en ce castel un gouverneur de mauvais vouloir, peu sensible aux grands airs et aux grandes paroles, qui prétendit ne se soucier ni du roi de France ni de ses envoyés, ajoutant qu'il était en état de soutenir le siége et qu'il le soutiendrait.. Grande colère du Bertrand qui ordonna l'assaut, avec escalades, mines et contre-mines, enfin toutes les herbes de la Saint-Jean. Mais, bah! le roc était dur, les pierres solides, les tours hautes, les échelles courtes, et les Anglais très éveillés. Voyant sa peine perdue, notre homme voulut faire encore la grosse voix, et à cet effet envoya quérir à Saint-Lô une demi-douzaine de ces engins d'invention nouvelle qui font tant de tapage et si peu de mal (1). Plus de doute, la résistance était impossible, on mit les engins en batterie et l'on somma de rechef le gouverneur qui, pour toute réponse, s'accouda au parapet, une serviette blanche sous le bras, et commanda le feu. Puis, à chaque coup qu'on tirait toutes les demi-heures, il y avait sur le donjon un homme qui sonnait la cloche; et aussitôt le gouverneur paraissait entre deux créneaux et, avec sa serviette, essuyait la place frappée en disant : Ah! messieurs, que vous avez grand tort de noircir nos belles pierres. Et tout le monde de rire à gorge déployée, ainsi que nous faisons, hormis le grand capitaine qui restait en bas, les bras ballants, avec sa mine de chat fâché, juste pareille à celle que vous allongez, toi et tes camarades, comme si l'histoire vous semblait dépourvue de drôlerie...

— Au contraire, je la trouve d'une drôlerie parfaite....

(1) L'invention des canons était en effet de fraîche date. Les Anglais s'en étaient servi les premiers à la Bataille de Crécy, en 1346, mais ce service était encore très incomplet.

— Allons donc, pourtant tu ne ris guère...

— Je prends mon temps; en tout j'attends la fin... Après?..

— Après?

— Oui, après?....

— Ah! c'est un peu différent. Je dois ajouter que les choses tirant en longueur, et les vivres devenant rares, la garnison eut la lâcheté d'évacuer, à l'exception du gouverneur et de sept autres braves gens qui, fidèles à leur parole, voulurent résister et, de guerre lasse, furent pris et occis par ce brutal... C'est moins drôle, il faut en convenir...

— Je ne trouve pas, moi... c'est toujours très gai...

— Cela prouve que tu as l'esprit aussi bien fait que les jambes.

— J'ai l'esprit si bien fait, que je veux payer mon écot, et te narrer à mon tour, toujours aux frais du Breton, une histoire qui ne manque pas non plus de jovialité; car je suppose que, si tu aimes à conter, tu ne dédaignes pas d'écouter, mon jouvenceau....

— Je le préfère, mon ancien....

— A ton tour, prends donc place et dresse l'oreille.

— C'est fait.

— Il n'y a pas quinze jours de cela (ce n'est pas une vieille friperie comme ton histoire), la ville de Moncontour qui s'estimait et qu'on estimait pour le moins aussi raide et solide que celle de Valognes, avait affaire à ce même intraitable et irrascible capitaine Bertrand du Guesclin qui, ne t'en déplaise, a juré de dénicher partout où il passerait, tous les oiseaux de plume anglaise ou étrangère.

— Pour casser les œufs et salir le nid, comme un vrai coucou qu'il est...

— Précisément... Or il y avait dans Moncontour, comme dans Valognes, un capitaine d'humeur accorte et facétieuse

qui, pour narguer le connétable, imagina d'accrocher ses armes renversées au bout d'une ficelle, à la porte de la ville; de telle sorte qu'assiégeants et assiégés avaient le réjouissant spectacle de contempler son aigle (1) pendante la tête en bas, les pieds en l'air, ni plus ni moins qu'un poulet maigre au croc du garde-manger.....

— Ce devait être en effet très guilleret....

— Dam, à voir la joie qui en ce moment vous dilate la rate et la bouche en gueule de four, vous pouvez juger du succès de fou rire que cette excellente plaisanterie obtint sur les remparts; car pour le connétable et les siens, ils ne voulurent s'égayer qu'à bon escient et attendre la fin; ce qui est le plus sage, vu le proverbe que vous savez sur le vendredi et le dimanche....

— Connu... ensuite....

— En s'informant d'où lui venait cet affront, le connétable apprit que c'était d'un gentilhomme de Bretagne, nommé Jannequin Lovet, dont, en bon compatriote, il avait eu autrefois la naïveté de garantir la rançon par une belle et solide hypothèque sur tout son bien, alors que ce gentilhomme était prisonnier et ne pouvait se délivrer, dans la persuasion intime qu'il saurait réunir plus tard ses propres ressources et ne lui laisserait pas sur le dos une dette de cette nature. Puis il s'était bravement remis en campagne, avait couru la France et l'Espagne, sans se douter que, non-seulement son digne compatriote nierait la dette à l'échéance, mais encore l'accuserait à cor et à cri, lui du Guesclin, de ne pas remplir ses engagements hypothécaires, et, pour ce motif, lui ferait en dernier lieu l'insulte susdite. Ce point bien et dûment éclairci, le connétable jura sur son honneur, devant toute

(1) L'écu de du Guesclin portait une aigle.

l'armée, d'acquitter la dette d'argent et la dette de cœur et d'accrocher le Breton à la place de son écu, pour l'édification des mauvais plaisants et des ingrats. Agréable spectacle dont purent se régaler le lendemain les beaux rieurs des remparts, en voyant gigoter au bout de la même ficelle le joyeux capitaine Jannequin Lovet, auquel on fit encore trop d'honneur en le pendant comme un vrai chrétien, à l'endroit, par le beau milieu du cou, et non pas à l'envers, les pieds en l'air, comme il avait fait de l'aigle du connétable. Voilà l'affaire toute battant neuve, ainsi que j'ai pu la contempler de mes deux yeux, il y a environ huit jours.. Qu'en dites-vous... camarades?..

— Nous n'en disons rien....

— Eh bien! vous ne riez plus. Est-ce que vous ne goûtez pas les ripostes de messire Bertrand?

— Peuh! je les trouve assez médiocres....

— Bah! il paraît que le vendredi est passé, et que nous craignons le dimanche...

— Pour notre propre compte? allons donc!...

— Dam, si le connétable savait....

— Tudieu, quelle humeur, si pour une méchante histoire jetée par-dessus les murs....

— Ça dépend de l'âge de la lune ou du moment de sa digestion...

— Alors, on tâchera de le prendre à jeûn et en lune tendre. D'ailleurs je m'en soucie comme d'une guigne.. dis-le lui de ma part....

— Tu peux regarder la commission comme faite...

— Par la même occasion, tu lui demanderas si mon histoire est vraie, afin d'en faire ton profit et d'en régaler les amis... Je te la recommande, entends-tu...

— A charge de revanche...

— Je n'y manquerai pas....

— Sans oublier la fin... au moins...

— La fin n'y fait rien...

— Allons donc, c'est le meilleur....

— Ça dépend des goûts.. mais assez causé pour un jour. Voici la chaleur qui baisse ; nous avons encore deux heures de trève, et toutes charmantes que soient ta conversation et ta mine, on ne peut pas toujours s'amuser... Adieu donc, joli merle, et que le diable te redresse le corps et l'esprit....

— Au revoir, bon sujet; que le bon Dieu te garde d'une cravate de chanvre et d'un rigodon entre ciel et terre.

CHAPITRE II.

L'AVEUGLE-MUET.

Les pourparlers une fois rompus, les quatre Français reprirent bravement leurs travaux graphiques, et, dans le cours de cette opération, se trouvèrent naturellement portés vers un petit groupe de maisons, appelé le Saint-Esprit, espèce de faubourg de la ville, en dehors de l'enceinte, avec sa paroisse et son clocher distincts, où, malgré le siége, avaient continué de résider quelques habitants inoffensifs, ou même utiles aux deux armées, qui, d'un commun accord, jouissaient de la neutralité, chaque parti voyant en eux des sujets conquis ou à conquérir.

Outre les vignerons du crû, qui, n'étant pas trop foulés, ne trouvaient dans l'épisode du siége qu'une occasion propice de mettre en relief les *bons et excellens vins* de Sainte-Sévère, dont parle Chaumeau (1), une nuée de porte-balles

(1) Alentour de ladite ville et chastel, y a grande quantité de vignes, es quelles croyssent bons et excellens vins. (*Hist. de Berry*, par Chaumeau, p. 261).

et de marchands ambulants s'était abattue sur la contrée, et lui donnait l'aspect d'une foire régulièrement cotée dans l'almanach.

A cette époque, où la guerre était depuis deux cents ans à peu près l'état chronique de la France, on avait fini par se familiariser avec elle, et les populations la voyaient passer sans trop d'effroi. Bien plus, une espèce de droit des gens s'était établi entre les parties belligérantes, et le soldat respectait volontiers ces industriels cosmopolites, qui lui rendaient plus facile et plus douce la vie des camps, en s'attachant à ses trousses, comme ceux qu'on voit aujourd'hui à la piste des colléges en promenade.

Ainsi que l'avait fait observer l'Anglais dans sa conclusion, la chaleur commençait à baisser avec le soleil, et, d'instant en instant, la campagne se peuplait, chacun quittant son réduit pour aspirer quelques bouffées d'air moins concentré, et surtout pour profiter des loisirs exceptionnels de la trève.

Il y avait en effet si longtemps que le paisible bourgeois de Sainte-Sévère était forcé de se rencogner en son logis, sous peine de se croiser avec une flèche anglaise ou française, il y avait si longtemps qu'il n'avait humé la bonne odeur des champs, contemplé les feuilles de ses bois, les promesses de ses vignes! Pouvait-il négliger semblable occasion? Joignez à cela le chatouillement de la curiosité qui le poussait à rôder autour du camp français, dans l'espérance d'y entrevoir les grands personnages, dont il était tant parlé depuis un mois, et l'on comprendra sans peine, comment les abords de Sainte-Sévère étaient devenus, dans la soirée du 15 août, un rendez-vous général, où se coudoyaient amis et ennemis, trop heureux de remettre au lendemain les affaires sérieuses.

Quand ils eurent définitivement clos leur inventaire, bien et dûment mesuré, tracé, compté, supputé chaque moellon du château, nos compagnons songèrent sans doute que le créateur avait admis pour son propre compte le repos après le travail, et, descendant avec la foule le mouvement de terrain qui conduit au Saint-Esprit, vinrent s'asseoir sous la tonnelle du cabaret le plus voisin.

Là, le coude sur la table, le nez entre deux pots, ils se livrèrent à un exercice particulièrement agréable au Français de tous les temps, c'est-à-dire à examiner avec affectation leur entourage et les passants, avec accompagnement de commentaires et de jeux de physionomie qui, pour être inédits n'en étaient pas moins inquiétants et agaçants.

Grâce à ce manége, ils ne tardèrent pas à être eux-mêmes le point de mire du public composé mi-partie de gens irrités, mi-partie de spectateurs paternes, tout simplement jaloux de connaître quels pouvaient être ces Français si délurés et ce que leur vaudraient des manières si dégagées.

Parmi les curieux les plus pressants, dont le cercle se rétrécissait de plus en plus, se distinguait en première ligne un pauvre hère couvert de haillons, qui, sans témoigner bonne ou mauvaise humeur, prêtait une oreille avide aux propos des quatre amis.

Déjà, sous prétexte d'implorer leur charité, il s'était approché à plusieurs reprises, et, malgré une aumône suffisamment copieuse, accompagnée d'avertissements amiables, persistait à se tenir en observation et à témoigner la même curiosité tendue.

— Eh bien! sac à vermine, s'écria l'homme aux cheveux roux, dont la patience ne paraissait pas être la première vertu, quand auras-tu fini de nous poursuivre de ton regard terne et de ta face de carême.

A cette brusque apostrophe le mendiant se jeta vivement de côté pour éviter le courroux de son interlocuteur, mais de manière pourtant à se rapprocher encore des trois autres Français.

— Hélas! digne soldat, interrompit timidement l'aubergiste, voulant maintenir la paix sur son terrain, si le pauvre homme ne doit vous nuire que du regard, vous pouvez lui permettre de vous lorgner du matin au soir, sans crainte d'encourir le mauvais œil....

— Comment cela?....

— Il est aveugle...

— *Cui lumen ademptum*... Ah! bah.....

— N'en a-t-il pas tous les attributs, le chien, la besace et le bâton? D'ailleurs donnez-vous la peine de le regarder une seconde...

En effet, pour appuyer le dire de son défenseur, le mendiant tendit de nouveau son visage pâle et entr'ouvrit du doigt deux paupières flasques retombant sur une orbite complètement vidée.

— Voilà une explication qui à son poids, dit le Français d'un ton bourru; mais tant qu'il reste une paire d'oreilles dressées en cornets de poivre aux deux côtés de la tête, on peut encore passer pour un espion fort suffisant. Voyons, quel besoin a-t-il de rester là sur nos épaules, à humer nos paroles, pour aller les redire à qui de droit?...

— Pour cela, hasarda l'aubergiste, il faudrait que le bon Dieu lui en eût laissé le moyen....

— Que prétends-tu nous chanter encore, vieux Silène...

— Le malheureux est muet....

Et, comme la première fois, joignant la démonstration à l'allégation, l'aveugle ouvrit la bouche et s'efforça d'amener sur ses lèvres un tronçon de langue sanglante et mutilée.

— Pouah! reprit l'homme roux, *oculos habet et non videbit, non clamabit in gutture suo*..... le drôle est donc orné des sept plaies d'Égypte?.. Raison de plus pour qu'il s'écarte incontinent. Il cache peut-être sous ses guenilles la lèpre et la peste. Allons preste, haut le pied, *tolle gradum* ou sinon....

— Tout doux, l'abbé, dit le Français à figure basanée, j'estime que si vous devez aborder au Paradis, ce n'est pas la troisième vertu théologale qui vous en ouvrira les portes... Fi, ne rudoyons pas un misérable tombé en telle disgrâce, donnons-lui plutôt quelque reconfort....

— Par les mérites de mon patron, maître Olivier, voilà un discours qui devrait être débité en pleine chaire, entre l'Évangile et le *Credo*, d'un ton cafard et le nez pincé, comme je faisais moi-même autrefois...

— De plus, ajouta le soldat à tête de dogue, ne fût-ce que par prévoyance, vous devriez songer au temps plus ou moins reculé, mais fort probable, où le bourreau vous mettra en semblable état, si, du premier coup, il ne vous gratifie d'une belle cravate de chanvre. Il ne vous déplairait pas de rencontrer en cette occurrence un bon procédé et une bonne parole.

Puis, tirant de son escarcelle une piécette d'argent, il la jeta dans le chapeau de l'aveugle, où vinrent se joindre immédiatement les dons de ses deux autres compagnons, aux grands applaudissements de la foule dont les dispositions douteuses se changèrent tout-à-coup en bienveillance et en sympathie.

Quant à l'aveugle-muet, loin de vérifier sa collecte, comme font d'ordinaire ses pareils, il laissa tomber son bonnet et son contenu, réclama le silence par un geste énergique, puis, tendant les mains du côté de son der-

nier interlocuteur, resta dans une immobilité voisine de l'extase.

En même temps sa physionomie prit une expression si nette et si précise que toute parole était superflue. Il devint évident pour chacun que, tout en remerciant son bienfaiteur, il avait cru retrouver en lui une vieille connaissance, dont il sollicitait avec anxiété une nouvelle question.

Aussi la preuve fut-elle complète, lorsque, selon son désir, le Français ayant ajouté quelques mots, le mendiant abandonna sa pose contemplative et se livra à cette pantomime éloquente par laquelle la nature remplace les sens absents et qui, de nos jours, est devenue une véritable science.

On comprit alors, mieux que n'eût pu l'exprimer aucune langue humaine, de quel respect ou de quelle affection l'aveugle était pénétré, en le voyant porter militairement la main à son front, plier le genou et saisir la casaque de l'étranger pour y déposer un long et chaleureux baiser.

— Quel est donc ce vieux fou, s'écria le Français, dominé par une émotion qu'il ne put céler, et que me veut-il avec ses momeries?

— Ce qu'il vous veut, interrompit avec un gros rire l'homme roux?... Par la mémoire des très saints, et très naïfs innocents, belle demande!... Pardieu, il veut tout simplement chatouiller à nouveau votre fibre lacrymale et libérale, et par-dessus tout les cordons de votre bourse.

— L'abbé, riposta sèchement le soldat aux genoux tors, je vous dispense de vos bons mots et vous supplie de ménager votre esprit, puis se tournant vers le plus jeune de ses compagnons : Valentin, ajouta-t-il, toi qui es du pays peux-tu nous expliquer cette énigme et poser un nom sur la face pâle de ce pauvre diable.

— Par ma foi, répondit le jeune homme qui, en raison de son âge ou de son infériorité vis-à-vis de ses compagnons, avait jusque-là strictement observé le silence, je ne crois pas avoir jamais vu ce visage....

En entendant cette voix et ces paroles, l'aveugle-muet se retourna vivement vers le point d'où elles lui venaient, plaça une de ses mains derrière son oreille en manière de cornet acoustique et de l'autre fit signe de continuer...

— Non, répéta Valentin, je ne crois pas le connaître, à moins que....

— Mais il te connaît lui, objecta le cagneux; car il recommence à ton intention, et d'une façon bien plus active, le même manége qu'avec moi.

En effet, confirmé sans doute dans ses soupçons, le mendiant s'avança tout près du jeune soldat, leva les bras au ciel en guise d'invocation, plaça son visage sous le jour le plus favorable, écarta ses cheveux gris de son front, et enfin déploya pour se faire reconnaître la même animation muette qu'il avait déployée dans la scène précédente.

— Sur mon salut, murmura Valentin, dont les souvenirs parurent se réveiller, serait-il possible?.. Mais non, c'est une erreur ou un mauvais rêve...

Le mendiant se frappa la poitrine pour réclamer son identité, et ouvrit démésurement sa bouche vide, comme s'il eût voulu s'écrier à pleins poumons : mais si, si... c'est moi, c'est bien moi....

— Quoi! vraiment... ce serait toi, Michel Chantôme, mon vieux camarade?

L'aveugle agita vivement la tête en signe d'affirmation, poussa un cri guttural qui voulait être joyeux, mais qui fendait le cœur, tandis que deux grosses larmes suintaient de ses orbites sanglantes....

Un autre incident, moitié burlesque moitié sentimental, vint compléter cette scène de reconnaissance. Le pauvre vieux chien griffon galeux et râpé, qui servait de conducteur au mendiant, secoua tout-à-coup sa somnolence et se mit de la partie.

Imitant à sa manière les mouvements de son maître, il s'approcha de Valentin, le flaira, le sollicita de son museau velu et de sa patte crottée, avec mille tours et retours pour éveiller son attention. Enfin, quand la main du jeune homme eut daigné s'abaisser sur sa grosse tête mal peignée, la turbulence du pauvre animal se fondit en balancements de queue, en grognements calins et joyeux, qui commençèrent par égayer et finirent par attendrir l'assemblée.

— Bonté divine, poursuivit Valentin, repoussant doucement les flatteries du griffon pour revenir à l'aveugle, qui t'a mis en cet état, mon pauvre Michel?...

Celui-ci posa son doigt sur ses lèvres, promena son regard mort autour de lui et fit comprendre qu'il y avait là dessous un mystère dont il était hasardeux de parler en public.

Soupçonnant qu'avec l'ouïe et la vue le malheureux avait perdu une partie de sa raison, le jeune Français s'adressa à l'aubergiste et aux assistants; mais, malgré ses interrogations réitérées, ceux-ci s'écartèrent avec un effroi marqué et devinrent tout-à-coup aussi muets que le mendiant.

— Et ta maisonnée, reprit Valentin avec intérêt, ne peut-on savoir ce qu'elle est devenue... Et la vieille Guillemette, et le gros Jérôme, et la petite Geneviève... leur serait-il aussi arrivé malheur?...

A cette demande qui le fit tressaillir, comme un chien sous les caresses de son maître, l'aveugle imprima à ses traits une expression de béatitude, tourna ses tristes yeux

vers le ciel, laissa glisser un doux sourire sur ses lèvres et sut indiquer que Dieu l'avait épargné de ce côté. Puis, saisissant vivement le jeune homme par la main, il s'efforça de l'entraîner vers le haut du chemin...

— Dans un instant, bon Michel, dit Valentin ému; sois tranquille, je me garderai bien d'y manquer et je suis aussi impatient que toi... Mais pour le moment je ne puis... j'ai d'autres devoirs à remplir, tu le sais....

Michel Chantôme parut en effet comprendre, et lâcha la main du jeune soldat.

— Puisqu'il n'y a pas moyen de leur tirer un mot du ventre, fit l'homme brun, qui avait nom Olivier, dis-nous au moins, Valentin, ce que tu sais toi-même sur le passé de ce malheureux, ce qu'il était, ce qu'il faisait avant sa disgrâce.

— Hélas! c'était une digne créature, qui faisait un noble métier... Si chacun pouvait se voir et se connaître au milieu des hasards des camps, vous n'auriez pas besoin de m'interroger sur Michel Chantôme; car, pendant longues années, il a servi la bonne cause sous les ordres de mon père, et ne s'est retiré qu'avec lui, après la déplorable bataille d'Auray....

— Quoi, s'écria le soldat aux jambes torses, ce serait un vieux débris de nos vieilles bandes, un serviteur de ce brave Pierre?.... Cela m'explique sa pantomime et ses gestes forcenés... Par les saints de Bavière, ses yeux fermés verraient-ils plus clair que nos yeux ouverts, et aurait-il gardé mémoire de quelqu'un d'entre nous?...

L'aveugle recommença toutes les formules muettes d'affirmation, porta la main à sa tête et à son cœur et n'eut pas de peine à exprimer de nouveau, combien ce souvenir était profond et respectueux...

— Assez, assez, fit le soldat en débarrassant son habit des étreintes du mendiant. Ce n'est pas le lieu ni le moment de nous attendrir. Quant à présent laisse-nous ; mais demain, viens nous trouver au camp; et, puisque tu es resté bon Français, nous pourrons y renouer connaissance.

Ainsi congédié, mais tout radieux de cette invitation, l'aveugle-muet se garda bien d'insister; puis se répandant une dernière fois en protestations gesticulées, il s'effaça modestement dans la foule....

CHAPITRE III.

JEUX DE MAINS, JEUX DE VILAINS.

— Voilà qui est singulier, fit l'homme aux traits basanés, après la retraite de Michel Chantôme, ce n'est pas sur un champ de bataille, ni de la main d'un loyal ennemi, qu'un soldat reçoit de pareilles blessures... Pour sûr, il doit y avoir là dessous quelque nouvelle infamie de l'Anglais....

— En grâce, mon maître, interrompit l'aubergiste, qui venait de se rapprocher, en grâce, parlez plus bas... Nous sommes ici sur un terrain commun, où, pour observer dévotement la trève, on doit s'abstenir de toute hostilité en parole comme en action... car la langue est, dit-on, souvent plus meurtrière que la main. Il y a dans cette foule plus d'un habit rouge dont les oreilles tinteraient, si....

— Merci de la leçon et de ton respect pour messieurs les Anglais, auxquels nous espérons bien demain faire entendre un autre carillon.

— Demain, à la bonne heure, ce sera votre droit et votre

devoir ; mais aujourd'hui... Tenez, voyez ces joueurs de quilles qui posent leur boule et froncent le sourcil. Ne fût-ce que pour moi, soyez discrets et patients....

— Pardieu, nous sommes en pays de connaissance... Ce sont précisément nos joyeux compères des murailles... Mais il me semble que les drôles ne se renferment guère dans cette discrétion que tu nous prêches; car, malgré les conventions, ils sont là sur le pied de guerre, le bassinet en tête, la cuirasse au dos et la hallebarde à portée de la main.

— N'en concevez aucun souci, digne soldat; c'est tout simplement la petite escorte d'honneur qui a dû conduire à quelque bonne œuvre ou à la chapelle la demoiselle du château, et qui, en attendant sa sortie, use honnêtement le temps dans un lieu et à un jeu honnête....

— Quelle demoiselle du château, interrompit Valentin, avec un certain embarras?...

— Eh! mais, la haute et noble demoiselle Philiberte de Grandpré, fille de messire Dominique Bonjean de Grandpré, un ange du bon Dieu qu'on ne rencontre jamais autre part que sur le chemin de l'église, sous le toit des malheureux ou chez sa pauvre vieille tante, si maltraitée par le sort....

A ces mots, l'émotion du jeune soldat redoubla et se trahit par une vive rougeur. Pourtant, il poursuivit :

— Et depuis quelle époque, messire Bonjean de Grandpré est-il réputé et intitulé seigneur du château?..

— Ma foi, depuis tantôt quatre ans qu'il l'habite en compagnie de l'Anglais, souverain maître du pays...

— Alors, il s'est ouvertement déclaré pour l'étranger?...

— Comme vous pouvez croire; moyennant quoi il a pu rentrer en grâce et prendre possession des biens de son frère, l'ancien gouverneur de Sainte-Sévère, tué pendant le sac de la ville....

— Ah ! il a mis la main sur les biens de son frère....

— Parfaitement, et qui pourrait s'en plaindre; n'est-il pas actuellement seul chef et représentant mâle de la famille ?

— Je croyais cependant qu'il avait une belle-sœur, et que cette belle-sœur elle-même avait un fils...

— Pour une belle-sœur, d'accord... C'est précisément la bonne vieille dont je vous parlais il y a deux secondes, et chez laquelle notre demoiselle est sans doute en ce moment... Quant au fils, on prétend qu'enrôlé dans les armées de messire Bertrand il s'en serait allé guerroyer contre le roi don Pèdre et qu'il aurait laissé ses os en Espagne.. Dès-lors, vous comprenez....

— Je comprends en effet que, n'ayant plus personne pour le gêner, messire Bonjean en use à son aise.. Et que devient la jeune demoiselle entre ces quatre murs?...

— Ah ! dam, elle se tient à l'abri comme son père, en attendant la levée du siége et votre permission, messieurs les Français, pour s'unir en légitime mariage avec messire Georges Percy, fils de Guillaume Percy, et neveu de Thomas Percy, sénéchal du Poitou...

Cette dernière particularité débitée comme le reste par l'aubergiste, avec le plus parfait désintéressement, parut impressionner péniblement le jeune soldat qui pâlit tout-à-coup et perdit la parole.

— Eh bien, Valentin, mon ami, fit l'homme roux d'un ton narquois, la voix nous manque, *vox faucibus hœret.* Qu'avons-nous donc, et faut-il que je souffle la réplique?..

— L'abbé, répondit sourdement Valentin, veillez à vos affaires, sans regarder dans celles des autres.....

— Peste, il me semble que tu regardes passablement dans celles de messire Georges Percy, à moins qu'il ne t'ait donné mission de surveiller les faits et gestes de sa noble

fiancée. Dans ce cas, beau sire, tu devrais nous expliquer pourquoi le vaillant Anglais souffre qu'un bijou si précieux quitte ses bonnes murailles et se hasarde à la grâce de Dieu à travers le camp des Philistins.

— Qui pourrait songer, si ce n'est un damné païen, à violer au détriment d'une femme la trève jurée sous l'invocation de Notre-Dame?

— Eh! Eh!... comme toute chose ici-bas, la trève aura sa fin. Il est convenu qu'on restera les bras croisés d'un bout à l'autre de la sainte journée, *à custodiâ matutinâ usque ad noctem*, soit; mais n'est-il pas convenu en même temps qu'après soleil couché, les choses seront remises en leur état, et qu'alors, chacun, riche ou pauvre, homme ou femme, noble ou vilain, ne pourra plus circuler qu'à ses risques et périls... Qui sait... une jeune fille à marier a tant d'affaires en tête, le temps coule si vite, et les amoureux sont si distraits... N'est-il pas vrai, Valentin?

— Maître Alain Taillecol, fit celui-ci, je crois qu'on vous a déjà prié de ménager votre esprit; l'avez-vous oublié?...

— Ça dépend de qui veut m'en faire souvenir. J'ai l'oreille plus ou moins dure selon l'occasion et la personne...

— Selon l'occasion et la personne, on peut trouver aussi moyen de l'ouvrir et de la rendre plus sensible....

— *Miserere mei* s'écria le sacripant, en se levant et en s'armant d'un pot, voilà une parole qui promet pour un jouvenceau; je suis jaloux de vérifier ce qu'elle tiendra...

— Et vous n'attendrez pas longtemps, fit Valentin, qui se leva à son tour le visage en feu.

— Assez de querelles et de gros mots, interrompit leur compagnon à face de dogue, en se jetant au milieu d'eux... A vos places, messieurs, et ne prêtons pas à rire à des gaillards qui me paraissent déjà assez éveillés....

— Qui se permet de rire de nous et près de nous, hurla l'abbé ravi de trouver un exutoire à sa mauvaise humeur?..

Ce disant, et d'après l'indication de son camarade, il abaissa un regard furieux sur les joueurs de boule déjà signalés par l'aubergiste et qui étaient en voie de donner cours à la gaîté la plus expansive et la plus bruyante...

Or, voici quel était le motif de cette joie désordonnée, dont une oreille tant soit peu française pouvait en effet s'effaroucher à bon droit.

Soit qu'ils eussent voulu prendre leur revanche des façons dégagées de nos quatre compagnons, soit que, se sentant en nombre, ils eussent l'intention de susciter une querelle, les soldats anglais, parmi lesquels se faisait remarquer le beau conteur des murailles, avaient modifié leur jeu d'une façon peu faite pour calmer les élans d'un cerveau déjà fort échauffé.

Cette modification consistait à donner aux neuf quilles les noms des plus célèbres personnages de l'armée et du royaume français. Ainsi, la haute et forte pièce du milieu représentait naturellement le roi Charles V, ayant à droite son frère Jean, duc de Berri, et à gauche son beau-frère le duc de Bourbon. Sur le rang de devant, au poste où devaient pleuvoir les coups et les horions, on avait placé sous la forme du bois le plus tortu, la grande figure de l'époque, le connétable Bertrand du Guesclin, flanqué du maréchal de Sancerre et de messire Olivier de Clisson, tandis que la ligne du fond était occupée par d'autres personnages présents au siége, tels que les sires de Courtenay, Guy de la Trémouille et l'amiral Jean de Vienne.

Bien entendu, chaque joueur s'adressait aux têtes les plus hautes et s'évertuait à en moissonner le plus grand nombre; et, chaque fois qu'elle était couronnée de succès,

cette bonne plaisanterie au gros sel était saluée par les éclats de joie de la horde anglaise...

— Bien visé, disait l'un, j'en ai couché quatre sur le pré, des plus raides et des plus retors....

— A moi le maréchal, disait l'autre, avec l'illustre Olivier et monseigneur de Bourbon...

— Il n'y a que cette vieille tête de bois bretonne, ajoutait celui-ci, qui fasse la sourde oreille; mais qu'elle tâche de parer ce coup-là....

— Partie gagnée, clamait un quatrième en enlevant du jeu, sans toucher aux autres, la pièce du milieu; j'ai mis le roi Charles V hors de son royaume! Victoire....

— Par les tripes du diable, interrompit le Français à cheveux roux, que voilà une belle et difficile victoire; quels rudes hommes de guerre on dresse en votre pays d'outre-mer, et quels vaillants coups ils portent sans sourciller à des Français de bois....

— Nous sommes ravis, riposta le coryphée anglais, que vous preniez goût à nos façons d'agir...

— Elles sont exquises et sentent d'une lieue leur parfait chevalier... Mais, dites-moi, compaings, seriez-vous également disposés à nouer une vraie partie, avec de vrais Français ayant des os dans la chair, du sang dans les veines, et qui se remueraient de ci de là sur de bonnes jambes, avec des yeux flambants dans la tête et une épée bien affilée au poing?...

— Dam, on ferait son possible....

— Et vous répondriez d'avoir la main aussi leste?...

— Pourquoi pas?...

— L'œil aussi vif?...

— A peu près....

— Et le cœur aussi solide?

— Tout pareil...

— Eh bien! c'est ce que nous allons voir...

— Voyons donc.

— Attention....

Et, ramassant l'énorme boule de bois que le hasard venait de conduire à ses pieds, le soudard l'envoya, comme eût pu faire une catapulte, au milieu du groupe, en s'écriant d'une voix retentissante :

— *Dominus vobiscum*... Gare les quilles...

L'avertissement en valait la peine ; car lancé à toute volée par un bras robuste, le formidable projectile s'abattit en sifflant et fit une trouée dont les effets terribles purent bientôt être constatés.

Trois Anglais, les côtes et les jambes fracassées, se tordaient sur le sol, avec des hurlements de douleur, tandis que leurs compagnons, plus heureux ou plus lestes, mettaient flamberge au vent et se précipitaient sur leurs adversaires...

Quoiqu'inférieurs en nombre, ceux-ci s'empressèrent de dégaîner à leur tour, et, se barricadant derrière les tables et les bancs du cabaret, s'apprêtèrent à opposer une énergique résistance.

Bientôt, la foule aidant et mêlant ses clameurs à celles des combattants, tout fut en émoi sur les murailles et dans le camp. Le pont-levis du château s'abaissa lourdement, les portes grincèrent sur leurs gonds, tandis qu'un fort peloton de cavalerie française, qui, depuis quelques instants semblait suivre à distance les péripéties de ce petit drame accourait à toute bride.

L'affaire ne fut ni longue ni difficile ; car, avant que les Anglais eussent pu franchir leurs fossés, les Français avaient enveloppé les combattants, refoulé le renfort, balayé le terrain et gagné la partie....

En un clin d'œil, terrassés, cerclés, ficelés, les vaincus furent amenés devant nos quatre amis, qui, voyant les choses terminées, remirent leur sabre au fourreau et se rassirent avec la dignité d'un tribunal prêt à écouter les plaideurs et à rendre la sentence.

— Merci, monsieur de la Trémouille, fit le Français à jambes torses, s'adressant au chef de la cavalerie ; vous êtes arrivé fort à point pour mettre le holà et sauver les os de ces pauvres joueurs de quilles....

— Monsieur le connétable, répondit le sire de la Trémouille, avec tout le respect que je vous dois, il me semble que votre rang et votre âge devraient vous dispenser de jouer désormais pareil jeu.... C'était bon au temps où la bonne sœur converse mesurait vos exploits futurs aux forts horions que vous distribuiez à vos petits vassaux. J'adresserai le même reproche à messire Olivier de Clisson, qui pouvait également, et sans danger pour sa gloire, décliner la partie... Quant à l'abbé de Malepaye....

— Sire de la Trémouille, reprit le connétable, il n'est ni âge ni dignité qui dispense de châtier selon leurs mérites ceux qui insultent le roi, notre maître, et l'honneur du drapeau français .. Si bienveillants qu'ils soient, je me vois donc dans l'obligation de décliner vos reproches. Puis, se tournant vers l'Anglais qui, sur les murs et sur le pré, avait tenu le dé de la conversation : Eh bien ! beau joueur de quilles, ajouta-t-il, bel abatteur de soldats de bois, as-tu dans ton sac, pour te tirer d'embarras, quelqu'une de ces histoires triomphantes, où messire Bertrand fait si piteuse figure....

— Messire, répondit l'Anglais, médiocrement rassuré de reconnaître, parmi ceux qu'il avait voulu mystifier, le terrible connétable et le sire de Clisson, je m'avoue vaincu en

l'art de bien dire, et dois déclarer que, mieux que tout autre, vous avez la réplique en main...

— Tu ne ris donc plus....

— Ce sera selon l'histoire qu'il vous plaira de me narrer.

— Dam, on peut t'en offrir une dans le goût de cette excellente facétie du siége de Valognes que tu contes si bien.

— Peuh ! la facétie est bien vieille et je la sais par cœur.

— Avec ces fameux engins de Saint-Lô, qui noircissaient les belles pierres du gouverneur...

— Quelles fadaises !...

— Avec la cloche et la serviette...

— Où ai-je pu dénicher semblables pauvretés?...

— Sans oublier la conclusion, bien entendu....

— Jésus, ne parlons pas de cela, monsieur le connétable.

— On pourrait encore te régaler de cette ravissante histoire du siége de Montcontour, où l'aigle de messire Bertrand dansait la sarabande au bout d'une ficelle... toujours avec la riposte et la conclusion... qu'en dis-tu ?..

— Je dis, monseigneur, que je préférerais du neuf, et que vous avez assez d'esprit pour varier vos contes et vos conclusions....

— Par mon saint patron, tu me parais un garçon de ressource et de belle humeur, ne baissant pas trop les yeux et le ton, quoiqu'en mauvais cas. Voyons, de quel pays es-tu ?

— Mais, monseigneur, je suis Anglais, comme vous voyez.

— Anglais.... d'Angleterre?....

— Né sur le bord de la Tamise, juste au pied de la tour.

— Et tes camarades?

— Tous enfants de Londres comme moi, à l'exception de ce pauvre hère qui râle sur le pré, la poitrine défoncée, et qui vomit le sang à pleine bouche...

— D'où nous vient-il celui-là?..

— Dam, celui-là est une recrue, un converti, un Anglais de France, comme on dit.

— Alors, il est puni par où il a péché....

— Sévèrement puni; car il n'y sera plus dans une heure.

— Et bien lui en prendra; car s'il y manquait, il n'y aurait trève qui tienne; il aurait l'insigne honneur de figurer, en guise d'enseigne, à la maîtresse branche de cet ormeau, pour l'édification des triples félons qui désertent leur roi et leur pays. Avises-en messieurs les Anglais de France et messieurs les Anglais d'Angleterre...

— Je me hâterai de le faire; dès que j'en aurai le loisir.

— Tu le peux dès à présent; car tu es libre....

— Libre... tout de suite et sans condition ?...

— Sans condition et sans rançon... libre de retourner au château avec tes camarades, de fermer la porte derrière vous et de nous faire encore la nique du haut des murs....

— Ah! monsieur le connétable.. quel trait !..

— Et quelle histoire nouvelle et variée, dont tu pourras grossir ton bagage...

— Monseigneur, ce sera la plus belle de mon répertoire; et, soyez-en assuré, je m'efforcerai de la raconter de mon mieux, à toute heure et à tout venant...

— A ton aise.. Maintenant, balayez le terrain, ramassez vos bois, vos quilles et vos jambes cassées, et tâchez désormais de choisir un jeu où vous serez plus experts, avec des adversaires qui le seront moins....

— Nous y veillerons, monseigneur....

— Quant à nous, messieurs les Français, rentrons au camp. L'heure approche, où il ne faut plus compter sur la trève et sur Notre-Dame; songeons désormais à nous tirer d'affaire par nous-mêmes et à la force de nos poignets.

CHAPITRE IV.

LA RECONNAISSANCE.

Au moment où il se disposait à suivre l'avertissement du connétable, le jeune Français, que nous avons vu figurer dans le chapitre précédent, sous le nom de Valentin, se sentit tirer vivement par la basque de son pourpoint et, en se retournant, reconnut l'aveugle-muet dont la vue lui rappela sa promesse....

Ajournant donc sa rentrée au camp, il laissa passer le cortége, où sa présence était désormais inutile, et s'achemina avec son guide vers la petite église, dont la cloche appelait les fidèles aux dernières prières du soir.

Cette chapelle qui, comme la paroisse de Sainte-Sévère, dépendait d'un prieuré, relevant lui-même de l'abbaye de Déols, au dire de Chaumeau, offrait un médiocre intérêt au point de vue de l'art et de la majesté.

C'était simplement une fabrique toute droite, sans voûte et sans nefs, précédée d'un porche et d'un clocher, ter-

minée par un triple renflement destiné au chœur et aux deux chapelles latérales, assez semblable d'ailleurs à nos pauvres églises de village d'aujourd'hui, qui, sans entamer notre foi, affichent un peu trop l'humilité chrétienne de notre Bas-Berri.

Au moment où il faisait son entrée, Valentin ne fut pas peu surpris de se croiser avec l'abbé de Malepaye qui sortait et qui, le reconnaissant à son tour, lui offrit l'eau bénite d'un air légèrement narquois...

— Peste, monsieur l'abbé, dit Valentin, s'efforçant de cacher son étonnement sous un ton dégagé, je ne vous savais pas si fervent chrétien... Qui vous amène en cette chapelle?..

— Mais, sans doute le même motif qui t'y conduit, bel écuyer, une sincère dévotion envers Notre-Dame, dont nous célébrons la fête; car je ne suppose pas que toi ou moi songions aujourd'hui à brûler notre encens aux pieds d'une autre sainte....

— Moi, j'ai des devoirs particuliers à remplir ici, répondit le jeune homme, cachant mal son embarras sous une réponse évasive.

— Des devoirs particuliers ?...

— Oui, messire, si vous voulez bien ranger dans cette catégorie la visite qu'on doit après une longue absence à la dernière demeure des siens....

— Comment cela ?

— La sépulture de ma famille est dans cette chapelle....

— Alors, il n'y a plus rien à dire... Honneur à la piété filiale. Bien, très bien, jeune homme, d'avoir des égards pour les vieux os des anciens. *Requiescant in pace.* Je vois avec joie que nous sommes tous deux gens de devoir et de religion. Marche donc à tes affaires, tandis que je re-

tourne aux miennes. Au revoir, beau sire, et que le bon Dieu fasse droit à tes vœux.....

Bien que vivement intrigué par la présence de l'abbé en ces lieux, et par son ton de plus en plus ironique, Valentin jugea prudent de ne pas pousser plus avant l'explication. Il feignit donc d'accepter comme argent comptant ces adieux louches, et poursuivit son chemin vers le fond de l'église.

Après l'avoir remontée dans toute sa longueur, il revint sur ses pas, sans même s'agenouiller à l'autel, en examinant à droite et à gauche les rares fidèles, qui continuaient leurs prières, malgré l'heure et l'émoi qui s'était produit au dehors.

Probablement déçu dans ses recherches et oubliant les raisons pieuses qu'il venait de donner à l'abbé, Valentin quitta le lieu saint et s'abandonna de nouveau à la conduite du mendiant.

Celui-ci secoua la corde de son chien, qui, se sentant plus libre, franchit en deux bonds les sept marches du porche, au risque de rompre le cou de son maître, tourna le chevet de l'église, s'élança en zigzag dans une ruelle champêtre bordée de prunelliers, et vint bientôt gratter en aboyant à l'huisserie d'un petit jardin clos de murs ruinés.

Quelques instants après cet appel, on entendit un pas lourd crier sur le sable et une voix chevrotante demander : Qui va là ?..

— C'est moi, répondit le jeune homme, moi, ton petit Valentin, qui veux entrer, avec ta permission, nourrice...

— Jésus, mon Dieu, fit la voix intérieure, quels accents et quel nom ! Serait-il possible ?..

— C'est plus que possible, c'est très vrai et très positif...

La porte s'entr'ouvrit timidement, et, à travers les plan-

ches de l'huis, apparut tremblante et effarée une maigre face de vieille.

— Quoi! ce serait réellement vous, mon jeune maître, murmura celle-ci, vous en vie, en chair et en os....

— Moi, bien vivant et bien portant, ce dont tu pourras te convaincre en lâchant le loquet....

— Bien sûr, vous n'êtes pas mort, et vous ne revenez pas pour nous faire de la peine et nous tirer par les pieds...

— Je reviens pour te revoir et t'embrasser, à moins que tu ne veuilles me laisser coucher à la belle étoile...

— Non, non, vous ne coucherez pas à la belle étoile... Mort ou vivant, corps ou ombre, vous avez le droit d'entrer ici, à toute heure de nuit et de jour... Il faut bien risquer quelque chose....

— Calme-toi, Guillemette, il n'y a rien à risquer....

Sur cette assurance, la vieille acheva de livrer passage; mais, cédant à un nouveau mouvement de frayeur, elle se prit à courir d'un pas boiteux vers le fond du jardin, en s'écriant :

— Miséricorde, ma chère dame, que le Ciel nous protége.

En deux enjambées Valentin eut rejoint sa nourrice, et lui mettant la main sur la bouche :

— Es-tu folle, et veux-tu la tuer?

— C'est juste, répondit la bonne femme, c'est juste; et, tout au contraire, il faut prendre mille et un détours pour lui annoncer.... Pour mon compte, j'ai peur d'en faire une grosse maladie...

— Bah! nous serons là pour te soigner, ma bonne... En attendant, prends toutes les précautions possibles et tâche d'éviter un malheur...

— Soyez tranquille, mon cher enfant, on fera de son mieux....

Et, dressée sur la pointe du pied, un doigt sur les lèvres, Guillemette s'avança vers la maison, introduisit doucement ses compagnons dans le corridor, et, leur faisant signe d'attendre en silence quelques instants sous la cage de l'escalier, elle ajusta sa coiffe, composa son maintien et entra d'un air diplomatique dans la chambre de gauche, dont elle laissa la porte entr'ouverte, de façon à permettre d'entendre et de voir ce qui allait s'y passer....

Deux femmes, l'une jeune, l'autre vieille, se tenaient assises près de l'âtre, les mains entrelacées et les yeux pleins de larmes.

Couverte de vêtements noirs d'étoffe et de coupe modeste, la plus âgée paraissait succomber plus encore sous les fatigues du cœur que sous celles du corps. Bien que participant à la douleur de sa compagne, l'autre brillait au contraire de tout l'éclat de la jeunesse et de la santé, dont les vivaces apparences étaient encore rehaussées par ce vernis de fortune, qui leur va si bien.

Un seul coup d'œil suffisait donc pour démontrer que si quelque lien d'affection ou quelque douleur commune réunissait en ce moment ces deux femmes, sous les autres rapports, les caprices du sort devaient avoir creusé entre elles un abîme...

— Eh bien! mes chères dames, fit la nourrice, vous ne voulez donc pas en finir... vous en êtes-vous assez donné toutes deux à pleurer, à geindre et à soupirer?... Voyons, essuyez vos yeux, secouez vos idées... Après la pluie, le beau temps, comme on dit....

— Hélas! murmura la vieille dame, il n'est plus de beau temps pour moi, et je ne puis changer mes idées...

— Qui sait?... cela dépend du vent... Et si l'on vous apportait quelque bonne nouvelle?..

— Quelque bonne nouvelle?... Tu veux rire, ma mie; pourtant ce n'est guère le moment...

— C'est toujours le moment d'espérer en Dieu et en la bienheureuse sainte Sévère...

— C'est juste... mais je n'espère plus rien, sinon de faire le plus tôt possible une bonne fin, pour aller les rejoindre dans l'autre monde....

— Et s'il vous était donné de les retrouver l'un ou l'autre en celui-ci...

— Une seconde fois, riposta la bonne dame presque irritée, assez de bavardages sur un sujet grave... Je sais ce que les consolations ont de pieux; mais il est un point où elles doivent s'arrêter, sous peine de devenir une injure...

— Une injure... quand c'est la Providence elle-même qui les envoie...

— Parlons clair, au nom du Ciel, et finissons-en avec ces airs mystérieux... Que sais-tu, que veux-tu dire?...

— Vous connaissez, ma chère dame, l'arrivée en ce pays de messire Bertrand du Guesclin, qui avait emmené notre jeune maître...

— Et qui revient sans lui... Je la connais, et ne m'en soucie guère...

— Et vous avez tort...

— Comment?..

— On dit tant de choses à la guerre... C'est si loin, si mêlé, si confus... On ne sait vraiment qui vit ni qui meurt... allez.

— Ce qui signifie?...

— Ce qui signifie... que notre jeune monsieur pourrait bien n'avoir pas laissé ses os là bas, et qu'il ne faudrait pas désespérer encore...

— Ah! ça, d'où te viennent ces idées?... Songes-y, si

elles sont seulement écloses sous ta coiffe, il y a folie ou impiété...

— Dieu merci, elles ont pris naissance ailleurs... car j'ai peu l'habitude de parler de mon crû... C'est plus sage et plus sûr...

— Achève donc, tu me fais mourir....

— Écoutez, ma chère dame, poursuivit Guillemette d'un ton de plus en plus solennel, prenez votre courage à deux mains, raidissez-vous contre la joie, qui est aussi dangereuse que la peine, en certains moments et à nos âges...

— Eh bien ?...

— Eh bien! on dit, on assure qu'il est revenu, qu'on l'a vu....

— Qu'il est revenu, qu'on l'a vu... lui, lui, Valentin, mon pauvre enfant.... qui dit cela, qui l'assure?....

— Moi, d'abord... et puis celui qui est là derrière la porte, attendant que vous soyez préparée au grand coup....

— Miséricorde, s'écria la bonne dame se dressant pâle comme un spectre.. qui est là, avec une pareille nouvelle?.. Qu'il vienne, qu'il parle....

— Ma mère, s'écria Valentin, en se précipitant dans la chambre...

A cette vue, à ce cri, la vieille dame retomba sur son siége, sans pouls et sans voix....

Quand elle revint à elle, il y eut entre la mère et le fils une longue scène de reconnaissance, qui ne saurait être du domaine de notre narration. Comment rendre en effet ces exclamations, puisées au fond du cœur, et qui n'admettent de traduction en aucune langue humaine, cet échange de gestes attendris, de regards souriant à travers les larmes, et ces extases, et ces silences plus éloquents cent fois que les discours les plus passionnés... Il faut se borner

à faire appel au cœur des mères pour combler cette lacune que, sans fausse honte, nous nous avouons impuissant à masquer...

Cependant, quand cette longue effusion se fut un peu calmée, Valentin se dégagea un moment des bras de sa mère, pour se tourner vers la jeune demoiselle qui, sans intervenir par un geste ou un mot, s'était tenue immobile, regardant, pleurant et admirant.

— Et vous, Philiberte, dit-il, ne trouverez-vous rien de mieux que des larmes pour me souhaiter la bienvenue?...

Mais au lieu de répondre, et malgré ce qu'elle venait de voir et d'entendre, la jeune fille recula comme devant un fantôme et fit un signe de croix....

— Eh! quoi, Philiberte, reprit mélancoliquement Valentin, vous n'êtes convaincue ni par vos yeux ni par vos oreilles. Je le sais, ici l'on me dit mort depuis longtemps; mais, Dieu merci, je suis encore sur terre. Tenez, regardez ce visage, touchez cette main... c'étaient autrefois le visage et la main d'un frère... Vous hésitez... Hélas! dois-je croire que, mort ou vivant, je ne pouvais reparaître au pays que pour troubler votre quiétude....

— Quelle idée !.. soupira enfin Philiberte...

— Dam, les absents ont souvent tort de revenir, quand on s'est habitué à vivre sans eux...

— Valentin... Valentin....

— Au retour leur mémoire est obscurcie, leurs traits sont oubliés et leur place est donnée...

— Dieu du ciel, où veut-il en venir avec cet œil chargé d'éclairs et cette voix pleine d'amertume?....

— Au fait, j'y songe, Philiberte... ne dit-on pas que vous allez revêtir la robe de fiancée, quand les importuns ne s'opposeront plus à votre bonheur?...

— Qui dit cela?...

— Tout le monde, en tout lieu, en plein jour... Quoi d'étrange là dedans... Vous êtes en âge, vous êtes belle, vous êtes riche. D'ailleurs, vous le savez mieux que personne. Cette promesse à messire Percy, ce mariage, que l'arrivée seule des Français a retardé, est-ce une réalité, est-ce une fable?.. Voyons, répondez, Philiberte...

— Ni une réalité ni une fable, fit celle-ci avec un effort visible; c'est un désir de mon père...

— Auquel vous vous hâterez d'obéir...

— Et de quel droit m'interrogez-vous comme un juge, d'une voix sévère, s'écria la jeune fille se redressant sous l'aiguillon de la colère, de quel droit me demandez-vous compte des bruits de l'écho?..

— C'est juste, je n'ai plus aucun droit... Ah! je le disais bien, on a souvent tort de revenir...

— Oui, quand on revient le doute au cœur, l'injure à la bouche...

— Là, là, interrompit la vieille dame, tout doux, mignonne; ne nous fâchons pas contre ce pauvre garçon, qui a tant souffert... Et toi, Valentin, un peu de raison...

— Cela vous est facile à dire, ma chère mère, à vous qui êtes un modèle de patience et de douceur évangélique... Mais suis-je donc si condamnable?.. J'arrive espérant retrouver encore, au milieu de nos discordes, quelques traces de mon ancienne vie... Point, tout est changé, et les hommes et les choses... personne ne m'attend, ne me reconnaît excepté vous... Ceux que j'aimais sont courbés sous la misère ou vendus à l'étranger... Qui vous a jetée en cette masure; et elle, ma sœur d'autrefois, que fait-elle, où habite-t-elle à cette heure... Sommes-nous encore de la même nation, de la même famille?..

— Hélas! murmura Philiberte pliée sous la honte, ce n'est pas moi qu'il faut interroger... Vous pouvez en témoigner avec Dieu, ma bonne tante...

— Oui, reprit celle-ci, elle ne peut raisonnablement répondre pour son père auquel le sort l'a attachée...

— Je le sais, je le sais, poursuivit Valentin. Pourtant il est un point où sa puissance devrait s'arrêter... Qu'au gré de son ambition ou de sa peur, il l'ait changée de pays, qu'il l'ait faite Anglaise, elle n'y pouvait peut-être rien. Mais qu'il aliène ses pensées, sa personne et son cœur, cela ne saurait se faire sans son concours, et elle devient sa complice en le permettant....

— Et qui vous dit que je le permette, fit avec explosion Philiberte; qui vous dit que j'aie aliéné la liberté de mon cœur... Vous accusez sans savoir, vous condamnez sans écouter... allez, vous êtes un insensé et un ingrat....

— Quoi! vous m'auriez gardé quelque souvenir, vous seriez restée fidèle à nos promesses d'enfant, à nos rêves d'avenir... oh! répétez... répétez...

— Je n'ai rien dit, je ne veux rien dire.... car c'est folie de s'accrocher encore à une illusion, quand un abîme est entre nous....

— Cet abîme, Philiberte, vous seule avez le droit de le creuser...

— Ma tante l'a attesté, que vaut ma volonté dans tout ceci... Est-ce ma faute si ces remparts sont entre nous, si mon père se trouve d'un côté, vous de l'autre; puis-je éteindre ces haines insensées, qui déchirent les entrailles de la patrie et rompent tous les liens?...

— Je le reconnais, vous n'avez pas créé les événements; oui, vous les déplorez, vous les détestez comme nous; aussi n'ai-je qu'une prière à vous adresser, c'est de ne pas sanc-

tionner leur tyrannie par votre consentement, par une trop prompte résignation....

— Allez, ma résignation est toute chrétienne... Si je plie sous les coups du sort, est-ce à dire que je bénisse la main qui me frappe et que je veuille lui obéir aveuglément? Non, j'accepte ses arrêts comme on accepte la tempête, la ruine et la mort qui passent sur la maison... Je puis abandonner et pleurer mes chères espérances; mais je renonce à en voir fleurir de nouvelles... Quoi qu'on ait pu dire et faire, cette union, dont on parle et qui vous blesse, a été toujours et demeure plus que jamais impossible...

— Merci, mille fois merci...

— Vous ne me devez aucun remercîment... mes paroles ne sont pas dictées par des circonstances nouvelles. Depuis longtemps elles avaient été déposées, comme en un sanctuaire, dans le sein d'une amie...

— Oui, oui; ajouta la vieille dame.. je sais à quoi m'en tenir là dessus, et si je vous ai laissés vous disputer tous deux comme deux fous que vous êtes, mes pauvres enfants, c'est que j'ai voulu vous permettre d'entendre, après cette longue absence, le langage vrai de vos cœurs et deviner d'après lui ce qui nous restait encore d'espérances.... Allez, allez, mes chers amis, la providence y pourvoira....

— Ainsi soit-il, soupira la jeune fille d'un air de doute.

— Ainsi soit-il, de tout mon cœur, répéta Valentin, mais qu'elle se hâte; car, si je ne me trompe, cette providence, que vous invoquez, a bien des torts à réparer envers vous, ma chère mère....

— Hélas! je ne lui demande rien pour moi, murmura la bonne dame....

— Je ne voudrais pas blasphémer contre elle; mais de-

vrais-je vous retrouver dans cette chaumière, sous ces pauvres habits?..

— Que veux-tu, c'est le malheur des temps. Ne sommes-nous pas en pays conquis et de la race des vaincus?...

— Pour aujourd'hui, c'est possible... Cependant, il me semble que mon oncle Dominique....

— De l'indulgence, Valentin, de l'indulgence. Ton oncle Dominique a suivi une autre route... puisse-t-elle le conduire à bien....

— Mais jusqu'à présent elle l'a conduit à garder l'héritage de la famille...

— Ne jugeons pas à la légère, mon ami, poursuivit la pauvre mère toute tremblante .. c'est peut-être dans l'intention de sauver notre part et de nous la rendre plus tard....

— Je l'espère bien ainsi, murmura Valentin en souriant d'un rire amer... Plus tard nous aurons des comptes à régler ensemble....

— Et quels comptes, miséricorde, s'écria la nourrice avec un signe de croix, tandis que l'aveugle-muet appuyait cette exclamation de ses deux bras levés au ciel....

— Que voulez-vous dire, fit le jeune homme?...

— Valentin, ma tante, mes amis, interrompit Philiberte d'une voix grave et navrée, vous oubliez que je suis ici...

— C'est juste, c'est juste, dit Valentin... pardonnez encore, Philiberte, si je n'ai pu comprimer l'amertume qui me déborde, en voyant ma mère ainsi délaissée, mais expliquez-nous tranquillement...

— Pas d'explication, en grâce, mon ami, s'écria vivement la mère de Valentin, pas d'explication du moins pour le moment.. La chère enfant n'a rien à expliquer, car c'est un ange du ciel ignorant le mal ou faisant tout pour le masquer....

— Que votre volonté soit faite, ma mère. Taisons-nous donc, puisque tout est mystère ici, jusqu'à la disgrâce de ce pauvre Michel, dont il me faut sans doute aussi renoncer à percer les ténèbres...

— Jésus Maria, s'écria Guillemette, au comble de la frayeur, en voici bien d'une autre... Entends-tu ce qu'il demande, Michel?...

Ainsi interpellé, celui-ci s'avança dans le cercle et par un geste solennel du doigt, accompagné d'une moue particulière de la bouche, fit comprendre qu'en effet le moment n'était pas encore venu...

— Oui, oui, ajouta la vieille dame d'une voix de plus en plus suppliante.. tout cela est trop grave et trop ténébreux, pour être ainsi jeté sans préparation... plus tard, plus tard... D'ailleurs nous ne sommes plus seuls... Entendez-vous les grondements du chien et ce bruit de pas dans le jardin...

— Qui nous arrive encore, fit la nourrice? Dieu du ciel ce sont des gens d'armes du château...

— Rassure-toi, bonne Guillemette, répondit Philiberte... c'est moi qu'on réclame; et dans le fait je m'oubliais. Soyez donc calmes, il n'y a rien à craindre, surtout si Valentin consent à rester muet et invisible dans son coin; car, dans notre intérêt commun, il ne faut pas qu'on le voie. Puis, s'adressant à un soldat, dont la tête inquiète apparut à la fenêtre, elle ajouta: je suis à toi, Guydil...

— Et ce n'est pas malheureux, fit celui-ci d'un ton moitié grondeur, moitié soulagé... Il y a plus d'une heure qu'on vous cherche partout, dans l'église et sur la place... Alerte, alerte, noble demoiselle, le soleil baisse, l'angelus va sonner, la trève expire... hâtons-nous de rentrer au château...

— Mais il y a longtemps que j'attends moi-même... Je m'étais réfugiée ici, en entendant le grand bruit que vous

meniez dehors. . Ah ça, que s'est-il donc passé?.. On s'est battu, dit-on, malgré la fête et la foi jurée...

— Mon Dieu, oui, ce sont de nouvelles frasques de messieurs les Français; mais grâce au Ciel tout est fini et nous vous conterons cela... Pour l'instant, ne perdons pas une minute... nos hommes sont dans la ruelle... la place est libre, profitons-en, si nous voulons éviter les mauvaises rencontres ..

— Marche donc devant, je suis prête...

Puis, embrassant la vieille dame et adressant un adieu rapide à Valentin, Philiberte s'élança sur les traces du soldat...

Quand elle eut disparu sous les arbres du jardin, le jeune homme témoigna le désir de suivre à distance sa cousine, pour être à portée de la protéger au besoin contre tout danger ou toute insulte qui pourrait lui arriver de la part des Français...

Après en avoir obtenu la permission, moyennant promesse de revenir au plus tôt, il se hâta de sortir et ne ralentit sa marche qu'en apercevant Philiberte et la petite troupe qui descendaient la ruelle de prunelliers...

Il les suivit ainsi prudemment jusqu'à l'église, sous le porche de laquelle il s'arrêta, comme en un poste élevé d'observation permettant d'embrasser et de surveiller la route qui restait à parcourir jusqu'au château....

Malgré la nuit qui tombait sensiblement, il put encore entrevoir dans la pénombre sa cousine et les soldats anglais poursuivant leur chemin du même pas précipité, à travers les maisons closes, jusqu'à ce qu'ils eussent atteints les fossés de Sainte-Sévère. Là, se sentant sans doute plus à l'aise, Philiberte fit une légère pause, jeta en arrière un regard rapide; puis, de nouveau stimulée par Guydil, elle

longea les murailles pour gagner la poterne qui s'ouvrait du côté opposé...

Bientôt elle tourna l'angle du parapet, et disparut entièrement aux yeux de Valentin qui, ne pouvant passer la nuit en contemplation devant une place vide, se disposait à rejoindre sa mère, lorsqu'il entendit un cliquetis d'armes et de clameurs, comme si un conflit éclatait au pied des remparts. Vivement inquiet, et sans savoir s'il n'allait pas lui-même à sa perte, il prit sa course dans la même direction que la demoiselle de Grandpré.

Arrivé à l'angle qui l'avait dérobée à ses yeux, il ne fut pas peu surpris et effrayé de voir qu'en réalité un engagement venait de se nouer et de se dénouer, dans le court espace de temps qu'il avait mis à accourir de l'église au point où il se trouvait.

En effet, tandis que des soldats anglais se pressaient sur le pont qui s'abattait, pour secourir les leurs et ramasser quelques blessés, il aperçut dans le lointain un peloton de cavalerie française fuyant à toute bride; mais ce fut en vain qu'il chercha la demoiselle de Grandpré dans l'un ou l'autre groupe, et il lui fut impossible de deviner si, au milieu du conflit, elle avait pu rentrer saine et sauve au château.

En ce moment, l'angelus sonna et étendit au loin sur la campagne son tintement monotone, qui fermait les dernières prières...

Sans calculer le danger, Valentin allait se jeter en avant, lorsque, devenu à son tour un objet d'observation pour les hommes des remparts, il fut assailli par une grêle de flèches, et dut, malgré ses angoisses, songer à sa propre sûreté.

Pourtant, retenu par les idées qui fermentaient en lui, et, ne pouvant se décider à rentrer avant d'avoir éclairci ses doutes, il reprit la route qu'il avait parcourue et vint, en-

core quelques instants, s'abriter sous le porche de l'église, d'où son œil et son oreille s'efforcèrent de lutter contre les ténèbres qui allaient s'épaississant; mais, entouré d'ombre et de silence, il comprit bientôt l'inutilité de cette observation passive, et, remettant au lendemain la promesse faite à sa mère, il se dirigea vers le camp, dans l'espérance d'y obtenir plus facilement la solution de ses inquiétudes.

CHAPITRE V.

PORTRAITS DE FACE ET DE PROFIL.

Le lendemain, il n'était bruit au camp que de la singulière et merveilleuse aventure arrivée à l'abbé de Malepaye. On colportait de rang en rang que la veille, aux alentours de la nuit, alors que, sans penser à mal, il regagnait tranquillement son pavillon, il avait été traîtreusement attaqué par une patrouille anglaise, sous prétexte que l'angelus était sonné et la trève expirée. Fort heureusement, ajoutait-on, la bande s'était trompée d'adresse, et, grâce à l'arrivée de quelques bons compagnons, n'avait pas tardé à être mauvaise marchande de son méchant procédé; car, non-seulement elle avait été refoulée avec perte, mais encore forcée d'abandonner, entre les mains des Français, une jeune et belle fille, richement parée, qui, on ne savait d'où ni comment, était tombée dans cette bagarre....

Ce canevas, une fois donné et adopté de confiance, était naturellement brodé de mille et un commentaires et lazzis,

de style plus ou moins fleuri, sur la belle, sa condition présumée, son sort futur et sur la chance de pendu du diable d'homme, qui ne manquait jamais de se trouver à point sur le chemin des bonnes aubaines....

Valentin n'eut pas besoin d'en apprendre davantage pour avoir la solution de ses inquiétudes et de la scène entrevue sous les remparts. Sachant à qui devait revenir le reproche d'agression et de félonie, il ceignit son épée, et, la tête en feu, le cœur débordé de colère, se dirigea vers la tente de l'abbé.

Messire Alain de Taillecol, dit l'abbé de Malepaye, dont le nom et le surnom sont également expressifs, avait commencé par être prêtre, et, il faut se hâter de le dire, mauvais prêtre; puis, soit par l'effet de quelque censure ecclésiastique, soit par un revirement de vocation tout spontané, avait échangé les armes spirituelles contre les armes temporelles. Il était alors devenu l'un des chefs les plus déterminés de ces bandes dangereuses, ramassis d'officiers de fortune et de gens sans aveu, accourus de tous les pays à la suite de l'Anglais, et qui, sous la désignation de *grandes compagnies,* étaient, aussi bien dans la paix que dans la guerre, un véritable fléau pour la France.

Dès 1366, la suspension des hostilités l'ayant empêché de faire agréer ses services par l'un ou l'autre roi, Alain de Taillecol, pour employer ses loisirs, s'était emparé, avec une troupe de Bretons, du fort de Breviande, dans la seigneurie de Jars, d'où il se lançait sur la Sologne et le Berri, qu'il *gasta*, *roba et pilla moult grandement*, jusqu'au jour où ses exactions soulevèrent de sanglantes représailles.

Forcé d'abandonner le pays et de chercher fortune ailleurs, il était passé en Espagne, et avait pris part à la singulière croisade provoquée par du Guesclin, qui, dans la

guerre contre don Pèdre, avait saisi une occasion unique d'offrir un dérivatif à l'humeur turbulente des grandes compagnies et d'en délivrer le royaume.

Plus tard, lorsque la mort de Pierre-le-Cruel eut terminé les affaires d'Espagne, au profit exclusif d'Henri de Transtamare, et que le théâtre de la guerre eut été de nouveau transporté en France, l'abbé de Malepaye, s'attachant à la fortune de du Guesclin, s'était séparé des Hue de Caurelée, des Jean d'Evreux et autres chefs de routiers, qui étaient retournés à leur premier maître, le prince de Galles.

Nous avons vu que, malgré ses nouvelles habitudes, l'abbé de Malepaye avait parfois la bizarre prétention de conserver le caractère et presque le costume de son ancienne vie. Ainsi, il marchait souvent à la tête de sa compagnie, le breviaire à la main, crachant du latin à tout propos, et assaisonnant ses ordres militaires de grands signes de croix.

Cela constituait un mélange de manières soldatesques fort débraillées et de pratiques dévotes peu édifiantes, qui, bien entendu, inspiraient un médiocre respect, et dont l'abbé lui-même faisait sans façon un sujet de plaisanterie.

Avec tout cela, cet homme étrange jouissait d'une réputation de courage incontesté; et, sous ce rapport, il n'y avait rien d'enflé ni de frelaté. Au combat, il était ce que devait et pouvait être un véritable et bon et vigoureux gentilhomme, et il avait vraiment grand tort d'avoir ailleurs d'autres visées.

Quand il entra dans la tente, Valentin la trouva encombrée de gentilshommes Français qui, comme lui, poussés par la curiosité, étaient accourus pour vérifier la réalité des propos en circulation et entrevoir, si faire se pouvait, l'héroïne de cette singulière équipée.

Mais leur espoir avait été déçu; car, au lieu de la beauté inconnue, dont ils s'apprêtaient à détailler les charmes, ils ne purent admirer que la figure hérissée et ironique de messire Alain de Taillecol.

Pour se dédommager, ils se mirent à l'assaillir d'un feu roulant de questions, de plaisanteries et d'éclats de rire, auxquels l'abbé ne répondit que par les réticences affectées, à l'usage des fats qui, sans vouloir avouer une bonne fortune, s'efforcent de la proclamer par leur réserve elle-même.

L'entrée de Valentin changea le caractère de la scène, et les sourires tombèrent devant l'air menaçant et crispé avec lequel il aborda le maître du logis.

— Messire Alain Taillecol, fit le jeune homme, deux mots s'il vous plaît....

— Quatre, *bis gemina,* si tu veux, bel écuyer, répondit l'abbé de Malepaye, d'un ton narquois....

— Grand merci, mais je voudrais vous les glisser à l'écart entre quatre yeux, dans le tuyau de l'oreille...

— A quoi bon? Nous sommes ici en famille et je ne veux rien avoir de secret pour les amis...

— Pardieu, l'abbé, il n'y paraît guère, interrompit un des gentilshommes, à en juger par la haute modestie que tu mets depuis une heure à dissimuler tes lauriers....

— Et tes myrtes, dit un second....

— Et tes roses, ajouta un troisième....

— Mes lauriers, mes roses et mes myrtes, ne fleurissent que dans vos imaginations auxquelles ils font beaucoup d'honneur, messires.... Quant à toi, mon jouvenceau, parlons haut et parlons bien, je n'aime pas les airs mystérieux et dolents.....

— Eh bien! reprit Valentin, je désirerais savoir ce

qu'il y a de vrai dans les bruits débités sur votre rencontre d'hier....

— Que débite-t-on sur ma rencontre d'hier?..

— On vous accuse d'avoir, malgré la trève, violenté une malheureuse femme qui regagnait son toit...

— Ah! l'on m'accuse là bas, quand on me félicite ici... Accorde-toi avec ces dignes seigneurs, qui sont assez bons pour me prodiguer leurs gracieux compliments...

— Ils ignorent, sans doute, de quoi et de qui il s'agit...

— Et tu le sais peut-être, toi?..

— Malheureusement, je crois en être sûr...

— Peste, il y a des yeux et des cœurs bien clairvoyants.

— Pardieu, sire écuyer, s'écrièrent en chœur les assistants... Il y a assez longtemps que l'abbé joue la discrétion... Voyons, voyons, le fin mot de l'histoire, la valeur de la prise et le nom de la belle...

— Messeigneurs, reprit Valentin, je suppose que nous sommes ici, entre bons gentilshommes, ennemis déclarés de toute félonie, fidèles observateurs de la foi promise...

— Bien entendu, répondit le chœur...

— Eh bien! sachez que la dame, victime des embûches de l'abbé de Malepaye, est jeune, belle et issue de noble race.

— Par saint Cupidon, interrompit en riant un des capitaines, je ne suppose pas que l'abbé ait jeté son dévolu sur une servante d'auberge, laide, vieille et édentée...

— Trève de plaisanteries, sire de Mauny, poursuivit le jeune homme, respectez la disgrâce d'une pauvre demoiselle...

— D'ordinaire, répéta le sire de Mauny, je n'accorde mes respects qu'à bon escient et à des visages connus, et, tant que vous garderez en poche le nom de la belle, je ne me crois tenu à rien...

— Apprenez donc que c'est la fille d'un riche seigneur de ce pays, de messire Dominique Bonjean de Grandpré, d'un Français comme nous.

— D'un Français comme nous ?... Non pas, s'il vous plaît, mon maître... Dites d'un Français qui habite avec l'Anglais, d'un triple traître qui a renié sa patrie et son roi... certes, voilà une belle recommandation et une belle garantie...

— Mais cette jeune fille n'est pas coupable des fautes ou des erreurs de son père...

— Non, fit une autre voix dans la foule, mais elle les cautionne. Ne disait-on pas, hier soir quelque part, qu'elle était la fiancée de Georges Percy, le fils de ce gouverneur damné, qui nous tient closes les portes de Sainte-Sévère ?...

— Précisément, fit l'abbé, voyant la partie venir à lui et ne jugeant pas à propos de dissimuler davantage... C'est une garnison française qui s'apprête à passer corps et biens à l'ennemi... N'est-ce pas grand crime d'y mettre le holà?

— S'il en est ainsi, s'écria le chœur au milieu des éclats de rire, c'est pain bénit; et nous ne voyons pas qu'il y ait lieu de verser un torrent de larmes sur une infortune de cette espèce...

— Vous le comprendrez, messeigneurs, si vous voulez bien vous rappeler que je porte le même nom.

— Sire écuyer, répondit sèchement un vieux gentilhomme, nous nous rappelons volontiers, à votre honneur, que vous êtes le fils de sire Pierre de Grandpré, un digne chevalier, qui tomba glorieusement à son poste, en défendant le château de Sainte-Sévère, pour le compte de la France et de messire Louis de Brosse, son vrai maître. C'est pourquoi nous comprenons difficilement que vous reclamiez un lien de parenté avec le rénégat qui habite au-

jourd'hui ce même château devenu anglais et teint du sang de son frère...

— Je ne réclame cette parenté, se hâta de reprendre Valentin, que pour plaider la cause de l'innocence et de la faiblesse...

— *Pro rostris et focis,* en bon cousin pour sa belle cousine, ajouta l'impitoyable abbé, voulant enrayer la conversation, qui menaçait de glisser sur la pente du sentiment.

— Ma foi, grommela le sire de Mauny, qu'il plaide tant qu'il voudra; je n'aime pas à participer aux lessives de famille... c'est ton affaire, l'abbé...

— Dormez en paix, je suis bon pour lui donner la réplique...

— Et nous serons là pour juger des coups...

— Eh! quoi, reprit Valentin, voilà la réponse de chevaliers français, qu'on dit armés pour protéger les faibles et redresser les torts. Eh! quoi, sire de Mauny, et vous comte d'Auray, et vous messires de Nancy, de la Tour et de Tournemine, qui avez des femmes, des sœurs ou des filles, exposées aux représailles, aux injures de la guerre, c'est là tout le concours que vous me prêtez...

Et le malheureux allait de l'un à l'autre avec des yeux pleins de larmes et des mains suppliantes... Mais la foule se détournait de lui, semblable à la vestale baissant le pouce devant l'agonie des gladiateurs...

— Si bien, poursuivit le jeune homme, se redressant sous l'aiguillon de la colère, si bien que je n'ai rien à attendre de votre droiture, de votre pitié, pour obtenir justice.

Puis, après une nouvelle pause, pendant laquelle il interrogea vainement une dernière fois du regard chacun des assistants :

— Je saurai donc la prendre moi-même, s'écria-t-il, en s'élançant vers l'abbé de Malepaye, qu'il frappa de son gantelet en plein visage...

L'abbé rugit comme un tigre blessé, recula de quelques pas, et, détacha d'une panoplie une lourde masse de fer qu'il lança de toute la force de son bras à l'adresse de son adversaire...

Par un hasard providentiel, le terrible marteau ne fit qu'effleurer le front de Valentin, traversa en sifflant, mais sans offense, la forêt de têtes qui se mouvait en tout sens, éventra la toile de la tente et se perdit au dehors...

Trompé dans sa soif de vengeance, le soudard allait se précipiter sur son rival; de leur côté, les gentilshommes se mettaient en devoir de prévenir une lutte furieuse, lorsqu'un héraut aux armes de France souleva la portière du pavillon, et signifia à l'abbé de Malepaye qu'il eût à comparaître incontinent avec toute l'assistance devant messeigneurs de Berri et de Bourbon, pour une affaire qui n'admettait aucun retard.

— Par les cornes du diable, hurla Alain Taillecol dont la rage entrevit une autre issue, puisque je ne puis avoir satisfaction ici, je saurai l'obtenir là bas...

— Amen, riposta Valentin, et je vous suis afin qu'on vous l'accorde complète et publique, selon vos mérites...

— Voilà qui est bien...

— Soyez tranquille, je ne vous ferai défaut sur aucun terrain...

— Dépêchons donc, beau sire, pour qu'une si bouillante ardeur n'ait pas le temps de se refroidir...

— Et pour que vous puissiez montrer encore chaude et rouge, sur votre joue, la marque de mon gant...

Quelques instants après, flanqués des officiers prenant

parti pour ou contre, les deux champions arrivaient devant une grande maison isolée, qui, relativement aux pauvres cabanes éparpillées dans la campagne, avait une certaine prétention architecturale.

Il y avait un mois à peine, cette maison dépendait d'un pieux monastère, et s'épanouissait comme une oasis dans le silence et la paix. Aujourd'hui, elle était entourée d'une atmosphère de trouble et de bruit; elle était devenue le centre d'un camp, les tentes se groupaient autour d'elle, comme font les abeilles autour de leur reine, et ses paisibles habitants avaient dû céder la place aux chefs de l'armée française, qui y avaient établi leurs logis et leur quartier général.

Le héraut introduisit l'abbé de Malepaye, Valentin et leur cortége dans le réfectoire du couvent, vaste salle d'aspect rigide, qui, pour le moment encombrée d'une foule guerrière, avait été transformée en un lit de justice, tenu par le duc de Berri, chef nominal de l'expédition.

Frère cadet du roi Charles V, Jean, duc de Berri, était un de ces personnages d'apparat qui, au moral comme au physique, n'attirent l'attention que par la haute position où les a perchés leur naissance et la fortune. Agé d'une trentaine d'années environ, il était porteur d'une physionomie fleurie, mais lourde et commune, correspondant parfaitement à la vulgarité fastueuse de son esprit. C'était ce qu'on appelle généralement un bel homme et un bon homme. Vaniteux et sensuel, il n'acceptait de sa position que l'éclat et le chatouillement des jouissances, et remettait volontiers au lendemain les travaux et les soucis. Grand seigneur dans la bruyante acception du mot, il prenait l'argent de toutes mains pour le jeter à poignées, par les fenêtres, à des valets qui le dominaient.

Il était dévot, mais de cette dévotion extérieure et pompeuse qui s'arrête aux yeux et aux lèvres, sans descendre jamais jusqu'à l'âme. Ce qu'il aimait dans la religion, c'étaient les cathédrales fleuries, les châsses dorées, les vitraux étincelants, le parfum de l'encens, les voix sous les voûtes, la dalmatique des chantres; c'était surtout l'occasion de siéger en sa stalle, en regard de l'Évêque, de feuilleter le missel aux riches fermoirs, de suivre sur la marge du vélin les arabesques d'or, d'azur et de vermillon, de parader dans les solennelles processions avec sa couronne ducale en tête, avec son manteau bleu constellé de fleurs de lys sur les épaules. Heureux homme qui entrevoyait les splendeurs du Paradis dans de lointains horizons, tout au bout d'une longue avenue bien douce, bien plane, jonchée de fleurs, sans fatigue pour le corps et l'esprit.

Ses goûts et ses capacités militaires étaient à la même hauteur. Ses débuts en ce genre avaient été plus déplorables encore. Il avait assisté à la bataille de Poitiers sans y prendre part, et, tandis que la noblesse française mourait aux pieds du roi Jean, lui et ses deux frères, les ducs de Normandie et de Touraine, n'approchaient même pas l'ennemi, et prévenaient le danger en quittant la partie avec 800 lances, qui auraient pu changer la face du combat. Mais, dit Froissart avec un accent mélancolique : *Ils étaient moult jeunes et de petit avis.*

Comme on l'a vu plus haut, Jean de France perdit à ce jeu ses comtés de Poitiers et de Mâcon, et il fallut refaire sa fortune. Nommé d'abord lieutenant du Roi en Languedoc, il épousa, à Carcassonne, Jeanne, fille de Jean Ier, comte d'Armagnac, et de Béatrix de Clermont, et reçut une dot de cent mille florins d'or. Ayant encore rendu

sa position impossible par ses exactions et son indolence, il dut être transplanté de nouveau. En échange de l'abandon de ses premiers biens au vainqueur, il reçut, par lettres patentes de son père, les cité, château, grosse tour et ville de Bourges, toutes les possessions des faubourgs, pays, bailliages et ressort de Berri, ainsi que les châtellenies de Vierzon, de Lury et de Mehun-sur-Yèvre, sans compter les autres possessions des bailliages et montagnes d'Auvergne, avec leurs châteaux, villes, forteresses, édifices grands et petits, terres, prés, moulins, foins, étangs, pêcheries, bois et forêts, cens et revenus, empire pur et mixte, justice haute, moyenne et basse, hommes et hommages, vassaux et vasselages, services, honneurs et droits quelconques à perpétuité, pour lui et ses hoirs mâles créés en légitime mariage.

Telle fut l'érection en duché de la province du Berri, et tel fut le prince qui devait la posséder le premier pendant plus de soixante ans (1).

Avec ces antécédents et ce caractère, on conçoit sans peine le peu d'entrain qu'avait dû montrer le duc de Berri pour l'expédition de Sainte-Sévère, et le peu de succès qui lui était réservé, tant que la conduite du siége resterait entre ses mains.

Et pourtant, il ne manquait ni de bras vigoureux, ni de cœurs ardents, ni de sages conseils, à en juger par le nombre des capitaines experts et vaillants, qui se tenaient en ce moment autour de lui.

Et d'abord c'était le gentil duc Louis de Bourbon, beau-frère du roi de France, fils de ce vaillant duc Pierre, dont

(1) Voyez l'*Histoire du Berry*, par M. Raynal, tom. II, p. 375 et suivantes, ainsi que les lettres patentes portant érection des duchés de Berry et d'Auvergne.

la mort glorieuse, à la bataille de Poitiers, prouva que lui au moins ne méconnaissait ni les obligations de sa race, ni l'illustre alliance qui, par deux fois, devait placer sa famille sur les premières marches du trône (1).

Le gentil duc Louis de Bourbon était loin de partager la somnolence philosophique du duc de Berri, car c'était lui qui avait obtenu du roi l'expédition de Sainte-Sévère, car il avait hâte de pourchasser, en toute occasion, l'Anglais qui lui avait fait tant de mal dans son duché de Bourbonnais, où madame sa mère avait été fait prisonnière, au château de Belleperche, il y avait tantôt quatre ans, la nuit même du sac de Sainte-Sévère (2).

Aimé de tous à cause de sa prud'homie, il avait voué une affection particulière à messire Bertrand du Guesclin (3), depuis que celui-ci était revenu d'Espagne, après avoir si

(1) Pierre, duc de Bourbon, avait épousé Isabel, sœur du roi Philippe de Valois; sa fille Jeanne fut femme de Charles V, et Blanche, sa seconde fille, devint reine d'Espagne par son mariage avec Pierre-le-Cruel qui, pour être moins gêné dans ses déportements, la fit étrangler, d'où naquit la guerre d'Espagne, qui devait arracher à ce roi infâme la couronne et la vie.

(2) « Entre les compagnons avoit là trois écuyers de la terre du prince, grands » capitaines des compagnies et hardis et apperts hommes d'armes durement, » grands aviseurs et écheleurs de forteresses. Si appeloit-on l'un Ortinge, l'au- » tre Bernard de Viske et le tiers Bernard de la Sale...

» Ces compagnons et une partie des leurs, ceux qu'ils vouldrent élire, ne » sommeillèrent point trop sur leur entente, mais chevauchèrent un jour et une » nuit et vinrent sur l'ajourner à Belleperche et l'échellèrent et prirent, et madame » la mère de la roine de France qui étoit dedans.. Encore en cette propre nuit » ils prirent une autre forteresse qui s'appeloit Sainte-Sévère, sur les marches » du Limousin, et cette donnèrent-ils à monseigneur Jean d'Evreux.» (*Chroniques de sire Jean Froissart*, Liv. Ier, partie II, chap. CCLXXVIII.

(3) « Le duc Loys de Bourbon regardoit amiablement messire Bertrand de » Claiquin, connestable de France, et l'aimoit moult, pour ce que ledict con- » nestable estoit repairé d'Espagne, où il avoit vengé la mort de la royne d'Es- » pagne, sœur au duc Loys, que le roi Piètre son mary ot faict mourir, laquelle » estoit une très-dévote et sainte dame. (*Vie de Louis de Bourbon*, par Cabaret » d'Orronville, chapitre XI.) »

complètement vengé, sur le roi don Pèdre, la fin cruelle de sa pauvre sœur, et le connétable lui rendait cette affection, comme il faisait volontiers envers tout seigneur de bonne et vaillante chevalerie.

Autour de ces princes se voyaient encore messire Olivier de Clisson, le rude capitaine, qui, après s'être un moment égaré dans le camp de l'Anglais, était revenu plus fidèle à la France, pour succéder un jour à la connétablie de du Guesclin; puis Louis de Sancerre, seigneur de Charenton et de Condé, qui venait de ramasser le bâton de maréchal échappé à la main débile du vieux Arnoult d'Audenham et devait porter également le martel et l'épée de connétable; puis encore deux nobles seigneurs que le Berri est fier de revendiquer, Louis, duc de Sully, sire de Château-Meillant, de Bruères, d'Orval, de Saint-Amand, de Bomiers et autres lieux, qui, moins heureux que ses frères d'armes de la province, n'était, malgré ses efforts à la bataille de Poitiers, parvenu à perdre que sa liberté, et le lieutenant du duc de Bourgogne, Guy de la Trémouille, surnommé le vaillant, futur conseiller-chambellan du roi Charles VI, porte-oriflamme de France, qui, par son mariage avec Marie de Sully, empêcha cette illustre maison de s'éteindre avec le vieux duc, et nous appartient à double titre (1); puis enfin, le dauphin d'Auvergne, les sires de Courtenay, de Didier, de Beaumanoir, de Fontenay, de Nancy, de la Tour et de Tournemine, les comtes de la Marche et d'Auray, l'amiral Jean de Vienne, le vicomte de Rohan, les frères Olivier et Henri de Mauny, les frères Jean et Alain de Beaumont, Olivier du Guesclin, frère de

(1) La famille de la Trémouille, originaire de la frontière du Poitou touchant au Berri et au Limousin, possédait dans notre province, le manoir célèbre de Château-Guillaume.

messire Bertrand, et tant d'autres rivaux de naissance et de courage (1).

Mais entre ces princes, ces ducs, ces comtes, vicomtes, barons et chevaliers, celui qui les dépassait en gloire et en sagesse, celui devant qui s'inclinaient tous les fronts, jeunes ou vieux, couronnés, mitrés ou casqués, celui qui prenait, de droit et de consentement, la première place partout où il se trouvait, c'était avant tous et par-dessus tous, l'honneur, l'espoir, le bras droit de la France, le victorieux connétable Bertrand du Guesclin.

De toutes les nobles figures qui illustrent notre histoire, celle de Bertrand du Guesclin est sans contredit une de celles qui se détachent, de la façon la plus nette et la plus resplendissante, sur le fond obscur des siècles. Quand on la voit passer, dans son armure de fer, portant haut et ferme l'étendard de la patrie, on voit se dérouler en même temps les tableaux mouvants de la chronique, de cette Odyssée française qui a bercé notre enfance, et que je demande la permission de feuilleter encore avec le lecteur; car, si je ne me trompe, c'est l'instant ou jamais de faire plus ample connaissance avec un héros, que j'ai peut-être eu le tort grave de laisser entrevoir incognito et sous son enveloppe caricaturale.

(1) V. pour cette énumération la chronique en vers de Cuvélier, tom. II, p. 224, Froissart et Cabaret d'Orronville.

CHAPITRE VI.

SIMPLE SILHOUETTE D'UNE GRANDE OMBRE.

Bertrand du Guesclin appartient à la Bretagne. Il naquit vers l'an 1320, au château de la Motte-Broon, près Rennes, de Robert II, seigneur du Guesclin, et de Jeanne de Malesmains, son épouse, dame de Sens, près Fougères, héritière d'une illustre et ancienne maison de Normandie.

Chacun connaît les premiers pas dans la vie de notre héros, sa laideur physique et morale, son enfance hargneuse, si féconde en tristes promesses, et la désolation de cette pauvre mère, se demandant en quelle heure de colère le Ciel lui avait envoyé un fils si disgracié et si méchant.

Chacun sait, en même temps, comment un beau jour qu'il était rentré au logis, battu, déchiré, sanglant, trépignant des pieds, une bonne sœur converse sut lire dans les yeux de l'indomptable enfant, son génie et sa gloire future; comment, à cette prédiction, Bertrand leva sa grosse tête difforme, sourit à la religieuse, ce qu'il n'avait fait jusque-

là pour personne, ni pour son père, ni pour sa mère, ni pour ses frères, lui baisa la main, la servit à table et la pria de boire pour l'amour de lui.

A partir de ce moment, la transformation s'opère; Bertrand se fait de jour en jour souple, doux et poli, en même temps qu'il s'applique à mettre en pratique les leçons de son père. Il faut voir de quel feu brillent les yeux de l'enfant en écoutant, par les longues soirées d'hiver, le récit des conquêtes d'Alexandre, de César, et avec quel enthousiasme il s'écrie : que ne suis-je en âge d'imiter de si grands hommes et de si belles choses.

C'est ainsi que, d'enfant farouche et détesté, il devient un adolescent, aimable pour chacun, aimé de tous, supérieur à tous dans le maniement des armes et dans les arts de la chevalerie.

Tout cela ne se faisait pas sans danger; on cassait bien encore par ci par là quelques bras ou quelques jambes à l'un de ses petits vassaux ou de ses neuf frères; mais c'était sans malice, de franc jeu, selon les règles, et, tout en déplorant le malheur arrivé, le vieux sire du Guesclin s'en consolait, comme d'un détail forcé d'éducation, et comparait volontiers le tempérament guerrier de son fils à celui de Cyrus, à qui l'on avait prédit la monarchie d'Orient, en conséquence de l'empire qu'il exerçait sur les jeunes bergers.

Insensiblement Bertrand grandissait, et, en grandissant, l'ambition lui venait d'être un homme, de se mesurer avec des hommes et de les vaincre, comme il avait déjà vaincu les enfants et les adolescents de son âge.

Mais le père n'en jugeait pas ainsi, car il ne voulait pas que son fils entrât avant l'heure dans la carrière, et débutât par la défaite et la honte.

Sur ces entrefaites, voilà que de grandes fêtes se préparent, à l'occasion du mariage de l'héritière du duché, Jeanne, comtesse de Penthièvre, avec Charles de Châtillon, comte de Blois; voilà que le seigneur du Guesclin et les autres chevaliers bretons font publier un tournoi en l'honneur des dames, et qu'ils envoient leur cartel à tous les chevaliers de France et d'Angleterre, avec avis qu'un diamant de haut prix sera délivré au vainqueur par les mains de la dame la plus qualifiée.

Aussi, tandis que chacun se réjouit et se prépare, Bertrand a la mort dans l'âme; car, le jour du tournoi arrivé, le père part pour Rennes, emmenant tous les chevaux, mettant sous clef toutes les armures, et signifiant au pauvre garçon d'avoir à garder le logis. Quelle misère!..

Mais bah! le seigneur du Guesclin n'a pas plus tôt franchi les fossés du château, que Bertrand n'y pouvant plus tenir, court au pré, enfourche une jument poulinière, et, par un chemin de traverse, se rend à Rennes et se mêle à la foule qui se presse autour de la lice. Là, tandis que chacun s'enivre du bruit des trompettes, de la vue des armures étincelantes, des bannières flottant au vent, de ces galeries chargées de dames, tandis que chacun bat des mains aux belles passes d'armes des chevaliers de toutes nations, le cœur de Bertrand se resserre encore, ses yeux se remplissent de larmes, et il se révolte contre l'injustice d'un père, qui l'a sans doute trouvé trop disgracié, pour figurer à si belle fête et montrer aux dames ce qu'il savait faire.

Il en était là de ses tristes réflexions, quand il aperçoit un gentilhomme qui, ayant fourni les courses d'ordonnance, quittait les rangs et se retirait en sa maison. Bertrand le suit jusqu'à sa chambre, se jette à ses genoux en se nommant, et le conjure avec les formules de la prière la plus

fervente de lui prêter un cheval et des armes, pour avoir l'honneur d'entrer dans la lice, protestant qu'il n'oubliera jamais une si grande faveur et qu'il ne déshonorera pas l'armure qui lui sera confiée. Ravi de voir si belle émulation chez si jeune écuyer, le gentilhomme se rend à ses vœux, l'arme lui-même, et lui met entre les jambes le meilleur cheval de ses écuries.

Un instant après, dressé sur ses étriers, la lance au poing, la visière baissée, Bertrand paraît dans la lice, passe en revue quinze chevaliers du parti des tenants, aux applaudissements frénétiques de l'assemblée, et ne s'arrête qu'à la vue de son père, devant lequel il baisse la lance en signe qu'il ne veut pas concourir avec lui. L'étonnement du vieux sire à ce refus ne peut être égalé que par sa surprise et sa joie, lorsqu'un seizième adversaire, accepté par Bertrand, est assez heureux pour enlever sa visière et découvrir enfin à l'assemblée impatiente le visage de ce victorieux.

C'est ainsi qu'à l'âge de dix-huit ans Bertrand préludait à ses grandes destinées; mais ce n'était encore qu'un prélude, qui déjà ne suffisait plus à son ardeur. Au lieu de ses jeux courtois, faits pour les yeux des dames, il rêvait la mêlée des batailles véritables et les lauriers teints de sang.

L'occasion ne devait pas se faire beaucoup plus attendre.

Le mariage de la duchesse de Bretagne était loin d'avoir contenté tout le monde; car un de ses oncles, Jean, comte de Montfort, troisième frère du feu duc Jean III, se prit à contester les droits que Jeanne tenait de Guy, son père, second frère de la race.

Cité à comparaître devant le roi, et débouté de ses prétentions, Jean de Montfort en appela aux armes et devint un ennemi personnel du trône. Aussi s'empressa-t-il de prendre son point d'appui à l'étranger, d'invoquer le secours

de l'Anglais, toujours prêt à attiser nos discordes, et celui de tous les jaloux, de tous les envieux, de tous les avides, qui disputaient à la France un lambeau de son territoire ou un joyau de sa couronne. Bertrand, au contraire, devait se ranger du côté du bon droit, prendre parti pour Charles de Blois, et rester Français. Alors commença cette guerre de plus de vingt-quatre ans qui déchira la Bretagne; avec elle commença pour notre héros cette merveilleuse série d'aventures que la chronique a peine à suivre. Pendant ces vingt-quatre ans, ce ne sont que combats, batailles rangées, *grands poussis de lances*, coups de mains hardis, embuscades tendues et déjouées, villes prises et reprises, duels solennels où Bertrand paraît vêtu de blanc, armé des armes temporelles et spirituelles. Chaque jour a son poème, chaque heure apporte sa pierre à l'édifice impérissable de sa gloire. Simple écuyer au début, Bertrand ne tarde pas à faire connaître à l'ennemi la couleur de son étendard et le cri formidable de *Notre-Dame-Guesclin;* puis, d'année en année, de succès en succès, il franchit tous les grades, prend l'avance sur tous ses rivaux qui, sans honte et sans jalousie, s'écartent pour lui faire place, et finit par devenir l'âme de l'armée et la main droite de Charles de Blois.

Durant cette longue période, il a l'honneur de tenir tête à chacune des illustrations de l'armée ennemie. Il croise successivement l'épée avec le duc de Lancastre, qui en veut au royaume de France tout entier, avec le comte de Montfort, qui se borne à réclamer la Bretagne, avec le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, qui, dans la captivité du roi Jean, en Angleterre, voit l'occasion unique de disputer la Bourgogne au dauphin; puis avec leurs lieutenants les plus redoutés, Hue de Caurelée, Olivier de Clisson, Jean Chandos et Jean de Grailly, captal de Buch.

Souvent heureux, quelquefois malheureux, toujours grand, toujours loyal, honoré de ses amis comme de ses ennemis, il semble enfin avoir atteint l'apogée de la gloire et fixé la fortune de son maître, en défaisant à la bataille de Cocherel (1364), ce terrible captal, qui s'était vanté de l'amener pieds et poings liés au roi de Navarre, lorsque, à cinq mois à peine de date, cette même fortune, cette grande capricieuse, se plaît à souffler sur son propre édifice, en trahissant la bonne cause, à cette désastreuse bataille d'Auray, où périt le chevaleresque comte de Blois, et où Bertrand se voit forcé de rendre son épée.

Le roi Jean étant mort en Angleterre, au mois d'avril de la même année, et les affaires de Bretagne se trouvant vidées par la bataille d'Auray et le traité de Guérande, qui achevait de dépouiller irrévocablement la malheureuse Jeanne, aucun malentendu ne semblait plus rester entre les deux royaumes, au grand déplaisir du prince de Galles et du roi de Navarre, qui, dans la guerre, voyaient la porte ouverte à toutes leurs ambitions légitimes ou illégitimes.

Bon gré, mal gré, il fallut donc remettre l'épée au fourreau. Pourtant la France ne s'en trouva guère mieux, car au lieu d'être soumise aux exigences des armées régulières, elle devint la proie de ces grandes compagnies d'aventuriers, Anglais et Gascons, qui, se trouvant licenciées et sans moyens d'existence, se mirent à vivre de pillage. Ces bandes avaient pris une telle importance, elles étaient commandées par des chefs si nombreux et si expérimentés, qu'à moins de vouloir recommencer une guerre en règle, il fallait renoncer à s'en débarrasser par la force.

Le roi Charles, que l'histoire a surnommé le sage, justifia son surnom en usant de douceur et de diplomatie.

Il se dit, qu'à défaut de pouvoir endiguer un torrent fu-

rieux, il serait peut-être possible de lui creuser un autre lit et de lui donner un autre cours. Ce fut alors que la fin cruelle de sa pauvre belle-sœur, Blanche de Bourbon, restée jusque-là sans vengeance, lui revint en mémoire; et il se dit encore qu'il aurait double profit et double honneur à lancer contre le monstre couronné, qui continuait à opprimer l'Espagne, ces hordes affamées et enragées.

Mais à ces hordes, il fallait un chef, assez connu, assez haut placé dans l'opinion, assez incontestable, pour être accepté de tous ces autres chefs, se jalousant entre eux, et pour leur imposer sa domination.

Or, il n'y avait qu'un seul homme qui fût dans ces conditions; cet homme, c'était Bertrand du Guesclin; mais Bertrand du Guesclin était en Angleterre, prisonnier de Jean Chandos, et Jean Chandos ne voulait le lâcher que contre une bonne rançon de cent mille francs bien sonnants et payés comptant. Ce n'était pas petite affaire, même pour un roi.

Pourtant, Charles V retourna ses coffres, y trouva une partie de la somme; Bertrand fit le reste, délivra le tout à Chandos, et revint en France. Quelques jours plus tard, Bertrand était à Paris, conférait en personne avec le roi, et partait pour Châlons-sur-Saône, où les grandes compagnies avaient établi leurs logis.

C'est ici que la chronique trouve le canevas d'un de ses tableaux les plus saisissants, quand elle nous montre son héros, précédé seulement d'un page, s'avançant au milieu de ces bandes, qu'il a si longtemps et si mortellement combattues, les haranguant du haut d'un monticule, leur exposant le plan de l'opération à faire en commun, parlant à ces mécréants, sans foi ni loi, de croisades contre les infidèles, d'indulgences et d'œuvres pies, faisant chatoyer à

leurs yeux le beau ciel et le vin doré d'Espagne, les trésors de Grenade et de Murcie; puis ces hordes de malandrins, de routiers et de tard-venus, allumant des feux de joie, accueillant avec mille cris les paroles de Bertrand, se soumettant à lui et le proclamant seul digne de commander à tout l'univers.

Puis, le tourbillon se met en marche, suit le cours de la Saône et du Rhône, traverse Lyon où il touche les deux cents mille florins d'or promis par le roi, arrive à Avignon, où il *prend* la bénédiction du pape Urbain V, doublé d'une petite aumône de deux cents mille francs; traverse le Languedoc, joint à Toulouse l'armée du duc d'Anjou et paraît sur les frontières d'Espagne, où va se développer le deuxième acte de la vie militaire du grand homme.

C'est tout un roman que cette guerre d'Espagne, un roman des plus accidentés et des plus terribles. Jugez-en.

Alphonse XI, roi de Castille, était mort, laissant deux ménages, un légitime, l'autre illégitime. De sa femme, la reine Marie de Portugal, il avait eu quatre fils, dont l'aîné s'appelait don Pèdre; de sa maîtresse, Éléonore de Gusman, il avait eu cinq fils et trois filles, dont l'aîné était Henri de Transtamare, appelé à jouer un grand rôle dans les événements.

Selon le droit monarchique, don Pèdre monta sur le trône, et ne tarda pas à justifier l'épithète infamante que la postérité attacha à son nom.

A l'instigation de sa mère, Pierre-le-Cruel, fit arrêter et mettre à mort la maîtresse de son père, dont les enfants se dispersèrent pour éviter le même sort. Puis, il se lança à corps perdu dans une mer de déportements, vivant publiquement avec des maîtresses, contractant des alliances avec les Juifs et les Maures, et commettant toutes sortes d'énormités.

Pourtant, pour se rendre, du moins en apparence, au vœu de ses courtisans, il demanda la main de Blanche de Bourbon, sœur de la future reine de France, qu'on eut le malheur de lui accorder ; car, après lui avoir fait la première nuit des noces une insulte sanglante, en abandonnant le lit nuptial, pour celui de Maria Padilla sa maîtresse, il ne la revit que pour l'accabler de ses mépris et de ses outrages, jusqu'au jour où il la fit étouffer dans le château de Siguença

En même temps, pour échapper sans doute à l'indignation soulevée par sa conduite dans sa propre famille, ou pour justifier le bruit public qui le disait sous l'influence d'un philtre infernal, il exila sa propre mère, fit mourir ses trois frères légitimes, exposa aux lions ses trois sœurs bâtardes, poignarda de sa main le roi Maure de Benmarine, fit exécuter vingt-cinq bourgeois de Tolède, massacrer huit cents habitants de Toro, et tous ceux qui, de près ou de loin, avaient osé plaindre l'infortunée Blanche de Bourbon.

Néanmoins toutes ces atrocités ne purent comprimer le concert de malédictions qui s'éleva sur tous les points de l'Espagne et du monde civilisé. Le Saint-Siége lança l'interdit contre don Pèdre, le déclara, en plein consistoire, indigne et déchu de la couronne, délia ses sujets du serment de fidélité, et donna l'investiture du royaume à son frère bâtard, Henri de Transtamare, que Sa Sainteté légitima, selon le vœu populaire, qui représentait don Pèdre comme l'enfant d'une juive, substitué en nourrice à celui de la reine.

Il paraît cependant que les foudres de l'Église se perdirent dans l'espace ou s'émoussèrent sur ce front d'airain ; car, pendant quelques années encore, on voit le maudit continuer sa vie d'iniquités, braver le ciel et la terre, et remplir son royaume de crimes et de sang, jusqu'au moment où l'apparition de du Guesclin prouva

que, pour être plus lente que celle de Dieu, la vengeance des hommes n'en devait pas moins arriver à son heure.

En effet, Bertrand a franchi les Pyrénées, il paraît en Espagne, comme un sauveur, au milieu des vœux des populations, traverse l'Èbre, entre en Castille, en deux étapes prend Mangulon et Briviesca, et marche sur Burgos.

Don Pèdre est saisi d'un accès de rage folle à cette nouvelle qu'il refuse de croire, et fait pendre les deux malencontreux bourgeois de Briviesca qui la lui ont apportée.

Pourtant, quand il n'y a plus moyen de douter, quand la rumeur grandit par toute la Castille, comme le tonnerre qui s'approche, le Cruel rassemble à la hâte ses trésors, vide les caisses publiques et s'enfuit de Burgos, où bientôt du Guesclin entre avec son armée, et fait couronner de la main de l'évêque, son royal client Henri de Transtamare.

Mais la lutte est loin d'être terminée. Le Cruel ne lâchera pas ainsi la partie; successivement chassé de Tolède et de Séville, traqué par les plaines, les bois et les monts, il parvient à franchir la frontière de Portugal et se rend à Bordeaux, près du prince de Galles, la providence de nos ennemis, des rebelles et des mécontents. Jaloux d'étouffer l'influence de la France, partout où elle commence à germer, le prince de Galles épouse avec empressement la cause de don Pèdre et ne tarde pas à entrer en Espagne.

De son côté, sentant que la lice va s'agrandir, du Guesclin passe en France pour lever le ban et l'arrière-ban des gens de bonne volonté, et revient, muni d'hommes et d'argent, pour se présenter dignement devant son redoutable adversaire.

Alors l'épopée recommence avec ses combats de géants, ses brusques péripéties, ses alternatives d'heur et de malheur. Seulement, à l'opposé de ce qui s'est passé dans la

Bretagne, la fortune doit débuter par se montrer revêche et par épuiser toutes ses rigueurs, pour revenir à de meilleurs sentiments avec un luxe inusité de caresses, au moment où l'espérance la plus lointaine est évanouie.

Ainsi, à cette lamentable bataille de Navarette, qui s'est livrée contre le gré de Bertrand, et qui semble devoir être pour son client le roi Henri ce qu'avait été pour Charles de Blois la bataille d'Auray, nous voyons le héros surpris, acculé, terrassé et forcé de rendre, après des prodiges de valeur, les tronçons de son épée. Puis, il nous faut le suivre à Bordeaux, dans les prisons du prince de Galles, qui n'a pu qu'à grand'peine l'arracher au poignard de don Pèdre.

Les jours et les mois s'écoulèrent ainsi, longs et tristes pour le héros, qui ne sentait plus battre son épée à son côté, longs et tristes pour don Henri, qui avait repris son rôle de fugitif, longs et tristes surtout pour l'Espagne, de nouveau courbée sous le joug du Cruel.

Pourtant, don Henri n'avait rien épargné pour revoir celui qui lui avait rendu, qui seul pouvait lui rendre encore son royaume. Déguisé en pélerin, et, au risque de perdre l'unique bien qui lui restait, la liberté, il était parvenu à franchir les murs de la prison, à entretenir du Guesclin et à obtenir de lui la promesse de rentrer en Espagne, dès que la Providence le permettrait.

La Providence ne devait pas rester sourde à cette prière; car, quelques jours après, Bertrand recouvrait la liberté dans des circonstances que, malgré la brièveté de ce sommaire, il est impossible de ne pas emprunter tout au long à la chronique, et pour l'honneur de notre héros, et pour celui du prince de Galles.

C'est une admirable scène, que je m'étonne de n'avoir jamais vue au théâtre, et qui pourtant était digne de Cor-

neille, si, moins Romain, Corneille eût daigné détacher son regard de l'antiquité, pour l'abaisser un peu sur les grandes choses et les grands hommes de son pays.

Depuis un certain temps déjà, les prisonniers de la bataille de Navarette avaient été successivement admis à rançon et relâchés, hormis Bertrand, qu'on persistait à garder, et le bruit circulait parmi les courtisans que, seules, la jalousie ou la crainte pouvaient conseiller cette mesure d'exception; et ce bruit n'avait pas été si discret, que les oreilles du prince n'en eussent été à la fin désagréablement chatouillées.

Or, le prince Noir, qui, tout Anglais qu'il fût, n'en était pas moins un cœur noble et se souvenait d'avoir servi le roi Jean, prisonnier, après la bataille de Poitiers, fait appeler du Guesclin et devant la cour réunie, entame avec lui le dialogue suivant :

— Bertrand, les bonnes langues prétendent que j'ai peur de vous, et que, par ce motif, j'hésite à vous mettre en liberté...

— Monseigneur, répond Bertrand, les bonnes langues me font trop d'honneur, et je refuserais de les croire si je ne commençais à m'ennuyer d'entendre les souris et les rats, et ne souhaitais si fort d'ouïr un peu les rossignols de mon pays...

— Beau sire, reprend le prince, ce sera tantôt que vous voudrez. Il s'agit seulement de jurer ici que vous ne vous porterez jamais de votre corps, ni contre mon père, le roi d'Angleterre, ni contre moi, ni contre don Pèdre, et ceci fait, on vous comptera incontinent dix mille florins.

— Messire, riposte vivement Bertrand, à ce prix je pourrirai en prison tant que mon corps durera; car je ne veux pas être réprouvé de mes amis...

— Hé bien! dit le prince, je n'en aurai pas le démenti, et je vous admets à rançon.

— Par Dieu qui tout créa, fait lentement Bertrand, avec ce beau calme du légitime orgueil, don Henri peut se regarder, dès ce moment et pour toujours, comme roi de Castille, car je suis prêt à payer ma rançon, en vous faisant observer toutefois que je suis un pauvre chevalier, petit de finance et de nom.

— Qu'à cela ne tienne, poursuit le prince s'échauffant à l'enthousiasme de son interlocuteur... fixez-la vous-même, et vous n'aurez à payer que sur votre mot...

— Par ma foi, dit Bertrand du même ton, puisque vous vous en rapportez à moi, je n'irai pas au rabais et je vous compterai soixante mille doubles d'or fin...

— Soixante mille doubles d'or, s'écrie le prince, avec de grands yeux étonnés, vous plaisantez, beau sire; commençons par en rabattre de moitié...

— Sur mon honneur, répond Bertrand, je n'ai qu'une parole; je n'en rabattrai pas d'un seul, ne voulant pas me déprécier davantage...

— Qu'il soit donc fait selon votre volonté, dit le prince, admirant le grand cœur et le sens de son interlocuteur; mais où prendrez-vous tout cela, s'il est vrai que vous soyez si pauvre chevalier?

— J'ai des amis, monseigneur; Dieu merci, les rois de France et de Castille ne me laisseront pas en arrière pour si peu; d'ailleurs, il y a en Bretagne cent chevaliers qui vendront leurs terres, et les femmes de France fileront assez, dans un an, pour m'acquitter...

— Ainsi soit-il, encore une fois, soupira le prince, dès à présent vous êtes libre d'aller, où il vous plaira, chercher votre somme...

Et certes, s'il l'eût voulu, Bertrand n'eût pas fait grand chemin pour cela. Séance tenante, Jean Chandos et Hue de Caurelée lui ouvrent leurs bourses; mais il y prend tout juste de quoi payer ses dettes criardes et ses frais de route. A peine sorti de la tente, il est mandé devant la princesse de Galles, qui le fait asseoir à sa table, le loue de son grand cœur et, après le dîner, lui demande la permission de l'aider de dix mille florins...

— Madame, répond Bertrand, je m'étais cru jusqu'alors le plus laid chevalier qui fût en ce monde; mais je commence à avoir meilleure opinion de ma figure, puisque les dames m'octroyent pareilles faveurs...

Le lendemain, il prend le chemin de la Bretagne, et, au bout de quelques jours, rejoint, en son château de la Roche-d'Airien, sa benoîte et vaillante femme, Typhaine Raguenel, qui doit avoir en caisse cent mille bonnes livres, fruit des gains légitimes de son premier voyage d'Espagne...

Mais, hélas! la caisse est vide. Il ne faut plus compter ni sur la somme ronde ni sur les revenus des terres de Longueville, de Pontorson, de Provencé, de la Guerche et de la Roche-d'Airien, non plus que sur la vaisselle, les pierreries, bagues et bijoux; car la dame du Guesclin a tout employé ou engagé pour délivrer de pauvres gentilshommes, les remettre en équipages et acquérir le plus de braves gens que faire se pouvait.

A cette déclaration, Bertrand embrasse la bonne dame qui a si bien compris sa pensée, et se retourne vers les seigneurs ses voisins qui, en peu de jours et sans rechigner, secouent leurs coffres et complètent la rançon... Mais voici bien une autre affaire...

Du Guesclin n'est pas arrivé à la Rochelle, que cet énorme trésor s'écoule entre ses doigts comme de l'eau

claire, pour la délivrance de gentilshommes bretons, comme lui faits prisonniers à la bataille de Navarette, comme lui en quête de leur rançon... Puis, la poche percée, sans sou ni maille, le héros revient à Bordeaux, confesse sa déconfiture au prince de Galles, et s'apprête à reprendre le chemin de sa prison, lorsque des inconnus (la chronique n'en dit pas davantage) se présentent, et, cette fois, sans faire intervenir le prodigue chevalier, échangent contre bonne et valable quittance les soixante milles doubles d'or, prix de la précieuse liberté.

Je le répète, dans tout cela, n'y a-t-il pas un sujet digne d'un grand poème et d'un grand poète?...

Libre enfin de son corps et de sa foi, du Guesclin fait sa troisième entrée en Espagne, où l'a précédé don Henri. Malheur à don Pèdre, qui est cette fois livré à son destin par le prince de Galles, dégoûté de ses perfidies et de ses cruautés. La question est donc tranchée; les coups du sort seront prompts et terribles comme la foudre.

Inutile de suivre pas à pas le plan stratégique de cette campagne; ce ne serait qu'une redite des mêmes triomphes et des mêmes grandes actions. Allons droit au dénoûment, qui sera impie et sanglant, comme il convient à ce drame lugubre.

Du Guesclin chasse successivement don Pèdre des meilleures villes de son royaume, écrase les hordes de bandits qui défendent encore sa fortune, le poursuit de nouveau à travers les forêts d'Espagne et le refoule au pays des Infidèles, d'où il revient avec soixante mille Africains, que lui a fournis le soudan de Benmarine. Les soixante mille Africains sont défaits dans une dernière et décisive bataille, et le Cruel, acculé dans son château de Montiel, tombe aux mains de son ennemi pour ne plus se relever.

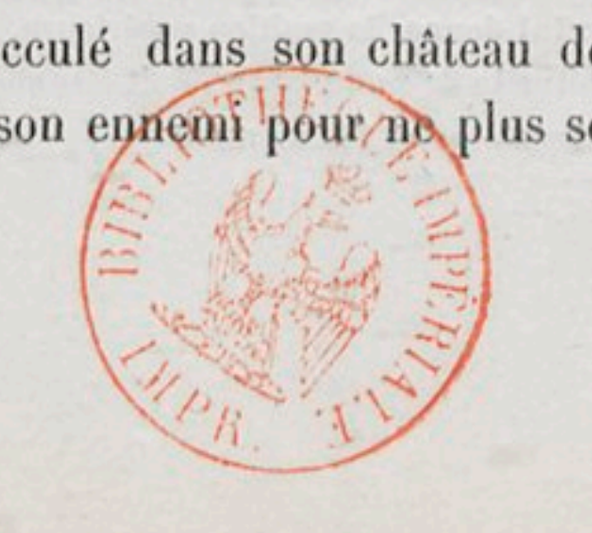

Voici maintenant la fin qui vaut la peine d'être racontée.

Conduit devant son vainqueur, sous la tente d'Alain de la Houssaie, don Pèdre cherche de l'œil son rival, puis, à sa vue, saisi d'un dernier accès de rage :

—Fils de chienne, traître et bâtard, s'écrie-t-il à travers un grincement de dents, en arrachant une dague de la ceinture d'un de ses gardes et en s'élançant sur son frère, au moins aurais-je la joie de mourir avec toi.

Le frère ne recula pas, au contraire; il le reçut si vigoureusement qu'il le renversa et tomba par terre avec lui. Pendant quelque temps, devant tous ces seigneurs ébahis, ils se tordirent dans une lutte fratricide, qui se termina par la mort de don Pèdre, dont la tête, tranchée sur place, fut envoyée à Tolède et à Séville, qui hésitaient encore et qui, au vu de cette pièce, s'empressèrent de faire leur soumission (1).

Les affaires d'Espagne bien et dûment conclues, Bertrand n'a pas le temps de songer au repos; car le roi Charles V le réclame pour son propre compte; car les hostilités viennent d'éclater de nouveau entre la France et l'Angleterre.

Le rideau se lève bientôt sur cette guerre de Guyenne, où Bertrand paraît armé de l'épée de connétable de France, et qui doit être le dernier acte de cette admirable trilogie, dont la guerre de Bretagne et celle d'Espagne ont été les premiers.

Nous avons encore à suivre et à admirer le héros pen-

(1) La chronique ajoute que dans cette lutte, don Pèdre ayant eu un instant le dessus, du Guesclin aurait ordonné à un des assistants de tirer don Henri par la jambe, pour lui donner la position supérieure, mais ce fait, si contraire à la générosité habituelle de notre héros, doit être controuvé, puisqu'aucune des chroniques espagnoles n'en fait mention.

dant trois ans (1369-1372), dans le Maïne, au combat de Pontvalain, devant les portes de la Rochelle, où il attend en vain le captal de Buch, son vieil et défiant adversaire, dans les plaines du Poitou, où Chandos doit trouver la mort, dans les montagnes d'Auvergne, à la Roche-Posay, à Châtellerault, à Montcontour; enfin nous entrons avec lui dans notre Bas-Berri, pour nous arrêter au siége de Sainte-Sévère, objet particulier de ce livre.

Cependant, et afin de n'avoir plus à y revenir, hâtons-nous de jeter en avant un dernier coup d'œil et de compléter en deux mots cet aperçu biographique.

Après la prise de Sainte-Sévère, Bertrand vivra huit ans encore, huit ans de victoires et d'honneurs suprêmes. Il chassera l'Anglais du Poitou, du Rochelois, de la Saintonge, et sera sur le point de toucher à l'apogée de sa gloire et de ses désirs, en délivrant à tout jamais le sol de la France, quand la mort le surprendra en 1380, à l'âge de soixante ans, devant Château-Neuf-de-Randon, qui, ne voulant pas reconnaître d'autre vainqueur, viendra déposer ses clefs sur son lit d'agonie et couronner d'un dernier laurier le front glacé du grand capitaine.

Quant au caractère de Bertrand, essaierai-je de le tracer? C'est le miroir de sa vie. Droit comme ses actions, ferme comme sa main, son cœur n'a pas un repli caché, ni pour ses amis, ni pour ses ennemis. On peut affirmer hautement que Bertrand est le type de la chevalerie, non de cette chevalerie hyperbolique qui défraie les romans, monte l'hippogriphe, pourfend les géants, dénoue les enchantements; pas davantage de cette chevalerie d'opéra comique qui porte le manteau de velours, parade dans les carrousels, grasseye aux pieds des dames, roucoule sous les balcons; mais de cette rude et bonne et saine chevalerie, qui

consiste à bien vivre, à aimer ardemment sa patrie, à la défendre bravement et à la sagement conseiller.

A ce point de vue, Bertrand est donc un parfait et complet chevalier. Ce n'est point un officier de fortune, la main ouverte à tout venant, souriant aux bonnes causes, tournant le dos au malheur. Il est courageux, il est fidèle, il est honnête, il est généreux. Il marche le front levé, en droite ligne, au beau milieu de son chemin, il dit ce qu'il fait et fait ce qu'il dit.

Ce qu'on ne saurait trop louer en lui, c'est que pardessus tout il est de son pays. Breton avant d'être Français, il reste au service de la Bretagne, tant qu'elle a besoin de lui, et ne paraît pas même à la bataille de Poitiers, où le roi Jean jette son dernier dé. Puis, quand la fortune a fatalement réglé les affaires de sa province, quand le procès d'Espagne est vidé, il se voue du même cœur au service de la France, il se prend pour elle d'un ardent amour; il veut lui rendre sa nationalité, s'efforce de secouer le vieux laisser-aller, d'arracher les vieilles idées qui permettent d'être impunément Anglais ou Français, se montre impitoyable pour les nationaux pris en contravention, volontiers généreux pour le loyal ennemi qui fait son métier; et, certes, comme je l'ai dit, il eût tranché la question et avancé de près d'un siècle notre délivrance, sans l'intervention jalouse de la mort.

Tel est le sommaire sec et décoloré, à l'aide duquel j'ai tâché de crayonner les principaux faits d'une vie illustre; heureux si, dans cette silhouette fugitive, le lecteur a pu saisir quelques-uns des traits de cette splendide figure.

CHAPITRE VII.

L'ENQUÊTE.

Quand l'abbé parut dans la salle, tous les yeux se tournèrent vers lui avec cette curiosité avide qui accueille en cour d'assises la venue de l'accusé ou d'un témoin important, longtemps et impatiemment attendu. Mais, soutenant sans sourciller le feu des regards, le soudard s'avança d'un pas ferme dans l'espace vide, salua, par une légère inclination de tête, les ducs de Bourbon et de Berri, puis, pirouettant sur le talon, vint se planter vis-à-vis d'un autre fauteuil, qui occupait à droite de l'estrade une place analogue à celle du ministère public dans nos tribunaux, comme si, là seulement, il devait trouver le véritable directeur des débats, le véritable juge.

En effet, ce fauteuil était celui de messire Bertrand, qui, revêtu de son armure de bataille, flanqué de deux pages, portant, l'un l'épée, l'autre le martel de la connétablie, se montrait aujourd'hui à la place et sous le jour qui convenaient à sa dignité.

Devant lui se tenait un jeune officier Anglais, qui, à en juger par la bannière dont il était porteur, et par l'écharpe blanche qui traversait sa poitrine, figurait dans cette assemblée comme parlementaire... C'était en effet messire Georges Percy, dont le nom a été plus d'une fois prononcé dans les chapitres précédents, et qui, en sa double qualité de fils du gouverneur et de prétendant à la main de Philiberte, se présentait pour exercer une double plainte dans cette affaire.

Messire Bertrand parcourait en ce moment un parchemin que Georges Percy venait sans doute de lui remettre, tout en suivant avec attention les explications verbales, que celui-ci était en train de lui fournir.

Quand, en relevant la tête, il aperçut en face de lui, l'abbé de Malepaye dans une attitude expectante, il lui tendit le parchemin, et, après lui avoir donné le temps d'en prendre connaissance, il lui dit :

— Pardieu, messire Alain de Taillecol, vous arrivez à point pour lever nos doutes et nous aider de vos lumières...

— De quoi s'agit-il, répondit effrontément l'abbé, et en quoi mes humbles lumières peuvent-elles être de quelque utilité à monsieur le connétable...

— Ce velin a dû vous l'apprendre, si vous n'avez pas perdu toute mémoire de votre premier état de clerc...

— Peuh ! c'est du plus loin qu'il m'en souvienne, et à vrai dire, depuis que je manie l'épée, je suis légèrement brouillé avec l'encrier et le grimoire...

— Or ça, messire, ne rions pas, s'il vous plaît, quand il s'agit de votre honneur...

— De mon honneur, merci de moi...

— Oui de votre honneur, et peut-être de celui de l'armée; puisqu'on nous accuse d'un manquement de foi jurée

envers Dieu et envers les hommes... et sur ce point, je le répète, je n'admets ni mensonge, ni réticence, ni plaisanterie... Songez-y... écoutez et répondez...

— J'y songe et j'écoute, *arrectis auribus adsto*...

— Hier soir, aux environs du soleil couchant, vous êtes monté à cheval avec sept à huit de vos gens?..

— La trève expirant, n'était-ce pas mon droit et mon devoir?...

— C'est ce que nous allons voir... Une fois à cheval, vous êtes sorti du camp, et vous avez fait le tour des remparts...

— A seule fin de montrer que nous étions prêts, et d'enlever toute méchante idée à ceux qui auraient été tentés de nous prendre en défaut...

— Chemin faisant vous avez rencontré une patrouille anglaise conduisant une jeune dame?..

— C'est possible, grommela le soudard, après un moment d'hésitation...

— Il n'y a pas à dire : c'est possible. C'est tout un ou tout autre, vrai ou faux, et vous devez le savoir...

— Admettons donc que j'aie rencontré une patrouille conduisant une jeune dame...

— Vous l'avez rencontrée et vous l'avez attaquée...

— Non pas, s'il vous plaît, je n'ai fait que me défendre...

— C'est faux, c'est faux, fit avec un brusque éclat de voix Georges Percy...

— C'est faux... répéta Valentin, comme un écho...

L'abbé lança un regard de basilic sur ses deux interlocuteurs et reprit :

— En tout cas l'angelus était sonné...

— Il ment, dit l'Anglais.

— Il ment, répéta Valentin.

— Oui dà, riposta l'abbé, saisissant l'occasion de rompre un interrogatoire qui commençait à le presser, deux démentis pour un... deux bergers pour une bergère, Menalque et Amyntas, *Arcades ambo!* Est-il au moins parmi vous un chevalier prêt à soutenir son dire, comme il convient à des gens de cœur...

— Je suis prêt à le soutenir et à le renouveler, en tout lieu et à tout venant, riposta l'Anglais...

— Je le suis aussi, ajouta Valentin.

— Voici donc mon gage, poursuivit l'abbé jetant son gant au milieu de ses adversaires, qui s'avançaient pour le ramasser, lorsque du Guesclin s'écria, en frappant violemment la table...

— Qu'est-ce à dire, maître Alain, oubliez-vous en présence de qui vous êtes, la nature de cette réunion et le rôle que vous y jouez?...

— J'ai été provoqué, répondit hardiment l'abbé, j'exige réparation...

— Commencez par rendre celle qu'on vous demande... Chaque chose viendra à son heure et à sa place, pourvu qu'elle soit faite régulièrement et décemment... Ne craignez rien, personne ne vous faussera partie pour la justice qui vous est due.

— J'y compte bien...

— Eh bien! donc, reprenons... Attaquant ou attaqué, toujours est-il que vous avez eu une collision...

— Pour cela, nous sommes d'accord; *concedo*.

— Et dans ce conflit, vous avez eu le dessus?..

— Grâce au Ciel et à mon saint patron... Auriez-vous préféré que j'eusse le dessous?...

— Peut-être... Mais ce n'est pas tout; non content de battre la patrouille, vous avez enlevé la jeune dame...

— De bon compte, monsieur le connétable; la patrouille lâchant pied, et la jeune dame restant seule, je n'ai pu la laisser à la belle étoile...

— C'est pourquoi vous l'avez emmenée prisonnière.

— Ne sont-ce pas les lois de la guerre?..

— Les lois de la guerre, interrompit le parlementaire, s'adressent aux hommes et non pas aux femmes...

— Vraiment, riposta l'abbé, je vous conseille d'en parler, messieurs les Anglais... Demandez à monseigneur de Bourbon, ici présent, si Ortingo et sa sequelle anglaise se sont gênés pour appréhender au corps, en son château de Belleperche, madame la duchesse sa mère...

— Sur ma foi, fit le duc de Bourbon, la plaidoirie est mauvaise pour vous, messire Anglais. L'exemple en vaut la peine, puisque vous vous attaquiez non pas seulement à une femme, mais encore à la mère de la reine de France... Et cela n'a pas été l'affaire du moment, une simple méprise, réparée du jour au lendemain... Non; on me l'a pardieu bien gardée pendant deux ans, et je ne l'ai délivrée qu'après mille et un pourparlers, moyennant finance et en échange de monseigneur Simon de Burlé, chevalier de votre prince (1).

Georges Percy baissa la tête, et se tint muet sous le poids de cet invincible argument...

— Sans doute, poursuivit l'abbé triomphant, et je n'y trouve rien à redire. Il en sera de même pour mon cas... C'est affaire, si l'on veut, de pourparlers et de finance... Je ne demande qu'à m'arranger, moi...

— Patience, reprit le connétable; il faut avant cela vé-

(1) Froissart, liv. Ier., partie IIe., ch. CCCIV. — Cabaret d'Orronville ne place la délivrance de la duchesse de Bourbon qu'en 1372, après le siége de Sainte-Sévère, et l'attribue à du Guesclin, lors de la prise de la tour de Bron. (*Vie du duc de Bourbon*. Ch. XXXI).

rifier si votre prise est légitime et conforme aux règlements. Et d'abord, puisque vous reconnaissez l'avoir en votre possession, commencez par nous remettre incontinent la jeune dame dont s'agit...

A cette injonction, Alain de Taillecol prit un air grave et répondit :

— Messire Bertrand, vous savez nos conditions; je suis un officier de fortune, faisant la guerre pour mon compte et à mes risques; mes services ne coûtent rien au roi de France.

— Oui, et ce sont les plus chers...

— Cela vous plaît à dire... Toujours est-il que telles sont nos conditions. Il faut que le prêtre vive de l'autel... *Suum cuique.* Je lève et paie mes hommes, comme je peux; je prends mes profits où je les trouve; mais au moins convient-il qu'on me les laisse.

— Sans doute, pourvu qu'ils soient légitimes.

— C'est ma prétention dans l'espèce...

— Sauf vérification encore une fois...

— Vérifions donc...

— C'est pour cela qu'il nous faut la présence de la jeune dame, objet de cette discussion.

— Et, si j'ai raison, on me la rendra?

— Et, si vous avez raison, on ne vous la rendra pas; car je veux des mœurs, même au camp. Vous fixerez une rançon qu'on verra à vous payer...

— A ce compte, on peut s'entendre, si la promesse est sérieuse...

— Je ne ris jamais avec une promesse, dit sèchement le connétable, faites comparaître votre prisonnière.

Alain de Taillecol glissa un mot à l'oreille d'un de ses seconds, qui s'inclina et sortit.

Il y eut encore une pose, pendant laquelle le bourdonnement des conversations particulières reprit le dessus, chacun échangeant ses observations sur l'incident et s'affermissant à son poste, pour ne rien perdre des débats ni descharmes de l'inconnue.

Mais le silence ne tarda pas à se rétablir, lorsqu'après quelques minutes le messager reparut avec la prisonnière, dont la présence changea l'aspect de la scène au profit du pathétique.

A peine entrée dans la salle, Philiberte fendit les rangs curieux de la foule et, la rougeur au front, le visage baigné de larmes, se précipita vers l'estrade où siégeaient les ducs de Berri et de Bourbon en s'écriant :

— Grâce, pitié, justice, messeigneurs...

— Ne craignez rien, demoiselle, répondit le duc de Berri, appesantissant son regard sensuel sur le charmant visage de la prisonnière, nous savons les priviléges de la grâce et de la beauté.

Philiberte rougit plus fort encore, sous le feu de ce compliment équivoque.

— Je ne demande aucun privilége ; je veux ce qui est dû à toute femme, justice et respect.

— Nous sommes ici pour cela, demoiselle, poursuivit le duc, et voici messire Bertrand du Guesclin tout prêt à vous entendre...

— Messire Bertrand! interrompit Philiberte, se tournant vivement vers le connétable, messire Bertrand, le droit et loyal chevalier, qu'on dit la terreur des méchants et la providence des opprimés... Merci, mon Dieu, s'il est ici pour m'entendre, je ne crains plus rien.

A cet éloge parti du cœur, le connétable ne put se défendre d'un léger chatouillement, qui fit tressaillir son

amour-propre; mais aussitôt, tout honteux de cette faiblesse, il comprima son émotion sous une grimace qui enlaidit encore son visage.

— Demoiselle, fit-il d'une voix sérieuse, dès à présent vous pouvez avoir la certitude d'être gardée de toute injure et de tout dommage pour votre honneur; mais la guerre a ses exigences et ses règles...

— Qu'est-ce à dire, messire?

— Vous allez le savoir, si vous voulez bien m'écouter, me répondre et surtout me promettre la vérité...

— Je vous la promets sans réserve...

— Et d'abord, qui êtes-vous?

— Monseigneur, je suis la nièce d'un de vos plus braves et plus regrettables compagnons d'armes, de feu messire Pierre Bonjean de Grandpré, dont le fils, ici présent, est à votre service particulier.

— Et comment, avec cette naissance et cette parenté, habitez-vous le château de l'Anglais?...

Philiberte baissa la tête et resta muette.

— Vous m'avez promis la vérité, demoiselle, reprit sévèrement le connétable...

— J'ai dû suivre mon père, murmura Philiberte...

— Votre père! .. Ah! pardieu, j'y suis, et je me rappelle cette histoire... Votre père?... Ah! oui, ce Français qui, non content de vendre son honneur à l'Anglais, veut, si l'on dit vrai, lui vendre encore son propre sang...

— Assez, monseigneur... pitié pour lui, pitié pour moi...

— Priez pour vous seule, demoiselle... pour vous seule qui êtes une pauvre fille en tutelle, sans défense et sans volonté; quant à lui, c'est un homme, il est majeur; il a son libre arbitre, il sait ce qu'il fait, et c'est à ses risques et périls. Par saint Omer, il n'a qu'à bien défendre sa forteresse.

— Eh bien! messire, interrompit l'abbé de Malepaye triomphant, que pensez-vous de l'affaire; ai-je commis un si grand crime, et ne suis-je pas plutôt le bras droit de la Providence?...

— Pas de blasphême, s'il vous plaît, reprit Valentin indigné; la Providence emploie d'autres bras, suit d'autres voies pour manifester sa volonté, et surtout ne punit pas une jeune fille innocente des fautes de son père...

— Calme-toi, Valentin, dit le connétable; je connais mes devoirs...

Puis, reprenant son interrogatoire :

— Demoiselle, ajouta-t-il, veuillez nous raconter les détails de votre aventure d'hier, telle que vous la savez, sans préoccupation, sans rien omettre ni ajouter...

— Vous allez être satisfait, messire... Et d'abord, vous saurez que, vers les cinq heures du soir, après la plus grande chaleur, confiante comme tout le monde dans la trève, j'étais sortie de Sainte-Sévère, pour rendre visite à ma bonne tante Jacinthe, la veuve de mon oncle Pierre, que je n'avais pas vue depuis un grand mois, et qui vit retirée dans une petite maison du faubourg; ce qui, soit dit en passant, vous prouve que, grâce au Ciel, je n'ai pas oublié tout-à-fait ni mon pays, ni ma famille...

— Ce qui prouve aussi, demoiselle, soit dit également en passant, qu'il est de bonnes Françaises, se tenant à l'écart de l'étranger et ne pactisant pas avec lui... Continuez...

— J'avais donc passé une partie de la soirée à pleurer, avec ma tante Jacinthe, sur les tristes choses du temps, et je m'apprêtais à me retirer, lorsque l'apparition subite et inattendue de messire Valentin, que sa mère elle-même croyait mort depuis longtemps, vint jeter une telle émotion

dans la maison, que, je puis l'avouer sans rougir, j'en oubliai l'heure et le danger...

— On ne peut, certes, vous en faire un crime...

— Cependant, avertie à temps par les gardes du château, je me hâtai de partir, et je traversai en courant le faubourg, sans jeter un regard en arrière. Déjà, j'étais arrivée sur le bord des fossés, et je me croyais à l'abri de toute inquiétude, lorsqu'en tournant l'angle de la muraille, nous nous trouvâmes face à face avec une patrouille française...

— L'angelus était-il sonné?...

— Pas encore...

— Ah!... firent avec épanouissement le parlementaire et Valentin...

— Poursuivez, demoiselle, dit le connétable...

— A cette vue, et dans le premier moment, chacun porta la main sur ses armes, et, pendant quelques secondes on se toisa d'un air menaçant; l'on commençait même à échanger quelques paroles sur l'heure, la trève, le libre droit de circulation, lorsque cette fois, je dois le dire quoi qu'il m'en puisse coûter, l'angelus sonna...

— Ah!... fit à son tour l'abbé de Malepaye triomphant...

— Achevez!...

— Alors, et comme d'un commun accord, les deux troupes mirent l'épée au vent et fondirent l'une sur l'autre... Vous savez le reste... Inférieure en force, mon escorte fut battue, et je fus saisie, entraînée, avant qu'aucun secours put me venir de l'intérieur...

— Un dernier mot, demoiselle; à part cette première violence dont vous avez été l'objet, avez-vous à réclamer contre quelqu'autre offense ou injure dans le cours de votre captivité?...

— Non, monseigneur, et je m'empresse de le proclamer.

— Monsieur le connétable, interrompit emphatiquement l'abbé, je connais mes devoirs comme mes droits, et ne suis pas assez pauvre d'esprit pour gâter une bonne affaire...

— Le cas est grave, dit le duc de Berri, qui avait du goût pour les subtilités et la procédure; il vaut la peine d'être régulièrement traité...

En effet, une longue et pointilleuse discussion s'ouvrit, dans laquelle chacun s'évertua à soutenir ses prétentions. Georges Percy, demandeur, commença par poser en principe que la violation de la trève ne résultait pas seulement de la collision, prématurée ou non, mais bien encore des préliminaires, qui avaient eu pour but de la faciliter. Ainsi, le seul fait d'être venu se poster sur la route avec intention, était une infraction tout aussi flagrante, tout aussi coupable que l'agression elle-même, et il fallait toutes les ressources de la chicane ou le parti pris de la mauvaise foi, pour soutenir le contraire.

Valentin appuya la proposition de l'Anglais, et, pour démontrer qu'il y avait embûche et intention, rappela certains propos ambigus tenus devant le connétable lui-même, sous la tonnelle du cabaret, ainsi que la présence suspecte du ravisseur à l'église, où l'on avait annoncé que pouvait se trouver Philiberte.

Nonobstant, avec cette assurance qui lui faisait rarement défaut, l'abbé de Malepaye soutint qu'il avait agi dans la plénitude de son droit. Selon lui, on n'avait pas à rechercher l'intention ni la préméditation, que d'ailleurs il niait formellement. La trève ne défendait à personne, Anglais ou Français, de veiller à la sécurité commune, pourvu qu'il n'attaquât pas. L'escorte elle-même donnée à la demoiselle de Grandpré en était une preuve surabondante. De

son côté, il avait dû se croire libre, comme tout officier français, de sortir avec un groupe de soldats, et ce n'était pas sa faute si les deux escortes s'étaient rencontrées à l'instant précis où les conventions expiraient. D'ailleurs ne s'était-on pas battu en plein jour, en pleine trève, sur une échelle plus grande et d'une façon plus mauvaise? Qui songeait à réclamer pour les jambes cassées, pour les horions donnés et reçus des deux parts? En résumé, il n'avait tiré l'épée qu'à l'heure dite, et encore il l'avait tirée en même temps que son adversaire. Le délai était de rigueur. Il y avait donc lieu de décider, dans l'espèce, que l'attaque et la défense, comme la perte et le gain, étaient légitimes, et devaient être maintenus avec leurs conséquences.

Après l'audition de quelques autres témoins secondaires, le connétable résuma les débats, et annonça qu'il allait recueillir les voix du conseil. La partie n'était guère égale, et les juges, tous Français, n'avaient peut-être pas l'esprit assez libre pour prononcer, d'une manière complètement désintéressée, dans une cause où le plaignant était un ennemi.

Aussi, leur décision fut-elle contraire à la pauvre Philiberte, et favorable en tout point à l'abbé de Malepaye, qui fut déclaré avoir agi selon son droit et les lois de la guerre.

— Enfin, marmotta celui-ci d'un ton cafard, la lumière est faite, *exortum est lumen rectis...*

— Je proteste de toutes mes forces, devant Dieu et devant les hommes, s'écria Georges Percy...

— L'arrêt est prononcé, reprit le connétable, et je saurai le maintenir, quel que soit d'ailleurs mon avis; mais, si vous n'avez pu avoir satisfaction de ce côté, il reste une autre voie où je m'emploierai de tout mon pouvoir...

— Et laquelle ?...

— Messire Alain a déclaré, au commencement de cette enquête, que ce pouvait être affaire de pourparlers et de finances...

— Je l'ai déclaré et je le répète, répondit le soudard...

— Énoncez donc vos prétentions sur la rançon demandée...

— Mais, interrompit l'Anglais, admettre le principe d'une rançon, c'est passer condamnation, ce que je ne veux ni ne puis faire sans en référer.

— Laissez-moi finir, s'il vous plaît, et que messire Alain pose son chiffre...

— Dam, fit l'abbé d'un petit ton doucereux, puisque vous paraissez vous intéresser à l'affaire, je serai discret et me contenterai de dix mille livres...

— Dix mille livres! riposta du Guesclin, y songez-vous, mon maître ?

— Quoi d'étonnant, monsieur le connétable? Vous ne marchandiez pas pour si peu, ce me semble, lorsque vous offriez, de votre propre personne, soixante mille doubles florins d'or au prince de Galles...

— De ma personne, c'est possible, reprit le connétable en souriant...

— Messire Bertrand, poursuivit le soudard s'inclinant avec un regard sournoisement respectueux, Dieu me garde de vouloir établir aucune comparaison hasardée; mais je demande la permission de faire observer que chaque personne, comme chaque chose, tire sa propre valeur de sa nature et de la destination spéciale que lui assigne la Providence...

— Où voulez-vous aboutir, avec votre rhétorique?...

— Ainsi, la prudence, la sagesse, le courage, l'honneur,

la gloire, sont des dons, des apanages inestimables pour l'homme, dont la nature aspire à ces biens, et je conçois que vous n'ayez pas voulu en ravaler le prix dans votre personne, qui les réunit à un si haut point...

— Concluons, monsieur l'abbé, concluons...

— Je dis en même temps qu'il est, chez d'autres êtres, d'autres apanages, d'autres dons, non moins précieux selon leur essence, et pour lesquels, si illustre que vous soyez, vous n'avez jamais songé, que je sache, à émettre aucune prétention... Je veux parler de ceux qui brillent chez la femme, de la jeunesse, de la beauté, de la grâce, de...

— Merci du compliment, fit le connétable, acceptant franchement, par un sourire, l'allusion peu gazée adressée à sa laideur native...

— Le compliment n'a rien de louche, et je le maintiendrai, tant qu'on aura coutume en France, ce joyeux pays des trouvères, de faire marcher côte à côte, de chanter du même ton, sur la même lyre, la gloire et la beauté. *Et Paphyas myrtos Phœbi connectere lauris.*

— Vous êtes un fin matois, monsieur l'abbé... et il ne me reste plus qu'à vous baiser les mains...

— C'est donc chose convenue, et les dix mille livres...

— Va pour les dix mille livres...

— Peste, interrompit le parlementaire, vous en parlez à votre aise et sans prendre notre avis...

— Demeurez sans souci, messire, si l'on ne veut ou si l'on ne peut payer, c'est mon affaire, pourvu toutefois que l'abbé ne décline pas la caution.

— Par le Ciel, s'écria celui-ci, je l'accepte de grand cœur.

— Je puis donc emmener la jeune dame, fit l'Anglais?

— Non, répondit le connétable...

— Et pourquoi cela ?

— Parce que j'aime à faire chose qui vaille et feu qui dure.

— Je ne comprends pas.

— C'est pourtant bien simple... Demain, après demain, dans trois jours au plus, je donne l'assaut à votre ville, et je la prends...

— Cela vous plaît à dire, monseigneur...

— Cela me plaît à dire et à faire... Je la prends, vous pouvez y compter... d'où il résulte que, si la jeune dame vous suit au château, avant trois jours, elle sera de nouveau prisonnière par mon fait et que, consciencieusement, je me croirai tenu de recommencer. Or, quand je me suis engagé pour une somme de dix mille livres, j'éprouve le besoin de me reposer pour quelque temps. Comprenez-vous maintenant ?...

— Oui, je comprends que vous refusez à la demoiselle de Grandpré sa liberté.

— Vous n'y êtes pas davantage... car, pas plus tard que ce soir, elle sera remise de mes propres mains à la bonne tante, dont il a été parlé, et toutes deux seront libres de se retirer en leur domaine de Grandpré, où, sur l'honneur, elles seront plus tranquilles et respectées, de notre part du moins, qu'en toutes vos forteresses anglaises... Après cela, si la jeune demoiselle juge à propos de retourner au château, ce sera à ses risques et périls, et ma conscience ne sera plus engagée.

Pour toute réponse Philiberte s'approcha du connétable et lui baisa la main avec effusion.

— Enfin, dit le duc de Berri, en quittant son fauteuil, et avec l'accent d'un homme qui secoue la contrainte, tout est-il bien fini, et n'a-t-on rien oublié ?....

— Monseigneur, fit l'abbé de Malepaye, on a oublié de ramasser mon gant...

Georges Percy et Valentin se baissèrent en même temps et se relevèrent, tenant chacun un bout du gantelet.

— A d'autres, murmura le duc, retombant avec découragement sur son siége.

— Monseigneur, l'on m'a interrompu quand j'ai demandé réparation d'une insulte publique, sous prétexte que j'en devais une moi-même, avec promesse que mon tour viendrait après règlement du premier compte. Le premier compte est réglé, et mon tour est venu.

— C'est juste; mais abrégeons, et présentez promptement votre requête.

— Ce ne sera pas long, monseigneur... Par deux fois j'ai reçu deux démentis de deux adversaires; j'accepte les deux démentis avec les deux champions, et demande le champ clos...

— Avez-vous rédigé par écrit, et selon la formule, votre demande en cas d'honneur, interrompit le connétable.

— A quoi bon?..

— La prud'homie le veut ainsi, et je tiens à suivre les règles de la prud'homie...

— Je le ferai donc en temps et lieu, et, si vous me l'accordez, ma demande sera régulièrement signifiée...

— A la bonne heure... Et vous, messieurs, ajouta du Guesclin, en se tournant vers Georges Percy et Valentin, avez-vous quelque observation à émettre?..

— Aucune, répondit l'Anglais, si ce n'est pour appuyer la demande...

— Moi de même, ajouta Valentin, et dans cette occurence, je n'ai pas besoin, j'espère, de répéter ici ce que j'ai dit ailleurs. Connaissant les liens de parenté qui m'unissent à cette jeune dame, chacun peut apprécier ma conduite.

— Qui n'a pas besoin de justification, interrompit le

connétable.. Et maintenant, monsieur le demandeur, quelles sont vos conditions?...

— Nous sommes en temps de guerre, reprit l'abbé, les conditions doivent être d'ennemi à ennemi, c'est-à-dire à outrance et sans merci.

— C'est aussi notre vœu, ajoutèrent les tenants.

— Voilà qui est convenu, poursuivit du Guesclin; mais il faut que cela se vide promptement; car nous avons de trop graves affaires sur les bras, pour nous attarder longtemps aux loisirs particuliers.

— Pardieu, fit l'abbé, on peut y procéder de suite et séance tenante.

— Tout doux... mon maître, au moins faut-il que messire Percy puisse aller prendre ses seconds, et qu'on s'entende avec le gouverneur de Sainte-Sévère, sur le lieu, l'heure et les armes.

— Qu'à cela ne tienne, dit l'Anglais; qu'un de vos officiers veuille bien me suivre au château; en deux mots il sera d'accord avec le gouverneur, rapportera la réponse, et ce soir ou demain matin au plus tard...

— Messire Bertrand, dit Valentin, si vous n'y voyez aucun inconvénient, je réclamerai l'honneur de cette mission, qui me fournira l'occasion d'édifier sur le sort de sa fille messire Dominique de Grandpré, mon oncle, avec lequel, quoi qu'il m'en coûte, j'ai en outre besoin de m'entretenir de graves affaires de famille.

— Et avec lequel nous aurons bientôt un entretien plus sérieux encore. Allez donc; pour ma part je n'y mets aucun empêchement.

— Ni moi, ajouta le duc de Berri, pourvu que cette fois tout soit bien prévu, réglé et entendu.

— Je n'y vois plus rien à ajouter.

— Amen, fit le duc avec un long soupir de satisfaction ; la séance est levée, et le déjeuner nous attend.

Philiberte hasarda bien encore quelques paroles pour prévenir une lutte, dont elle se trouvait la cause involontaire et l'objet ; mais cette lutte était trop conforme aux mœurs du temps, appuyée sur des faits trop graves pour qu'aucune considération humaine pût l'empêcher ou la retarder. D'ailleurs, la décision venait d'être prise solennellement et dans les formes voulues, les adversaires comme les assistants l'appuyaient de tous leurs vœux; enfin l'estomac du duc s'était prononcé, il n'y avait plus rien à prétendre.

CHAPITRE VIII.

UN BON PARENT.

Avant de pénétrer avec Valentin dans l'enceinte de Sainte-Sévère, il convient de feuilleter rapidement la généalogie de la noble famille dont, malgré l'usurpation momentanée des Anglais, elle était l'apanage, et que représentait alors, messire Louis de Brosse, deuxième du nom.

La maison de Brosse doit figurer sans contredit parmi les plus grandes illustrations de notre province.

J'ai dit ailleurs, d'après la Thaumassière (1), que, dans le siècle précédent, cette maison s'était divisée en deux branches; que, par suite d'un partage de famille, l'aînée était restée en possession de la vicomté de Brosse, et que les seigneuries de Boussac, de Sainte-Sévère et d'Huriel, étaient échues à la cadette.

Le Louis de Brosse, dont on parle ici, appartenait à cette dernière. Il était le fils aîné de Louis de Brosse, pre-

(1) Aliénor de Gargilesse, page 129.

mier du nom, seigneur de Boussac et de Sainte-Sévère, tué en 1356 à la bataille de Poitiers, où, par une singulière et glorieuse coïncidence, périssait également un membre de la branche aînée, André de Chauvigny, fils du baron de Châteauroux, André II, dit le Sourd, et vicomte de Brosse du chef de sa mère Jeanne, qui, non content d'avoir chassé des ruines fumantes de Châteauroux les bandes effrénées du prince Noir, les avait suivies jusque sous les murs de Poitiers, où malheureusement la mort l'attendait (1).

Soit dit en passant, la chevalerie du Berri devait payer largement sa dette à cette mémorable bataille, car outre les deux noms précédents, on trouve sur la liste des morts, dressée par Jean Bouchet, en ses annales d'Aquitaine, ceux de Guillaume de Linières, de Jean de Milly, de Jean et Seguin de Cluis et de Jean de Sancerre.

Pendant de longues années les de Brosse de la maison de Boussac et de Sainte-Sévère, continuèrent à tenir la tête de la noblesse française.

(1) En 1356, peu de jours avant la bataille de Poitiers, Froissart nous montre en effet le prince de Galles, traversant le Berri, comme une trombe, détruisant les récoltes, jetant les grains au vent, défonçant les tonneaux de vin, et ne laissant derrière lui que la ruine et l'incendie. (Froissart, liv. Ier, partie IIe, ch. XXIII.) Après avoir brûlé les faubourgs de Bourges, où il ne put entrer, grâce à l'attitude vigoureuse des habitants, il se dirigea vers Issoudun, qu'il brûla également, mais sans pouvoir s'emparer de la tour. (Archives de la mairie d'Issoudun). De là, il s'abattit sur Châteauroux, qui, de point en point, fut témoin des mêmes excès et des mêmes mécomptes. Furieux de la résistance désespérée du château dont le vicomte de Brosse, André de Chauvigny, tenait les portes si bien closes, le prince Noir livra la ville aux flammes, et se replia sur Vierzon, *grosse ville et bon châtel*, qu'il parvint à forcer et où il se reposa pendant trois jours. Ce fut en cet endroit qu'il apprit l'entrée en campagne du roi Jean, au devant duquel il se remit en route et qu'il rencontra enfin le 19 septembre dans les plaines de Poitiers. (*Hist. du Berry*, par M. Raynal, p. 294 et suivantes.)

Après ce Louis II, qui meurt sans postérité à Gènes, au retour d'une expédition qu'il fit en Lombardie avec le duc de Bourbon, nous avons son frère et héritier, Pierre II, qui réunit sur sa tête tous les biens de la famille; puis Jean de Brosse, premier du nom, conseiller, chambellan du roi Charles VII, maréchal de France, qui *accompagne la pucelle au siége d'Orléans et l'assiste en beaucoup de convois et rencontres;* puis son fils Jean II, qui, du chef de sa femme Nicole de Blois, dite de Bretagne, devient comte de Penthièvre, et se distingue à la bataille de Formigny, aux côtés d'Arthus de Richemont, connétable de France; puis encore René de Brosse, dit de Bretagne, qui épouse Jeanne de Comines, fille du fameux historien et chambellan de Louis XI, Philippe de Comines, seigneur d'Argenton, et enfin Jean de Brosse, duc d'Etampes, comte de Penthièvre, seigneur de Boussac, qui ne laissa, de la trop célèbre Anne de Pisseleu, aucun héritier mâle, et interrompit ainsi la généalogie. (1).

Reprenons maintenant le fil de notre narration.

Après avoir franchi le pont de Sainte-Sévère, sous la protection de son compétiteur et allié du moment, Georges Percy, Valentin se sentit saisi d'un violent serrement de cœur à la vue de ces lieux, témoins de sa première jeunesse.

En une seconde, et par une intuition magique de l'âme, il se transporta aux temps calmes et honorés, où son père tenait pour messire Louis de Brosse et madame Constance de la Tour d'Auvergne, sa noble mère, cette redoutable forteresse, qu'il n'avait abandonnée qu'avec la vie, et sur le front de laquelle se détachait encore, bien que mutilé,

(1) La Thaumassière, *Histoire de Berry*, pages 650 et suivantes.

l'écusson parlant de ses maîtres, *portant d'azur à trois gerbes ou brosses d'or liées de gueules* (1).

Il vit passer, comme une volée d'oiseaux fuyards, ces jours heureux et limpides, où, sans souci de l'avenir, il grandissait avec Philiberte sous l'œil d'une même famille et sous les plis du même drapeau...

Quel contraste! Au lieu de l'accueillir comme un hôte, ces portes ne s'ouvraient devant lui qu'avec défiance; partout sur son chemin, sur les murailles, dans les cours et les corridors, il n'apercevait que visages inconnus et menaçants, et, pour comble de misère, le pavillon ennemi surmontait insolemment le donjon. Heureusement Valentin n'eût pas longtemps le loisir de suivre cette triste comparaison; car, sans lui permettre d'étudier davantage les dispositions intérieures de la citadelle, le jeune Anglais l'arracha à sa contemplation et le conduisit directement à l'appartement du gouverneur, messire Guillaume Percy.

Là, aidé de son compagnon, le jeune homme raconta en peu de mots les détails de l'enlèvement, les débats du lit de justice, leur conclusion, l'intervention généreuse de messire Bertrand et son intention d'assigner à Philiberte et à sa tante le château de Grandpré, comme lieu de refuge inviolable.

En écoutant ce récit, Guillaume Percy commença par donner cours à une violente colère; mais peu à peu, en acquérant la certitude que l'honneur de la fiancée de son fils n'avait subi aucun dommage, et la réflexion lui soufflant que, tout compte fait, il pouvait d'une part se dispenser de payer la rançon, que de l'autre il était plus prudent d'enlever Philiberte aux hasards d'un assaut, qu'enfin il serait libre,

(1) Ces armes ont été classées à Versailles, parmi les armoiries de la salle des Croisés, sous le numéro 203.

quand il voudrait, d'aller la reprendre en son asile, il finit par baisser le ton et par accepter les mesures prises par le connétable.

Quant au combat, il admit plus facilement encore la proposition, malgré les scrupules et les craintes qu'il devait naturellement éveiller dans son cœur. Mais les pères de cette époque comprenaient la paternité autrement qu'on ne la comprend de nos jours, et chérissaient leurs enfants plus encore dans leur honneur que dans leur personne. En dehors de la réparation, il vit donc dans cette lutte une sorte de jugement, d'épreuve publique, imposée par les habitudes du siècle, qui serait un présage pour les deux armées et dans laquelle Dieu ne pouvait manquer de se manifester pour la bonne cause.

Bien plus, en apprenant l'appui qu'il avait prêté à son fils et à Philiberte, il félicita Valentin, et se serait montré presque affectueux pour lui, si son ardeur ne lui eût paru dictée par un sentiment plus vif que celui d'une simple parenté.

Il fut donc convenu que la rencontre aurait lieu le lendemain matin dès le lever du soleil, le long des fossés extérieurs, de façon à en permettre aux assiégés la vue du haut des murailles, tandis que les assiégeants entoureraient la lice; que par un point d'honneur national bien entendu, Georges Percy commencerait la partie de l'abbé; qu'enfin les trois gouverneurs de Sainte-Sévère conduiraient et assisteraient eux-mêmes leur champion, moyennant livraison d'autant d'otages également importants et qualifiés, qui seraient rendus aussitôt après la rentrée de messire Percy à Sainte-Sévère.

Puis, après avoir écouté et satisfait, dans les limites permises par la prudence, les questions qui lui furent adres-

sées sur les projets, les ressources et les forces du connétable, le jeune homme prit congé du gouverneur, pour se rendre auprès de son oncle Dominique.

Ce n'était pas la partie la moins épineuse de la mission qu'il avait réclamée, et ce ne fut pas sans un nouveau battement de cœur que Valentin se vit sur le point d'approcher un homme, qui tenait une partie de son bonheur entre ses mains, et qu'il sentait fort bien lui être peu sympathique.

Pourtant, comprenant que la décision seule pouvait l'aider à franchir ce mauvais pas, il dissimula son émoi sous une assurance d'emprunt, se fit indiquer l'appartement, et vint frapper à la porte.

Une voix brève lui ayant répondu, il leva le loquet et se trouva en présence de deux hommes attablés dans l'embrasure d'une fenêtre, en regard d'une large bouteille.

Dans le premier, grand vieillard osseux, dont les membres décharnés se perdaient sous les plis d'une vaste houppelande bordée d'une fourrure vermoulue, et dont le crâne nu s'abritait sous cette calotte rouge à oreillons, que les peintres placent d'ordinaire sur la tête du Dante, il n'eut pas de peine à reconnaître son oncle Dominique, malgré les nouvelles rides, que quatre années avaient ajoutées à son front.

Quant au second, il n'hésita pas davantage. Une fois qu'on les avait vus, il n'était plus permis d'oublier ces dehors ignobles, ce buste ramassé et commun, affublé d'un pourpoint de cuir fauve, ce front bas et déprimé, cet œil louche et méchant, qui caractérisaient l'âme damnée de son oncle, Jacques Bourdaloue, ce vilain homme qui effrayait si fort son enfance.

— Un Français, s'écria le sieur de Grandpré, à la vue du jeune homme ?

— Un parent, messire, riposta résolument celui-ci....

— Un parent?

— Oui, mon oncle, votre neveu, Valentin...

— Valentin, Valentin! Ah çà! drôle, tu n'es donc pas mort?

— Pas encore, ne vous déplaise...

— Alors que chantait donc tout le monde?...

— Que voulez-vous, tout le monde se trompait... mais au moins en reconnaissant leur erreur, il en est d'aucuns qui ont eu la bonté de me féliciter, tandis que vous...

— Tandis que moi, je ne félicite jamais les casse-cou qui échappent les horions qu'ils cherchent... Eh bien! si tu n'es pas mort, que viens-tu faire ici?

— Démontrer précisément que je suis encore de ce monde, présenter mes devoirs à ma famille et régler mes comptes avec elle...

— Des comptes avec ta famille! fit Dominique, que cette allégation troubla visiblement, mais qui, par un retour subit passa du trouble à une colère feinte ou réelle, et ajouta : voyons d'abord si elle n'a pas à t'en demander.

— Comment cela?

— Pardieu, tout s'éclaircit maintenant... toi vivant et présent, je n'ai plus besoin d'explication sur l'enlèvement de Philiberte... Ah! tu viens chercher des comptes; commence par rendre les tiens. Qu'as-tu fait de ma fille, scélérat?

Et l'irascible vieillard quitta vivement son siége, pour se précipiter sur son neveu, en s'écriant :

— A moi, Bourdaloue...

A la voix de son patron, Bourdaloue se leva et fit mine de s'élancer sur Valentin; mais, avant d'avoir pu l'effleurer du doigt, il fut accueilli lui-même par un monstrueux coup de poing en plein thorax, qui l'envoya rouler hurlant et sacrant à six pas de là...

— Tout doux, mon oncle, ajouta le jeune homme... Je suis ici sous la foi des gens; je viens d'être reçu par le gouverneur en qualité de parlementaire, et, si cela ne suffit pas, vous le voyez, je suis en mesure de me faire respecter personnellement... Croyez-moi, pas de violence; retenez votre limier, et écoutez-moi plutôt, si vous voulez avoir des nouvelles de votre fille...

— J'avais donc bien deviné; tu sais où elle est, misérable.

— Sans doute; et je puis ajouter qu'elle est en bonnes mains, en sûreté parfaite, pour son honneur et sa personne.

— Admirable caution, sur mon âme... Voyons cela...

— Encore une fois, asseyez-vous et daignez m'écouter...

— J'écoute, fit l'oncle d'un ton rogue...

Alors Valentin dut raconter, comme devant le gouverneur, les événements de la veille et de la matinée, et, durant ce récit, le visage du vieillard subit toutes les nuances de l'anxiété paternelle, modifiée par les passions basses et honteuses, qui dominaient son âme. Déjà même, son œil fauve avait commencé à s'éclaircir, au passage de la rançon et de la générosité du connétable, belle action vraiment, dont on comptait bien laisser à son auteur le mérite et les charges, lorsqu'il se rembrunit de nouveau, à la nouvelle de la remise de Philiberte entre les mains de sa tante, et de leur installation au château de Grandpré...

— Au château de Grandpré! interrompit Dominique avec une terreur mal déguisée...

— Oui, mon oncle, et qu'y trouvez-vous à redire?

— J'ai à dire, monsieur mon neveu, qu'il faut pour cela mon consentement, et que je le refuse....

— A quel titre, monsieur mon oncle?...

— A titre de maître et seigneur de l'endroit, si vous voulez bien le permettre...

— Permettez, à votre tour, mon oncle... J'ai dit en commençant que j'avais des affaires de famille à régler...

— Oui, c'est une prétention que tu as déjà émise...

— Une prétention que je maintiens et que je saurai faire valoir..

— Ce qui signifie?...

— Ce qui signifie qu'étant le fils légitime de messire Pierre de Grandpré, votre frère aîné, je tiens à recouvrer l'héritage de mon père, héritage dans lequel, si je ne me trompe, figure le château dont s'agit...

— Ah! voilà le grand mot lâché... Et comment t'y prendras-tu pour cela?...

— Soyez tranquille; je ne suis pas une pauvre femme, qu'on chasse à volonté, comme vous avez chassé ma mère; je ne suis pas davantage l'enfant que vous aimiez tant à gourmander; Dieu merci, je suis aujourd'hui un homme, qui réclame son dû et veut prendre, selon son droit, son titre d'héritier et de chef de la famille...

— Patience, mon très cher neveu; aujourd'hui, l'héritier et le chef de la famille est celui qui a le bras le plus long et le bon bout de son côté... Mange le lard qui le décroche...

— C'est donc pour cela que je vais me mettre en mesure.

— Et par quel moyen, s'il vous plaît?...

— Avec l'aide de Dieu et de messire Bertrand...

— Messire Bertrand?...

— Lui-même, qui, par-dessus le marché, me charge de vous transmettre ses compliments et un conseil d'ami.

— Quel conseil?...

— Celui de tenir votre porte bien fermée?...

— Parce que?...

— Parce que, du jour où elle sera ouverte, la partie sera mauvaise pour vous...

— Ah! messire Bertrand s'inquiète de moi, fit le vieillard quelque peu troublé; mais bah! il ne coud pas tout le drap qu'il taille. N'est-ce pas lui qui devait établir à tout jamais, dans son duché de Bretagne, ce même Charles de Blois qu'il a laissé tuer à la bataille d'Auray, tandis que lui-même s'en allait prisonnier de Chandos en Angleterre; n'est-ce pas lui encore qui devait frotter le prince de Galles en Espagne, et que le prince de Galles a emmené dans ses prisons de Bordeaux... Si, par deux fois, il a trouvé son maître, il peut le rencontrer encore...

— Sans doute, mais le plus ordinairement, c'est lui qui en remontre aux autres...

— Et qui apprend sans doute aux jeunes coqs à chanter si haut devant les grands parents, qu'ils câlinaient autrefois... Les temps sont bien changés...

— Oui, il fut un temps fort regrettable, je l'avoue, où, loin de vouloir se diviser, la famille songeait à se resserrer par un nouveau lien, à noyer tous les intérêts, tous les droits... mais, comme vous dites, ce temps est loin...

— A qui la faute?...

— Ce n'est pas la mienne, au moins...

— Alors, garçon, cela prouve que tu n'avais pas grand empire sur papa et maman, qui, en bons parents, ont trouvé dans leur nièce un parti médiocre, et se sont empressés de t'envoyer à l'armée, pour couper court à ce qu'on appelle généralement une folie de jeune homme...

— Erreur, nul plus que ma mère ne désirait cette union...

— Par les cornes du diable! il fallait donc le déclarer en temps et lieu... les choses auraient peut-être tourné autrement, et l'on eût évité à chacun de gros embarras... Demande plutôt à Bourdaloue?...

— Ma foi oui, répondit celui-ci, avec un rire qui tenait

le milieu entre le grincement de la scie et le grognement du sanglier...

— Mais bah! reprit Dominique, cela est bon à dire aujourd'hui que le vent a viré et qu'on est en disgrâce; mais si, par impossible, les choses étaient remises en leur état...

— Je parlerais de même, fit Valentin, et plus chaudement peut-être...

— Vraiment!...

— Essayez...

— Dam, on pourra voir, grommela le vieillard, dont l'œil rusé s'illumina; mais il faut d'abord que l'affaire se dénoue; jusque-là, pas d'engagement; qu'en penses-tu, vieux Jacques?

— Sans doute, répondit le confident avec le même rire bestial, puisqu'on se ménage une porte sans s'engager...

— En attendant, reprit Valentin, quel inconvénient voyez-vous à ce que votre fille et votre sœur s'installent à Grandpré, pour leur tranquillité, la vôtre et la mienne?...

— Aucune, si ce n'est que d'ordinaire, j'aime à être maître chez moi...

— Pourtant le connétable le veut ainsi, et vous n'avez guère moyen de vous y opposer...

— A ce compte, je n'ai plus qu'à remercier, et je ne vois pas pourquoi l'on me demande mon avis. Me laissera-t-on au moins le temps de faire mes paquets et mes rangements? Car nous avons des rangements à faire; n'est-il pas vrai, Bourdaloue?...

— Je le crois bien, grogna celui-ci...

— Maintenant, poursuivit l'oncle, s'il en résulte quelque malheur, je m'en lave les mains...

— Mais, riposta Valentin, sauvegardées qu'elles sont, d'un côté par la parole de messire Bertrand, de l'autre par

votre propre intérêt, quel malheur peut-on prévoir pour ces dames ?...

— Pour ces dames, ou pour tout autre... Enfin, je veux mettre ma conscience à l'abri; souviens-toi seulement qu'on me force la main et que j'ai fait tout mon possible pour éviter cet arrangement...

— Je ne comprends pas...

— Jacques et moi, nous nous entendons, cela suffit...

— Oui, oui, fit Bourdaloue en plissant son œil louche d'un air significatif, nous nous entendons, cela suffit...

— Eh bien! mon oncle, je peux annoncer à ces dames et au connétable qu'en fin de compte, et moyennant réserve, si vous ne permettez pas, vous laissez faire...

— Comme tu dis, je laisse faire et je me réserve...

— Pourtant, n'oubliez pas votre dire...

— Lequel, s'il vous plaît?. .

— Si le vent tournait... vous savez?...

— Ah! oui, touchant le traité de famille susdit... Dam, tu n'auras qu'à t'expliquer alors, et à remplir les formalités...

— C'est donc convenu ?...

— Oui, il est convenu... qu'il n'y a rien de décidé...

— Adieu donc et sans rancune, mon cher oncle.

— Adieu donc, mon très cher neveu...

— Que le Ciel vous maintienne en bonne disposition, fit Valentin en ouvrant la porte...

— Et que le diable te torde le cou, grommela le vieillard, quand la porte se fut refermée sur le jeune homme.

— Amen, ajouta Jacques Bourdaloue...

CHAPITRE IX.

UN RÉCIT DE L'AUTRE MONDE.

A sa sortie du château, et avant de retourner au camp, Valentin prit par le faubourg, pour se rendre auprès de sa mère, qu'il n'avait pu revoir malgré sa promesse, et que, selon le désir du connétable, il devait ramener avec lui.

Il la trouva dans son pauvre réduit, entre l'aveugle et la nourrice, fort inquiète des bruits contradictoires qui lui étaient parvenus touchant l'enlèvement de Philiberte et la collision de la veille. Pour la rassurer, Valentin dut éditer pour la troisième fois la narration complète de l'événement, la séance du matin, la détermination prise à l'égard de la prisonnière, en omettant toutefois avec soin tout ce qui avait trait à la provocation et au combat projeté.

La vieille dame écouta ces détails avec un intérêt marqué et ne fut pas peu flattée de la conclusion, qui devait la mettre en présence de messire Bertrand et la rapprocher de sa nièce.

Il n'en fut pas de même, lorsqu'arrivant à sa visite au château, Valentin raconta son entrevue aigre-douce avec son oncle. Cette partie du récit fut accueillie par les soupirs, les exclamations, les hélas et les signes de croix des deux femmes, auxquels se mêla avec des sentiments correspondants la pantomime de l'aveugle...

— Eh quoi! s'écria la veuve de sire Pierre, as-tu bien osé te présenter devant lui, lui tenir tête, et surtout lui parler de moi?

— Ne devais-je pas lui demander compte de sa conduite envers vous et de l'héritage de mon père?

— Jésus Maria! soupira la nourrice, s'il n'avait que ce compte-là à rendre.

— Silence, Guillemette, fit la vieille dame.

— Que veut-elle dire, ma mère?

— Guillemette est folle.

— Oui, répéta vivement celle-ci, je suis folle, et mettons que je n'ai rien dit...

— Mais encore?...

— Arrêtons-nous, mon jeune maître, il est certaines choses et certaines gens, dont il est dangereux de s'entretenir, même de loin.

— Comment, ne puis-je parler des égards dûs à ma mère, de ses droits, des miens, de l'héritage de mon père.. Ah! ça, tout est donc mystère ici, comme le malheur de Michel?...

A ces paroles si simples et si naturelles en apparence, une véritable terreur se manifesta dans le trio, et, plus tremblante que jamais, Guillemette s'écria :

— Hélas! tout cela se tient; mais je le répète, mon jeune maître, il est des sujets qu'il vaut mieux ne pas aborder.

— Bonté divine! que s'est-il donc passé de si terrible, qu'on croie utile de se cacher de moi. Mais, par cela même qu'un danger peut vous menacer encore, je veux tout savoir, entends-tu, nourrice.

Malgré cette injonction, la vieille se tut et paraissait décidée à se cramponner dans son mutisme, lorsque l'aveugle, qui jusque-là n'avait fait qu'écouter, s'approcha et réclama l'attention. Sans se borner à ses gestes expressifs à l'usage du vulgaire, il employa avec les femmes un vocabulaire particulier, indéchiffrable pour Valentin et probablement analogue à celui de nos sourds-muets modernes.

Une conversation s'engagea, moitié parlée, moitié gesticulée, dont l'animation allait croissant à chaque phrase. Aux exclamations des femmes, aux manières tranchées de l'aveugle, il était évident que celui-ci donnait certains ordres, qu'on s'efforçait d'éluder par tous les moyens, le raisonnement, les prières et les larmes.

Enfin, vaincue par l'obstination du mendiant, la bonne dame se laissa choir sur un banc et, les mains jointes, le regard tourné vers le ciel, elle s'écria :

— Il le veut, le malheureux, il le veut... comme s'il n'avait pas été déjà assez puni, pour ses péchés et pour les nôtres....

— Mais encore une fois, que s'est-il passé, demanda Valentin?

— Hélas! mon cher enfant, tu le sauras trop tôt... Jésus, mon Dieu, pardonnez-nous et gardez-nous du mal, puisqu'il n'y a pas moyen de reculer...

— Pourtant, ma mère, s'il doit vous arriver malheur aux uns ou aux autres, je ne veux rien savoir, je ne veux rien entendre...

— Si, si, le sort en est jeté, c'est un devoir que j'aurais

voulu ajourner... mais le moment est venu... d'ailleurs, il serait peut-être plus critique de se taire que de parler... Allons, Guillemette, prends ton courage à deux mains et raconte l'affaire, car je ne m'en sens pas la force.

Guillemette fit encore ce qu'elle put pour combattre cette résolution ; mais enfin, seule contre trois, elle dut finir par céder.

Pourtant avant de commencer, elle ferma soigneusement la porte et la fenêtre, regarda sous le lit, derrière les armoires, puis, s'étant convaincue que personne n'était aux écoutes, elle revint lentement à sa place, poussa un soupir désespéré et dit :

— Et d'abord je dois déclarer que tout ce que je vais raconter n'est pas de mon crû, que je n'en ai rien vu de mes yeux, rien entendu de mes oreilles, que je le tiens seulement du vieux, qui seul en doit compte devant Dieu et devant les hommes...

A cette précaution oratoire, le mendiant exprima par un sourire et un hochement de tête mélancoliques, qu'il acceptait la responsabilité.

La vieille continua :

— C'était il y a environ trois ans et demi, dans les premiers jours de janvier, juste quatre mois après votre départ pour l'armée, au temps où votre digne père gouvernait encore le château de Sainte-Sévère, pour le compte de messire Louis de Brosse. Pour son bonheur ou son malheur, je ne saurais dire au juste lequel, notre bonne dame était allée passer les fêtes chez sa sœur l'abbesse, au prieuré d'Orsan. Tout était tranquille au château, et Michel tirait une galette des rois chez le gardien du pont ; car vous n'ignorez pas qu'à cette époque, il n'y avait bonne fête, ni bon souper, au logis ou dans le bourg, sans que Michel en fit

partie pour sa belle humeur et ses plaisants propos, le pauvre homme !... Hélas ! encore un grand changement, mon cher maître; la belle humeur s'est envolée; quant aux plaisants propos, vous voyez ce qu'il en reste...

— Ne pensons plus au passé, nourrice, dit Valentin, il est trop loin et trop regrettable.

— C'est la pure vérité, reprit la vieille, il n'y faut plus songer... Enfin... Pour lors, minuit sonnait; la soirée s'était écoulée dans les rires et les chants, et, bien que la bouteille eût activement circulé, Michel s'apprêtait à quitter la compagnie, dans cet état d'honnête contentement, qui permet de rentrer chez soi et de se présenter sans trop de honte devant sa femme. De son côté, le gardien se disposait à donner le dernier tour à la porte et à souffler la chandelle, quand votre oncle, messire Dominique, parut devant la loge, à la tête d'une douzaine de chevaux, et commanda au gardien de le laisser sortir pour faire, disait-il, une patrouille à l'entour des fossés, et donner la chasse à des maraudeurs anglais, dont on signalait, depuis quelques jours la présence dans ces parages... Ne voyant là dedans rien que de très naturel, le gardien baissa le pont, et votre oncle ayant ajouté qu'il allait bientôt rentrer, Michel crut devoir continuer la veillée avec son ami, en regard d'une nouvelle bouteille qu'on venait de mettre au jour... Jusqu'à présent est-ce bien cela ?...

L'aveugle fit un geste d'assentiment, sur quoi Guillemette reprit :

— Les femmes s'étant retirées, la gaîté alla du même train, bien avant dans la nuit, sans que les convives trouvassent longue et importune l'absence de la patrouille. Comme le pont était lourd à relever pour deux hommes seuls, on s'était borné à baisser la herse, d'autant qu'au-

cun danger sérieux ne paraissait à craindre pour le moment. Enfin, vers les trois heures du matin, on entendit le cornet et la voix de votre oncle, qui criait d'ouvrir au plus vite, en jurant tous les jurons de son corps contre le froid et la pluie fine, qui n'avait cessé de tomber. En un clin d'œil, Michel et le gardien se mirent en devoir de tourner la manivelle et de livrer passage. Au même instant la cavalerie de votre oncle se précipita au triple galop sur le pont, comme si elle eût été poursuivie par tous les diables de l'enfer. En effet, en regardant par la fenêtre, Michel vit, à sa grande frayeur, qu'au lieu de la petite troupe sortie avec messire Dominique, il rentrait un nombre considérable de gens bien montés, armés jusqu'aux dents et marchant tous du même train. Suis-je toujours dans le vrai et n'ai-je rien omis d'essentiel?...

Le mendiant approuva de nouveau, et fit signe à la vieille de continuer.

— A cette vue, poursuivit celle-ci, Michel allait crier au secours et sonner l'alarme, lorsqu'il se sentit appréhendé au corps par deux vigoureux gaillards qui, après l'avoir régalé de gourmades traîtresses, le couchèrent sur un banc, le ficelèrent aussi serré et menu que le chanvre de ma quenouille, et le laissèrent, pieds et poings liés, le baillon sur la bouche, en compagnie du gardien, sur lequel on venait de pratiquer la même opération. Comme bien vous pouvez croire, la nuit ne s'acheva pas aussi gaîment qu'elle avait commencé, et se passa à échanger pour toute conversation des soupirs étouffés, à travers les courroies de la poire d'angoisses. Ce fut seulement au grand jour qu'on vint dégager nos pauvres diables, et leur signifier d'avoir à faire leurs paquets et à déloger dans le délai d'une heure, sans tambour ni trompette, s'ils voulaient avoir la vie sauve. Presque sa-

tisfaits d'en être quittes à si juste prix, ils s'empressèrent d'obéir et d'accourir à la basse-cour du château, où nous demeurions. Quel spectacle, mon cher maître! les portes défoncées, nos plus braves gens couchés sur le carreau, le ruisseau plein de sang, et, par-dessus tout cela, le drapeau anglais à la pointe du donjon. En même temps, et pour suprême consolation, on leur cornait aux oreilles que tout le pays était en pareil état, et que les diables incarnés, qui venaient de prendre Sainte-Sévère, avaient échelé peu d'heures auparavant le château de Belleperche en Bourbonnais, où se trouvait la mère du duc de Bourbon et de la reine de France, quelle misère...

— Tout doux, Guillemette, interrompit la bonne dame, plus bas s'il te plaît. Il y a deux minutes, tu verrouillais les portes et tu regardais sous le lit... actuellement tu élèves la voix de manière à être entendue de l'autre bout de la rue...

— Pourquoi a-t-on voulu que je parle, riposta la vieille, avec une certaine humeur? Une fois lancée sur ce sujet, je ne réponds plus de rien, et malheureusement nous ne sommes pas au bout. Pour lors, après m'avoir en quelques mots renseigné sur son compte, et sur le congé qui nous était donné, Michel me dit de rassembler nos hardes, tandis qu'en deux enjambées il irait prendre des nouvelles du château. Comme je le sus plus tard, ce ne fut qu'après mille pourparlers, explications et prières qu'il put entrer et parvenir jusqu'à la grande salle, où se tenait d'ordinaire la famille. Hélas! il n'était guère nécessaire de se tant évertuer pour y voir ce qu'il y vit. Jugez-en, mon cher enfant... Au milieu de la chambre, sur deux tréteaux, se dressait un cercueil, surmonté d'une armure vide, flanqué des cierges, de la croix et du bénitier, près duquel pleuraient votre oncle, votre cousine Philiberte, avec Jacques Bourdaloue...

vous savez, Jacques Bourdaloue, qui remplissait près de messire Dominique les mêmes fonctions que Michel près de votre père...

— Je m'en souviens, nourrice, je m'en souviens, et j'ai eu l'agrément de renouveler connaissance avec lui, il y a une demi-heure...

— Michel n'eut pas besoin d'en apprendre davantage, puisque votre pauvre père n'y était pas; il vint donc s'agenouiller, comme les autres, et prier pour l'âme du digne défunt. Ils en étaient là, se regardant entre eux avec des yeux pleins de larmes, lorsqu'un soldat anglais entra sans cérémonie, pour signifier que, les nouveaux maîtres réclamant la grande salle, on eût à la débarrasser au plus vite de tout cet appareil mortuaire. Malgré l'indignation causée par cet ordre brutal, il fallut bien obéir, car nous n'étions plus chez nous; et, sur l'indication de messire Dominique, Bourdaloue et Michel s'apprêtèrent à descendre le pauvre trépassé dans les caveaux, en attendant qu'on pût obtenir la permission de célébrer plus décemment ses funérailles... Ils enlevèrent donc l'armure, prirent le cercueil, chacun par un bout, et se mirent à descendre l'escalier... Dans la précipitation de cette descente, il arriva que Jacques Bourdaloue, qui marchait à reculons, les yeux offusqués de larmes, perdit l'équilibre, tomba à la renverse et laissa choir si rudement la bière, que le couvercle se détacha, et que, chose horrible, le corps sortit de la boîte avec son linceuil...

— Mon pauvre père, s'écria Valentin, ne pouvant retenir plus longtemps les sanglots qu'il comprimait, depuis le commencement de ce récit...

— Ce n'est pas tout, mon jeune maître, et c'est ici qu'il faut redoubler d'attention... Tandis que Bourdaloue tâchait de rattrapper ses esprits, Michel s'approcha respectueuse-

ment, pour ramasser le corps et jeter un dernier regard sur le visage de son ancien maître... Mais quels ne furent pas son étonnement et son effroi, en reconnaissant que c'était un cadavre étranger...

— Que dis-tu là, interrompit le jeune homme ?...

— Je dis que ce n'était pas le corps de votre père, qu'on avait mis dans la boîte ; mais bien celui d'un autre homme, plus jeune et moins grand...

— Mais pourquoi cette substitution ?...

— Naturellement, ce fut le premier mot de Michel... Comme ils étaient seuls pour le moment, votre oncle étant demeuré en arrière pour achever de débarrasser la salle, Bourdaloue, plus effrayé qu'étonné de cette découverte, entama une explication entortillée, en balbutiant si fort que les dents lui claquaient. — Messire Pierre de Grandpré a été tué dans la bagarre, dit-il ; cela est sûr, puisqu'il n'est pas revenu ; mais son corps n'a pu être retrouvé. — Alors, ajouta Michel, pourquoi ces mômeries, pourquoi mettre quelqu'un en son lieu ? — Sans doute pour lui rendre, tant bien que mal, les honneurs qui lui sont dûs. — Ah! pour honorer sa mémoire, on a placé dans la bière le cadavre du premier venu... Mais, j'y songe, tu prétends que le corps n'a pas été retrouvé, et son armure figurait là haut sur le cercueil, explique-moi cela... — Probablement il n'aura pas pris le temps de l'endosser, avant de courir à son poste. — Messire Dominique connaît-il cela? — Je l'ignore... — Alors je vais lui demander... — Miséricorde, garde-t'en bien, interrompit Bourdaloue, avec un grand geste d'effroi; puis il ajouta, en baissant mystérieusement la voix : si tu tiens à ta peau, hâte-toi de replacer le corps dans la bière, comme si rien n'était arrivé et si tu n'avais rien vu. — Voilà qui est étrange, fit Michel, messire Pierre ne serait-il pas

mort?... — Mille misères, je ne dis pas cela; je n'avance rien et n'ai pas pour habitude de fourrer le doigt entre l'arbre et l'écorce. En définitive, ton maître a disparu dans la bataille; il est, il doit être mort, et, je te le répète en ami, pour le salut de ton corps et le repos de ton âme, silence absolu, ou sinon... Mais on vient, dépêchons, et surtout ne laissons rien soupçonner... Ce disant, Bourdaloue referma précipitamment le couvercle, et, toujours aidé de Michel, déposa le cercueil dans le coin le plus obscur du souterrain. Il était temps... Messire Dominique parut, replaça les cierges et l'armure, congédia tout le monde, et resta seul avec le mort et Bourdaloue... Voilà, mon cher enfant, le secret terrible, qui nous est si lourd et si dangereux...

— C'est impossible... s'écria Valentin... c'est un affreux cauchemar d'un cerveau malade...

— Tout d'abord, j'ai eu la même idée... Pendant deux jours, j'ai cru Michel ivre ou fou. Je lui ai fait répéter son histoire à jeun, le soir à son coucher, le matin au saut du lit. C'était invariablement la même, d'un bout à l'autre, mot pour mot...

— En résumé, que pensait-il de tout cela?...

— Ah! dam, il a pensé tant de choses, en si peu de temps, qu'il serait bien difficile de s'y reconnaître. D'abord il a supposé, selon son désir, que votre père n'était pas mort et que messire Dominique, en bon frère, avait ainsi manœuvré pour cacher sa disparition ou sa fuite. Puis, n'ayant vent de rien, et voyant que votre oncle entrait en possession du bien, il a dû revenir sur son idée, croire que votre père était bien réellement trépassé, et que, d'après le dire de Bourdaloue, son corps n'ayant pu être retrouvé, on avait figuré ces funérailles, pour ne laisser aucun doute sur le décès et la légitimité de l'héritage... Enfin, quand plus tard,

il eut remarqué que, loin d'être inquiété par l'Anglais, votre oncle vivait avec lui dans le plus grand accord, il a encore changé d'avis, et il a présumé des choses si graves et si hasardeuses, que la tête s'y perd, et qu'il vaut mieux se tenir bouche close.

— Mais à mesure que ces diverses suppositions lui venaient, Michel en parlait-il à quelqu'un, faisait-il quelques recherches?...

— Jésus Maria, mon cher enfant, nous y arrivons. Hélas! il a si bien parlé et si bien cherché qu'il y a trouvé la disgrâce qui l'accable en ce moment...

— Quoi, cette abominable mutilation?...

— Dam, avec son caractère et l'idée que messire Pierre était encore de ce monde, vous sentez que Michel ne pouvait guère rester en place. Pendant deux mois, sans vendre son secret, il a passé sa vie à fureter, à épier, à regarder, à écouter... Sous le moindre prétexte et au péril de sa peau, il se glissait au château et faisait jaser les soldats... D'autres fois, il dressait ses batteries du côté de Grandpré, et tâchait de s'aboucher avec cette âme damnée, Jacques Bourdaloue, qui en est le gardien, et, sous votre respect, de lui tirer les vers du nez... A la longue, tout cela devenait suspect, gênant, pressant... Des bruits sinistres circulaient dans le bourg avec mille et un commentaires. Il paraît qu'on voulut y mettre un terme et avertir les curieux; car, un malheureux soir que nous l'attendions depuis longtemps pour souper, Michel vint tomber sans connaissance à la porte, dans l'état où vous le voyez, mon cher maître, les yeux crevés et la langue coupée...

— Quelle infamie!... et quels sont les misérables?...

— Nous ne l'avons jamais su au juste, car, lorsque plus tard le vieux eut pris l'habitude de parler autrement qu'avec

la voix, il ne put rien nous apprendre, sinon qu'il avait été attaqué, par une nuit noire, dans le bois du Ris, sans avoir pu poser un nom sur le visage de ses assassins... Mais à quoi bon chercher d'où nous vient le mal, quand il est bien et dûment endossé?

A ce passage, la vieille interrompit son récit, et impuissante à supporter une plus longue contrainte, se répandit en larmes bruyantes, auxquelles répondirent en chœur celles des assistants.

Quand cette explosion de douleur fut un peu calmée, la conversation reprit son cours et se prolongea longtemps encore. Sentant qu'en présence de pareils renseignements il ne pouvait rester indifférent ou inactif, Valentin se fit répéter chaque détail de ce drame lugubre, et parcourut avec sa mère la série des conjectures et des soupçons, jusqu'au moment où, l'heure s'écoulant et sa tête s'égarant à vouloir débrouiller ce chaos, il se souvint que le connétable et Philiberte les attendaient, et qu'il était opportun de remettre l'examen de ces sombres pensées.

Il ne fut pas besoin de rappeler deux fois à l'aveugle l'invitation de messire Bertrand. En un tour de main, il tira de l'armoire et endossa un lambeau de casaque militaire religieusement brossé, coiffa un vieil armet de fer, ceignit un sabre rouillé; puis, se redressant au contact de ces glorieuses guenilles, avec un air de dignité que n'eût pas désavoué Bélisaire, il saisit son bâton, la corde de son chien, et indiqua qu'il était prêt à partir...

De son côté, après avoir réparé à la hâte l'économie de sa toilette, et masqué tant bien que mal, sous ses meilleures nippes, la triste condition que lui avait faite le destin, la bonne dame prit le bras de son fils, ce bras sur lequel elle ne s'était pas appuyée depuis si longtemps, et

tous deux, suivis de Michel, s'acheminèrent vers le camp français.

Accompagné de Philiberte, du Guesclin reçut la veuve de sire Pierre, comme il eût reçu la personne la mieux qualifiée, avec tous les égards dûs à son âge et à son malheur. Il insista pour qu'elle s'assît à sa table, et, quand Valentin lui eut rendu compte de sa mission, il se plut à lui parler du noble et regrettable défunt, des succès militaires de son fils, des revers passés et des jours meilleurs, réservés par la Providence. Puis, revenant au présent, il examina de nouveau les mesures à prendre pour la sûreté de Philiberte. Il fut convenu que, pour cette nuit, celle-ci devrait se contenter de partager l'asile de sa tante, et que, dans deux jours au plus tard, quand les dispositions seraient prises, toutes deux se retireraient à Grandpré, pour éviter les dangers inséparables de l'assaut.

L'accueil fait à l'aveugle ne fut pas moins sympathique, bien que nuancé, selon l'humilité de sa condition. Messire Bertrand commença par lui adresser quelques-unes de ces bonnes paroles qui, tombées de la bouche des grands, sont une manne céleste pour les malheureux, dont elles redoublent le respect et l'amour, et il finit par l'interroger de nouveau sur l'époque, les détails et la cause de son infortune.

Comme la première fois, Michel Chantôme se borna à constater son impuissance de raconter par lui-même l'horrible vérité, que d'ailleurs son jeune maître, maintenant mieux informé, pourrait transmettre, avec tous ses détails, à monseigneur le connétable.

Mais, pour ne pas renouveler, à si courte distance, une scène déplorable et les angoisses de sa mère, le jeune homme s'empressa de déclarer, à son tour, qu'il croyait

utile d'ajourner encore ce récit, qui voulait un lieu plus désert et des oreilles mieux préparées.

Sollicité par d'autres soins, le connétable dut se contenter de ce mystérieux aperçu, et, après avoir reçu les derniers compliments de la veuve de sire Pierre et les ferventes actions de grâces de Philiberte, congédia ses trois hôtes, en les remettant à la garde de Valentin.

Grâce à cette nouvelle mission, celui-ci put consacrer le reste de sa journée aux charmes de la reconnaissance. Toutefois, on évita soigneusement de reprendre l'entretien au point où il avait été laissé, et de faire la moindre allusion au récit de Guillemette, par égard pour Philiberte, qui, de son côté et selon l'avis secret de Valentin, sut taire à sa tante ses inquiétudes au sujet du combat du lendemain. Valentin ne mit pas moins de discrétion en revenant sur son entretien avec son oncle, dont il ne fit saillir que la partie la moins scabreuse et la plus rassurante. Enfin, loin de vouloir assombrir l'horizon, chacun s'efforça d'y découvrir une lueur consolante, tant sont ouverts et faciles à l'espérance les cœurs les plus découragés.

Ce fut seulement après nuit close, et sur la réflexion des devoirs religieux qu'il avait à remplir, avant d'entrer dans la lice, que le jeune homme se décida au départ.

A peine sorti de la cabane, Valentin allongea le pas pour réparer le temps perdu et rejoindre le chapelain, qui devait le préparer, par les sacrements, à la rencontre du lendemain.

Tout en marchant, il tâchait de se recueillir et de faire mentalement son examen de conscience, lorsqu'un nouvel incident vint le tirer de ses pieuses réflexions.

Au moment où il quittait la haie de prunelliers, pour longer les murs de l'église, deux hommes masqués sur-

girent tout-à-coup de l'angle d'un pilier et se précipitèrent sur lui, en lui portant deux coups d'épée, l'un à la tête, l'autre à la poitrine. Heureusement, les lames homicides s'émoussèrent sur la plaque d'acier qui doublait sa toque et sur la cotte de mailles cachée sous sa tunique. Grâce à sa force peu commune, Valentin se dégagea, par un violent soubresaut, de l'étreinte de ses agresseurs et mit à son tour flamberge au vent, en appelant du secours d'une voix retentissante. En même temps, il reprit sa marche à reculons, tout en parant de son mieux par un moulinet continu, les coups qui lui arrivaient dans les ténèbres.

Mais l'ombre était trop douteuse, le chemin trop inégal, pour qu'il pût longtemps continuer ce manége.

Sentant qu'un seul faux pas pouvait lui être fatal, il prit bientôt le parti de s'arrêter et de s'adosser à la muraille de l'église. Dans cette position, il se mit en devoir de se défendre plus vivement; et un cri de douleur, arraché à l'un de ses adversaires, commençait déjà à lui prouver la bonté de sa tactique, lorsque des voix et des pas, peu éloignés, répondirent au second appel qu'il venait de pousser.

A ce bruit, les assassins tentèrent un dernier effort; mais les pas devenant de plus en plus distincts, ils jugèrent prudent de gagner au pied et d'abandonner la partie.

Il était temps; car son épée s'étant brisée dans ses rapides évolutions, contre le pilier même qui le protégeait, Valentin eût été infailliblement perdu, sans l'arrivée de ses libérateurs.

Comme il ne se connaissait aucun autre ennemi dans l'armée, le jeune homme ne balança pas un instant à attribuer ce guet-à-pens à l'abbé de Malepaye. Cependant, par un reste de scrupule, et dans la crainte qu'on ne l'accusât de vouloir éluder, sous un déclinatoire judiciaire, l'épreuve

du lendemain, il évita de répondre directement aux demandes qu'on lui fit.

Bien plus, remarquant que les commentaires des soldats avaient devancé ses propres soupçons, et que chacun d'eux avait le même nom sur les lèvres, il les pria de ne pas donner l'éveil pour le moment, bien résolu qu'il était de remettre à plus tard ses interpellations, et de faire, avant, tous ses efforts pour obtenir directement, sans procédure et par ses propres mains, justice de cette déloyale attaque.

CHAPITRE X.

LE CHAMP-CLOS.

Dès les premières clartés du soleil, les remparts et le camp avaient pris un air de fête; car le spectacle qui se préparait était une fête véritable.

Chaque époque se crée des loisirs et des joies selon ses mœurs et ses habitudes. De nos jours, par les temps de paix et de progrès, que l'expérience nous a faits avec les débris des autres siècles, nous inclinons aux nobles plaisirs de l'intelligence; nous aimons à parcourir les musées, à nous arrêter devant les toiles des maîtres, à caresser du regard le marbre animé par le génie; au théâtre, nous fermons volontiers l'œil aux pompes de la scène, pour ouvrir l'oreille aux vers du poète, à l'harmonie du musicien. C'est à peine si, par instant, la muse tragique ose faire luire son poignard innocent, et les loges se vident avec horreur, si quelques gouttes de carmin tachent la blanche tunique de la victime.

Aux temps guerriers, au contraire, les plaisirs sont rudes et brutaux comme le siècle. Pas de fiction. Habitué à jouer franchement sa vie, l'homme n'admet pas qu'on meure chaque soir pour renaître le lendemain, que la passion s'exhale dans la rime contournée d'un alexandrin ; il veut que le cri parte de la poitrine, que la douleur torde les nerfs, que le sang soit vrai, et l'agonie palpitante. A ce compte seulement, il consent à s'amuser et à applaudir.

Les soldats des deux armées étaient donc dans la joie ; car le programme était complet.

Une partie de la nuit avait été employée en préparatifs fort simples d'ailleurs. Pour figurer la lice, quelques pieux, joints par de fortes cordes, circonscrivaient de trois côtés un vaste parallélogramme, fermé du quatrième par le fossé lui-même, dont les abords devaient être interdits à la foule extérieure, de manière à laisser la scène ouverte aux spectateurs des murailles.

Dans toute l'étendue de l'enceinte, le gazon avait été soigneusement pelé et remplacé par un sable fin, purgé de pierres et d'aspérités.

Enfin, en regard du parapet, une estrade, recouverte d'un pavillon dont on avait relevé les toiles latérales, était disposée pour recevoir les grands dignitaires et les juges du combat.

A l'heure dite, chacun était à son poste. Étincelants de bannières, de drapeaux et d'armures, le donjon, les tours et les murailles avaient peine à contenir la foule qui pressait ses mille têtes à l'embrasure des créneaux.

L'armée française, l'infanterie en avant, la cavalerie en arrière, était échelonnée sur plus de dix rangs autour de l'enceinte, et le populaire, qui seul n'avait pas sa place réservée, faisait plier sous ses grappes les arbres du voisinage.

Sous la tente, étaient assis les ducs de Berri et de Bourbon, flanqués du connétable et des principaux officiers, parmi lesquels se trouvait Valentin, dont le rôle actif était, selon les conventions, subordonné à la défaite de l'Anglais. Tout était prêt. Déjà le héraut du demandeur venait de planter sa bannière au milieu du champ-clos, il ne s'agissait plus que de convoquer régulièrement le défendeur.

A l'appel du clairon, le pont-levis du château s'abaissa, et Georges Percy parut avec son père, ses parrains et les deux autres gouverneurs de Sainte-Sévère, Richard Gilles, et Richard Holms, qui vinrent s'installer également sous le pavillon, tandis que les otages, donnés par les Français, gagnaient la place d'honneur qui leur était réservée sur les remparts.

Après les premières salutations et le cérémonial d'usage, un nouveau coup de trompette retentit, les rangs s'ouvrirent des deux bouts opposés, et les champions, assistés de leurs parrains et confidents, entrèrent dans la lice.

Comme le combat devait avoir lieu à pied, ils n'avaient conservé de leur armure que la partie supérieure. Ils portaient un corselet à longues tassettes, avec des manches de mailles et des gantelets, le morion sur la tête, une épée bien tranchante à la main droite, une autre à la main gauche, et la daguette au côté.

Les parrains, au contraire, dont la mission passive se bornait à une simple assistance, étaient armés de pied en cap et en grande tenue. Les parties s'avancèrent l'une au devant de l'autre jusqu'au milieu de l'arène. En cet endroit, elles firent un demi-tour et marchèrent parallèlement jusqu'à l'estrade où siégeaient les juges, qu'elles saluèrent.

Alors le héraut de l'abbé de Malepaye déploya un parchemin, et lut à haute voix la demande en cas d'honneur

rédigée par son patron, dans la teneur et forme voulues, ainsi que l'apostille du duc de Berri qui l'admettait. Ce parchemin fut ensuite remis à un greffier, posté devant une table, la plume en main, et chargé de dresser le procès-verbal de la séance.

Quand le héraut de Georges Percy eut rempli la même formalité, les adversaires et leurs seconds furent appelés à jurer que l'on allait combattre à armes loyales, comme de bons chrétiens, sans maléfice ni sortilége. Puis les parrains s'emparèrent de leurs clients, firent avec eux le tour de la lice, en sens inverse, et revinrent au centre du champ-clos, où ils les placèrent en regard, à dix pas de distance.

Au signal donné, Alain de Taillecol et l'Anglais coururent l'un sur l'autre.

Alors commença une lutte étrange et terrible, bien faite pour tenir en éveil des yeux qui n'étaient pas habitués à cligner devant le danger. Dès le premier moment, ces quatre épées flamboyantes, mises en mouvement par quatre bras robustes, montant, descendant et tournant avec la rapidité d'une fronde, formèrent autour des deux rivaux une sorte d'auréole, de rayonnement continu, qui les déroba pour ainsi dire aux regards.

On eût dit deux armures mises en mouvement par l'électricité, et dégageant par tous les pores mille étincelles, ou bien encore ces hardis acrobates, qui ne craignent pas de se hasarder sur leur fil, au milieu des éclats d'un feu d'artifice; imitation rendue plus complète encore par le cliquetis assourdissant de l'acier contre l'acier.

Peu à peu cependant, le rayonnement s'amortit, le tourbillon devint moins inpétueux, la cadence moins marquée, et bientôt, brisés par la fatigue, les bras s'allanguirent et finirent par retomber inertes, en demandant un point d'ap-

pui, à ces mêmes épées, dont ils étaient quelques instants avant les si rapides et si puissants moteurs.

L'on put alors inventorier les effets redoutables de cette première rencontre. Les armures et les casques des rivaux n'avaient pas un pouce de leur surface qui ne fût faussé, rayé, percé, déchiqueté. Les ornements et les moindres saillies avaient disparu, comme disparaît l'herbe du pré sous la faux, et les attaches brisées laissaient pendre, comme des oiseaux démontés, les articulations de la cuirasse.

Si, jusqu'à présent, l'œuvre de destruction ne paraissait avoir agi que sur l'enveloppe extérieure, sur la carapace d'acier qui protégeait les membres des combattants, de ce côté du moins elle était palpable et complète; si la mort n'était pas entrée, la porte était grande ouverte.

Le visage de l'Anglais surtout, empourpré d'abord par l'animation du combat, venait de se décolorer subitement et trahissait, par des angoisses visibles, une blessure cachée. Il fallut même que ses parrains approchassent un siége et lui offrissent un cordial pour l'empêcher de défaillir. L'abbé de Malepaye, au contraire, recouvrait sensiblement, dans ce moment de trève, sa vigueur et son sang-froid. Ferme sur la hanche, la tête haute, l'œil brillant, la bouche railleuse, il suivait avec délices la défaillance de son adversaire, et jouissait, par avance, d'un triomphe qui ne pouvait lui échapper.

Car les conditions étaient précises. Il n'était douleur si cruelle, agonie si proche, qui pût enlever la victime à la mort, sans le consentement du vainqueur. Or, la pitié et la miséricorde n'étaient pas les vertus dominantes de l'abbé.

Aussi, quand la perspective de la vengeance ne lui suffit plus, il réclama brusquement la suite de l'affaire, et somma les parrains de se retirer. Ceux-ci durent obéir. Georges

Percy se leva, et rassembla tous ses efforts pour une lutte suprême.

Mais cette fois, il lui fallut renoncer à son impétuosité première; aux coups répétés qui l'accablaient de nouveau, il dut opposer les ressources et les feintes de l'escrime, dans lesquelles il excellait, et qu'il eût peut-être mieux fait d'employer dès le principe.

Pendant quelques instants même, son jeu fut si heureux, qu'il parut sur le point de rétablir l'équilibre, et les spectateurs recommençaient à douter de l'issue de la lutte, lorsqu'on vit l'Anglais plier tout-à-coup le genou, tomber sur la main gauche, et ne plus opposer qu'une seule épée à son adversaire.

En ce moment, un cri déchirant, parti du pavillon, trahit la présence et les angoisses d'un père. Tous les regards se tournèrent de ce côté; mais, honteux de cette faiblesse, Guillaume Percy se raffermit sur son siége, fit signe de continuer, et affecta de suivre d'un œil impassible les dernières péripéties d'un drame, qui ne laissait plus aucune incertitude sur le dénoûment.

L'affaire était décidée, et ne devait plus être désormais que la consommation d'un sacrifice. C'était le troisième Curiace, tendant sa gorge au glaive d'Horace.

En effet, au moment où, à travers le brouillard de la mort, Georges Percy levait le bras pour parer un coup terrible, dont la main droite de son adversaire menaçait sa tête, l'épée gauche de celui-ci, s'enfonçait sous son aisselle découverte, traversait les deux poumons, et n'était arrêtée, de l'autre côté, que par l'épaulière de la cuirasse.

L'Anglais ferma les yeux et tomba.

L'armée française poussa un hourra victorieux, qui ne trouva pas d'écho sur les remparts.

En un clin d'œil, l'abbé détacha le casque du mort, le saisit par les cheveux, lui ramena le menton sur la poitrine, et lui trancha la tête, avec cette dextérité et cette propreté, qui distinguent un maître boucher ou nos Arabes modernes.

Puis, ce sanglant trophée à la main, il fit le tour de l'arène, revint se poster devant les juges du camp, et demanda s'il avait rempli son rôle, comme un bon et loyal gentilhomme.

Le certificat demandé lui fut octroyé en paroles et par écrit, sur tous les points, y compris la tête coupée, qui rentrait dans le droit et les habitudes (1).

— Ce n'est qu'un prélude, messeigneurs, dit modestement l'abbé de Malepaye, en réponse aux félicitations qui lui arrivaient de tous côtés, et la besogne n'est qu'à moitié faite; puis, cherchant vainement du regard son adversaire sur son siége, il ajouta: Eh bien! où est-il ce beau souteneur de filles et de l'Anglais?

— Il est ici, prêt à vous bien recevoir, répondit Valentin, qui, sans attendre la provocation, était déjà à son poste.

— Un moment, interrompit le connétable, il faut que tout se passe régulièrement et selon la justice. Messire de Taillecol, vous êtes blessé à la jambe et à la main gauche, et ne pouvez continuer en cet état et à ces conditions.

— Par saint Alain, mon patron, monsieur le connétable, réservez votre pitié pour votre bel écuyer, et n'ayez souci de ces égratignures; car, sur mon âme, fussent-elles plus sérieuses, je voudrais continuer la partie avec un bras derrière le dos et à cloche-pied...

(1) C'était en effet un droit et un usage contre les vaincus, morts ou non, et du Guesclin lui-même ne se fit pas faute d'en user, dans les combats singuliers qu'il eut à soutenir.

— Calmez-vous, messire, on ne veut pas vous empêcher de toucher votre dû... je dis seulement que, n'ayant jamais souffert en ma présence une partie inégale, j'entends en modifier les conditions. Vous vous battrez à cheval, ou le combat sera remis...

— Oh! s'il ne s'agit que de varier les plaisirs, qu'à cela ne tienne, et je ferai tout pour vous être agréable... Ça, qu'on aille me quérir une armure de cheval, et qu'on m'amène Agramant.

Pendant que les confidents exécutaient les ordres de leur clients, messire Guillaume Percy, s'efforçant de voiler sa douleur paternelle sous une apparence stoïque, trop évidemment démentie par la pâleur intense de son visage et l'égarement de son regard, s'approcha des ducs et prit congé d'eux, en disant :

— N'ayant plus rien à faire ici, que je sache, nous allons vous laisser à vos affaires de famille et vous renvoyer vos otages. Au revoir donc, messeigneurs, n'oubliez pas que vous nous devez une revanche, et que j'en ai grand besoin...

— Nous vous la donnerons aussi prochainement et aussi complète que possible, répondit respectueusement du Guesclin, tout en regrettant de ne pouvoir, dans aucun cas, vous l'offrir en rapport avec vos trop légitimes désirs...

— Je la prendrai telle que Dieu voudra me l'envoyer, murmura le pauvre père, qui, à bout de forces et de courage, salua de nouveau et se retira.

Durant ce court entretien, on avait procédé aux préparatifs de la seconde rencontre. Les varlets avaient enlevé sur une claie le cadavre de l'Anglais, jeté de nouveau sable sur le sang et égalisé le champ-clos. Armés de toutes pièces, l'abbé et Valentin venaient de remplir les formalités pré-

liminaires, de prêter le serment voulu, et d'être conduits par leurs parrains aux deux bouts de la lice.

Là, ils trouvèrent leurs chevaux qu'ils enfourchèrent, et les coustiliers qui leur remirent la lance, l'épée et la dague.

Dès que le laissez-aller fut parti de la tribune, les deux cavaliers se ruèrent, la lance en avant, au triple galop de leurs chevaux.

Comme il arrivait presque toujours entre gens connaissant leur métier, cette première passe ne fut qu'une parade, mais une parade victorieuse, bien faite pour plaire aux yeux et provoquer les applaudissements. Reçues au beau milieu des écus, les lances y laissèrent leurs pointes, se brisèrent comme verre en plusieurs tronçons et devinrent des armes inutiles. Alors les deux rivaux se retournèrent l'un contre l'autre, l'épée à la main, et se mirent en devoir d'engager l'affaire d'une façon plus sérieuse.

Attachés côte à côte, comme deux vaisseaux à l'abordage, ils commencèrent par s'adresser une grêle de coups, aussi drus, aussi bruyants, que ceux qui résonnent en chœur sur l'enclume du forgeron.

Confiants dans l'excellence de leurs armures, et sans se soucier des horions qui pleuvaient sur leurs épaules, les deux adversaires ne s'étudiaient qu'à s'entamer réciproquement ou à s'étourdir.

Quelquefois, cependant, ils suspendaient ce jeu violent, se harponnaient du bras gauche, et, par un brusque écart de leurs chevaux, tentaient de se désarçonner.

Mais tout cela était inutile, et l'on eût dit que la fortune s'obstinait à maintenir un équilibre parfait, entre rivaux de même force, de même science et de même adresse, lorsqu'un incident subit vint changer la face des choses.

Soit que sa main commençât à se fatiguer, soit qu'elle

eût été brusquée par un choc imprévu, l'abbé laissa tout-à-coup échapper son épée, et resta désarmé.

Sentant bien que, s'il demeurait ainsi sans défense, la partie était gravement compromise, il se disposa à descendre pour recouvrer son arme; mais, plus prompt que lui, Valentin avait déjà mis pied à terre et ramassé l'épée, qu'il jeta par-dessus les fossés.

Ayant échappé son cheval dans cette évolution, et d'ailleurs regardant le succès comme certain, le jeune homme se mit à suivre à pied son rival qui, de son côté, employa une tactique, qui devait rendre la poursuite aussi dangereuse que difficile.

Loin de se laisser approcher, l'abbé commença, à travers l'arène, une course vagabonde, accidentée de mille sauts, crochets et retours, ayant pour but de fatiguer son adversaire, jusqu'au moment où il pourrait lui faire passer son cheval sur le corps.

Valentin ne fut pas longtemps sans comprendre la portée et l'habileté de cette manœuvre. Accablé sous le poids de sa cuirasse, il se sentit bientôt dans l'impossibilité de continuer sa course; alors, il prit une résolution subite, s'assit au milieu du champ-clos, et se mit à délacer ses genouillères qui, plus que toute autre pièce de l'armure, paralysaient ses mouvements.

— Bien trouvé, s'écria du Guesclin à cette vue; c'est ainsi que je fis au siége de Dinan, dans ma rencontre avec Thomas de Canterbury, frère de l'archevêque primat d'Angleterre, et cela ne me réussit pas mal. Voyons s'il en sera de même ici... Mais attention, car, de son côté, l'abbé ne paraît pas vouloir s'endormir...

En effet, dès qu'il eut aperçu Valentin assis sur le sable, son épée à côté de lui, et dénouant tranquillement ses ge-

nouillères, l'abbé avait jugé le moment favorable et s'était précipité sur lui à fond de train. Mais, sans s'émouvoir davantage, sans modifier sa position, Valentin reprit son épée et, saisissant le mouvement d'hésitation que tout cheval éprouve devant un obstacle, piqua profondément l'animal au naseau.

Fou de douleur, celui-ci se cabra et s'emporta en bonds si furieux, que, dans la crainte de le voir tomber et de se trouver engagé sous lui, l'abbé de Malepaye se décida à se laisser glisser à terre et à abandonner un auxiliaire devenu si dangereux.

— Voyons, bel écuyer, fit le soudard, voulant tourner la nécessité à son honneur; quand je renonce à mes avantages, persisteras-tu à conserver les tiens, et n'y a-t-il plus moyen de faire partie égale entre bons gentilshommes?

— Soit, répondit Valentin, qui, sans être dupe de cette feinte générosité, remit son épée au fourreau, et tira sa dague comme son rival.

La rencontre prit alors un autre caractère. Les combattants s'abordèrent résolument et se saisirent corps à corps. Comme des lutteurs antiques, ils se tordirent longtemps dans une étreinte forcenée, s'efforçant de se renverser et cherchant à glisser, par quelque joint mal assuré, l'arme homicide. Dans le cours de cette lutte, et sans lâcher prise, Valentin était parvenu à dénouer l'agraffe du casque de l'abbé, et à le lui enlever, et il s'apprêtait à le frapper au visage, quand, surpris lui-même par un croc-en-jambe, il roula sous son adversaire, et se vit bientôt à sa merci.

En effet, lui posant un genou sur la poitrine, un autre sur le bras droit, celui-ci lui introduisit sa lame sous le gorgerin, et lui eût certainement donné le coup de grâce si le duc de Bourbon n'eût jeté son bâton doré, en s'écriant :

— Holà, mes maîtres, vous n'êtes ni rois ni frères, pour vous entrelarder sur le carreau, comme firent don Pèdre et don Henri, et je ne veux pas qu'on m'adresse le même reproche qu'à messire Bertrand.

— Reproche immérité, monseigneur, reprit du Guesclin, et qui revient tout entier à Alain de la Houssaie; car c'est lui qui, loin d'arrêter les combattants, tira don Henri par la jambe pour le remettre sur don Pèdre.

— Pardon, messire, fit l'abbé conservant sa position, ce ne sont pas nos conditions. Vous avez accordé le combat à outrance et sans merci; je tiens à mes droits, et puisque le sort jette mon ennemi sous mes pieds... *scabellum pedum meorum.*

— Qu'en pensez-vous, monsieur le connétable, dit le duc?

— Je n'ai rien à objecter, répondit Bertrand en baissant la tête, pour cacher l'émotion qu'il ressentait de la perte inévitable de son écuyer.

— Agissez donc à votre volonté, reprit le duc, c'est affaire entre Dieu et vous.

— Cela me regarde, riposta cyniquement l'abbé.

Et il s'apprêtait à reprendre sa besogne interrompue, lorsque, recouvrant, par un effort désespéré, la liberté de son bras, Valentin lui lança au visage et dans les yeux une énorme poignée de sable; puis, grâce à la surprise et à la douleur, causées par cet aveuglément momentané, remit tout-à-coup sa fortune à flot, et obtint à son tour droit de vie et de mort sur son adversaire.

— Par le Ciel, sire écuyer, interrompit encore le duc de Bourbon, vous ne voudrez pas profiter d'une surprise qui vient de mon fait, et à laquelle vous devez d'être encore de ce monde...

— Monseigneur, répondit Valentin, sans lever les yeux

et sans écarter d'une ligne son poignard de la jugulaire de l'abbé, bien qu'on ait témoigné à mon endroit une bonne volonté fort peu engageante, et que j'aie au contraire des raisons particulières de regarder la générosité comme une duperie, je veux tout faire cependant pour vous complaire. En conséquence, j'admets le sire de Taillecol à rançon.

— A rançon! grommela l'abbé qui, malgré sa cécité, ne perdait pas un mot de cet intéressant dialogue.

— Oui, dit Valentin, ce sera, à votre gré, affaire de pourparlers et de finance, de la nature de celle que nous avons traitée hier matin.

— Et qu'exigez-vous, dit le vaincu?

— Presque rien; dix mille livres seulement.

— Dix mille livres!

— Ni plus ni moins; juste la somme ronde que vous avez demandée pour votre prisonnière, et que messire Bertrand a cautionnée.

— Peste! c'est bien gros...

— Allez-vous marchander pour si peu? N'êtes-vous plus disposé à placer côte à côte, à chanter sur la même lyre, la valeur et la beauté? Vous savez... *Et Paphyas myrtos...*

— C'est bon, c'est bon; mais je ne gagnerai rien à tout cela.

— C'est bien ainsi que je l'entends...

— Pardieu, voilà qui est abuser d'un honnête homme en mauvais cas, ce qui s'appelle demander la bourse ou la vie.

— Bah! vous n'aurez rien à débourser; il ne s'agit que de rendre son billet à monseigneur le connétable.

— Pourtant...

— C'est à prendre ou à laisser, fit sèchement Valentin, rapprochant encore la pointe de sa lame.

— Patience, s'écria l'abbé, pressé par cet irrésistible argument.

— Est-ce convenu, reprit le jeune homme?

— Puisqu'il le faut... Mais, je proteste.

— Point de mais ni de protestations... Ce doit être une affaire conclue, vidée et enterrée...

— Allons, c'est entendu...

— Donnez-vous donc la peine de vous lever, dit Valentin, tendant courtoisement la main à l'abbé de Malepaye, et permettez-moi de vous offrir mon mouchoir pour vous essuyer les yeux.

Il n'y a qu'un pas du terrible au grotesque. Dès le commencement de cet entretien, l'assemblée avait perdu de la sombre attention, qu'inspirent toujours les scènes de combat et de mort. Néanmoins, passant du grave au doux, elle avait suivi, avec un vif intérêt, le cours de ces pourparlers, et avait fini par saluer leur dénoûment d'un immense éclat de rire.

L'abbé avait de l'esprit, et il le montra, en participant franchement à la bonne humeur générale.

— Monsieur le connétable, dit-il en lui remettant son billet, vous pouvez vous engager à votre aise, tant que vous aurez pour vous acquitter, de pareils moyens et de pareils écuyers.

— A bon chat, bon rat, répondit du Guesclin, qui déchira lentement son obligation.

Après cette conclusion, le duc donna le signal du départ, les rangs se rompirent, et chacun regagna sa tente, riant encore du plaisant incident qui avait terminé le champ-clos.

CHAPITRE XI.

LA TOUR DE GRANDPRÉ.

Valentin prit à peine le temps de se désarmer, et, sous l'empire de cette satisfaction intime, dont ne peut se défendre l'homme le plus brave, qui sort intact d'une épreuve critique, il se dirigea au pas de course vers le faubourg, pour rassurer au plus vite sa mère et Philiberte, et les avertir que, l'assaut pouvant se donner au premier moment, le connétable désirait les savoir installées le soir même à Grandpré.

Ce désir valait un ordre, auquel il fut décidé qu'on obtempérerait, malgré les derniers scrupules éprouvés par la jeune fille, à l'idée de s'éloigner de son père à l'heure du plus grand danger.

En conséquence, après une journée promptement passée en préparatifs et en causeries de famille, les deux dames, hissées sur de paisibles mules, se mirent en route à la tombée de la nuit, sous la protection d'une petite escorte de cinq à six hommes de pied, commandée par Valentin.

Sous l'impression d'un de ces beaux soirs, si doux au corps et à l'âme, harassés par les ardeurs du jour, le trajet fut pour les jeunes gens comme la lecture consolante d'une page de leur passé.

A mesure qu'ils s'éloignaient de cette région bruyante où mugissait la guerre, leur esprit se rassérénait, et le bouillonnement des pensées importunes tombait au contact de la nature, comme les pulsations de la fièvre sous la main du sommeil.

Sans dire un mot, on se parlait, on se comprenait. Sans faire un geste, on se montrait ces champs qu'on avait si souvent parcourus ensemble, ces arbres à qui l'on donnait une figure, un nom et une âme, ces ruisseaux, ces passerelles que l'on franchissait en se tenant par la main; on respirait le parfum des prés, on écoutait ces voix des marécages, qui montent le soir comme des fusées de cristal; et tout cela était un échange de pensées profondes, de frais souvenirs, de ferventes promesses, de limpides espérances. Un soupir venait-il ternir ces chères images, un serrement de main, un regard coupait court à cette mélancolie et repoussait le découragement. Également silencieuse, la bonne dame respectait la contemplation des jeunes gens, et se bornait à prier pour leur bonheur.

Quant aux soldats, leurs plaisirs étaient moins métaphysiques. Ce qu'ils admiraient dans le paysage, ce qu'ils entrevoyaient dans cette excursion, c'était la perspective d'un bon souper, d'un bon lit, et d'une vacance momentanée, qui les enlevait aux rigueurs de la discipline et aux fatigues du camp. Chacun cheminait donc ainsi, pensant, rêvant et causant selon ses aspirations.

En tirant vers le Limousin, à trois quarts de lieue à peine, de l'autre côté de ce ravin accidenté que domine

Sainte-Sévère, et au fond duquel coule l'Indre, à l'état de ruisseau (1), s'élevait alors le château de Grandpré, dont il ne reste plus rien aujourd'hui, pas même le nom.

Sans afficher les proportions ambitieuses d'une place de guerre, le château de Grandpré pouvait cependant offrir à ses maîtres un toit sûr et des moyens de défense suffisamment sérieux. C'était un bâtiment carré avec étage, ne prenant jour au rez-de-chaussée que par des ouvertures trop étroites pour permettre le passage d'un homme, et traversées à plusieurs reprises, dans l'épaisseur d'un mur de cinq pieds, par des barreaux de fer d'une solidité à toute épreuve.

Aux quatre angles du bâtiment, s'appuyaient autant de tourelles, dont les poivrières d'ardoises s'enchâssaient sur un cordon de créneaux; enfin un fossé de quinze à vingt pieds, soigneusement revêtu de bonnes pierres de Crevant, circonscrivait le château et deux autres corps de logis plus bas, qui formaient ses dépendances.

Tout autour de l'enceinte régnait une garenne coupée au hasard de prés, de chénevières, de petits étangs, semée çà et là d'arbres fruitiers, et dominée par une vieille tour éventrée, dans le genre de cette tour Gazeau, que l'auteur de Mauprat a illustrée. Cette ruine, qui achevait de tomber en poussière à côté du manoir neuf et vivace, semblait un anneau brisé de la chaîne des siècles, un vieillard qui s'apprête à quitter la vie, près de l'enfant qui en gravit les premiers degrés.

Après avoir, elle aussi, régné sur le voisinage, abrité des hommes de guerre, elle avait dû, selon la loi commune, courber sa tête sous la main du vieux faucheur. Bientôt, impuissante à protéger ses maîtres, elle s'était vue délaissée

(1) L'Indre prend sa source près de Pérassay, à deux lieues environ de Sainte-Sévère.

pour des murs plus nouveaux; ses pierres sans ciment, détachées par la pluie et la gelée, avaient comblé ses propres fossés, et son aspect, naguère si redoutable, émouvait à peine l'imagination des petits enfants par ses légendes et le cri solitaire du hibou qui la hantait.

Bien qu'il fût encore loin de sa période de décadence, le nouveau bâtiment était, pour le moment, à peu près inhabité. A l'approche des Français, messire Dominique avait dû s'empresser de chercher, avec sa fille, un asile plus sûr au château de Sainte-Sévère, et il avait laissé la garde de Grandpré à ce même Bourdaloue, que nous avons entrevu un moment, et qui, selon des conditions acceptées à contre-cœur, devait y installer les protégées du connétable.

Au bout d'une petite heure de marche, nos voyageurs étaient arrivés sans encombre sur les terres du fief, et les dames venaient de mettre pied à terre pour traverser la garenne, dont la nuit, entièrement close, rendait les abords plus difficiles. Valentin s'avançait donc le premier, écartant les broussailles et les branches d'arbres, sondant le terrain, et cherchant à deviner, sous l'herbe et les ronces, des sentiers autrefois si familiers.

Tant bien que mal, et sauf quelques égratignures, il était parvenu à percer le fourré et à gagner avec ses compagnes le pied de la vieille tour. Il s'apprêtait à emboucher sa trompe, pour annoncer leur présence, lorsqu'un spectacle singulier détourna son attention et suspendit son appel.

A quelques pas de là, au beau milieu d'une chénevière fraîchement retournée, qui longeait le taillis, il aperçut et fit remarquer à ses parentes une lueur étrange, sans flamme ni fumée, se mouvant à fleur de terre comme ces clartés phosphorescentes, qui, dans les légendes, précèdent d'ordinaire les apparitions.

De temps à autre, et pour compléter l'illusion, cette lumière était interrompue, non par un corps entier, mais par la silhouette d'une tête et de deux grands bras, qui allaient, venaient et disparaissaient à leur tour.

Quoiqu'ayant été bercé, comme tous les enfants de son siècle, par les chimères de la superstition, Valentin avait été prémuni plus tard par son éducation militaire contre ces folles terreurs. Il avait acquis plus d'une fois l'expérience que, de tous les sens, celui qui prétend le plus à l'infaillibilité et ne balance jamais à s'affirmer lui-même, la vue, est, sans contredit, le sens le plus facile à surprendre et à égarer.

En conséquence, il ordonna à deux de ses hommes de rentrer au bois avec les mules, et il se mit à gravir avec sa mère, Philiberte et les trois autres soldats, le plan incliné qui conduisait à la tour, d'où, grâce à l'élévation et au rapprochement, il espérait avoir la clef de cette fantasmagorie.

Puis, après avoir recommandé le plus profond silence, il s'avança seul à la découverte, le long de la ruine, et vint s'appuyer sur un fragment de vieux mur, qui semblait être resté debout, tout exprès pour lui servir de balcon. De là, noyé dans l'ombre et dominant complètement l'objet de son examen, il eut bientôt vérifié que sa vision avait pris un corps et une apparence réelle ; mais il se convainquit en même temps que, pour être devenu palpable, le spectacle qu'il avait sous les yeux avait encore besoin d'une explication et n'en cachait pas moins un lugubre mystère.

Éclairé en dessous par la lueur mouvante d'une lanterne, la tête enveloppée de linges sanglants, le visage en sueur, les muscles tendus, un homme achevait avec une activité fébrile une longue fosse de six pieds, dans laquelle il était déjà perdu jusqu'aux épaules.

Certes, ce premier aperçu était plus que suffisant pour ouvrir un large champ aux conjectures de Valentin; mais un second coup d'œil vint mettre le comble à sa curiosité, en lui faisant reconnaître, dans ce sinistre travailleur, Jacques Bourdaloue, le hideux favori de son oncle.

A cette heure de nuit, en ce lieu désert, quel malheur ou quel crime voulait-on confier à la terre... Pour qui s'ouvrait cette fosse... Pourquoi cette hâte, cet air effaré du fossoyeur, ces linges sanglants?...

Tout-à-coup un éclair traversa l'esprit du jeune homme. Dans la lutte qu'il avait soutenue la veille contre des assassins, il se rappela que l'un d'eux avait poussé un cri, et porté la main à son front, comme s'il eût été blessé. Bien plus, ses souvenirs une fois lancés dans cette voie, il examina plus attentivement les membres trapus et ignobles du mécréant qui s'agitait devant lui, et resta convaincu qu'il les avait entrevus à la petite clarté des étoiles, sous les murs de la chapelle.

Mais à supposer que la lumière se fût faite sur ce point, quelle connexité l'aventure de la veille pouvait-elle avoir avec celle d'aujourd'hui? Le jeune homme avait beau promener ses regards, fouiller les ténèbres, chercher le cadavre qui devait remplir cette fosse, rien ne se présentait, qui pût imprimer une direction raisonnable aux mille pensées contradictoires dont il était assailli.

Pour couper court à ses doutes, il allait quitter son poste et surprendre Jacques Bourdaloue au milieu de son œuvre de ténèbres, lorsqu'il entendit à peu de distance le galop d'un cheval rebondissant sourdement sur la pelouse.

A ce bruit, qui paraissait l'avoir également frappé, Bourdaloue se dressa et souleva sa lanterne au-dessus de sa tête, en guise de signal. Un moment après, un cavalier s'arrêtait sur le bord de la fosse, et, dans ce cavalier, Valentin de

plus en plus intrigué reconnaissait encore son oncle Dominique.

La scène grandissait en intérêt et en pittoresque. Sauf l'effet de nuit, le cheval en plus et le crâne en moins, c'était la scène d'Hamlet et du fossoyeur.

— Est-ce fait, demanda vivement le sire de Grandpré?

— C'est fait, répondit Jacques, en plantant sa bêche dans le sol...

— Oui, mais ce n'est pas tout...

— Soyez tranquille, on fera le reste, s'il le faut...

— Dam, il n'y a plus moyen de reculer. J'ai retardé tant que j'ai pu; mais on nous force la main, et, par l'Enfer, je ne veux pas qu'on trouve ici...

— Dormez en paix, on ne trouvera rien...

— Es-tu sûr de ton fait au moins?...

— Sur ma damnation éternelle, j'en réponds...

— Sur ton éternelle damnation, tu répondais aussi de notre étourneau, et pourtant...

— Oh! oh! c'est bien différent; notre étourneau avait à son service une maudite flamberge, dont il connaît trop bien le maniement, et une douzaine de diables incarnés, qui sont sortis de terre à sa voix, tandis qu'ici...

— Enfin, tâche cette fois de bien prendre tes mesures, et surtout de ne laisser aucune trace...

— Quelle trace voulez-vous qu'il reste dans ce champ labouré de frais, lorsque la fosse sera comblée, et la terre bien égalisée... Pardieu, le père Jean peut y semer quand il voudra, je le défie bien d'y rien voir, si ce n'est à la récolte prochaine, où il s'ébahira, en cet endroit, devant des brins de chanvre longs de dix pieds...

— Eh bien alors, quand finissons-nous?

— Tout de suite... Voulez-vous en être?

— Non pas, mille tonnerres, fit Dominique pâlissant; il y a bien assez du diable pour t'aider...

— Rapportez-vous-en donc à lui et à moi.

Sur cette assurance, le vieillard jeta une petite bourse dans le feutre gras de Bourdaloue, tourna bride et partit, comme il était venu, au galop de son cheval. Jacques sortit alors de son trou, compta, avec un sourire démoniaque, deux douzaines de pièces d'or contenues dans la bourse, endossa sa veste, reprit sa lanterne et s'achemina, à son tour, du côté où l'attendait sa mission secrète.

De l'entretien qu'il venait de surprendre, il était clair, pour Valentin, qu'il y avait un crime à démasquer, sinon à prévenir. Il allait donc quitter son observatoire pour suivre Bourdaloue, quand, à son grand étonnement, il vit celui-ci gravir le sentier abrupte qui menait à la ruine et venir droit à lui.

A cette vue, le jeune homme se replia en toute hâte vers la tour, enjoignit de nouveau le silence le plus absolu à sa mère, à Philiberte et aux trois gardes, et les entraîna dans l'angle le plus obscur, derrière une cloison de planches, qui paraissait avoir servi autrefois de stalle d'écurie. Il était temps. La lanterne de Bourdaloue commençait à illuminer les sombres pierres du donjon, et la ronde des chauves-souris s'élançait au devant de cette aurore fuligineuse.

Le mécréant entra, sans autre préoccupation que d'écarter de la main le noir tourbillon, se dirigea du côté opposé à la cachette de Valentin, accrocha sa lanterne à un clou, déplaça plusieurs tonneaux vides et déblaya le sol de la poussière et des pierres qui l'encombraient, jusqu'à ce qu'il eût mis au jour une large dalle armée d'un anneau.

Puis il passa dans cet anneau une forte perche, et, à l'aide de ce levier, renversa la dalle sur le dos; alors, il dé-

tacha sa lumière et s'engagea dans un escalier, qui venait d'être mis à découvert par l'enlèvement de la pierre.

Quand Jacques Bourdaloue eut complètement disparu sous le sol, quand la tour ne fut plus éclairée que par le spectre de la lanterne dansant au plafond, Valentin sortit de sa retraite, et s'avança jusqu'à l'orifice du souterrain, d'où il pouvait épier, toujours invisible, les mouvements du sinistre valet.

Celui-ci était déjà parvenu à un palier inférieur, et venait de soulever une seconde trappe, qui devait donner accès à un second étage.

Cette fois, sans faire mine de vouloir aborder ce nouvel *in pace*, Bourdaloue se courba sur sa gueule béante, y plongea deux ou trois fois son fallot, et s'écria :

— Ohé! là-bas, dormons-nous où sommes-nous mort?...

— Ni l'un ni l'autre, malheureusement, répondit une voix lamentable, qui semblait monter des limbes du purgatoire; comment dormir sur cette paille pourrie? Il est plus aisé d'y mourrir, et ça ne tardera pas, si on m'oublie ainsi...

— Ah dam! on n'a pas que vous à soigner...

— Je ne dis pas, je ne dis pas, maître Jacques; mais enfin, sans pouvoir compter par heure, par jour ou par nuit, puisqu'il n'y a plus, pour moi, ni nuit ni jour ni heure, voilà bien longtemps que j'ai fini ma dernière bouchée et ma dernière goutte d'eau...

— Bah! bah! il y a moins de temps que vous ne croyez, et vous n'êtes guère patient...

— M'apportez-vous au moins mes provisions, cette fois?

— Mieux que cela, messire, mieux que cela...

— Eh quoi donc?

— Je vous apporte ce que vous m'avez demandé si souvent, la fin de vos peines...

— La fin de mes peines?

— Oui, la liberté...

— La liberté!... Tu veux rire, méchant Jacques...

— Je ne ris jamais, mon bon sire...

— La liberté! Quand et comment?

— A l'instant, si vous voulez vous y prêter.

— Il y consent donc?

— Il y consent, et ça ne dépend plus que de vous...

— Que faut-il faire pour cela, Jésus, mon Dieu?...

— Vous aider de vos pieds et de vos mains, si vous en avez la force...

— On la trouvera, maître Jacques, on la trouvera...

— Voyons, pourrez-vous grimper les quinze échelons de l'échelle que je vais vous tendre?

— Encore une fois, on fera son possible, mon cher ami, la chose en vaut la peine...

— Essayez donc, dit Jacques, en faisant glisser une échelle dans le trou, qui ne paraissait pas avoir d'autre moyen d'issue...

Tout-à-coup Valentin revint à la stalle, les yeux hagards, les cheveux droits sur la tête, et saisit les deux mains de sa mère, en murmurant à son oreille :

— Plus que jamais, silence, et préparez votre courage.

En ce moment, le spectre lumineux reparut, grandissant et s'abaissant le long de la muraille, et le froissement des pas sur les dalles annonça l'approche des deux interlocuteurs.

Bientôt Jacques Bourdaloue se montra à l'ouverture du souterrain, et, quand il fut entièrement dégagé, retourna sur lui le verre de la lanterne, en stimulant d'une voix câline la lenteur du personnage inconnu qui le suivait.

Enfin, au milieu de ce jet de lumière, qui coupait les ténèbres du cachot, apparut une tête hâve, décharnée, li-

vide, dont les yeux ternes, les cheveux blancs, les mâchoires percées à jour, n'étaient plus de ce monde.

Puis le corps sortit peu à peu, et le pâle fantôme essaya de s'affermir sur ses pieds tremblants, à côté de Jacques Bourdaloue.

— Venez, dit celui-ci, le temps presse...

Et, sans lui permettre de reprendre son souffle épuisé par ces derniers efforts, il entraînait le malheureux, quand deux cris terribles, deux cris de femmes, retentirent sous la voûte. Au même instant, Valentin s'élançait, le poignard à la main, et Jacques, le misérable assassin, tombait percé d'un coup mortel.

Maintenant, qui osera continuer la peinture de cette scène, en apprenant que, dans cet infortuné livré aux mains sanglantes de Bourdaloue, les deux femmes et Valentin venaient de retrouver ce père, ce mari, cet oncle qu'ils croyaient mort depuis tantôt quatre ans, malgré le récit fantastique de l'aveugle? Comment se hasarder dans ce conflit de sentiments, tenter de recueillir ces cris de l'âme; comment démêler les sensations confuses de ce pauvre vieux à moitié hébêté par la douleur, qui avait fini par se regarder lui-même comme un habitant de l'autre monde, qui ne savait plus rien de celui-ci, et qui se trouvait tout-à-coup, sans préparation, sans explication, dans les bras de ceux qu'il avait tant aimés; comment faire parler cette sainte femme, qui, devant l'ombre blafarde de son noble époux, ne sait si elle doit se réjouir ou s'attrister, tant cette résurrection semble être voisine d'une seconde mort et présager un nouveau deuil?

Comment redire la joie du jeune homme, ses actions de grâces au Ciel, mêlées de sourdes imprécations contre les méchants, et surtout l'anxiété de la malheureuse Philiberte,

voyant au fond de tout cela l'opprobre et le crime gravés sur le front de son père?

Quant à moi, je n'hésiterai jamais à me proclamer impuissant devant des tableaux si complexes, et j'emploierai volontiers l'honorable expédient, qui a réussi plus d'une fois à de plus habiles que moi, celui de combler la lacune par deux rangées de points, de laisser reposer la plume sur l'encrier, de m'en rapporter à l'imagination féconde du lecteur et de passer à la scène suivante.....

.....

Après le premier essor de cette reconnaissance merveilleuse, Valentin fit sagement observer qu'on ne pouvait rester plus longtemps dans ce lieu maudit; qu'il convenait même de renoncer à l'habitation de Grandpré, pour retourner au camp, où l'on trouverait les secours et les sympathies nécessaires au pauvre ressuscité.

En conséquence, il fit remettre en son lieu la dalle du caveau, ordonna à ses hommes de prendre le corps de Bourdaloue, et de le transporter dans cette même fosse qu'il avait creusée, en ayant soin, selon ses honnêtes intentions, d'en dissimuler l'existence sous un prudent nivellement de terrain.

Après quoi, faisant approcher les mules, il plaça sa mère sur l'une d'elles, sur l'autre le sire de Grandpré, qui, sous l'influence de ce bon air tiède d'une nuit d'août, commençait à recouvrer ses sens et ses idées; puis la petite troupe reprit le même chemin qu'elle venait de parcourir avec des projets et des préoccupations si différentes.

CHAPITRE XII.

L'ASSAUT.

Puisque je me suis décidé à user d'un petit subterfuge pour franchir une grosse difficulté, de retour à Sainte-Sévère, je n'essaierai pas davantage de reprendre la scène de reconnaissance. Je déposerai simplement nos voyageurs sous le toit de l'aveugle, où les attendent de nouvelles péripéties, de nouvelles exclamations, de nouvelles questions.

Je les laisserai toute la nuit à eux-mêmes, à leurs récits, à leurs émotions, à leurs joies mêlées d'amertume, à leurs douleurs nuancées d'espérance; et je ne rejoindrai Valentin que dans le cours de la matinée suivante, au moment où, la tête plus calme, il vient d'accoster le connétable, qui surveille les travaux du siége sur le bord des fossés, et de lui confier le miracle inouï qui, en lui rendant son père, lui révèle un nouveau crime dans la famille et menace d'engloutir ses dernières et plus chères illusions.

— Puisque les morts sortent de terre, s'était écrié du

Guesclin à ce récit, ce m'est une preuve certaine que le jour se lève, où les bons et les méchants vont être passés au crible de la justice divine et humaine... Tu le vois, les soins qui me pressent m'empêchent d'en entendre davantage et de courir de suite au devant de ton digne père; mais retourne vers lui, avise-le que bientôt je le serrerai dans mes bras; et que, sur mon salut éternel, avant vingt-quatre heures, il rentrera, en maître et en juge, dans ces murs, d'où il est sorti vaincu, humilié, trahi... Et alors, malheur, trois fois malheur au Judas...

Puis, sans achever son imprécation, le connétable avait rejoint sa cohorte d'architectes, d'ingénieurs, de pionniers et de charpentiers, et repris le cours de ses démonstrations, dictant celui-ci, interrogeant celui-là, surveillant l'érection des machines, le tracé des tranchées, la place des mines, des engins, des fascines, des échelles, des tours roulantes, se multipliant enfin, comme un *impressario* la veille d'une première représentation.

Il pouvait être midi. Au milieu de ce coup de feu, messire Bertrand n'avait pas entendu ou avait feint de ne pas entendre la sonnerie, pourtant fort connue et fort goûtée, qui appelait chacun, chef ou subordonné, à fêter le second et le plus important des quatre repas réguliers, dont tout soldat du roi était alors gratifié, pour le salut de son corps et celui du royaume.

Il ne s'étudiait qu'à accrocher, par la basque de leur tunique, les pauvres hères qui, plus esclaves de la discipline et de leur estomac, tâchaient de s'esquiver pour répondre à l'appel.

Malgré le vide qui se faisait autour de lui, il ne put enfin se décider à lâcher pied que sur le troisième mandement de monseigneur de Berri, l'avertissant que, depuis

longtemps, le chapelain avait ouvert, par le *benedicite*, le repas de famille, et que l'absence seule de monsieur le connétable suspendait encore les bonnes dispositions de leurs Altesses.

Il trouva en effet les nobles personnages, la serviette au menton, la fourchette au poing, écoutant, en guise de passe-temps, un courrier couvert de sueur et de poussière, qui, en raison sans doute de l'importance de sa mission, n'avait pas même pris le temps de débrider.

— Pardieu, messire, fit le duc de Berri, arrivez donc... Si votre estomac n'est pas encore éveillé, ouvrez au moins vos oreilles au grave message qui nous arrive à l'instant de Poitiers...

— Un message de Poitiers! interrompit Bertrand en se tournant vers le courrier...

— Oui, monseigneur, répondit celui-ci, et un message qui en vaut la peine...

— Quel est-il donc?...

— Monsieur le captal vous cherche, et vous n'avez pas de temps à perdre, si vous voulez le recevoir dignement...

— Sur l'honneur, s'il nous cherche, il nous trouvera; mais comment cela se fait-il? Je croyais monsieur le captal occupé à défendre ses propres chausses.

— Voici l'affaire, reprit le courrier, toute fraîche et toute neuve, telle que vos amis de là bas me l'ont confiée hier soir, avec mission de faire, en dix heures, trente-cinq lieues sans débrider, pour vous la couler, mot pour mot, dans l'oreille...

— Voyons cela...

— Dès que la nouvelle de votre présence à Sainte-Sévère fut parvenue à Poitiers, monseigneur Jean d'Évreux s'en montra fort troublé et dit à monseigneur Thomas de Percy :

— Messire Thomas, vous êtes sénéchal de ce pays, vous y avez grand'voix et grand'puissance. Je vous prie de m'entendre et de me conseiller sur les secours à envoyer à mes gens, qui seront pris de force si on ne les reconforte?... —Par ma foi, répondit messire Thomas, j'en ai grande volonté, et, pour l'amour de vous, je partirai en votre compagnie, et nous irons parler à monseigneur le captal, qui n'est pas loin d'ici, et je ne m'épargnerai pas pour l'émouvoir, afin que nous allions lever le siége et combattre les Français... Là-dessus, en effet, ils partirent de Poitiers, dont ils confièrent la garde à son *maieur* (maire), Jean Regnault, et ne prirent de repos qu'ils n'eussent trouvé monsieur le captal, aux environs de Saint-Jean-d'Angély. Alors, ils lui racontèrent comment, après avoir pris Montmorillon et le château de Montcontour, les Français s'étaient établis devant Sainte-Sévère et menaçaient d'en déloger messires Guillaume de Percy, Richard Gilles et Richard Holms, trois écuyers de monseigneur Jean d'Évreux. Le captal réfléchit un peu sur cette ouverture et dit : — Messires, que voulez-vous que je fasse? — Il y a longtemps, poursuivirent-ils, que nous avons ouï dire que vous désiriez combattre les Français, et vous ne les pouvez trouver mieux à point, si vous tirez de ce côté et faites votre mandement dans le Poitou et la Saintonge. — Par ma foi, répondit le captal, je le veux; j'ai dit que je désirais les combattre, et je les combattrai prochainement, s'il plaît à Dieu et à Saint-Georges. Là-dessus, le captal dépêcha ses lettres et messages à tous les barons, chevaliers et écuyers du Poitou et de la Saintonge, en leur enjoignant de venir le trouver au plus vite; et, il y a deux jours, il se mettait en route à votre intention, avec les sires de Parthenay, Louis de Harecourt, Hugues de Vivonnes, Percevaux de Coulongne, Aimery de Rochechouart,

Jacques de Surgières, Geffroy d'Argenton, de Puissances, de Roussillon, de Crupegnac, Jean d'Angle, Guillaume de Montendre, et bien d'autres, à la tête de leurs bandes anglaises, poitevines, saintongeoises ou gasconnes, qui campaient hier soir à l'abbaye de Carros, sur les marches du Limousin, au nombre de neuf cents lances et de cinq cents archers, pour vous tomber peut-être demain sur le dos (1).

— Voilà bien de l'ouvrage, interrompit le duc de Berri, que ces détails avaient rendu tout perplexe, et à mon tour je vous demanderai, comme le captal de Buch : messeigneurs, que faut-il que je fasse?...

— Rien de plus simple, monsieur le duc, reprit du Guesclin, levons-nous demain au petit jour, et puisque le captal a si bonne envie de combattre, marchons dans ses voies, combattons-le et battons-le...

— Alors, vous vous décidez à abandonner Sainte-Sévère?

— Non pas, s'il vous plaît, monseigneur.

— Pourtant, si nous partons demain au petit jour...

— Qu'importe, si nous prenons Sainte-Sévère aujourd'hui...

— Aujourd'hui!...

— Si vous voulez bien le permettre...

— Je n'ai garde de m'y opposer; mais comment cela?...

— En commandant l'assaut, tout bonnement...

— A quelle heure?...

— A l'instant même, après le déjeuner, en guise de dessert... Qu'en dites-vous, monseigneur de Bourbon...

— Je dis, riposta celui-ci, que le dessert me convient, et que je suis prêt à y faire honneur...

Un hourra formidable accueillit cette ouverture, et les

(1) Chroniques de J. Froissart, livre Ier, partie IIe, chapitre CCCXLVI.

gentilshommes présents se levèrent en criant : — L'assaut, l'assaut, publiez l'assaut...

— Avec avertissement, ajouta l'abbé de Malepaye, que quiconque lâchera la partie et rentrera au camp, à moins de tête fêlée, de jambes ou de bras rompus, aura incontinent le cou tranché...

— L'abbé, dit en souriant le connétable, voilà une bonne pensée qui ne sort pas de mauvais cœur...

— C'est aussi mon avis, dit le sire de Clisson. Quant à moi, pour ne pas démentir messieurs les Anglais, qui m'ont surnommé le boucher, si j'entre céans, j'en veux abattre plus d'une charretée (1).

— Vous le voyez, monsieur le duc, poursuivit du Guesclin, chacun est en veine de bien dire et de bien faire ; tout est prêt devant les fossés et l'on n'attend plus que vos ordres. Commandez donc l'assaut, je réponds du reste...

— Oui, oui, l'assaut, l'assaut, répétèrent d'une même voix tous les assistants.

— L'assaut est commencé, s'écria Valentin, qui, le visage en feu, l'épée à la main, se précipita dans la salle du festin...

— L'assaut est commencé ? fit le connétable, bondissant vers la porte et renversant, dans sa précipitation, la table et les siéges...

— Regardez plutôt, monseigneur.

— En effet, dit le duc de Bourbon, tout le monde court aux remparts. Par les saints de Bavière, voilà des échelles dressées contre les murs, et de bons jeunes gens qui montent aux échelles, tandis que les gars de Sainte-Sévère font rage pour les jeter dans les fossés...

(1) Chronique en vers.

— Ah çà! grommela le duc de Berri, dénouant avec humeur sa serviette, ne sommes-nous plus le maître ici, et qui donc, sans mon ordre, s'est permis de donner le signal?...

— Le hasard, monseigneur, répondit Valentin, et si vous voulez bien m'entendre...

— A quoi bon, reprit du Guesclin, et qu'importe comment la danse s'est ouverte, pourvu que les violons jouent bien?...

— Au moins, dit le duc, ne pouvait-on attendre un petit quart-d'heure et nous laisser achever le dessert?...

— Bah! monseigneur... outre que nous avons, ce me semble, suffisamment officié pour une fois, nous pourrons nous reprendre et dresser, avant une heure, la table au beau milieu du château... Allons, messires, allons, ne laissons pas ces braves gens dans la peine... Au rempart, au rempart, et vive le roi Charles V!...

— Au rempart, au rempart, clama le chœur de la chevalerie...

Et le connétable s'élança, entraînant avec lui les princes et toute l'assemblée...

Or, cette explication, qu'une ardeur légitime ajourne, nous autres, lecteurs, spectateurs et conteur, nous pouvons, tranquillement et tout au long, la prendre dans la chronique.

Voici ce qui était arrivé :

Après avoir expédié, avec leurs dents de vingt ans, le frugal repas d'ordonnance, quelques jeunes gens s'étaient de nouveau répandus sur la pelouse qui bordait les fossés, et y avaient noué une de ces parties soldatesques, dont les bras, les jambes, les épaules et la gaîté font ordinairement tous les frais.

Pour être plus libre dans ses mouvements, l'un d'eux, nommé Geoffroy Payen, avait déposé sa hache sur le parapet, mais avec si peu de précaution que, le fer emportant le bois, l'arme pesante avait perdu l'équilibre et roulé dans le fossé, à la grande joie de messieurs les Anglais, postés sur les remparts, pour applaudir à toute disgrâce ou horion qui viendrait à tomber sur les joueurs.

Alors, le pauvre Geoffroy Payen, tout penaud, s'était penché vers son arme, et, les bras tendus, lui avait adressé, avec un accent attendri, cette belle invocation de goût antique :

— Belle hache, ma mie, voulez-vous donc vous séparer de moi et devenir anglaise, vous qui avez navré et honni tant d'Anglais. Par la foi que je dois à notre Seigneur Jésus, qui mourut en croix, sans vous ne m'en irai, quand je devrais être occis...

Puis, s'adressant aux rieurs des créneaux, il les avait priés de ne pas tirer et de lui permettre de reprendre sa grande hache d'acier, sans laquelle il ne pouvait ni boire ni manger ni dormir ni veiller. Mais les Anglais avaient répondu en bandant leurs arcs et en apprêtant leurs flèches.

Sur quoi, piqué au jeu et ayant appelé ses compagnons, le jeune homme avait saisi la main de son cousin Richard, qui était près de lui, en recommandant à son cousin Richard de prendre celle de Guillaume Boitel, son voisin, à Guillaume Boitel d'en faire autant avec Guillaume de Lausame, à celui-ci de s'associer à Jean de Chastelmorant, le porte-pennon du duc de Bourbon, au bâtard Louis Verd, à Ploton de Châtelus, et ainsi de suite ; puis, tous, se tenant ainsi, avaient formé une longue chaîne, à l'aide de laquelle Geoffroy s'était laissé glisser et avait pu ressaisir sa hache.

Mais dans cette évolution, la grappe vivante s'étant rompue, une dizaine de Français étaient tombés au fond du fossé et se débattaient dans l'eau, sous une grêle de traits et de pierres, dont les accablaient les assiégés.

Tout cela n'était encore qu'occasion de rires et de bravades; car chacun d'eux avait bon haubert et hoqueton, sur lesquels rebondissaient les flèches, comme le grésil sur les tuiles, et les compagnons restés sur le pré, apportaient de solides échelles, à l'aide desquelles on serait bientôt hors de ce mauvais pas.

Pourtant, quand ils avaient eu les échelles, au lieu de s'en servir pour esquiver le danger, quelques-uns de nos jeunes fous s'étaient avisés de les tourner contre les murailles et de monter droit aux Anglais, si lestement et si hardiment, que ceux-ci avaient bientôt deviné qu'il était fini de plaisanter.

Pendant ce temps, tout le camp s'était empressé d'accourir et, voyant le chemin frayé, bon nombre de Français étaient volontairement descendus dans le fossé et avaient escaladé les échelles, dont leurs camarades gardaient vaillamment la tête, si bien qu'à l'arrivée des princes, non-seulement l'assaut était commencé, mais qu'une partie des murailles était occupée, comme le prouvait le pennon du duc de Bourbon, que venait d'y planter son page, Jean de Chastelmorant.

A cette vue, et bien que les choses se fussent entamées contre les règles de l'art et de la hiérarchie, le connétable n'eut garde de protester, et, sans y mettre la moindre raideur, jugea bon de prendre la partie où elle en était. Il se borna à diriger, à distribuer d'une façon plus habile les eaux du torrent, qui se portaient toutes vers le même point, et à mettre en œuvre les machines, dont cette jeunesse, con-

fiante dans ses bras et son courage, avait jusque-là dédaigné le secours.

De leur côté, sur pied au premier cri d'alarme, les Anglais s'étaient hâtés d'occuper tous les postes, et de déployer toutes leurs ressources offensives et défensives. Déjà les courte-pointes, les couvertures et les tapis garnissaient les créneaux, pour amortir la grêle de flèches et de pierres venues du dehors; le plomb ruisselait dans les chaudières, la chaux vive et la poix grésillaient dans les bassins, les moellons, les poutres et les étoupes s'entassaient sur les parapets.

Alors l'assaut commença en règle et en grand; trompettes sonnant, bannières au vent, tout ce monde se lança l'un contre l'autre, aux cris mille fois répétés de Berri, Bourbon, Notre-Dame-Guesclin, Notre-Dame-Sancerre, au Maréchal.

« C'étoit, dit Froissart, grand'beauté à voir et imaginer » ces seigneurs de France, et la frique armoirie et riche » d'eux; car adonc à cet assaut il y eut par droit compte » quarante-neuf bannières et grand'foison de pennons. Et » là étoient le dit connétable et messire Louis de Sancerre, » maréchal, chacun ainsi qu'il devoit être, qui travailloient » moult à esvigourer leurs gens pour assaillir de plus grand » courage

» Là s'avançoient chevaliers et écuyers de toutes na- » tions, pour leur honneur accroître et leurs corps avan- » cer, qui y faisoient merveilles d'armes; car les plusieurs » passoient tout parmi les fossés qui étoient pleins d'yaue, » et s'en venoient, les targes sur leurs têtes, jusques aux » murs, et en celle appertise, pour chose que ceux d'amont » jetoient, point ne reculoient, mais alloient toudis avant. » Et là étoient sur les fossés le duc de Berry, le duc de

» Bourbon, le comte d'Alençon, le dauphin d'Auvergne et » les grands seigneurs, qui ammonestoient leurs gens de » bien faire. Et pour la cause des seigneurs qui les regar- » doient, s'avançoient les compagnons plus volontiers, et ne » ressoignoient mort ni péril (1). »

Au milieu de ce conflit, les princes faisaient leur devoir, chacun suivant sa nature plus ou moins impétueuse,

Li bon Duz de Berry n'aloit point reculant
Et li Duz de Bourbon cilz aloit bien avant...

.... si avant que messire Bertrand, qui pourtant aimait à voir les chefs à leur rang, le blâma plus d'une fois de son ardeur de simple soldat, et lui retira l'échelle et le pic d'entre les mains.

Quant à l'abbé de Malepaye, il faisait tout ce qu'il fallait pour ne pas encourir la sanction, qu'il avait lui-même posée. Le bacinet en tête, l'écu sur la poitrine, le pied sur le dernier échellon, sa crosse de fer à la main, il était sur le point d'enjamber la muraille et embrassait déjà un créneau, lorsque, faute de pierres à leur portée, les Anglais soulevèrent ce créneau avec une pince et le renversèrent dans le fossé, avec l'homme et l'échelle qu'il portait.

Un autre que l'abbé de Malepaye eut été mille fois brisé dans cette chute; mais lui, plus hardi et plus enragé, se relève à mi-corps dans l'eau, saisit une houe, et va se joindre aux pionniers, qui poussent une mine à travers la muraille.

Quelques instants plus tard, le vide s'étant ouvert à l'intérieur, le hardi soudard n'attend pas que l'entrée soit plus pratiquable, et s'engage la tête la première dans cette gueule de four en poussant de tous ses poumons son cri de

(1) Chronique de sire Jean Froissart, liv. Ier, partie IIe., ch. CCCXLVII.

guerre. Mais bientôt, victime de son audace, il reçoit sur la nuque un effroyable coup de masse qui l'étourdit; puis, saisi, d'un côté par les Anglais qui veulent l'achever, de l'autre par les Français qui s'efforcent de l'arracher à ce mauvais pas, il se voit sur le point d'être écartelé, ni plus ni moins qu'en pleine place de Grève, par quatre chevaux sauvages.

Enfin, sauvé comme par miracle, il prend à peine le temps de relacer son bacinet, d'avaler un verre d'eau, et se porte sur un autre point, où il ne restera pas longtemps sans faire encore parler de lui.

Cependant, à ce métier et à cette heure de jour, la chaleur est devenue insupportable, et l'eau croupie du fossé colportée de rang en rang, par des femmes, est un médiocre soulagement à la soif ardente qu'endurent les pauvres soldats.

Le connétable s'en aperçoit. Aussitôt il appelle son échanson, lui ordonne de transporter et de faire défoncer sur le pré des tonneaux de bon vin, où chaque brave viendra puiser de nouvelles forces et un nouveau courage. Noël, Noël! les fatigues sont oubliées, et sous l'empire de cette généreuse liqueur *qui fait l'homme hardi,* chacun revient à la charge, *plus fier que nul lyon rampant..*

Alors, toujours selon la chronique (1), l'assaut va si grand train, que l'un des gouverneurs, Richard Gilles, entame du haut des murailles, avec le connétable, une négociation, où il offre d'ouvrir ses portes, à condition qu'il pourra se retirer, vie et bagues sauves, lui, sa compagnie, ses alliés,

(1) Les détails de ce chapitre, comme la majeure partie du suivant, sont presque littéralement empruntés aux chroniques en prose et en vers, et la fantaisie y tient peu de place. (Voyez les fragments du poème de Cuvélier, reproduits à la fin de cette histoire).

et leurs chevances, et qu'en outre, on lui délivrera trente mille francs, pour prix de la forteresse (1).

— Malheur à qui vous donnerait un seul parisis, répond résolument Bertrand. Vous qui êtes Anglais, de par-delà la mer, vous serez admis à rançon, si vous n'êtes occis dans la bataille; mais vos alliés les Français, qui sont là dedans avec vous, qui ont renié le bon duc de Berri, je jure Dieu, qui m'entend, de les faire tous pendre et détruire. A ce compte rendez-vous, s'il vous plaît...

— Quel homme, et combien les Anglais doivent maudire l'heure de sa naissance, s'écrie le capitaine Richard Gilles, promettant de se défendre, tant qu'il lui restera un caillou pour s'abriter.

Mais voilà qu'une grande rumeur se fait entendre et qu'une grande fumée s'élève du côté de la basse-cour, obscurcissant le ciel de son noir panache. C'est encore l'abbé de Malepaye qui s'annonce et qui, après avoir une seconde fois percé la muraille, vient d'envahir la basse-cour avec les siens, et de jeter sa torche au milieu des greniers à fourrage.

— Ville gagnée! hurlent les Français, en inondant les remparts, en y plantant leurs bannières, et en se portant aux chaînes du pont.

Bientôt la herse se lève, la charpente crie, les portes s'ouvrent, et l'armée entière se précipite dans les cours,

(1) « Bien s'apperceurent Anglois que longuement ne pouvoient la ville tenir. » Adoncques envoya messire Richard Gilles, chevalier Anglois, capitaine de » Saincte-Sévère, par devers messire Bertrand, requérir que l'assaut fit cesser » pour parlementer. Et requeroit que seurement de la ville peust départir, » luy et sa compaignie, avec leurs chevances, et que, pour la forteresse livrer, » lui fussent baillés trente mille frans. » (Chronique en prose, ch. CXLVI.) D'après la chronique en vers, Richard Gilles demande tout simplement *un roussin chargé d'or fin.*

comme les eaux du fleuve à travers les débris de la digue rompue.

C'est en vain que les Anglais se sont retirés dans le donjon et qu'ils y tentent un dernier effort. Les éléments eux-mêmes les combattent. Le vent qui leur porte la fumée des meules en plein visage, ne leur permet plus de voir ni de respirer, et bientôt, livrés sans ressource à la merci de leurs ennemis, ils demandent, comme une grâce, à évacuer ce donjon, qui menace de devenir leur tombeau.

Dès ce moment tout est dit; la partie est décidée. Il ne s'agit que d'éteindre l'incendie, de faire l'inventaire des pertes et profits, et de célébrer la victoire.

L'incendie cède bientôt aux efforts réunis des vainqueurs et des vaincus; l'inventaire dépasse tous les vœux, les profits sont considérables. L'office et le cellier regorgent de blés, de vins et de vivres; les coffres ruissèlent de joyaux d'or et d'argent; les armoires sont pleines de draps, d'étoffes précieuses, d'armes et d'armures. La comparaison rend les pertes légères; les mains se cherchent et se trouvent; peu d'amis manquent à l'appel, et nulle tête de marque n'est tombée sur l'autel de la victoire.

Puis, quand il est bien avéré que, tout compte fait, l'on n'a pas trop à se plaindre de la Providence, chacun s'en vient bras dessus, bras dessous, déposer une courte oraison aux pieds du grand saint Martin, en la chapelle du château, ou devant la châsse de la bienheureuse patronne du pays, en l'église paroissiale de la ville (1).

(1) Chaumeau, qui écrivait environ deux siècles plus tard (1566), constate encore l'existence de deux églises principales à Sainte-Sévère. « En la ville, dit-» il, y a une paroisse nommée de Saincte-Sévère : avec un prioré (dépendant de » l'abbaye du bourg de Deolz) qui est fort antique d'ouvrage et sculpture, la-» quelle semblablement fut ruynée, en sorte que pour le présent n'y a que la » quarte partie d'icelle couverte. Au chastel y a une autre paroisse nommée

Après ce premier acquit de conscience, pour remercier à son tour la chevalerie qui lui a rendu un si grand service, Jean, duc de Berri, la réunit et fait apporter les meilleurs flacons.

A tout seigneur, tout honneur; il veut que du Guesclin, le premier par le mérite et la valeur, fête le premier la coupe; mais celui-ci refuse.

— Ami Bertrand, dit le duc légèrement offensé, pourquoi refusez-vous ce vin? Pensez-vous que nous vous veuillons empoisonner?

— Monseigneur, je suis prêt d'obéir à tous vos commandements, répond gravement le connétable, mais j'ai fait un vœu que je crains d'enfreindre; et je vais vous dire quel il est. Vous savez que les gens qui ont le plus grevé la France, sont ceux qui, étant du royaume, ont tenu le parti des ennemis du roi et des vôtres. Vous savez, en outre, que dans cette ville il y a plusieurs gens du pays de France; et, à mon avis, ce sont eux qui ont fait si long et si dur cet assaut, où plus d'un brave homme a laissé sa vie. Pour cela, monseigneur, j'ai voué et promis, sur mon salut éternel, que je ne mangerais ni ne boirais, tant qu'il en demeurerait un vivant.

— Ami Bertrand, répart le duc de Berri, renversant la coupe pleine qu'il tient à la main, il y a grand'raison et loyauté à maintenir ainsi la foi de son seigneur, et mal appris serait celui qui y trouverait à redire; car le serment que vous avez fait, je l'approuve et le fais à mon tour; et je jure

» Sainct-Martin : avec plusieurs autres églises et chapelles, estantz du tout » ruinées. » (*Hist. de Berry*, p. 261.) Aujourd'hui la paroisse de la ville a disparu, ainsi que les autres chapelles; il ne reste plus que l'église de Saint-Martin, où l'on a transporté les reliques de Sainte-Sévère, et à laquelle une vieille porte du château, située à peu de distance, sert de clocher.

avec vous, devant Dieu, que jamais ne boirai ni ne mangerai, tant qu'un homme du pays de France, pris avec les Anglais de Sainte-Sévère, restera de ce monde.

— Monseigneur, s'écrie Bertrand, je voudrais que tous les princes du royaume fussent de votre avis; avant deux mois, il n'y aurait plus en France que des Français, et des Français bien décidés à demeurer pour toujours fils soumis et respectueux de la mère patrie. Procédons donc sans retard, car, je le répète, après comme avant, l'heure du jugement est sonnée.

CHAPITRE XIII.

LE JUGEMENT.

Deux heures après, selon l'éternelle et irréfragable raison du plus fort, les vainqueurs s'assemblaient en conseil de guerre dans la grande salle du château, pour y juger les vaincus. Comme celui auquel nous avons déjà assisté, ce conseil était composé des principaux dignitaires de l'armée, sous la présidence nominative du duc de Berri, et en fait sous celle du connétable.

Près de celui-ci, se voyait un sombre personnage, immobile dans son armure entièrement close, avec la visière du casque baissée et paraissant une panoplie vide, jetée plutôt qu'installée sur son fauteuil.

Les autres officiers, au contraire, la tête découverte, le visage encore animé du feu de la lutte, discutaient activement et se montraient fort disposés à mettre en pratique le *væ victis* de leur ancêtre Brennus.

Cependant, le grand directeur des débats, messire Ber-

trand, imprima au premier acte de cette justice sommaire un caractère de grandeur et de générosité, qui n'était peut-être pas dans les instincts de chacun.

Sous l'empire d'une pensée, constant mobile de sa vie, et que nous avons eu plus d'une fois l'occasion de constater, il affecta de se montrer large et magnanime pour les ennemis directs, pour ces Anglais d'Angleterre, comme il les appelait volontiers, qui, en combattant la France, faisaient en somme leur métier et leur devoir.

— Messire Guillaume Percy, dit-il à l'ex-gouverneur de Sainte-Sévère qui, entouré de ses deux écuyers d'honneur et de ses officiers, attendait avec calme le prononcé du jugement, en se raidissant contre la double douleur, qui navrait son cœur de père et de guerrier, vous savez mes principes. Tels je les professais avant, tels je les mettrai en pratique après. J'estime que deux nations peuvent se rencontrer honorablement sur les champs de bataille, et que les enfants de ces deux nations agissent conformément au devoir, en suivant leur drapeau. Selon les sages et les philosophes, la guerre serait une impiété et un fléau; je prétends, moi, qu'elle est la pierre de touche des grands cœurs et la mère des grands hommes. Sans elle, qui connaîtrait Achille, Alexandre, Scipion, Annibal, César. Sans elle, la France pourrait-elle parler si haut de Clovis, de Charlemagne, de Philippe-Auguste, du roi saint Louis, et même de ce bon roi Jean, si grand dans son malheur, que son vainqueur s'incline devant lui et changerait volontiers ses lauriers contre sa glorieuse infortune. Sans la guerre, auriez-vous vos Guillaume, vos Richard, vos Chandos et ce noble prince Noir, que je voudrais pouvoir servir comme un maître et chérir comme un ami. Étant homme de guerre, bien décidé à défendre ma bannière, je ne saurais blâmer

un ennemi qui défend la sienne; loin de là, je l'estime d'autant plus, qu'il s'est montré plus vigoureux et plus têtu, et j'ai moi-même été l'objet de trop d'égards en mes disgrâces, pour oublier le respect dû au courage trahi par le sort. Donc, messieurs les Anglais d'outremer, je veux vous offrir beau jeu, et, comme on fit pour moi en mainte circonstance, je remets votre sort entre vos mains, acceptant d'avance telle rançon qu'il vous plaira de payer, à votre heure, selon l'état de vos finances et l'estime que vous aurez de vous-mêmes.

— Monsieur le connétable, répondit Guillaume Percy, si bonne opinion qu'il ait de soi, chacun n'est pas en mesure de faire honneur à sa personne, et tel voudrait bien ne pas se déprécier, qui n'a pas la bourse assez large pour son désir. Il est dangereux de prendre les gens par leur amour-propre, et vous devez savoir ce qu'il vous en a coûté avec le prince de Galles.

— Il ne m'en a rien coûté au-delà de mes moyens. Un brave homme trouve toujours, là ou là, la main ouverte d'un ami. N'avez-vous pas votre frère, le sénéchal du Poitou, messire Jean d'Évreux, et au besoin monsieur le captal? Que diable, vous avez assez bien tenu leur bout, pour qu'ils vous aident quelque peu.

— Mauvaise occasion, messire, de leur demander de l'argent, après leur avoir perdu un bon château.

— Bah! quand vous serez dégagé, vous les aiderez à venir le reprendre... Tenez, on dit qu'ils sont en route pour nous rendre visite; allez au devant d'eux, comptez-leur votre cas, et je suis sûr que vous ne serez pas longtemps dans l'embarras. Annoncez-leur en même temps que nous sommes à leurs ordres, soit pour les attendre ici, soit pour accepter à tel rendez-vous qu'il leur plaira de nous fixer.

— Il y a tout honneur à avoir des ennemis comme vous, monseigneur... Mais, je le répète, cela devient dangereux, coûteux et gênant, pour peu qu'on veuille répondre dignement.

— Point tant de cérémonie, messire, sans quoi je me croirais obligé de vous acquitter purement et simplement, ce qui n'est guère proposable...

L'ex-gouverneur se redressa comme devant une menace, et, laissant toute formule de politesse :

— Messire Bertrand, dit-il, je ne puis ni ne veux mettre un prix sur la tête de personne; il y a tant de braves gens ici, que cela me conduirait trop loin et trop haut. Sans donc entrer dans la moindre comparaison, je profiterai de la latitude que vous me laissez, et, consultant seulement le piteux état de mes finances, je vous offrirai, pour la libération de tout mon monde, les trente mille francs que vous demandait messire Richard Gilles pour la reddition de Sainte-Sévère... différence de la perte au gain, soixante mille francs; fort gros denier, après l'échec que nous venons de subir... Cela vous convient-il?

— Cela me convient, messire...

— Et encore je vous demanderai terme, sortant d'ici les mains et les poches vides, et ayant, pour mes péchés, perdu tout ce que je pouvais perdre...

Ces derniers mots, accompagnés d'un soupir, furent la seule allusion que le pauvre père osât faire à la mémoire de son fils, et encore eût-il voulu la retenir comme indigne de sa position et de son courage.

De son côté, par une délicatesse dont les grandes âmes ont seules le secret, du Guesclin la laissa passer inaperçue et poursuivit :

— Prenez le terme aussi long qu'il vous conviendra. Je

ne suis pas pressé, ayant la certitude que ni vous ni les vôtres ne tirerez l'épée avant d'avoir rempli votre engagement. A ce compte, le plus tard sera le mieux pour nous...

Messire Percy et tous les officiers Anglais s'inclinèrent sous ce compliment.

— Voilà qui est entendu reprit le connétable; qu'on rende leurs épées à ces gentilshommes. Oui, messires, dès à présent vous êtes libres, libres de nous quitter à l'instant même. Pourtant, s'il vous plaît de connaître comment nous distribuons la justice à chacun, selon ses œuvres et ses mérites, attendez un peu. Cela n'est pas indifférent, et m'est avis que nous y trouverons tous un enseignement profitable pour les deux pays. Sur ce, du Guesclin fit introduire les Français renégats, trouvés parmi la garnison de Sainte-Sévère. Alors la scène changea. De noble, courtoise et généreuse qu'elle avait été des deux parts, elle devint tout-à-coup sombre et menaçante.

Les prisonniers entrèrent au nombre de plus de cent, attachés deux à deux, humiliés et consternés; car l'écho du redoutable serment lancé contre eux était parvenu à leur oreille.

— Parmi ces misérables, demanda le connétable, quel est celui qu'on nomme Dominique Bonjean de Grandpré?

— C'est moi, répondit une voix tremblante dans la foule...

— Sortez des rangs, qu'on vous voie, poursuivit du Guesclin...

Dominique s'avança, entraînant son compagnon de chaîne comme lui courbé sous la honte et la crainte...

— Dominique Bonjean de Grandpré, vous avez été Français du pays de France, du duché de Berri...

— Hélas! oui, j'étais Français et Berruyer, murmura celui-ci...

— Vous avez donc été à la fois traître à votre pays, à votre roi et à votre duc...

Le malheureux ne trouvant rien à répondre, le connétable reprit :

— De plus, vous étiez le propre frère de messire Pierre Bonjean de Grandpré, un digne et vaillant capitaine celui-là, qui tenait autrefois Sainte-Sévère pour le roi et messire Louis de Brosse, quand ce château fut livré à l'Anglais...

— C'est vrai encore, Monseigneur...

— Eh bien! Dominique Bonjean de Grandpré, qu'as-tu fait de ton frère?...

— De mon frère! s'écria le prisonnier consterné, vous me demandez compte de mon frère?...

— Oui, comme Dieu demanda compte du sien à Caïn...

— Mais je n'ai pas de compte à rendre, moi; je ne suis pas Caïn...

— Dominique Bonjean, avant de mentir, regarde ton juge...

Ce disant, du Guesclin leva la visière du mystérieux personnage qui, depuis le commencement des débats, se tenait à ses côtés silencieux et immobile, et découvrit, flottant et perdu dans sa boîte de fer, le maigre et lamentable visage de Pierre de Grandpré.

— Ah!... s'écria Dominique, fou de terreur, les morts reviennent...

— Oui, ils reviennent pour témoigner et juger...

— Pitié, pitié, fit le malheureux, en se précipitant aux genoux de son frère. Mais celui-ci, se rejetant en arrière comme pour éviter son contact, leva le bras en signe de malédiction, et murmura d'une voix sourde :

— Caïn, Caïn...

Puis dompté par cet effort, le bras retomba sur ses genoux avec un bruit d'armure, les mâchoires du casque se refermèrent d'elles-mêmes, et, morne comme le destin, le spectre reprit son attitude impassible et muette.

— Jésus, murmura Dominique, je suis damné...

— Damné et condamné, ajouta du Guesclin... Condamné et damné, comme tous ces mécréants infidèles à leur patrie, à leur roi, à leur honneur.

Un concert de prières et de lamentations s'éleva à ces paroles; mais le connétable poursuivit d'une voix terrible:

— Ah! vous priez et pleurez maintenant, quand, il y a deux heures à peine, vous nous accabliez, du haut des murs de vos injures et de vos coups. Ah! vous réclamez contre nos rigueurs, quand vous vous disposiez à nous traiter en ennemis mortels. Oui, vous êtes nos ennemis, ou plutôt non, vous n'êtes même pas dignes de ce titre. Vous êtes des rénégats hors la loi, des Judas, qui subirez le sort de Judas. Par mon salut éternel, il est temps que cette démoralisation nationale finisse. Je ne veux pas qu'on fasse plus longtemps confusion; je ne veux pas qu'on puisse au gré du vent être Anglais ou Français, sans risquer quelque chose de sa peau et de son honneur. Il y a deux cents ans que cela dure; c'est beaucoup trop. On doit enfin savoir à quoi s'en tenir et choisir sa nation. Chacun pour soi, chacun chez soi. N'en déplaise au roi Édouard, je me suis mis en tête d'affranchir mon pays et de ne plus souffrir en France que des Français. Mais pour cela, au moins, faut-il que les frères marchent du même pas et ne trahissent pas leur mère. A ce compte, et si Dieu me prête encore quelques jours de vie et de santé, ce ne sera pas long. En attendant, je cours au plus pressé, et je retranche sans

pitié, partout où je les trouve, les membres gangrenés qui menacent de gâter le corps... Qu'en pensez-vous, monseigneur ?...

— Messire Bertrand, répondit le duc de Berri, je ne me suis pas associé publiquement à votre serment, pour le retirer ici... Ce que vous dites et faites est bien fait et bien dit...

— Et vous, messieurs, reprit du Guesclin, se tournant vers les autres membres du conseil.

Tous s'inclinèrent d'une façon significative, qui emportait complète adhésion aux paroles et aux actes du connétable...

— Porus, fit alors celui-ci...

Porus s'avança. C'était une espèce d'Hercule de carrefour, à la tête plate et frisée, aux épaules sphériques, au cou de taureau, vêtu d'une casaque rouge, dont les manches retroussées laissaient saillir deux bras noueux et formidables, prêts à la besogne.

— Maître, dit du Guesclin, voici cent dix hommes qui t'appartiennent. Tu vas les conduire devant cette petite croix de pierre que nous avons aperçue en entrant dans la ville, sur le versant de la rue basse (1). Là, tu leur laisseras cinq minutes pour faire leur acte de contrition et recevoir au besoin un bout d'absolution, s'il se trouve quelque clerc assez hardi pour essayer de blanchir leur vilaine âme de leurs péchés mortels...

— Qu'à cela ne tienne, interrompit l'abbé de Malepaye,

(1) C'est sans doute cette jolie croix du temps de saint Louis, qu'on voit encore aujourd'hui, près d'une ancienne porte de ville, et dont les *Esquisses Pittoresques de l'Indre* donnent la description et le dessin. Elle porte entre les deux bras, à la place du Christ, une statuette de la Vierge avec l'enfant Jésus ; elle repose elle-même sur une colonne carrée d'une ornementation assez délicate, et, sur l'entablement du piédestal, on lit cette inscription : FVT FAICTE CESTE CROIX EN SEPTEMBRE CLAVDE PIGNOT PIERRE PIAT 1243.

avec une certaine émotion, qui cette fois n'avait rien de joué, il ne sera pas dit qu'on ait laissé ces pauvres diables dans l'embarras. On n'y regarde pas de si près *in extremis*, et, à défaut de tout autre, je m'offre pour leur détacher un *libera* aussi proprement et d'aussi bon cœur que le premier venu...

— L'abbé, reprit du Guesclin, s'efforçant de garder son sérieux, Dieu merci, vous avez assez fait pour eux pendant la bataille, et ils n'ont plus rien à réclamer de votre ministère. C'est maintenant le tour du chapelain, qui, sans nul doute, s'y prêtera. Donc, maître Porus, au bout de cinq minutes, tu les reprendras et les emmèneras dans ce grand communal, que les bourgeois de la ville nomment, je crois, le champ Ageny (1), et où de si beaux arbres poussent de si solides et de si longues branches. Alors, ce sera ton affaire. Tous les valets de l'armée sont à tes ordres. Prends-en quatre pour un, s'il le faut, et que tout soit fini dans une demi-heure.

Porus répondit par un sourire qui prouvait sa compréhension et sa bonne volonté...

— Quand l'affaire sera faite, tu viendras m'en aviser ici, je t'attends.

Porus s'inclina et sortit, chassant devant lui les prisonniers, comme un troupeau de moutons hébétés qu'on mène à l'abattoir.

— Monsieur le duc, reprit du Guesclin, dans une demi-heure je serai à vos ordres, et, cette fois, je n'aurai garde de refuser la santé que vous avez bien voulu me porter.

(1) Près et joignant ladite ville, y a encores un autre communal de l'estendüe de quarante ou cinquante arpentz, appelé le champ Ageny : auquel les anciens hommes du païs affirment avoir esté autresfois donné une bataille. (Chaumeau, p. 262).

— Je vais donc commander les tables et les flacons, dit le duc, l'estomac me crie qu'il est temps de lever l'interdit et le serment...

Alors, le prince quitta son siége et se dirigea vers la porte, entraînant à sa suite son état major et tous les assistants.

Tandis qu'il sortait d'un côté, deux femmes et un jeune homme vêtus de noir entraient du côté opposé. C'étaient Valentin, sa mère et Philiberte. Le front du connétable se rembrunit; il n'avait pas prévu cet incident.

— Grâce, monseigneur, grâce, s'écria la jeune fille, en faisant mine de se précipiter aux genoux de du Guesclin.

— Demoiselle, répondit celui-ci, l'empêchant de se prosterner, que venez-vous, qu'osez-vous demander?

— Une fille peut tout oser, quand elle prie pour son père et l'honneur de sa famille...

— L'honneur d'une famille ne consiste pas à garder dans son sein un membre qui la flétrit.

— Oui, pourvu que ce membre n'en sorte pas honteusement, par la main du bourreau...

— Et comment voudriez-vous donc qu'il en sortît? Peut-on laisser impunie pareille félonie?...

— Non, non... que le malheureux quitte la France, qu'il aille expier sa faute dans l'exil, dans les pays les plus lointains...

— Sa faute! Vous appelez une faute le crime le plus noir qui se puisse commettre contre les lois divines et humaines; vous appelez une faute l'action infâme de renier son pays et son roi, de livrer aux ennemis un château confié à votre loyauté; vous appelez une faute cette abominable trahison envers un frère, qu'on laisse, pendant quatre ans, mourir de fièvre lente dans un cachot... et vous osez élever

la voix pour une pareille faute, en présence du fils, de l'épouse même de la victime.

— Monseigneur, reprit la malheureuse, dont la piété filiale ne se laissa pas écraser sous ces accablantes paroles, le fils et l'épouse de la victime se joignent à ma prière, imitant en cela la miséricorde de Notre-Seigneur, qui, les bras en croix, pardonnait à ses bourreaux...

— Par le Ciel, madame, s'écria le connétable, s'adressant à la mère de Valentin, le Christ au moins pardonnait lui-même, et je ne sache pas que sire Pierre ait encore laissé échapper de sa bouche un mot d'absolution...

— Sire Pierre, dit la bonne dame, sire Pierre pardonnera, quand la raison lui sera revenue avec la santé...

— Oui, mon père pardonnera, ajouta Valentin, quand il saura que le bonheur, l'avenir de toute sa famille dépend de cette miséricorde...

— Je ne comprends pas...

— Avez-vous oublié, monseigneur, que des projets d'alliance, des projets chers à ceux que vous voyez ici, sont formés depuis longtemps, dans lesquels doivent se noyer toutes les haines, tous les dissentiments?... Eh bien! comment voulez-vous qu'ils s'accomplissent, si vous creusez entre nous un abîme?...

— Croyez-vous donc que cet abîme soit moins profond, tant que la cause de ces haines subsistera; tant qu'il se trouvera entre vous un homme que vous n'oserez regarder en face, un souvenir vivant d'infamie et de crime...

— N'en jugeons pas ainsi, monseigneur, s'écria Philiberte; laissez-nous à nos illusions; laissez au temps le soin de tout effacer, de guérir les blessures... Fermez les yeux, oubliez les victimes et le coupable...

— Impossible...

— Impossible ! quand un seul mot tombé de votre bouche...

— Ce mot, je ne le dirai pas, demoiselle ; car j'ai juré le contraire...

— Messire Bertrand, reprit Valentin, mon père a consacré toute sa vie au service du roi et de la patrie ; il a été votre compagnon d'armes, votre ami ; moi-même je l'ai remplacé près de vous, et je crois avoir rempli fidèlement mon devoir...

— Sans doute, sans doute...

— Eh bien ! si vous avez gardé quelque souvenir de ces services passés, si vous ne dédaignez pas, pour l'avenir, une gratitude, une reconnaissance sans bornes, retirez le serment...

— Valentin, tu oublies que je n'ai jamais retiré un serment ; car je n'ai jamais juré à la légère...

— A quoi mènent donc alors, le dévoûment, l'abnégation, l'affection...

— Sois tranquille, ce dévoûment, cette affection auront leur récompense ; et si, dans ta carrière, tu as besoin de l'appui, du témoignage d'un chef...

— Je ne veux plus, je ne demande plus rien, s'écria le jeune homme exaspéré ; ma carrière est finie ; je n'ai rien à attendre d'un chef qui repousse la seule grâce dont j'aie jamais importuné ses oreilles, et cette épée, que je portais pour l'amour de lui, je la jette à ses pieds, comme inutile et impuissante...

En même temps Valentin tira son épée et la lança violemment sur le carreau.

— Jeune homme, tu t'oublies, dit sévèrement le connétable...

— Oui, oui, reprit Philiberte, il s'oublie, il va trop loin, et il reviendra... Mais vous aussi, vous reprendrez votre pa-

role, cette parole de colère qui fait trembler... Oh! monseigneur, n'affectez pas ainsi la rigueur et la dureté ; ne vous faites pas autre que vous êtes. Je vous connais, allez; on m'a souvent parlé de vous... Vous êtes noble, loyal, généreux...

— Demoiselle...

— Les rois et les peuples vous honorent, parce que vous portez une épée sans tache, qui rentre volontiers au fourreau après la victoire, parce qu'avec le bras fort vous avez le cœur grand...

— Assez, assez...

— Non, non... laissez-moi dire... En grâce, écoutez la voix de la nature, ne repoussez pas une pauvre fille qui vous prie à genoux...

En ce moment, Porus parut à la porte, les manches rabattues, rajustant son pourpoint, et passant sa large main sur son front couvert de sueur...

— Ce n'est plus moi qu'il faut prier, demoiselle, fit gravement le connétable, en levant un doigt vers le ciel.

— Ah! s'écria Philiberte, qui venait de tout comprendre, et la présence de Porus et le geste de du Guesclin, ah! soyez maudit...

— Dieu ne vous entend pas, demoiselle, adressez-lui d'autres prières, répliqua le héros.

— Oui, oui, murmura lentement la jeune fille en entraînant sa tante vers la porte, oui je le prierai; car désormais ma vie lui sera consacrée, car, je le vois, lui seul a le cœur ouvert à la miséricorde... Allez, allez, monseigneur, suivez votre carrière... je vais prier Dieu que votre gloire vous soit légère...

A ces mots, la tête noyée dans ses deux mains, Philiberte disparut avec la dame de Grandpré.

Plongé dans un sombre abattement, Valentin avait oublié de suivre ses parentes. Messire Bertrand s'approcha de lui et, lui tendant la main :

— Jeune homme, dit-il, le sentier de l'honneur est rude et difficile... celui qui le gravit ne doit pas regarder en arrière... jeune homme, reprends cette épée, et suis-moi.

Valentin resta quelques instants encore la tête fixée sur la terre; puis enfin, levant le regard sur son maître, et voyant, ce qu'il n'avait jamais vu, une grosse larme rouler sous ses sourcils hérissés, il se baissa, ramassa son épée et suivit le connétable...

CONCLUSION.

Deux mots de conclusion compléteront cette chronique. En ce qui touche les faits généraux, voici d'abord ce que nous transmet littéralement l'histoire :

Au point du jour, les Anglais admis à rançon quittèrent Sainte-Sévère, après avoir pu admirer en passant la terrible hécatombe qui faisait plier les arbres du champ Ageny.

> Car tant en y avoit et dessoubs et dessus,
> Que l'en ne savoit duquel y avoit le plus
> Des feuilles ou des mors qui là furent pendus.

A la hauteur de la Souterraine, ils rencontrèrent le captal de Buch, messire Jean d'Évreux et le sénéchal Thomas Percy, qui accouraient à marche forcée, mais qui, à la nouvelle de la prise de Sainte-Sévère, sentirent leur ardeur se refroidir à tel point, que, sans aller plus loin, ils se bornèrent à garnir d'hommes les murs de la Souterraine, *bonne ville, bien close, forte et bien céant,* et à garder la campagne.

De leur côté, après quatre jours passés à réparer les murailles de Sainte-Sévère, et à attendre inutilement monsieur le captal ou son assignation, les princes et le connétable, laissèrent bonne garnison dans la ville, et vinrent s'établir à trois lieues de la Souterraine, dans une abbaye où ils séjournèrent encore trois jours.. Là, on tint conseil sur le parti à suivre. Sachant que le captal rôdait aux environs, et craignant de compromettre la sûreté des ducs de Berri et de Bourbon, et des autres princes du sang royal, du Guesclin proposa à ceux-ci de se retirer à Bourges, tandis que, plus libre de sa personne et de ses allures, il tiendrait les champs pour recevoir les Anglais, s'ils voulaient réellement livrer bataille. Et si, dans cette rencontre, les Français avaient la victoire, les princes reviendraient pour prendre la Souterraine et pour aller poser ensuite le siége devant Chauvigny.

Mais les ducs se montrèrent fort courroucés de cette ouverture, et jurèrent que s'il y avait bataille, ils y seraient de leur personne.

Alors, pour les appaiser, le connétable émit une autre proposition. C'était de laisser le captal et les siens se morfondre dans les parages de la Souterraine, et, sans chercher ni éviter de rencontre, de marcher droit au cœur du Poitou, conformément à un second message, arrivé de Poitiers, annonçant qu'un conflit survenu entre les partisans d'Angleterre et ceux de France, offrait l'occasion unique de s'emparer de la ville.

— « Et s'il avenoit, ajoutait du Guesclin, sur les An-
» glois pussions avoir une journée, je suis tout seur que
» par ce aurions la duchié de Guienne conquise (1). »

(1) Voyez la chronique en prose, chap. CXLVIII, CXLIX, CL. et celle de Froissart, liv. Ier, part. IIe, chap. CCCXLVIII.

En effet, ceci posé et accepté, dès le lendemain on prit la route du Poitou. Mais, apprenant que sur le chemin il y avait une très forte ville appelée Bélâbre, tenue pour le compte de l'Anglais par un certain capitaine Pacqueron, les Français vinrent frapper à la porte et en demander l'ouverture. Les habitants se tinrent un peu; mais, la réflexion aidant, ils délivrèrent les clés de leur fort aux seigneurs, et rendirent la place (1).

De là, on chevaucha jusqu'au château d'Angle, qui n'osa résister davantage et fit également sa soumission (2).

Puis, ce fut le tour de Chauvigny qui, avec un peu plus de cérémonie, rendit ses quatre châteaux avec sa ville close; et enfin celui de Poitiers lui-même, dont, après longue délibération et longs discours, touchant les bienfaits passés du roi d'Angleterre comparés aux bienfaits futurs du roi de France, les bons bourgeois ouvrirent la ville, et dont le château plus rebelle fut emporté d'assaut sur la garnison (3); le tout en l'absence de monsieur le captal, qui guettait toujours les princes aux environs de la Souterraine, et qui,

(1) A propos de la prise de Bélâbre, monsieur Raynal, rappelle avec la Thaumassière, que, vers 1370, cette ville avait été donnée à Guillaume Loubes, écuyer, seigneur de Régner et de la Gastevine, par Édouard, prince de Galles, en récompense de ses services; puis il cite d'autres documents extraits des titres de Bélâbre, communiqués par M. Lemaigre, archiviste de l'Indre, desquels il semblerait résulter que Bélâbre aurait appartenue vers 1372 à Perrichon de Naillac, qui, le 23 février 1373, en aurait été dépossédé par Charles V, en faveur de Jean de Pocquières, dont les descendants l'ont conservée jusqu'au XVIe siècle. A cette époque, la seigneurie de Bélâbre passa, par un mariage, aux mains de Louis de Chazerac, bailli de Berri. Depuis le milieu du XVIIe siècle, elle appartient aux Le Coigneux, famille de robe, dont la fortune avait grandi au service de Gaston de France, duc d'Orléans, et fut érigée en marquisat en faveur du président Le Coigneux, chancelier de ce prince. (*Hist. du Berry*, par M. Raynal. T. II, p. 402, et T. III, p. 277.

(2) Vie de Louis de Bourbon, par Cabaret d'Orronville, ch. XIII.

(3) Chronique en prose, ch. CLI, CLII.

comme pour Sainte Sévère, se hâta d'accourir quand tout fut fini.

Enfin, le 21 mars de l'année suivante, la campagne se terminait par la bataille de Chizay, qui rendait définitivement le Poitou à Charles V et au duc de Berri.

Quant aux personnages épisodiques de ce livre, satisfaisons la curiosité, sinon les sentiments du lecteur, en lui apprenant, que, selon son serment et malgré les supplications de la famille, la pauvre Philiberte se voua au Seigneur et finit ses jours dans un couvent; qu'après avoir gardé quelque temps Sainte-Sévère, sous le patronage et pendant la convalescence de son père, Valentin quitta à son tour un pays qui lui rappelait de si tristes souvenirs, reprit son épée, et le cœur fermé aux images du passé, se remit à gravir le rude et difficile sentier de l'honneur, à la suite de son noble maître dont, huit ans plus tard, il devait recueillir le dernier soupir, sous les murs de Châteauneuf-de-Randon.

FIN.

PIÈCE JUSTIFICATIVE.

FRAGMENTS DE *LA VIE VAILLANT BERTRAN DU GUESCLIN*, RELATIFS AU SIÉGE DE SAINTE-SÉVÈRE.

Sans qu'on s'en doute généralement, *La Vie vaillant Bertran du Guesclin* est très connue et très populaire, quoique d'une manière fort indirecte; car c'est souvent le sort des choses originales de pourrir dans l'oubli au profit de leurs imitations.

Cette chronique que Cuvelier, trouvère du quatorzième siècle, a écrite en 22,790 vers du temps et du crû, et annotée d'énormes variantes, qui l'augmentent de près d'un tiers, est restée enfouie à la Bibliothèque Royale et à la Bibliothèque de l'Arsenal, dans deux manuscrits, sans recevoir, jusqu'à nos jours, les honneurs de l'impression; tandis que de serviles imitations paraissaient avec des noms d'auteurs, qui en faisaient tout crument leur bien, sans lui en reporter le moindre honneur.

En effet, outre la chronique de du Guesclin, convertie en prose du temps, qui, elle au moins, a la discrétion de rester anonyme, nous avons la vie de du Guesclin par Hai-du-Chatelet; puis celle que Guyard de Berville a revue, amendée, corrigée, diminuée, traduite en *bon français*; puis un abrégé de la traduction de Guyard de Berville, par J.-G. Masselin; puis encore des diminutifs de cet abrégé de Masselin, qui tous ont été mis en circulation, sans jamais faire mention du malheureux Cuvelier et de son malheureux original...

Ce fut seulement en 1839, qu'un jeune savant, M. Charrière,

reçut mission, du ministère de l'instruction publique, de publier *in extenso*, dans la belle collection des documents inédits sur l'histoire de France, la vraie chronique de Cuvélier, texte et variantes, de réparer l'injustice des hommes et du temps, en rendant à César ce qui était à César.

Comme cette magnifique édition est encore assez peu répandue, je crois être agréable au lecteur en en reproduisant les fragments les plus saillants, relatifs au siége de Sainte-Sévère... On ne verra pas sans plaisir comment il est parlé d'une de nos villes dans cette Enéïde du moyen-âge, et l'on pourra vérifier l'exactitude de ma narration sur la présence de du Guesclin dans nos contrées.

Devant Sainte-Sévère furent François logiez;
De nobles combatans y ot[1] bien .XIII. miliers.
Pour grant pierre jetter furent engins dréciés.
Bertran de Claquin, qui tant fut adréciés,
Lui .III.[e] sans plus de ceulz où c'est fiez,
A remirer le fort c'estoit esbanié[2]
Pour savoir au quel lez[3] fut li mains efforciés,
Pour plus tost conquerre les grans murs et vielz.
Et disait aux Anglois : « Biaus seigneurs, ne traiez[4];
Car mal vous avendroit se vous me bléciés,
Car ains qui fût la nuit assaillis vous seriés. »
Et dient les Anglois : « Voir, vous n'oseriés;
Petit conquerrez, mais bien perdre pourriés.
Alez hardiement tout au lonc de ces riés
Et regardez nos murs qui sont bien enforciés[5],
Qui sont hauts et espés de plus de .XII. piés,
Et les fossés parfons à merveille alaissiés :
N'a meilleur fort de cy à Coulommiers;
Et si sommes planté[6] gens d'armes et archiers,
Hardis et preux aux armes, noblement abilliés. »
Et dit li ber Bertran : « Par les sains de Bavieres!
Vous seriez bien fox se vostre fort blasmiés :
Et puisque li fors est telement efforciés,
Et que homme nul vivant à vos dis ne prisiés,
Tant devra mieulz estre prisiés et resoingniés[7]

1 eut. — 2 réjoui. — 3 côté. — 4 lancer des traits. — 5 renforcés. — 6 beaucoup. — 7 redoutés.

Cellui qui le prendra ains .IIII. jours entiers :
Trop y avez esté, y fault que le vuidiés,
Ou briefment perdrez testes et bras et piés;
Car Bertran est venus dont serez castoiés[1].
D'attandre sa gent estiés bien enragiés.
Au matin se vanta devant tout le princier
Qu'ançois qu'il soit trois jours vous serez desnichiez
Et si serez trestous salez et escorchiés. »
Et dient les Anglois qui furent surcuidiés[2] :
« Ainçois sera Bertran ou pandus ou noiés.
Plût à Dieu qu'il fût là avec vous arangiés!
Jà tost seroit occis de trait et méhaingniez[3],
Car par lui sont Anglois vieument abaissiez. »

Quant Bertran ot assez la ville visetée,
La forteresse veue et la muraille lée[4],
A Olivier a dit de Cliçon la fermée :
« Ceste ville-ci ot moult noblement murée;
Double forteresse y a à porte garitée[5]
Et chastel fort et grant et basse court murée.
Qui porrait tout ce lieu prendre en une journée,
Il en seroit parlé jusques en mer salée. »
L'abbé de Malepaie leur dist sans demourée[6] :
« Se vient à l'assaillir, par la Vierge sauvée!.....
..... Ainçois devroit-on crier à la volée
Que qui lairoit l'assault sans char avoir navrée
Ou sans avoir la teste et l'espaule entamée
Ou piet ou bras rompu ou la jambe cassée,
Qu'au retourner aroit jus la teste couppée. »
Et quant Bertran l'entend, s'en fist une risée :
« Abbé, se dist Bertran, ceste raison m'agrée :
De mauvais cuer ne fut oncques tel chose pensée. »
— « C'est voirs, se dist Cliçon, à la Vierge senée[7]!
Tout ainsi sera fait s'on fait à ma testée.
Anglois m'ont appellé bouchier par mainte année,
Mais se je puis entrer céans à mon agrée,
J'en metray à mort plus d'une caretée. »
Ainsi se devisoit ceste gent honnourée
Et puis au logis ont fait la retournée.....

1 châtiés. — 2 présomptueux. — 3 maltraité. — 4 large. — 5 fortifiée. — 6 retard. — 7 sensée.

..... Devant Sainte-Sévère fut li duc de Berry
Et le duc de Bourbon au couraige hardy;
Le bon duc de Bourgoingne y envoya pour lui
Un noble chevalier qui sa gent conduisi :
En l'assamblée fu li sires de Suly,
Et cilz de Courtenay au gent corps seignoury[1],
Et cellui de Didier que l'en appella Hanry,
Et monseigneur le connestable Bertran le jenty,
Et de Sancerre y fut li mareschaux jenty;
Le conte de la Marche ne se mist en oubly;
Le seigneur de la Tour et celui de Nancy
Et Jehan de Vienne l'admirail seignoury,
Celui de Beaumanoir le Breton jenty,
L'abbé de Malepaie et Tournemine aussi,
Le viconte d'Auray, Olivier de Mauny
Et son bon frère aussi que l'en appella Hanry,
Et Alain de Beaumont que Bertran moult chéry,
Et son frère Jehan qui point ne s'i faly,
Et de Rohan y fut le viconte enrichy,
Et cilz de Fontenay qui les Anglois hay,
Olivier de Cliçon qui maint homme ot sur ly.
Là y avoit Bretons et Normans agenty[2],
Hannuier[3] et Picart et maint François hardy,
Bourguignons et Lorains, Berruiés de Berry;
Moult furent nobles gens et d'armes bien garny.....
..... Or advint à un jour, droit par un samedi,
Qu'au mengier sont assis li prince seignoury
Et fut à droit dîner, un pou devant midi.
Li uns se sist à table, li autres s'esbaty
Aus tables, aus dés, ainsi qu'il leur plaisi;
Les autres vont jouant sur le champ renverdy,
Aucuns sur les fossez qui furent emparfondy[4]
Regardoient le mur et les créneaulx aussi.
Gieffroy Paien y fut, qui le cuer ot hardi,
Et son cousin Richart estoit de costé lui,
Et Guillaume Boitel aussi point n'i failli,
Et Guillaume qui fu à Lauzame norri,
A Geffroy Paien furent escuier seignory.
Geffroy ot une hache dont le tranchant luisi;

1 puissant. — 2 vaillant. — 3 habitant du Hainaut. — 4 profond.

.I. bout sur le fossé en la terre féri[1],
Sur l'autre bout s'ala apoyer par tel si
Et regarde le fort sur l'autre mur fourni.....
..... Ainsi qu'il regardoit la tour du fort genti,
En regardant à destre .I. petit descendi :
Sa hache lait aler qu'il ot mis en oubli,
Et la hache pesant ens ou fossé chéi;
Moult dolant fu Geffroy quant ou fons la choisi[2].
« Belle hache, dit-il, départez-vous de mi;
Volez-vous devenir englesche à ce jour d'ui?
Et s'ont esté par vous tant maint Englois honni.
Foi que doi à Jhésu qui en crois mort souffri!
Sans vous ne retourray, se devoie estre occi. »
De ci dit voir Geffroy Paien dont je vous di,
Car l'assaut commença par ceste hache-ci :
Onques nulz hons vivans de tel assaut n'oy.....

..... Jeffroy Paien a pris haultement à huchier[3] :
« Signour que je voi là aux créneaux apoier,
Je vous prie ne veilliez ne traire ne lancier,
Jusques à tant que j'aie ma grant hache d'acier;
Et puis nous en irons en nos loges arrier.
Point ne sommes venus pour assaut commencier,
Ains[4] sommes ci venu pour nous esbanier. »
Et dient li Englois : « Par les sains de Bavier!
La hache n'averez ne d'esté ne d'iver.
Jà navrer[5] vous verrez et du corps empirer,
Se tost ne reculez sans nous plus aprocher. »
Et dit Geffroy Paien : « Par Dieu le droiturier[6]!
Sans ma hache ne puis ne boire ne mengier,
Ne je ne puis sans lui ne dormir ne veillier :
Avoir la me couvient, coi qu'il doie couster. » .....
..... Geffroy Paien s'en va ou fossé tout premier.
Par la main l'a saisi son compaignon entier;
Et le .II.e prist celui qui fu le tiers :
Tout ainsi main à main se vont entrehachier.
Des .XIIII. en ala .X. ou fossé plainier,
Et li autre d'en haut prirent fort à hachier;
Mais pour chose qu'il facent ne se scevent gaitier

1 frappa. — 2 l'aperçut. — 3 appeler. — 4 mais. — 5 blesser. — 6 juste.

Que tous ne les covienge ens[1] ou fossé plungier;
Là furent l'un sur l'autre con pourcel sur fumier.

Ens ou fons du fossé sont nos François chéu :
Tost se sont relevé, car bon essongne[2] fu.
Car on lor geta lors maint bon quarrel[3] agu;
Mais mal fait ne lor ont valissant[4] .I. festu,
Car il ont bien armé et le chief et le bu[5] :
Chascun ot auqueton et bon haubert vestu,
Bonne dague et espoi[6] et bacinet molu,
Et s'a chascun bon cuer corageux et agu.
Lors dit li uns à l'autre : « Par le corps de Jhésu!
Ce sera honte à nous, onques telle ne fu,
Se de ci en alons à loi de recréu,
Sans aler à ce mur esprouver no vertu.
S'on nous voit assaillir, tost serons secouru;
De piques et d'eschieles serons tost pourvéu. »
Lors sont isnellement[7] contre le mur couru
(Sa hache tint Geffroy, qui moult joians en fu;
Ainsi la va baisant comme amie son dru[8]),
Et prirent à miner des dagues fort et dru.
A nos François fu dit qu'il se sont esméu :
Lors queurent à l'assaut comme preu et membru,
De piques, de hoeaux, furent bien pourvéu,
Et de leviers de fer afilez et agu...
..... Berruier et François et maint Breton corseu[9],
Bien .IIII.e ou plus ont commencié le geu.
L'assaut commencié ont, onques tel veu ne fu.
A Bertran du Guesclin fu le fait despondu :
« Connestable gentilz, doulx sires, que fais-tu?
Jà sont au pié du mur ti ami et ti dru :
S'assaillent à tous lez à lances et escus;
Jamais ne les verras s'il ne sont secouru. »
Et quant Bertran l'oy, le sanc li est méu :
De la table où sist se leva par vertu
Tellement qu'il a pain et le vin espandu.
Dist au duc de Berry, qu'à haute table fu,
Et au duc de Bourbon au gentil corps esleu :

1 dans. — 2 soin, besoin. — 3 carreau, flèche. — 4 valant. — 5 buste. — 6 épieu. — 7 promptement. — 8 ami. — 9 qui a du corps.

« Monseigneur, vous avez trop mengié et béu;
Tout à tamps mengerez quant jour sera falu,
Lassus en ce chastel, tout y est pourvéu;
Anuit[1] y porrez bien recevoir vo tréu[2]. » .....

..... Ainsi fu nostre gent malement estourmie[3].
A celle heure mengoit la noble baronnie;
Table n'i demoura qui ne soit trébuchie..
A l'assaut sont couru; qui mieulx puet se deslie :.....
..... Qui adonc véist là la grant chevalerie,
Chascun bien ordené sa grant connestablie,
Et mener vers les murs de viel ancesserie[4],
Et entrer ès fossez banière desploïe,
Et monter contremont à paine et à hachie[5],
Venir au pié du mur pour faire envaïe[6],
Et eschieles drécier par force et par mestrie[7],
Remembrer li péust de noble baronnie.
Et Bertran de Guesclin à la chière hardie
Ordène les signeurs avec lor maisnie[8] :
A l'un baille une tour à senestre partie,
A l'autre .I. pan de mur de pierre bien taillie;
A lui ont obéi et à sa commandie.
Li bons ducs de Bourbon ne s'i oublia mie,
Tost se fist bien armer d'arméure jolie,
Et coru à l'assaut avec sa maisnie.....

..... Grant défense ont monstré li Englois qui sont là,
D'autre part assailli notre gent de deçà.
Li .I. crioit Berry! au mieudre sens qu'il a,
L'autre crioit Bourbon! l'autre, Guesclin! cria.
A tant[9] ès vous Bertran qui s'embati[10] droit là;
Le bon duc de Bourbon par maintes fois blasma
Q'il aloit si avant, retraire le fist là.
Mais li ducs de Bourbon .I. eschiele combra[11],
A l'aide qu'il ot en estant la leva,
Et encontre le mur celle eschielle apoia.
Jà tost y fust montez pour grever ceulx *de là*,
Quant cilz de Malepaie l'abbé qui bien régna

1 aujourd'hui. — 2 tribut. — 3 troublée. — 4 origine. — 5 douleur. — 6 attaque. — 7 supériorité. — 8 troupe. — 9 *ès vous*, voilà. — 10 tomba. — 11 saisit.

Mist le pié en l'eschiele et par dessus monta,
Un espoi en sa main en l'eschiele rampa ;
Jà tost éust grevé Englois, n'en doubtez jà,
Quant .I. marrien[1] gros li fust envoiez là,
Qui l'eschiele rompi et en .II. la brisa;
Et l'abbé chéi jus, ou fossé se trouva;
Jhésu-Crist fu pour lui quant on ne le tua,
Car oncques pié ne jambe ne membre n'afola[2] :
Ainçois isnellement tantost se releva;
Tantost saisi .I. pic, à la mine s'en va:.....

..... Fames y ot légières, c'on ne doit oublier,
Qui servirent ce jour de François abruver;
Mais ce ne fust que d'eaue dont le ruisseau est cler.
Là ot .I. homme d'armes qui faisait à loer,
Qui dit : « On déust bien, à cel euvre mener,
Boire dou meilleur vin dont on péust finer;
Car le bon vin fait homme à hardement parer. »
Bertran du Guesclin va ce mot escouter,
A nos François ala maintenant escrier :
« Avant, mes bons amis! pensez de labourer;
Tous riches vous ferai : ains solail resconser[3],
De bons vins vous ferai servir et conraer. »
Son eschançon ala lors Guesclin appeler,
Et li a dit tantost, enjoint et commandez
Qu'il face du bon vin à plenté[4] amener,
Et face les tonneaux dessus le bout lever,
Et tous les assaillans face bien abruver.
S'il fu dit il fust fait tantost sans arrester.
Et quant nos François orent béu de ce vin cler,
Lors furent plus hardi que lyon, ne sengler,
Et enforça l'assaut et fist à redoubter.
Onques de tel assaut n'oy nulz hons[5] parler.....

..... Sur tous les assaillans qui là furent ce jour,
L'abbé de Malepaie y fu de grant valour
Car tout ou plus fort lieu du chastel de valour
Mina moult fièrement le mur ansicéour,
C'un tro y fist plus grant que la gueule d'un four.....

1 bois de charpente. — 2 blessa. — 3 avant soleil couché. — 4 beaucoup. — 5 homme.

..... L'abbé de Malepaie ne s'i est arrestez ;
Tellement fu li mur par sa force minez
Que .II. hommes de front y fussent bien entrez.
Maintenant fu l'abbé dedens le four boutez,
Quant il fu des Englois malement repoussez,
Lors escria : « Berry et Guesclin ! sà venez !
Voici le droit chemin par où serons entrez. » .....
..... « Par Dieu ! dit-il, Englois, de male mort morrez
Qui contre les royaulx ceste ville tenez
A tort et sans raison, pour ce le comparrez[1]. »
Et dient li Englois : « Voir, vous en mentirez !
Se vous entrez céens, de male mort morrez. »
Et jà fust Malepaie dedens la ville entrez,
Quant d'une hache fu tellement assenez
Qu'il fu en mi[2] le trou abatus et tumbez
Et fu son bacinet en son chief embarrez[3] ;
Et quant Englois perceurent que là fu son menez,
Par .I. pié l'ont saisi ; là fust-il bien menez,
Quant de nos François fu ce fait-ci avisez :
A l'abbé sont venus Malepaie nommez,
Par les bras l'ont saisi et par le chief levé,
Et tirent contre Englois par moult grande fiertez ;
Et d'un costé et d'autre fu tellement tirez
Que petit n'i failli qui ne fu desmembrez.

En ce point dont je dis tirèrent longuement,
Et d'un costé et d'autre combatent fièrement ;
Et tant firent François par lor efforcement
Qu'il ont l'abbé rescous[4] à lor commandement,
Et li ont deslacié le bacinet présent
Pour li à rafreschir ; car la chançon m'aprent
Car le tamps estoit chaut et le soleil resplent.
Et quant fu rafreschi l'abbé à son talent[5],
Et il ot beu .I. cop de ce vin qui bon sent,
Son bacinet refist lacier appertement
Et jura dame Dieu qui maint ou firmament
Qu'ailleurs yra miner et si très grandement
Qu'Englois en averont le cuer triste et dolent.....
..... Ainsi en pluseurs lieux assaillent nostre gent,

1 paierez. — 2 *en mi*, au milieu. — 3 enfoncé. — 4 délivré. — 5 désir.

Et Englois ont monstré moult fier défendement;
Mais tout ce n'i vali .I. seul denier d'argent;
Car on lor a navré grant plenté de lor gent
Et lor grans murs percez en .xx. lieux laidement.....
..... Et adont s'avisa lor capitaine gent
Comment feroit cesser l'assaut et le content[1];
Où que il voit Bertran, si li dit haultement :
« Connestable, dit-il, oiez mon plaidement :.....
..... Et si faictes cesser et acoisier vo gent,
Tant que dit vous arai mon fait tout plainement. »
— « Sire, ce dit Bertran, parlez hardiement :
Bien vous entenderai, ne vous doubtez noient[2];
Car foi que doi à Dieu ne au corps S. Climent!
L'assaut ne cessera jà pour vo parlement,
Se dire ne vous oi : A vo voloir me rent.

Moult dolans fu l'Englois quant Bertran entendi;
Richart Gilles ot nom : bon homme ot en lui;.....
..... « Bertran, ce dit Richart, or entendez à mi :
A vous nous renderons, s'il vous plaît, par tel si
Que tous sauf corps et biens nous partirons de ci,
S'averons nous prisons où nous ara souffi,
Et tous nos aliez, nos confortans ausi;
Si nous donrez d'or fin tout chargié .I. rousin :
Ainsi nous renderons cestui fort sans détri[3],
Le chastel et la tour dont li mur sont poli. »
Et quant Bertran l'entent, tout le sanc li frémi :
« Mal ait qui ce fera! Guesclin li respondi,
Et qui vous donroit pas .I. tout seul parisi!
Vous qui estes Englois d'Engleterre nourri,
Vous arez raençon se vous n'estes occi,
Mais li François qui sont laiens[4] avec ti
Et qui ont renoié le bon duc de Berry,
Je vous jure sur Dieu qui onques ne menti,
Tous les ferai destruire et pendre sans détri :
Que dampnez soit qui jà en avera menti!
Rendez-vous, s'il vous plaît, ainsi con je vous di;.....
..... — « Dieux, dit li cappitains, quel connestable a ci!
Englois doivent maudire l'eure c'onques nasqui. »

1 débat, guerre. — 2 rien. — 3 délai. — 4 là-dedans.

Richart Giles, qui fu de laiens cappitaine,
En jura haultement la vertu souveraine
Qu'il ne se renderont de l'an ne de sepmaine
Tant qu'il aient chaillos[1] ne pierre en lor demainne.....
..... Celui de Malepaie forment[2] de ce se paine;
Au grant mur du chastel minoit à grant alaine,
Non pas d'un coustelet tel c'on met en sa gaîne,
Mais d'un pic asséré c'on forga en Touraine;
A ce grant mur miner tellement se formaine[3]
Qu'il y fu estendu, ce dit, à une vaine.
Un tel tro y a fait par poissance haultaine
C'on y éust bouté le chief d'une balaine :
Quant il oste .I. chaillo .IX. ou .X. en amaine.
D'autre part vit du fain une grange moult plaine;
A sa voix, qu'il avoit plus haute que seraine,
Demanda lors du feu et jura sainte Hélaine
« Ci bouterai le feu, ce soit à bonne estraine! »....

..... Du feu li apporta Bauduin de Vivaie,
Et l'abbé le bouta ou tro dedens la raie.....

..... Dolant furent Englois, ce poez bien penser,
Quant il virent le feu en contremont lever :
Assez en y ot d'ars qui convint définer[4].
Et à celle heure droit que le feu volt monter,
Voldrent nostre François d'autre costé entrer.
Li aucuns par les murs se vont dedens bouter
Et par eschieles vont plus dru amont[5] ramper,
Et queurent sur Englois, où n'ot qu'espoanter[6].
Quant Englois ont véu qu'il ne porent durer,
Vers la grosse tour vont pour lor vie sauver,
Et François vont tantost la porte deffermer,
Les banières roiaux vont sur les murs poser;
« Ville gaignie! » vont criant et hault et cler;
Et nos gent entrent ens pour Englois attraper.
Tout metoient à mort quanqu'il puéent trouver :....

..... Ainsi Sainte-Sévère fu prise et conquestée.
Mainte noble richesse fu là dedens trouvée :

1 caillou. — 2 fortement. — 3 tourmente. — 4 finir, mourir. — 5 en haut. — 6 épouvanter.

De blefs et de bon vin y ot grande marée[1]
Et de lars en lardier et de fleur buletée;
Joiaux, or et argent et monnoie dorée;
Bacinés, haubergons[2] et mainte bonne espée,
Et de draps y avait mainte pile empilée,
Et de lange et de linge mainte huche comblée.
On a le feu restraint; la chaleur est passée :
Les hostes furent pris de nostre gent loée,
Cerchie fu la tour ouverte et défermée.
Le cappitaine a pris, à qui qu'il désagrée.
Li bon duc de Berry à la chière membrée
Et le duc de Bourbon à la fière pensée
Furent bien hostelé en la ville loée.
Aussi furent trestous cil de celle assemblée;
De tels y ot qui ont la souppe ou vin combrée
Et béu une fois de la bonne vinée.
Tuit li signeur ont beu tant comme lor agrée;
Mais Bertran ne but pas, la souppe a refusée,
Dont au duc de Berry malement désagrée.
« Bertran, ce dit li ducs, par la Vierge loée!
Que ne prenez le vin? j'en ai la teste enflée.
Doubtez-vous que vo char ne soit ci enherbée[3]? »
— « A, sire! dit Bertran, sauve vostre pensée;
Mais j'ai voué .I. veu hui en ceste journée,
Se de moi est faussé, l'âme en sera faussée.

« Sire, ce dit Bertran, par le Dieu de lassus!
J'a voué et juré aux doulx père Jhésus
Que mais ne mengerai ne buray au surplus,
Si seront ces pillars occiz et confundus
Qui vous ont relenqui[4] pour vous à ruer jus,
Et par lor fausseté sont Englois devenus. »
Dit li ducs de Berry : « Or ne m'en parlez plus;
Faites-les encroer[5] comme félon parjurs :
N'en prendroie l'or qui fu au roy Artus. »
Et quant Bertrant l'entent, liez[6] est devenus;
De pages et varlets appela .C. ou plus;
De cordes qui là sont furent bien pourvéus.
Les pillars renoiez lor a livrez tous sus,

1 quantité. — 2 casaques. — 3 empoisonnée. — 4 abandonné — 5 pendre. — 6 joyeux.

Que tost soient menez dessus les prez herbus.
Dehors la porte droit, sans faire autre argus,
A l'arbre qui là fu, qui moult estoit feullus,
Soient trestuit pendu sans .I. jour de refus.
« Sire, dit .I. varlet qui ot à non Porrus,
Nous les despoillerons, les penderons tous nus :
Mieulx vault qu'aions les draps qui porrissent lassus. »
— « Il me plaît moult très bien, dit Bertran li membrus.
Là ot bien .C. boureaux de nouvel devenus.
Dessus l'arbre ont mené les traïteurs parjurs.
Ne scay que vous aroye cy tout jour tenus.
Tous y furent pendus les félons malostrus;
Et tant en y avoit et dessoubz et dessus
Que l'en ne savoit duquel y avoit le plus
Des feuilles ou des mors qui là furent pendus.....

..... Et ceulx qui d'Engleterre furent nez et norris
Si furent à rençon et retenus et pris;
Et ceulx qui furent mort furent en terre mis.
Assez y ot de fames et de enfans petis
Qui on donna congié d'aler en lor pourpris :
Pitié fu à véoir les plaintes et les cris.
Laiens mist garnison li bons ducs de Berrys
Et refaire les murs et tous les édifis.
Puis partirent de là li baron seignoris,
Vindrent à l'abbaye en mi les bois fuellis.
A .III. lieues estoit l'abbaye que je dis,
D'une ville fermée qui est de noble pris;
Se est la Sousterrine où il a murs assis.....

LA

DAME DE LA MOTTE-FEUILLY

CHRONIQUE BERRICHONNE

(1498—1514).

LA DAME DE LA MOTTE-FEUILLY.

CHAPITRE Ier.

L'ORATOIRE.

L'épisode suivant appartient à l'histoire générale de France, et ne touche à notre pays que par le dénoûment. C'est un drame intime, qui prend naissance sur les marches du trône, qui suit son développement à Bourges, la capitale de la province, et dont l'écho vient expirer dans un coin obscur de notre Bas-Berri.

Entre La Châtre et Château-Meillant, la petite église de La Motte-Feuilly conserve encore, épars et mutilés, les restes d'un riche mausolée, dont l'inscription à demi-effacée, la matière et le travail précieux, annoncent qu'il fut élevé à une mémoire illustre.

Les iconoclastes de 93, qui poursuivirent toutes les gloires jusque dans la cendre des morts, ont détruit ce gracieux monument; mais ils n'ont pu complètement éteindre le souvenir touchant, que je vais essayer de raviver.

Voici l'histoire de ce tombeau :

Dans les derniers jours de décembre 1498, tandis que la noblesse du royaume préparait ses plus doux regards, son sourire le plus épanoui, son encens le plus pur, ses génuflexions les plus humbles, pour saluer l'astre naissant, ou plutôt *renaissant* d'Anne de Bretagne, cette veuve du roi de la veille, qui, à peine descendue du trône, s'apprêtait à en remonter les marches avec le roi du lendemain, une douleur intime, profonde, résignée, cachait sa honte et ses larmes, en un coin abandonné du palais des Tournelles.

Dans un de ces pieux réduits d'autrefois, aux meubles rigides, aux tentures sombres, dont l'unique fenêtre tamisait à travers ses vitraux coloriés les pâles rayons du jour, une vénérable dame entre deux âges était prosternée devant un crucifix d'ivoire, seul ornement de ces lieux discrets voués à la retraite.

Son visage pâle, souffreteux et disgracié, ses yeux noyés de larmes, fixés sur le Dieu de miséricorde, dont l'agonie soutenait la sienne, sa lèvre violette, incessamment agitée par la prière, rayonnaient, non de la beauté du corps, qui lui avait été refusée, mais de cette beauté de l'âme, qui illumine souvent, d'une pure auréole, les traits pour lesquels la nature s'est montrée le plus avare de ses dons.

A l'extrémité opposée de la chambre, sous le manteau de la cheminée, se tenaient, dans une respectueuse immobilité, un jeune homme et une jeune fille, n'osant pas même raviver les rares tisons qui achevaient de mourir sur la cendre, et tout préoccupés de comprimer les agaceries d'un roquet tapageur, inquiet et ennuyé de ce silence inaccoutumé.

Les traits expressifs, les cheveux noirs, les grands yeux luisants, le teint bistré du jeune homme trahissaient, avec une origine méridionale, une organisation vive et passionnée.

Au contraire, la chevelure cendrée, l'œil bleu, le pur ovale qui circonscrivait les joues fleuries de la jeune fille, révélaient une nature calme et douce, une âme ouverte aux riantes impressions, aux belles perspectives de la vie.

Mais pour le moment, ces passions ou ces sentiments divers, déposés en germe au cœur de ces enfants, étaient courbés et amortis sous l'atmosphère de tristesse qui dominait l'appartement.

Quand elle eut longtemps et ardemment prié, la dame fit un dernier signe de croix, essuya ses yeux et s'approcha de la cheminée d'un pas inégal, qui trahissait encore davantage sa disgrâce physique.

— Othon, dit-elle, relisez-moi ce parchemin...

— Eh! quoi, noble dame, répondit le jeune homme, n'en savez-vous pas assez, ou doutez-vous encore?

— Non, non... je ne doute plus, je n'ai plus même cette consolation; mais ne faut-il pas regarder le malheur en face?

— A quoi bon, interrompit la jeune fille?

— A s'habituer et à se résigner, mignonne...

— Nous avons pour cela du temps devant nous, ma chère maîtresse...

— On ne peut jamais trop vite se plier aux décrets de la Providence; tu apprendras cela tôt ou tard, ma pauvre Charlotte...

— Hélas! noble dame, je sais que vous êtes toujours prête à accepter, comme choses dues, les injustices, les injures et les affronts; je sais que, frappée à la joue droite, vous tendez volontiers la joue gauche, et que, pendant ce temps, votre seule préoccupation est de prier pour vos bourreaux.

— Que veux-tu, mignonne, ne croyant plus au bonheur en ce monde, je me prépare à l'autre vie. Le spectacle de

mes peines est un cilice volontaire, une dure pénitence qui, j'espère, me sera comptée. Laisse-moi donc contempler à loisir mon infortune, et vous, mon ami, lisez...

A cette nouvelle injonction, Othon se baissa, ramassa sur le tapis un parchemin froissé, le déploya avec une répugnance visible, et se mit à en lire, non le texte qui était en latin, mais une traduction qu'on y avait annexée, sans doute à l'intention des personnes étrangères à la langue de Cicéron.

Voici ce que contenait cet écrit :

« Vu le procès mu et pendant pardevant nous, Philippe, prêtre cardinal du titre de Saint-Pierre et Saint-Marcellin, évêque du Mans; Louis, évêque d'Alby; Ferrand, évêque de Ceuta, juges délégués en cette matière par notre saint père le pape Alexandre VI, entre Louis, roi de France très chrétien, demandeur en nullité de mariage, d'une part; et très illustre dame Jeanne de France, défenderesse, de l'autre...

» Vu et considéré ce qui était à voir et à considérer;

» Après avoir pris le conseil de très révérends personnages, un cardinal, des archevêques, des évêques, et un très grand nombre de docteurs en théologie et jurisconsultes;

» Par notre sentence définitive, que nous consignons en cet écrit, n'ayant en vue que Dieu seul, qui, assis sur son trône, tient en sa bouche le glaive tranchant des deux côtés, disons, déclarons et prononçons le mariage contracté entre les deux parties n'avoir valu et ne valoir; mais avoir été et être nul, de nul effet, obligation et efficacité; et donnons, en tant que de besoin, licence audit demandeur, en vertu de l'autorité apostolique, de contracter avec une autre femme un mariage valable... »

A ce passage, la résignation, que la dame avait cherchée dans cette lecture, lui fit défaut, et des sanglots jusque-là comprimés s'échappèrent de sa poitrine avec une telle violence, que sa compagne effrayée arracha le parchemin des mains du page et le jeta loin d'elle en s'écriant :

— Assez, assez, à moins que nous ne voulions la tuer...

— Vous le voyez, ma noble maîtresse, reprit le jeune homme, cela dépasse vos forces et votre courage...

— Hélas! mes pauvres enfants, soupira la dame, je suis bien peu raisonnable, et sans nul doute, j'offense Dieu qui peut voir dans ma déraison une révolte contre ses saints commandements...

— Non, dit le page, Dieu ne peut s'offenser de votre douleur, car ce n'est pas lui qui vous l'envoie...

— Pourtant, ce sont ses ministres qui parlent, c'est son représentant, son verbe sur la terre, qui a provoqué ce jugement...

— Enfant dévoué de notre sainte mère l'église catholique, apostolique et romaine, il me répugne de contester cette infaillibilité promise à son chef; mais puis-je considérer comme le représentant et le verbe de Dieu, cet Alexandre Borgia qui, entouré de sa criminelle et incestueuse famille, assied sur le trône de saint Pierre les sept péchés capitaux.

— Du calme, Othon, de la prudence, mon ami; tout cela est si loin de nous qu'il doit y avoir exagération, sinon calomnie. Il ne faut pas ouvrir ainsi son oreille et son âme à des bruits, qui nous arrivent sans doute défigurés en traversant l'espace...

— Eh quoi! noble dame; est-ce à vous d'entreprendre pareille défense?... Non, il n'y a ni erreur ni calomnie; non, l'éloignement n'a pas travesti les objets. Et d'ailleurs

n'avez-vous pas eu sous les yeux, à Paris même, à la cour, un trop palpable échantillon de la réalité? N'est-ce pas César Borgia, le premier, le plus criminel comme le plus chéri des enfants illégitimes d'Alexandre VI, qui, las de son chapeau de cardinal et avide d'honneurs mondains, apporte de Rome au roi Louis XII, en échange des duchés de Diois et de Valentinois, cette bulle impie, source de tous vos maux? N'est-ce pas lui qui, non content de cette riche curée, accompagne en ce moment le roi à Loudun et poursuit jusque sur les marches du trône la main d'une illustre héritière?...

— Silence, Othon, silence, tu te feras brûler en place de Grève...

— S'il fallait brûler tous ceux qui parlent ainsi, noble dame, les places publiques et les forêts du royaume ne suffiraient pas aux bûchers. Ah! si vous saviez ce qu'on racontait, il y a huit jours à peine...

— Quelques discours de couloir et d'antichambre.

— Non, ce ne sont pas discours de valets; car, tandis que ce même César tenait le jeu du roi ou paradait autour de la princesse de Tarente, ils étaient échangés en plein palais, devant la fleur de la noblesse française, par trois chevaliers qui les ont rapportés d'Italie, et dont personne ne songe à contester la parole et l'honneur...

— Quels étaient ces chevaliers?...

— D'abord deux dignes gentilshommes du Berri, messires Louis d'Ars et Pierre de Pocquières (1), puis un jeune

(1) Louis d'Ars est une des plus belles gloires du Bas-Berri; *jamais*, dit Brantôme, *ne fut chevalier de meilleure nature.* Lieutenant dans la compagnie des ordonnances de Charles VIII, sous les ordres de Louis de Luxembourg, comte de Ligny, il fut le premier maître de Bayard, et resta longtemps son chef et son ami. Sous Charles VIII et Louis XII, il prit une part glorieuse à toutes les campagnes d'Italie, et fut chargé par le comte de Ligny de tenir

preux, leur élève et leur ami, messire Pierre Bayard du Terrail, qui par sa droiture et son courage, semble déjà vouloir hériter du glorieux surnom du sire de la Trémouille...

— Oui, du sire de la Trémouille, si bien nommé le chevalier sans reproche, jusqu'au jour où, mettant en oubli notre ancienne amitié et ces jours d'enfance passés en notre Berri, aux châteaux de Bomiers et de Linières, il s'est tourné, lui aussi, du côté de mes ennemis... Mais à quoi bon ces souvenirs?...

— Et que disaient-ils, ces trois gentilshommes, interrompit Charlotte, moins par curiosité, que dans l'espoir de changer le cours des idées et d'apporter quelque diversion aux cuisants chagrins de sa maîtresse ?

— Ah! c'est une de ces histoires terribles et ténébreuses, telles qu'il s'en passait au temps et dans la famille des Atrides; écoutez plutôt:

Le 8 juin 1497, Rome se réveilla dans l'épouvante; car le palais apostolique retentissait des cris furieux du pape

plusieurs places du royaume de Naples. Plus tard, lorsque les Français durent évacuer le pays, ne pouvant garder toutes ces places, *ni mettre son corps et son bon cœur en trois parts*, il se retira dans Venouze, qu'il défendit pendant un an contre Gonzalve de Cordoue; puis enfin, rappelé par Louis XII, il opéra, lance au poing, bannières déployées, dans toute la longueur de l'Italie, une retraite fameuse que l'histoire s'est plue à comparer à celle des dix mille. La fin de Louis d'Ars, fut aussi glorieuse que sa vie; il périt en 1525, à la bataille de Pavie, à côté de Louis de la Trémouille, un autre héros du Berri.

Le château d'Ars s'élève à une petite distance de La Châtre. Son élégante architecture date de la renaissance, et une tradition douteuse en attribue la construction à Diane de Poitiers. Ce château, parfaitement conservé, appartient aujourd'hui à M. Papet.

Pierre de Pocquières, seigneur de Bélâbre, fut aussi *de la nourriture* du comte de Ligny et l'un des compagnons d'armes et amis du chevalier sans peur et sans reproche. Nous avons vu comment la terre de Bélâbre avait été donnée à ses ancêtres par Charles V. (*Hist. du Berry*, par M. Raynal. T. III, p. 274.)

Alexandre VI, auquel on venait de rapporter le cadavre du second de ses cinq enfants, Jean duc de Gandia, trouvé dans le Tibre, percé de neuf coups de poignard. Or, l'avant-veille, Jean duc de Gandia, et César, alors cardinal de Valenza, avaient soupé, près de l'église Saint-Pierre-ès-Liens, chez la Rosa Vanozza, leur mère, en compagnie de leur sœur Lucrèce. Le souper se prolongea fort avant dans la soirée; mais enfin sur le minuit, le cardinal ayant fait observer au duc qu'il était temps de partir, les deux frères montèrent à cheval et s'acheminèrent vers le palais apostolique. Cependant, ce fut seulement deux heures plus tard encore que César Borgia y rentra, seul avec ses gens, prétendant que le duc de Gandia, ayant une visite amoureuse à faire, l'avait quitté à la hauteur du palais Sforza, pour prendre la rue des Juifs, avec son *stafiero* et une personne masquée qui était montée en croupe derrière lui. Au matin, on ramena au palais le domestique du duc, mortellement blessé et dans un tel état, qu'il ne put donner aucun renseignement sur le sort et l'absence de son maître. Malgré les lugubres pronostics, naturellement suggérés par l'assassinat de ce valet, le pape espéra encore que son fils n'était pas tombé sous les coups des meurtriers et conjectura que, selon ses habitudes, il avait pu être attiré par quelque courtisane, et que, n'osant quitter la maison en plein jour, il attendait la nuit pour revenir. Cependant, lorsque le soir arriva, et qu'il se vit trompé dans son attente, il tomba dans une profonde anxiété et commença à remuer la ville et à faire interroger différentes personnes pour obtenir des renseignements. Ce fut alors qu'un batelier nommé Giorgio Schiavoni raconta ce dont il avait été témoin la nuit précédente, tandis qu'il veillait du bois de charpente déchargé sur la rive. Environ vers une heure du matin, il avait vu deux hommes

à pied déboucher à pas de loup de la rue et regarder autour d'eux, pour observer si personne ne passait. Ne rencontrant rien, ils s'étaient en allés, et au bout de quelque temps deux autres étaient venus, qui, après avoir observé à leur tour, avaient fait entendre un signal. Alors avait paru un homme monté sur un cheval blanc, portant derrière lui un cadavre, dont la tête et les bras pendaient d'un côté et les pieds de l'autre; les deux personnes à pied soutenaient le corps pour l'empêcher de tomber. Ils s'avancèrent ainsi jusqu'à l'endroit où l'égoût de la ville se décharge dans le Tibre, et, tournant la croupe du cheval vers le fleuve, les deux hommes prirent le cadavre par la tête et les pieds, réunirent toutes leurs forces et le précipitèrent dans les flots. Alors le cavalier s'informa s'ils avaient fini, à quoi ils répondirent : *Signor, si.* Mais, regardant la rivière et voyant un manteau emporté par le courant, le maître demanda ce que c'était. On lui répondit : c'est le manteau de monseigneur qui est mort. En même temps les hommes se mirent à jeter des pierres et le firent enfoncer; puis, avec les mêmes précautions qu'ils avaient prises en arrivant, le cavalier et son escorte rentrèrent dans la rue et disparurent. Après ce récit, le pontife reprochant à Giorgio de n'avoir rien révélé au gouverneur, le batelier objecta qu'ayant vu dans sa vie plus de cent cadavres jetés ainsi à l'eau, à la même place, sans qu'on eût jamais fait la moindre enquête, il avait regardé cela comme une affaire sans importance. La nuit suivante, le corps du duc fut retiré du Tibre. Ses habits étaient intacts, il avait trente ducats dans sa bourse, il portait neuf blessures, une à la gorge, les autres à la tête et sur tout le corps. Lorsque Alexandre VI se trouva en regard du cadavre de son fils, il s'abandonna à ces lamentations furieuses qui avaient tant effrayé la ville. Au premier moment,

il jura de n'avoir ni trève ni repos que les assassins du duc ne fussent saisis et punis. Mais, en repassant dans son esprit le récit du batelier et le signalement donné par lui du cavalier, de son cheval et de ses gens, il leva tout-à-coup les yeux sur le cardinal de Valenza, qui était là, pleurant plus que tout autre, et un éclair terrible illumina son esprit. Dès-lors, comme s'il eût désormais redouté la vérité, il arrêta toute enquête, se concentra dans une douleur muette, et du jeudi matin jusqu'au jeudi d'après, ne prit ni sommeil ni nourriture (1).

— Voilà en effet une lugubre aventure, interrompit la jeune fille et que pense-t-on de tout cela?...

— Dam, ce qu'en pensait probablement à Rome le pape Alexandre, sans vouloir le dire; seulement ici, on ne se contente pas de le penser, on le dit tout haut...

— Eh bien! que dit-on?...

— Que César Borgia, cardinal de Valence, a tué son frère Jean Borgia, duc de Gandia, parce qu'il y avait entre eux jalousie d'amour pour leur sœur Lucrèce, pas davantage...

— Quelle horreur!...

— Bah! cela se passe ainsi dans la famille, et ce n'est qu'un détail, un épisode, une simple esquisse de mœurs... Qu'est-ce donc en comparaison de tout ce qui circule de par le monde sur les instincts, les passions, les habitudes de ces Borgia; sur leurs palais-prisons avec leurs portes huilées, leurs panneaux secrets, leurs trappes, leurs sbires derrière les tapisseries, leurs poignards dans l'ombre, sur ces orgies où le sang coule avec le vin, où le poison se glisse partout, sous toutes les formes, dans les mets, dans les flacons, dans

(1) (*Histoire de Léon X*, par Roscode. T. Ier, p. 265.)
Dans la première scène de sa *Lucrèce Borgia*, M. Victor Hugo a placé presque mot pour mot ce récit, et en a tiré un effet saisissant.

l'air, sous les fleurs, tantôt rapide comme la foudre, tuant entre deux éclats de rire, tantôt jouant avec la victime, comme le chat avec la souris, la laissant vivre des jours, des mois, des années, mais lui mettant chaque matin au front une pâleur plus intense, une ride nouvelle, lui éteignant les yeux, lui creusant les joues, lui brisant les dents, lui rongeant les chairs, lui arrachant les cheveux par poignées, en faisant enfin un cadavre ambulant, sur le visage duquel les bourreaux peuvent, comme autrefois Locuste, épier l'agonie et les merveilleux effets de leur science infernale. En vérité, ce sont des cauchemars épouvantables à rendre fou de terreur...

— Oui, interrompit la dame, ce sont des rêves d'un cerveau malade, dont il faut repousser ou écarter les condamnables exagérations...

— Je le voudrais, ma noble maîtresse; mais, en présence du dire général, je ne puis cependant partager votre charitable incrédulité...

— Alors, reprit Charlotte, je plains de tout mon cœur cette pauvre princesse de Tarente.

— Pourquoi la plaindre, objecta le jeune homme, si connaissant tout cela, elle accepte cette alliance?

— Jusqu'à présent, au contraire, elle paraît s'y refuser. J'en parle savamment... Au dernier médianoche de la cour, mon fauteuil touchait le sien... j'ai été témoin des assiduités du duc de Valentinois, j'ai entendu toute la nuit le bourdonnement de sa voix mielleuse et de ses fades compliments; mais j'ai pu constater en même temps le peu d'encouragement et de sympathie qu'il trouvait auprès de la princesse; si bien que, par instant, et en qualité de voisine, j'ai eu la rare fortune de recevoir une flèche perdue et d'hériter d'un galant propos détourné du but...

— Miséricorde, mignonne, prends-garde à toi, fit la bonne dame avec un mélancolique sourire...

— A moi, reprit la jeune fille, cédant à un mouvement d'effroi involontaire?...

— Sur mon âme, s'écria le page d'un ton mélodramatique, il ferait beau voir...

— Ne riez pas ainsi, ma chère maîtresse, dit Charlotte; de telles plaisanteries, sur de tels sujets, me font courir le froid par tout le corps...

— Hélas! fillette, je n'ai pourtant guère envie de rire... pardonne-moi donc cet éclair de triste gaîté et rassure-toi...

En ce moment, des pas retentirent dans le corridor; la portière se souleva et la voix claire d'un huissier annonça :

— Monseigneur le duc de Diois et de Valentinois...

— Sainte Vierge, s'écria la dame, en s'affaissant sur son fauteuil, que nous arrive-t-il encore?...

La jeune fille pâlit, et le jeune homme porta involontairement la main à son poignard.

César Borgia entra.

Mais, avant d'entamer une nouvelle scène, il convient de jeter un coup d'œil en arrière et de préciser la position et les rôles des personnages.

CHAPITRE II.

MONSIEUR DE VALENTINOIS.

Dès les premières lignes du chapitre précédent, le lecteur n'a pas hésité à reconnaître, dans la dame affligée, cette sainte et malheureuse fille de Louis XI, Jeanne de France, qui, en échange de vingt-cinq années de dévoûment et d'affection, devait être chassée par son royal époux du lit conjugal et du trône de ses pères.

On sait en effet qu'un des premiers soins de Louis XII, en ceignant la couronne, fut de rompre des liens depuis longtemps odieux, en vue de contracter avec la veuve de son prédécesseur, Anne de Bretagne, une nouvelle union qui lui permît de conserver une des plus riches provinces du Royaume.

Pour cela il fallait entamer un procès inique, soulever des débats scandaleux, salir le pur cristal de la vie domestique, fouler aux pieds les serments les plus sacrés ; mais le roi de France était décidé à ne pas se souvenir davantage

du dévoûment que des injures, dont le duc d'Orléans avait été l'objet.

Du reste tout semblait se prêter à ses desseins. Par un monstrueux phénomène, il y avait à point, sur le trône de saint Pierre, un pontife prêt à tous les compromis et à tous les marchés, un pontife qui avait une famille, et qui voulait la pousser dans le monde.

Alexandre VI, de trop célèbre mémoire, accueillit donc volontiers la demande en nullité de mariage formée par le roi Louis XII, et, au mois d'août 1498, lui dépêcha par son fils César Borgia des bulles ordonnant enquête et nommant des commissaires chargés de prononcer le jugement.

Pendant ce temps, la voix du raisonnement et de l'amitié était employée auprès de la reine, pour l'amener à accepter sans contradiction sa déchéance et sa honte. Ce fut Louis de la Trémouille, le chevalier sans reproche, qui fut chargé de cette épineuse mission. La Trémouille était un ami de vieille date. Enfant du Berri, il avait grandi au château de Bomiers, non loin de Jeanne, alors que celle-ci, mariée dès l'âge de neuf ans au petit duc d'Orléans, attendait sa nubilité chez sa gouvernante, Anne de Culant, femme de François de Beaujeu, baron de Linières (1).

Nul mieux que lui n'était fait pour persuader, et pendant

(1) Jeanne avait été demandée en mariage en 1464, l'année même de sa naissance, pour Louis d'Orléans qui n'avait pas deux ans. Mais ce fut seulement le 28 octobre 1473 que ce mariage se fit. Même quand elle fut en âge de se réunir à son mari, celui-ci ne se montrant pas très empressé d'accueillir la femme disgraciée, qu'on lui avait donnée sans le consulter, elle continua de séjourner en Berri, où elle avait déjà conquis une réputation de bonté dont nos archives ont gardé des traces. L'inventaire des titres de Châteauroux (Ire partie, folio 60) nous la fait voir plaidant la cause et obtenant la grâce des habitants de certaines paroisses, dépendant de la seigneurie de Châteauroux, accusés de rébellion envers les commissaires du guet de François de Chauvigny.

quelque temps on put croire que la pauvre Jeanne se résignait au sacrifice, lorsque, aux approches du jugement, tous les sentiments de la femme outragée se réveillèrent en elle, et lui conseillèrent de défendre son honneur et ses droits. Et cependant il lui fallait un grand courage; car le martyre devait être long et cruel.

A l'appui de ses prétentions, Louis XII émettait quatre moyens de procédure. Après vingt-cinq ans de mariage, il s'apercevait : 1° qu'il y avait entre lui et Jeanne parenté au quatrième degré; 2° affinité spirituelle résultant de ce que Louis XI l'avait tenu sur les fonds baptismaux; 3° que la violence avait été employée contre lui pour l'amener à cette union; 4° que la difformité de la princesse avait empêché la consommation du mariage.

Si odieux qu'il fût, ce dernier moyen devait être rendu plus odieux encore par une demande d'enquête et de visite de matrones sur la personne même de la reine.

Celle-ci se refusa énergiquement à une pareille humiliation, et en appela au serment du roi son seigneur, le suppliant humblement, *qu'il ne soit mescontent d'elle, ne permette aucune chose luy estre pour ce diminuée de son estat, qui est bien petit en regard à la maison de laquelle elle est issue.*

Appelé a fournir son dire sur cette délicate question, Louis XII commença par prétendre que la crainte seule l'avait empêché de s'expliquer, sous les deux rois précédents, père et frère de la princesse; après quoi il produisit une lettre de Louis XI lui-même à Antoine de Chabannes, comte de Dampmartin, contenant le passage suivant, qui semblait écrit tout exprès pour le besoin de la cause: « Mon-
» seigneur le grand maistre, je me suis délibéré de faire
» le mariage de ma petite fille Jehanne et du petit duc d'Or-
» léans, pour ce qu'il me semble que les enfants qu'ils au-

» ront ensemble ne leur cousteront guère à nourrir : vous
» advertissant que j'espère faire ledit mariage; ou autre-
» ment ceux qui iront au contraire ne seront jamais asseu-
» rez de leur vie à mon royaume. »

Puis, après bien des réticences et des hoquets de conscience, le roi jura sur l'évangile qu'il avait dit la vérité; tandis que les conseils de Jeanne maintenaient également pour elle l'affirmation contraire. Le jugement devenait donc forcé.

Enfin, le 17 décembre 1498, le tribunal apostolique se réunit à Amboise, dans l'église paroissiale de Saint-Denis, au milieu d'une foule considérable de prélats, de gentilshommes et d'hommes du peuple. Les débats furent longs et animés; la journée se passa à remuer une dernière fois cette fange immonde, dont on prétendait souiller la plus pure vertu; et, vers le soir, à la lueur des éclairs, au bruit d'une tempête furieuse, qui éclata soudainement comme une protestation du ciel, le cardinal de Luxembourg prononça la sentence inique, dont nous avons lu plus haut la teneur.

Cette grande impiété consommée, malgré les sympathies populaires et les déclamations de l'église indépendante, Jeanne accepta son sort, et dès-lors, dit Brantôme, *se sentant forte de se maintenir en continence et chasteté,* étouffa toute plainte.

C'est à ce moment que nous la trouvons déjà résignée, presque heureuse de ne plus entendre l'écho de ces humiliants débats, et par cela même se montrant si fort effrayée de l'arrivée du duc de Valentinois, qui menaçait de l'arracher encore au silence et à l'oubli, dans le sein desquels elle avait commencé à ensevelir sa douleur.

César Borgia, qui vient de paraître, était un homme dans la fleur de l'âge, doué de ces dehors vivaces et plantureux,

annonçant d'ordinaire la tyrannie des sens et des appétits matériels sur une âme esclave.

Pourtant, son visage fortement accentué et recouvert de cette belle pâleur matte, qui distingue les patriciens du midi, n'avait ou plutôt affectait de n'avoir pour le moment aucune expression bien arrêtée. Ses paupières longues et pesantes s'abaissaient sur un œil brillant, dont elles paraissaient vouloir éteindre la passion, comme les feuilles mobiles de la jalousie qui ouvrent un passage discret aux feux du jour, et l'on eût dit que les coins plissés de sa bouche s'apprêtaient également à mesurer une parole, dont il se défiait.

Du reste (et c'était probablement ce que désirait le porteur de cette physionomie d'emprunt), chacun pouvait apprécier à son gré cette entrée diplomatique et l'attribuer à la dignité, au respect ou à l'embarras.

César Borgia était revêtu d'un de ces splendides costumes italiens, illustrés par les grands coloristes de Venise, et, tel qu'il se détachait, lumineux et précis sur la tenture sombre de l'oratoire, il semblait un tableau vivant et marchant du Giorgion, du Titien, ou de Véronèse.

Il s'approcha du fauteuil de Jeanne de France, le dos courbé, tenant à la main sa toque de velours incarnat, dont la longue plume blanche balayait la terre, et, après des salutations profondes et répétées :

— Madame, dit-il, de cette voix moelleuse et rythmée, qui fait de la langue italienne une véritable musique, j'arrive à l'instant de Loudun, porteur à votre intention de paroles de paix et de consolations précieuses...

— Monsieur le duc, interrompit dignement la fille de Louis XI, je vous sais gré de cette obligeance ; mais ce n'est plus ici-bas que je dois chercher mes consolations...

— Elles ne vous manqueront d'aucun côté, madame; j'ai déjà eu l'honneur de vous en donner l'assurance, lors de mon arrivée d'Italie. En vous engageant à accepter une nécessité de haut intérêt public, sa sainteté le pape Alexandre VI m'a chargé de vous dire qu'il avait appelé sur vous toutes les bénédictions d'en haut, ouvert sur votre front toutes les sources de grâce et de béatitude, et qu'il ne voulait prononcer si courte prière où votre nom ne fût mêlé...

— Je m'incline avec soumission devant les volontés du pape Alexandre VI, et, sans parler de ce qu'il a déjà fait pour moi, je vous prie de le remercier de ses bonnes intentions pour l'avenir.

— Je n'aurai garde d'y manquer, madame... Ceci posé, je me hâte de poursuivre le rôle de conciliation et d'appaisement, dont j'ai la consolation de ne m'être jamais départi dans cette affaire, en vous remettant de la part du roi Louis XII ces lettres patentes, qui vous assurent un avenir digne de votre haute naissance et de vos mérites...

— Voyons quelle aumône la charité royale compte jeter à celle qui a été fille, sœur, épouse et qui devait être mère d'un roi de France (1).

— Comme vous pouvez le vérifier, madame, ces lettres vous octroyent, pour en jouir votre vie durant, à titre d'usufruit, le duché de Berri, avec les terres de Châtillon-sur-Indre, de Château-Neuf-sur-Cher, les revenus du grenier à sel de Bourges, de Sancerre, de Buzançais, de Pontoise, le revenu des aides et impositions du pays de Berri, le droit de nommer aux offices royaux, excepté à la capitainerie de la

(1) Cette douce illusion suivit Jeanne jusqu'à sa mort, et se reproduit dans ces deux vers placés en légende en tête de son testament :

Filia francorum regis, soror, unaque conjux
Et non pulsa toro, Johanna ego mater eram.

grosse tour de Bourges, ainsi qu'à la garde des églises cathédrales, auxquelles le roi se charge de pourvoir lui-même, et sous réserve des seigneuries de Mehun-sur-Yèvre, de Vierzon et d'Issoudun, dont sa munificence a déjà disposé.

Pendant cette emphatique énumération des dons royaux, l'œil de la princesse, morne d'abord et fermé à tout espoir, s'anima peu à peu d'une douce flamme; puis, levant tout-à-coup le bras au ciel, Jeanne finit par s'écrier avec effusion :

— Merci, messire, mille fois merci pour cette bonne nouvelle à laquelle j'étais loin de m'attendre. Je le vois, le Seigneur a toujours un regard de miséricorde pour les plus désespérés. Béni soit son saint nom, puisqu'il m'accorde de vivre désormais et de mourir dans ce cher pays, où j'ai préludé si paisiblement à ma triste existence. Ah! mon bon Berri, ma douce province, je vais donc te revoir, te vouer toutes mes pensées, te donner mon cœur et mes larmes, jusqu'à ce que je te laisse mes os...

— Je vous le disais bien, madame, reprit le duc d'une voix de plus en plus confite, chacun s'applique à devancer vos désirs, et je vais reporter au roi Louis XII l'expression de votre gratitude...

— Ne lui reportez rien de ma part, messire, reprit vivement Jeanne, rappelée à la froide réalité par le nom seul de son bourreau; c'est dans sa propre conscience que le roi doit chercher la sanction de ses œuvres.

— Toujours est-il, madame, que vous êtes satisfaite; et, si quelque vœu nouveau...

— Je n'ai plus de vœu à former, monseigneur, soupira la fille de Louis XI, si ce n'est pour l'autre monde, où j'espère avoir auprès de Dieu une place qu'on ne m'ôtera pas, celle-là...

— Amen, dit le duc avec componction... Maintenant,

madame, qu'il me soit permis de vous entretenir un instant encore d'un nouveau désir du roi...

— Encore le roi... Je sais ce que valent et ce que pèsent ses désirs...

— Rassurez-vous, madame, celui-ci ne vous touche en rien et ne concerne que votre humble serviteur...

— Je vous écoute, monseigneur...

— Vous n'ignorez pas, madame, qu'en récompense de ma pacifique intervention, la générosité du roi a érigé en duché-pairie mes comtés de Diois et de Valentinois.

— Je le sais, et je crois avoir eu déjà l'occasion de vous en complimenter...

— Le roi vient d'ajouter à ses bienfaits la ville d'Issoudun, deuxième ville de Berri, dont il me crée seigneur, me faisant ainsi votre voisin...

— Je vous félicite à nouveau, monsieur le duc...

— Puis, poussant à l'excès ses magnifiques bontés, et voulant sans doute m'attacher à sa personne par un nouveau lien, il m'autorise et m'encourage à vous demander humblement la main d'une illustre demoiselle...

— Monseigneur, dit Jeanne avec un sourire amer, on ne me consulte pas d'ordinaire pour faire ou défaire les mariages, et je ne vois pas en quoi mon avis pourrait être de quelque poids dans la circonstance...

— La dame dont il s'agit vous touche de près...

— Je ne me connais pourtant aucun empire sur la princesse de Tarente...

— Aussi, n'est-ce pas d'elle dont il est question... Dieu merci, la princesse de Tarente n'est pas la seule héritière de France, qui ait en partage la naissance et la beauté, et, si mes yeux ont pu s'égarer un instant, ils ont pris aujourd'hui leur véritable direction.

— De qui parlons-nous donc, monseigneur ?

— De la très haute et très noble demoiselle Charlotte d'Albret, fille d'Alain d'Albret, comte de Dreux, de Gaure, de Penthièvre et de Périgord, vicomte de Limoges et de Tartas, captal de Buch, seigneur d'Avesnes, et sœur de Sa Majesté illustrissime Jean d'Albret, roi de Navarre (1).

Cette déclaration fut accueillie par trois exclamations, nuancées selon les sentiments et l'intérêt plus ou moins direct des auditeurs; de la part de Charlotte, par le cri aigu d'une personne qui marcherait sur un serpent; de la part de Jeanne de France, par un soupir douloureux, accompagné d'un signe de croix; et de la part d'Othon, par un grondement sourd, gros de colère et de menace. Sans s'arrêter à ces symptômes peu encourageants, le duc poursuivit :

— Remettez-vous, demoiselle, je ne veux m'étonner ni m'inquiéter d'un premier moment d'émotion, si naturel à votre sexe et à votre âge.

— Son excellence n'est pas physionomiste, interrompit hardiment le page...

— Qu'est-ce à dire, *carino*, riposta le duc, dont le regard voilé s'illumina d'un éclair ?...

(1) La Sirerie d'Albret tire son nom du bourg d'Albret, de Lebret ou de Labrit (*Leporetum*, *Lebretum*), situé dans les landes de Gascogne. Cette seigneurie au commencement était resserrée dans des bornes assez étroites. Elle s'étendit dans la suite et renferma, outre la capitale, Nérac, Castel-Jaloux, Mont-Réal et d'autres lieux moins considérables.

En 1484, Jean d'Albret, fils d'Alain-le-Grand, devint souverain de Navarre, comte de Foix, et prince de Béarn, par son mariage avec Catherine de Foix, sœur et héritière de François Phébus, dernier roi de Navarre, mort sans enfants. En 1526, Henri d'Albret, fils et successeur de Jean, épousa la sœur du roi François Ier, Marguerite, dont il eut la célèbre Jeanne d'Albret qui, à son tour, mariée en 1548, à Antoine de Bourbon, devait être la mère de Henri IV.

La Charlotte d'Albret dont il est ici question, sera donc arrière-grand'tante de Henri IV. (Art de vérifier les dates. Chronologie historique des rois de Navarre et des sires d'Albret.)

— Je veux dire que la pâleur et l'exclamation de mademoiselle ont une signification trop précise pour avoir besoin de commentaires...

— Madame, fit le duc, avec un suprême dédain, ce jeune homme est sans doute de votre famille?...

— Non, monseigneur...

— Ou bien de celle de mademoiselle?...

— Pas davantage. C'est un jeune Provençal, qui m'a été donné comme page...

— Alors, beau page, mon ami, obligez-moi de sortir sur le corridor, et de prévenir mon *stafiero* de faire avancer ma litière...

Othon s'apprêtait à protester avec éclat, lorsque, sur un regard de Jeanne, qui était bien moins un ordre qu'une prière, il comprima sa colère et se hâta de sortir, pour accomplir une mission qui promettait de le débarrasser prochainement de la personne du duc.

— Mademoiselle, reprit celui-ci d'un ton cavalier qui contrastait avec le tour câlin de ses discours, encore une fois calmez-vous... Je connais les lois des convenances et de la discrétion, et ne sollicite pour le moment aucune réponse...

— Je veux pourtant vous la faire de suite, monseigneur, murmura péniblement Charlotte secouant enfin sa torpeur; le devoir, la reconnaissance, l'affection, m'ordonnent de suivre dans sa retraite l'illustre maîtresse que le Ciel m'a donnée, de me vouer avec elle au Seigneur, de vivre et de mourir à ses côtés. Ainsi donc, monsieur le duc, recevez mes humbles remercîments d'une démarche qui m'honore et renoncez à cette pensée...

— Plus que jamais pareille renonciation est impossible; car cette pensée n'est pas seulement éclose dans mon cœur,

mais elle appartient également au roi Louis XII, dont j'ai la parole ; et, devant une parole royale, il n'y a plus qu'à s'incliner... N'est-il pas vrai, madame?...

A ces derniers mots adressés à la reine déchue, un sourire méchant passa sur les lèvres de César Borgia, et son âme féline perça le masque de son visage. Mais la pauvre Jeanne n'accueillit cette brutalité que par un nouveau soupir.

— Cependant, monseigneur, essaya encore d'objecter Charlotte, si l'on peut à son gré quitter la main d'une femme, je ne sache pas qu'on puisse la prendre également, sans plus de façons...

— Patience, demoiselle, patience, ne nous emportons pas, fit César avec une doucereuse insolence... Je sais ce qu'il faut de temps et de réflexion à une jeune fille pour déchiffrer l'énigme de son propre cœur. Je me suis déclaré ; vous connaissez mes intentions ; elles sont pures, j'ose dire qu'elles sont honorables, sans vouloir parler de leurs avantages. Je n'ai donc rien à ajouter quant à présent ; dans quelques jours, je viendrai apprendre mon sort de votre belle bouche. Jusque-là, voyez, pesez, interrogez votre âme et votre raison ; songez surtout que le roi a parlé, et qu'il est intéressant de l'avoir pour soi, dans le grand procès intenté par le vicomte de Narbonne à votre famille, touchant le trône de Navarre (1)...

(1) Jean, vicomte de Narbonne, disputait en effet la Navarre à sa nièce Catherine, et s'efforçait de mettre dans ses intérêts le roi de France, Louis XII, dont il avait épousé la sœur Marie. Ces prétentions n'eurent pas de succès. Cependant la Navarre ne devait pas rester longtemps dans les mains de la famille d'Albret. Dès 1512, elle lui fut enlevée par Ferdinand de Castille qui, malgré diverses réclamations armées ou diplomatiques, persista à l'incorporer définitivement à son royaume. Mais on sait que les successeurs de Jean d'Albret et de Henri IV ne renoncèrent jamais à leurs droits, et que Louis XVI s'intitulait encore roi de France et de Navarre. (Voyez l'art de vérifier les dates).

— Des menaces?...

— Des conseils d'ami...

— Grand merci, monseigneur...

— Tâchez d'en profiter, demoiselle...

Sur ce, reprenant ses obséquieuses salutations, le duc renouvela près de Jeanne ses formules ampoulées de dévoûment et d'affection, baisa la main de Charlotte, adressa un remercîment ironique à Othon qui venait de rentrer, et sortit à reculons de l'oratoire, qui fut bientôt rempli des sanglots de la jeune fille, des prières de la reine et des imprécations du page.

CHAPITRE III.

LES ADIEUX.

Cinq mois s'étaient écoulés. Anne de Bretagne venait de s'asseoir sur le trône à côté de Louis XII, tandis que, le jeudi de la passion, jour bien choisi pour la pieuse victime qui, elle aussi, commençait à gravir son calvaire, la fille de Louis XI s'installait à Bourges dans l'ancien palais des rois de France et des ducs de Berri.

Quant à la demoiselle d'Albret, que nous ne voyons pas auprès de son ancienne maîtresse, il nous faudra retourner encore à Paris, où nous la retrouverons installée dans un riche salon de l'hôtel des Tournelles, en regard de ce même page Othon, son ex-compagnon de royal service.

Mais la contenance des deux jeunes gens était embarrassée et ne rappelait en rien la douce intimité, qui régnait naguère entre eux. Le visage de Charlotte avait souffert; ses joues décolorées, ses paupières rougies, trahissaient bien des larmes secrètes. Le page était debout, en habit de

voyage, et semblait attendre en silence un mot qu'on hésitait à prononcer, un regard qu'on hésitait à donner.

— Ainsi donc vous partez, fit enfin Charlotte avec un effort visible, ainsi vous allez retrouver votre belle Provence et vos amis et votre famille... Hélas! que ne puis-je également revoir mes pauvres landes de Gascogne, mon vieux manoir de Castel-Jaloux, mon père Alain, mes frères et mes sœurs... Vous êtes bien heureux, Othon...

— Heureux!... interrompit le page; cela vous plaît à dire, madame la duchesse; heureux, comme l'oiseau qui gagne le creux de son arbre aux approches de l'hiver; heureux encore, comme le solitaire qui s'ensevelit dans sa thébaïde...

— D'où vous viennent ces mélancoliques idées, à vous plein de jeunesse et d'ardeur, à vous, devant qui se déroule une si belle et si longue perspective? D'ailleurs, si vous avez tant de regrets, pourquoi quitter Paris et la cour?...

— Parce que Paris et la cour ne m'offrent plus que de tristes souvenirs et des illusions fanées...

— Je conçois, le départ de madame Jeanne, de notre bonne maîtresse, cela change, sinon vos affections, du moins vos habitudes, vos projets...

— Ah! oui, mes habitudes et mes projets sont bien changés...

— Nous en sommes tous là, Othon, et moi-même....

— Oh! vous, madame, c'est différent. Vous avez quitté une vie de privation, de dévoûment et de larmes, pour une vie de pompes, d'honneurs, de plaisirs, et la duchesse de Valentinois n'a rien à envier au passé.

— Vous êtes injuste, mon ami...

— Oui, je veux bien le croire, car je vous sais l'âme grande et bonne; oui, vous suivez de vos regrets une illustre

infortune; mais, ce tribut payé, rien ne vous empêche de descendre le cours brillant de votre nouvelle existence...

— De votre côté, qui s'oppose à votre carrière?.. Je le répète, vous êtes jeune, hardi, bien doué; l'avenir s'ouvre à vous aussi souriant, aussi doré que jamais...

— Mais non pas tel que je l'avais rêvé...

— Prenez garde, Othon, les rêveries sont dangereuses...

— Dangereuses et insensées... vous avez raison, madame la duchesse...

— Espériez-vous donc un royaume?...

— Mieux que cela, madame...

— Quoi donc?...

— Le bonheur...

— Je ne comprends pas....

— Le bonheur, qui apparaît une fois seulement à chaque homme aux jours de sa jeunesse, le bonheur qui, selon ses aspirations, revêt une forme particulière, unique, exclusive, adorée, à laquelle il s'obstine, qu'il ne peut changer ni modifier, avec laquelle il veut vivre, avec laquelle il doit mourir... Comprenez-vous maintenant?...

— Maintenant, je ne veux plus comprendre... Vous faites bien de partir, Othon...

— Adieu donc, madame la duchesse...

— Adieu... monsieur...

Accablé sous le poids de son émotion, le page se dirigea lentement vers la porte, et, avant de soulever la tapisserie, jeta un dernier regard sur la jeune dame.

— Adieu... mon ami, répéta celle-ci en lui tendant la main.

Le jeune homme revint précipitamment, plia le genou et déposa un brûlant baiser sur cette main, tandis qu'il sentait une larme furtive tomber sur son front.

En relevant la tête, Charlotte voulut chercher dans son miroir la contenance qu'elle avait perdue; mais aussitôt elle poussa un cri terrible; la glace venait de lui renvoyer l'image de monsieur de Valentinois.

En effet, sans qu'on sût à quel moment, par quelle entrée secrète il s'était glissé, César Borgia se tenait debout, immobile, appuyé sur le fauteuil de Charlotte, et couvrant le jeune couple de ce regard profond, que devait autrefois fixer, du haut de son rocher, le géant Polyphême sur Acis et Galathée.

A cette vue, le page se releva, fit un bond en arrière et, par un mouvement irréfléchi qui trahissait encore son trouble, se mit sur la défensive.

— Eh bien! qu'y a-t-il, dit le duc d'une voix placide, et avec ce sourire ambigu, qui faisait une énigme de sa pensée; pourquoi ce trouble?... Remettez-vous, madame; ne tourmentez pas ainsi la garde de votre épée, jeune homme. Je ne suis ni un intrus, ni un malfaiteur, que je sache...

— Monseigneur, murmura Charlotte, ne croyez pas...

— Et que puis-je croire, madame, sinon ce que me transmettent mes yeux et mes oreilles, sinon que je viens de voir et d'entendre une scène d'adieux fort touchante?...

— Monseigneur, balbutia à son tour le page qui, n'ayant pas même la ressource de se cabrer devant l'imperturbable sang-froid de César, ne savait de quel masque voiler son embarras, je jure que l'honneur de madame la duchesse n'a, pas plus que le vôtre, à s'effaroucher d'une trompeuse apparence, et que le respect le plus profond...

— Ah! ça, beau page, que nous contez-vous là, et perdez-vous la raison?... En quoi l'honneur de madame la duchesse et le mien sont-ils en jeu, pour avoir besoin de votre haute affirmation? Quant au respect dont vous protestez, la

poussière, qui enduit encore votre genou, ne permet pas d'en douter...

— Monseigneur, reprit Charlotte d'un ton qui voulait être plus calme, ne créons pas à plaisir de malentendu ; veuillez écouter la vérité, l'exacte vérité. Ce jeune homme part aujourd'hui pour son pays; il a cru devoir me faire ses adieux.

— Certes, c'est une délicate attention dont nous ne pouvons que le remercier tous les deux...

— Maintenant, si le souvenir d'une ancienne liaison, je ne crains pas de dire d'une ancienne amitié, a pu provoquer quelque émotion...

— Encore une fois, madame, poursuivit Borgia avec une désespérante bonhommie, à quoi bon tant d'explications et d'insistance, sinon à faire poindre le doute, là où il n'existait pas? D'ailleurs ne savais-je pas tout cela; était-il bien difficile de deviner que deux jeunes gens, élevés ensemble, ayant pour tout horizon les quatre murs d'un oratoire, pour seul passe-temps d'endormir les chagrins d'une bonne dame, avaient dû prendre quelque habitude l'un de l'autre et ne pourraient se quitter sans un mutuel regret? C'est conforme à la nature et au cœur humain, et ce n'est pas votre faute si le hasard a changé le cours de votre destin et de vos idées. Vrai Dieu, je ne descends pas de ce seigneur de Rimini, dont parle la divine comédie, et qui interrompit d'une si tragique façon les douces lectures de sa femme Francesca. Grâce au Ciel, je sais vivre, et, quoique né sous l'ardent soleil d'Italie, je n'ai pas le sang du mari si prompt à s'échauffer. Je comprends donc l'entraînement de ce jeune homme, et, loin de m'en plaindre, j'ai plutôt moi-même un gros pardon à lui demander, pour avoir brutalement traversé quelque beau rêve de jeunesse, quelque belle toile d'araignée tissue d'or et de soie.

— Monseigneur, dit Othon, n'ajoutez pas la raillerie...

— La raillerie... *caro mio*, je ne plaisante jamais; et pour le prouver, je veux que nous nous quittions bons amis; je veux que vous appreniez à me connaître, moi sur qui l'on se plaît à faire courir des choses si étranges, dont le bourdonnement est parvenu à mon oreille; car, soit dit en passant, on n'est guère charitable en votre pays de France pour les étrangers.... Tenez, voici précisément l'heure du dîner qui sonne; il faut que nous partagions le pain et le sel, il faut que tout quiproquo entre nous s'envole au choc de nos verres.

— Monsieur le duc, le jour s'avance, mon cheval m'attend dans la cour, et je dois être à Étampes avant la nuit...

— Si pressé que vous soyez, vous ne refuserez pas encore une heure à madame la duchesse qui vous en prie, et que vous paraissiez si triste de quitter.

— Monseigneur, objecta Charlotte, ce jeune homme a raison; il faut qu'il parte le plus tôt possible; il a du chemin à faire avant la nuit, et s'il lui arrivait quelque accident...

— Vous aussi, madame; vraiment ce n'est ni poli ni gracieux, et c'est mal reconnaître le chaud intérêt que vous témoigne ce bon jeune homme.

— Pourtant, fit encore le page...

— Assez, assez; car, je le répète, cette insistance finirait par éveiller le soupçon qui dormait sur les deux oreilles.

— Ah! monsieur...

— Allons, voilà qui est convenu. Prenez-en votre parti, beau page, et offrez votre main à madame la duchesse.

CHAPITRE IV.

LES SEPT SACREMENTS.

Forcé dans ses retranchements, et ne voyant pas d'autre moyen de sortir d'une impasse où il s'engluait de plus en plus, Othon se résigna, présenta la main à Charlotte d'Albret et, selon l'invitation de monsieur de Valentinois, s'achemina vers la salle à manger, où les attendait, bien dressée et toute fumante, une fine collation.

Avec une courtoisie affectée, le duc fit asseoir Othon à la droite de la duchesse et se plaça lui-même en vis-à-vis, tenant ainsi ses deux convives sous le feu de ses regards, avec d'autant plus d'avantage que leurs yeux baissés n'osaient se lever sur les siens.

La première partie du repas fut contrainte et embarrassée. Quoique forte de sa conscience et se sentant à l'abri de tout reproche, la jeune femme ne parvenait pas à secouer le froid mortel qui serrait son âme; malgré la colère sourde dont il était remué, le page gardait une con-

tenance humiliée, sans pouvoir trouver un mot, un geste, qui n'augmentât encore la fausseté et le ridicule de sa position.

Seul le duc paraissait à l'aise et dans le plein exercice de ses facultés. Il attaquait les plats, couvrait les assiettes, emplissait les verres, provoquait les rasades et la gaîté; puis, raillant doucement ses compagnons de leur attitude réservée, il mangeait, buvait et parlait pour trois, se montrant de tout point un homme pétri de galante et de joyeuse humeur.

A la longue, ce manége prit un tel caractère de bonhommie, que, vers le dessert, la glace commença à se fondre. Si rebelle qu'il fût à l'entrain, Othon ne put se soustraire complètement aux provocations bachiques de son hôte, et, s'échauffant peu à peu, finit par s'apprivoiser avec ce digne seigneur, qui l'interrogeait si honnêtement sur ses espérances et son avenir.

— De bon compte, messire page, disait monsieur de Valentinois, qu'allez-vous chercher dans vos montagnes; prétendez-vous être plus sage que le diable, et devenir hermite avant l'âge?...

— Monseigneur, répondit Othon, mon père est un pauvre gentilhomme de campagne qui, par suite de blessures honorablement gagnées, a quitté de bonne heure l'épée pour la houe. Aujourd'hui la vieillesse le gagne et sa main débile ne suffit plus à ses nouvelles occupations. Je me crois donc tenu de venir à son aide et de le remplacer dans la direction de ses biens.

— Si votre père est un digne gentilhomme, comme je n'en veux pas douter, il ne vous permettra pas d'agir autrement que lui, c'est-à-dire de prendre votre retraite et de songer aux cornes de la charrue, avant d'être impuissant à tenir

l'épée. Il vous renverra donc plus vite que vous ne serez venu, et il fera bien...

— J'en doute, monsieur le duc, surtout quand il saura que la gloire et les honneurs de ce monde n'ont plus de charme pour moi, que toute mon ambition est de vivre désormais tranquille et oublié...

— A d'autres... Voilà que vous rêvez la houlette et les pipeaux d'Amyntas. Vrai Dieu, que disait-on donc de cette bouillante jeunesse de France, de ses aspirations guerrières, de sa fureur native, et du démon d'orgueil qui lui secouait les entrailles?...

— Il y a des exceptions à tout et partout, monsieur le duc...

— Sans doute, messire page, sans doute; mais ces exceptions appartiennent aux faibles de corps et d'esprit, aux perclus, aux idiots et aux rachitiques... Mais que vous, un beau et grand garçon de vingt ans, avec cet œil noir, cette mine d'empereur, vous veuillez vous faire moine ou berger, allons donc!.. Chassez-moi ces idées couardes... Votre carrière est fermée, dites-vous, le plancher manque sous vos pieds, fadaises!.. Tenez, dans quelques mois, je pars pour Rome, attendez-moi; nous traverserons ensemble cette Provence qui vous tient tant au cœur; et, quand vous lui aurez souhaité le bonjour, vous me suivrez en Italie, sous ce brillant climat, dans ce pays des grands coups d'épée et des belles amours, dans cette vraie patrie de la jeunesse où la vie est un long printemps, comme vous avez pu l'entrevoir d'après l'adorable livre de maître Jean Boccace; car je suppose que vous avez lu notre décaméron, jeune homme...

— Non, monseigneur, je l'avoue à ma honte...

— Comment, vous ne connaissez pas le décaméron! Je

conçois alors que vous ayez une pente à la mélancolie, aux sombres idées et aux fades soupirs. Vous ne connaissez pas le décaméron!... Lisez-moi cela, jeune homme; c'est le livre d'or, le véritable arcane de la philosophie, de la sagesse, le baume souverain qui guérit les plaies de l'âme, le prisme magique qui montre la vie sous ses plus éblouissantes couleurs. *Per Bacco*, du temps que j'étais cardinal, je n'avais pas d'autre bréviaire...

— Quel enthousiasme, monseigneur! On voit bien que vous êtes poète...

— L'enthousiasme est au-dessous de la réalité... Ah! *caro mio*, si vous aviez suivi dans ces pages divines cet essaim de beaux jeunes gens et de belles jeunes filles, fuyant Florence épouvantée, dérobant leurs frais visages aux noirs pustules de la peste, s'envolant chaque matin de villa en villa, à travers les fleurs, les pieds dans la rosée, avec de gais éclats de rire, venant s'asseoir à l'heure tiède au bord des fontaines, sous le dôme des sycomores et des lauriers roses... Ah! si vous aviez entendu ces ravissants babillages, ces folles histoires de Philostrate, de Dionée, de Néïphile, de Fiametta, de Lauretta et de madame Pampinée, où les mots d'amour et les baisers se croisent comme des lances de feu, où les femmes sont si accortes, les galants si gaillards, les maris si piteux...

— Monseigneur, interrompit Charlotte, qui, contrairement au page, restait de plus en plus insensible à cette excitation, monseigneur, vous oubliez, je crois, que je suis ici...

— Non pas, madame, je ne suis pas si aveugle... Mais, depuis quand les tableaux des joyeuses amours fatiguent-ils les yeux de nos dames... Leur préféreriez-vous le spectacle des larmes et le bruit des sanglots?... A votre aise,

maître Jean Boccace peut encore vous satisfaire. Il y a, entre ces dix journées, un néfaste et triste jour, où les idées de toute cette jeunesse tournent au sombre, où chaque histoire d'amour doit finir d'une façon tragique. Ah! dans ce chapitre, les maris prennent leur revanche; ils ne sont plus grotesques, on ne rit plus d'eux, on les craint, on les fuit; le poignard luit, le sang coule et les yeux pleurent. Mais bah! il est doux encore de mourir ainsi, d'avoir pour linceuil le voile de sa belle et une sépulture de ses blanches mains, comme dans ce conte où la jeune marchande de Messine enfouit la tête de son cher Laurent sous un pied de basilic Salernitain, qu'elle arrose chaque jour d'eau de rose, de fleur d'oranger, et de ses larmes... aimez-vous mieux cela, madame?...

— Monseigneur, répondit la duchesse, à qui ces paroles empreintes d'une expression singulière faisaient courir un long frisson par tout le corps, l'heure s'avance, il est temps de rendre sa liberté à ce jeune homme..

— Non pas avant d'avoir complété notre hospitalité et nos adieux, en lui versant le coup de l'étrier. Holà! Stenterello...

Stenterello s'avança. C'était un grand gaillard au service exclusif de monsieur de Valentinois, qui, la serviette au bras, se tenait derrière lui, impassible et taciturne comme un muet d'Orient, et ne sortait de sa pose de cariatide que pour remplacer l'assiette de son maître ou remplir sa coupe vide.

— Va nous quérir les sept sacrements et la chaire de saint Pierre, poursuivit César Borgia...

— La chaire de saint Pierre et les sept sacrements, répéta l'estafier d'une voix étonnée et tout particulièrement interrogative?

— Sans doute...

— Au complet ?...

— Au grand complet... Va...

A cet ordre, un imperceptible sourire plissa l'œil et la bouche de Stenterello qui s'inclina, sortit et reparut au bout de deux minutes, pliant sous le faix d'une magnifique pièce d'orfévrerie, dont le duc entreprit immédiatement en ces termes les honneurs et l'explication :

— Messire page, vous avez sous les yeux un royal cadeau de la sérénissime république de Venise au feu pape Innocent VIII, et une œuvre de l'inimitable sculpteur Florentin Donatello. Ces sept flacons groupés en rond autour de cette colonne tronquée représentent les sept sacrements, et sur le fût de la colonne s'épanouit une splendide coupe du même sculpteur, appelée la chaire de saint Pierre, parce qu'elle est le modèle réduit d'une chaire que l'artiste avait rêvée pour notre vieille basilique. Voyez, la coupe proprement dite est d'une seule agathe à huit pans et repose sur trois statuettes d'argent doré, représentant la force, la justice et la vérité. Examinez-moi ce travail...

— Il est incomparable, s'écria le jeune homme véritablement ébloui. .

— Incomparable, vous auriez raison, si l'on brisait les sept autres merveilles qui l'entourent ; car regardez maintenant ces flacons taillés dans le cristal de roche, enchâssés dans leur précieuse armature de figurines, de feuillages et d'arabesques, appropriées au sujet, comme la liqueur qu'ils contiennent. Voici d'abord le baptême et la pénitence, le baptême avec ses nuées de petits anges souriants à la vie et s'approchant de la fontaine sacrée, avec son bouchon d'or, surmonté de saint Jean baptisant le Christ ; la pénitence avec sa Madeleine au sommet, ses martyrs, ses pé-

lerins et ses anachorètes sur les flancs. Dans ces deux flacons il n'y a que de l'eau pure; celle du baptême a été directement puisée au Jourdain, celle de la pénitence est tout simplement de l'eau de mer, symbole de l'amertume des regrets. Rassurez-vous, *carino*, depuis que ces deux eaux reposent dans leur cristal, aucune bouche n'a songé à en troubler la pureté. Nous n'y toucherons pas davantage, si vous voulez m'en croire...

A cette conclusion, Othon ne put retenir un franc éclat de rire, malgré l'air grave et préoccupé de la duchesse, que cette ironique explication des saints mystères ou tout autre sentiment poignant, rendait de plus en plus soucieuse.

Le duc reprit avec un cynisme croissant :

— Ah ! voici l'ordre, avec le Christ remettant les clés à saint Pierre, avec ses apôtres, ses néophites, ses prêtres, ses saintes femmes, et son clergé de toutes les époques. Cette fois c'est un vin généreux qui baigne ses flancs; c'est du vin d'Aquilée, qui coule dans ses veines, le seul dont mon saint père le pape Alexandre VI veuille se servir pour officier. Goûtez-moi cela, mon maître, cela ne vous engage à rien et ne saurait compter pour un enrôlement.

Ce disant, il remplit à moitié la coupe d'agathe et la passa courtoisement au page.

Avant de la porter à ses lèvres, et au moment où il saluait à la ronde, celui-ci crut remarquer, dans le regard triste de la duchesse, un avertissement ou un reproche; mais animé par l'exemple de son hôte et par les précédentes libations, il ne s'arrêta pas à cette observation fugitive et avala d'un trait la chaude boisson.

— Vivat, s'écria le duc... maintenant ce sont la confirmation et l'eucharistie décorées de la mitre et de l'agneau

pascal, symbolysées par le Syracuse et le Lacryma-Christi; puis le mariage, avec saint Joseph, passant l'anneau au doigt de la Vierge, et son vin de l'île de Cypris, profane rapprochement dont je ne suis pas coupable. Tout cela est ou sera tôt ou tard de votre compétence, jeune homme, et il n'y a pas moyen de reculer...

En effet, à chaque nouvel examen, en dépit des derniers efforts d'une volonté qui s'éteignait, en dépit des supplications de la duchesse révoltée de ces impiétés, il fallut fêter la coupe d'agathe, et la raison du page, déjà si fort ébranlée par le vin d'Aquilée, acheva de s'envoler à tire d'ailes.

— Enfin, poursuivit César Borgia, nous arrivons à l'extrême-onction ou au viatique. Ne vous effarouchez pas du nom et des idées sombres qu'il éveille d'ordinaire. Sous cette forme au contraire, il signifie que la liqueur renfermée dans ce flacon ramènerait à la vie un homme ayant déjà les deux pieds dans la tombe; car c'est ce vin fumeux de Capri, qui réchauffait en son île le vieux Tibère, et rendait parfois à ses membres glacés l'ardeur de sa verte jeunesse. En outre, celui qui, comme vous, va se mettre en selle, peut voir pareillement dans ce viatique le meilleur compagnon de sa longue route. Vous ne pouvez donc mieux tomber, jeune homme; prenez et buvez, il ne vous manque plus que ce sacrement.

— Assez, monseigneur, s'écria Charlotte, en proie à une terreur dont elle ne pouvait se rendre compte, assez de profanations; cessez de parodier les choses les plus sacrées. De plus ayez pitié de ce jeune homme qui perd la tête et ne se connaît plus. Voyez l'égarement de son regard, la pâleur de ses joues... Arrêtez, monseigneur, arrêtez, Othon...

Mais, comme venait de le dire la jeune femme, le page

ne voyait et n'entendait plus rien, et, la tête renversée sur le dossier de son fauteuil, il achevait de vider machinalement la coupe, tandis que, l'œil en feu, l'ironie à la bouche, et ne craignant plus de se démasquer, César Borgia ripostait :

— Pardieu, madame, que craignez-vous pour ce beau fils. Rassurez-vous, Bacchus n'a jamais renié Vénus, et vous n'y perdrez rien...

A cette grossière insulte, Charlotte rougit jusqu'au blanc des yeux et fit mine de se lever.

— Eh bien! vaillant amoureux, reprit monsieur de Valentinois, laisserez-vous partir ainsi votre belle sans lui adresser un dernier adieu?.. Alerte, alerte, éveillez-vous, ou sinon...

Ainsi interpellé, Othon sortit de sa torpeur, saisit effrontément la main de la duchesse et voulut la baiser.

— Non pas ainsi, s'écria le duc avec un rire frénétique; sur les joues et sur les lèvres, mordieu...

A ces mots, Charlotte quitta précipitamment sa place, pour se soustraire aux entreprises d'Othon, qui la suivit, les bras tendus, le pas chancelant, l'œil hagard et la bouche entr'ouverte par un sourire hébêté...

— Pitié, pitié, soupira la pauvre femme, qui, trahie par ses forces, vint tomber sur un siége.

— Allons, vous autres, en voilà assez, dit enfin le duc aux valets, débarrassez-nous de ce drôle; remettez-le aux mains de son domestique qui s'impatiente dans la cour; qu'on le plante en selle; qu'on détache un grand coup de fouet à sa bête, et bon voyage....

Les valets n'eurent pas de peine à exécuter ce nouvel ordre; car, comme si un éclair de raison eût traversé sa cervelle troublée et lui eût fait comprendre sa faute, Othon

porta tout-à-coup la main à son front, poussa un cri déchirant et se précipita hors de l'appartement.

— Bon voyage, répéta César Borgia, en échangeant un bruyant éclat de rire avec Stenterello ; puis, s'approchant de Charlotte à demi-évanouie, il ajouta : Sur mon âme, voilà un triste amoureux que je vous conseille d'oublier, madame la duchesse...

CHAPITRE V.

L'HOPITAL.

Grâce à la facilité de locomotion et de changement à vue accordée au drame moderne, nous franchirons encore une année et nous transporterons la scène dans la capitale de notre province.

Las déjà du frein imposé à son humeur vagabonde par les lois et les mœurs chevaleresques de la France, César Borgia était retourné en Italie reprendre sa vie d'intrigues et de crimes ténébreux.

Nous ne suivrons pas davantage cet homme sinistre, qui n'apparut dans nos contrées, que pour y laisser une trace de honte et de douleur; nous le livrerons à l'histoire, qui doit le clouer à son pilori et le marquer, lui et sa race, du sceau brûlant de l'infamie.

Avant ce départ, la pauvre Charlotte, la triste victime d'un contrat odieux, avait été reléguée au fond de notre Bas-Berri, dans le vieux manoir de La Motte-Feuilly qui,

avec les terres de Feussine et de Néret, avait servi de placement aux cent mille livres exigées par son père, Alain d'Albret, et cautionnés par le roi Louis XII, lors de la célébration du mariage (1).

Quant à Jeanne de France, blessée sans dédommagement dans ses plus chères affections, elle se détachait de plus en plus de la terre, et s'efforçait de remplacer par la couronne céleste celle que l'injustice des hommes avait arrachée de son front. Constamment vêtue de l'habit de laine des saintes femmes, portant sur la peau un rude cilice, avec une croix armée de cinq clous d'argent qui s'enfonçaient dans sa poitrine à chaque *meâ culpâ*, elle passait ses journées à prier devant une représentation du Saint-Sépulcre, construite par ses ordres dans le jardin même du palais, à visiter les pauvres malades du corps et de l'esprit, à ramener à la vertu les filles égarées et à garantir du vice et de la misère celles qui n'étaient pas encore sorties du droit chemin.

A ses instants perdus, elle rêvait de pieuses fondations, des maisons de refuge avec des religieuses et des *physiciens* payés par elle, jetait les bases du collége de Sainte-Marie et écrivait, sous l'inspiration de saint François de Paule, les premières règles de son cher couvent de l'Annonciade, dédié à *la religion des dix vertus ou dix bons plaisirs de la Vierge*, et qui devait perpétuer l'inaltérable dévotion d'une malheureuse femme, privée d'enfants, pour le saint et doux mystère de l'annonciation.

Peu à peu ces deux nobles créatures avaient fini par ac-

Ces terres, dit M. Raynal, T. III, p. 226, avaient successivement appartenu aux familles de Sully, de Voudenay, de Chamborant et de Culant ; et d'anciens titres prouvent même que le nom de La Motte-Feuilly n'est qu'une corruption du nom primitif, *La Motte-Seuilly*, *Seuly* ou *Sully*.

cepter comme un bienfait cette vie de solitude et d'abnégation, qui n'était pas sans charmes; car, déshéritées des joies du monde, elles se plaisaient à croire qu'elles échapperaient au moins à de nouvelles douleurs, lorsqu'un incident étrange vint les rejeter brusquement dans les poignants souvenirs du passé.

A la fin du mois de Juin de l'année 1500, au plus fort de la peste qui, depuis plus d'un an, ravageait le Berri, un jour que Charlotte se trouvait à Bourges, pour célébrer avec son amie une des grandes fêtes de l'église, la bonne duchesse (tel était déjà le titre donné à Jeanne par l'amour de ses sujets) fut avertie qu'un vieillard s'était plusieurs fois présenté dans la matinée, en demandant à l'entretenir, et que, repoussé par les gardes à cause de son air égaré et de ses propos incohérents, il était soudainement tombé aux portes du palais, sans doute frappé par le fléau, et venait d'être transporté à l'hospice voisin, où il continuait d'invoquer son nom à grands cris.

A cette nouvelle, Jeanne gronda bien fort, aussi fort du moins que le comportait sa douce nature, ceux qui l'avaient avertie si tard et n'avaient pas laissé arriver ce malheureux jusqu'à elle; puis, suivie de Charlotte, elle quitta le palais et s'achemina vers l'hôpital.

En y arrivant, elle apprit de la sœur tourière que sa visite était désormais inutile, l'infortuné qui en était l'objet venant de rendre le dernier soupir. Néanmoins, ne fût-ce que pour accorder une prière à celui qu'elle n'avait pu soulager autrement, elle traversa le long dortoir des malades et, sans s'arrêter, comme elle était accoutumée de faire, aux prières et aux bénédictions de ceux-ci, se dirigea vers la chambre des morts.

Là, elle vit en effet étendu sur son grabat, un cadavre à

cheveux blancs, au visage horriblement décharné, recouvert encore d'un costume, dont l'étoffe et la coupe annonçaient un gentilhomme. Au chevet du mort, un autre vieillard, portant la mise plus humble d'un serviteur, lisait un bréviaire à la lueur du cierge funéraire.

Jeanne et sa compagne vinrent s'agenouiller au pied du lit, et, pendant quelques instants s'abîmèrent dans une fervente prière...

En se relevant, et en reportant involontairement les yeux sur le cadavre, Charlotte jeta un cri, saisit convulsivement le bras de sa maîtresse et, le doigt tendu, murmura à demi-voix :

— Au nom du Ciel, madame, regardez et dites-moi si ce n'est pas un rêve ou une illusion du démon.

— En effet, fit la fille de Louis XI, examinant plus attentivement les traits du mort, voilà qui est étrange... Puis, s'adressant à l'homme qui venait de fermer son livre ; mon ami, ajouta-t-elle, quel est ce vieillard?...

— Ma sœur, répondit avec une amère tristesse le serviteur, ignorant évidemment le nom et la qualité de son interlocutrice, ce vieillard est un jeune homme de vingt-deux ans.

— Brave homme, reprit Jeanne avec sévérité, ne plaisantons pas avec la mort...

— Je n'ai garde de plaisanter sur un sujet si triste, ma sœur... Je le répète, ce vieillard est un jeune homme de vingt-deux ans ; à telles enseignes qu'il y a dix-huit mois à peine il était encore page de madame Jeanne de France, alors que...

— Jésus ! serait-il donc vrai... et par quel maléfice, à la suite de quelle horrible maladie, de quels chagrins, ce malheureux est-il tombé dans cet état ?...

— A la suite d'un excès de table, fait l'an dernier à Paris, chez un seigneur italien, tout simplement...

A ces mots, Charlotte poussa un sourd gémissement et couvrit son visage de ses deux mains, comme pour dérober un crime ou un remords.

— Comment cela, poursuivit la bonne duchesse ?...

— Voici l'histoire, telle que nous la tenons de Guillaume Aubriot, un mien camarade, un brave domestique, que notre vieux seigneur avait donné à son jeune fils, lors de son départ pour cette maudite ville de Paris, que la colère de Dieu confonde... Je vous ai déjà dit que le pauvre enfant était attaché en qualité de page à madame Jeanne de France, une digne maîtresse avec laquelle il comptait bien faire son chemin. Mais, puisque vous êtes de Bourges, où la bonne dame habite en ce moment, vous n'ignorez pas comment le roi Louis, à qui le Ciel pardonne, entreprit de dénouer ce que le Seigneur avait noué, et comment il arriva...

— Nous savons tout cela, interrompit l'infortunée duchesse de Berri, passons, passons...

— Eh bien! madame Jeanne n'étant plus reine et n'ayant plus besoin de serviteurs, de servantes ni de pages, notre jeune homme songea à revenir au pays. Mais, au moment d'exécuter cette excellente idée, il eut le malheur d'aller prendre congé du seigneur italien dont je vous ai parlé, et qui avait, dit-on, épousé une noble demoiselle, également au service de madame Jeanne, avant sa disgrâce, à laquelle notre pauvre enfant paraissait avoir voué un gros souvenir, et qui de son côté... vous comprenez...

— Je comprends que vous vous hasardez un peu, mon ami...

— Tout cela soit dit sous réserve, bien entendu, et sans

vouloir attaquer l'honneur de personne, croyez-le bien, ma chère dame....

— A la bonne heure...

— Pour lors, bien qu'il fût en habit de voyage, tout botté et éperonné, bien que son valet l'attendît avec son cheval dans la cour, le seigneur italien l'invita à dîner, et le pauvre garçon eut encore la mauvaise idée d'accepter. Ce qui se passa dans ce dîner, ce qu'on y fit, ce qu'on y dit, ce qu'on y but et ce qu'on y mangea, le diable seul le sait... Toujours est-il, qu'au bout d'une heure, deux grands coquins de laquais ramenèrent à Guillaume le malheureux enfant, dans un état... dam, dans un état où jamais personne au monde ne pouvait se vanter de l'avoir vu. Contrairement aux gens pris de vin, il était blanc comme un linge, roulait des yeux sanglants et tremblait de tous ses membres. Néanmoins, et malgré vent et marée, il voulut monter incontinent à cheval, et ne fut pas plus tôt en selle, qu'il enfonça l'éperon dans les flancs de sa bête et s'élança comme un frénétique dans les rues de Paris, sans crier gare, renversant tout sur son passage. Ce fut bien pis quand on déboucha en pleine campagne. Alors, toujours suivi du fidèle Aubriot, qui n'en pouvait mais, il commença à travers champs, bois et prés, une course insensée, en droite ligne comme une flèche, franchissant les buissons, les barrières et les fossés, ne connaissant ni vallée ni colline, ni montée ni descente, traversant les rivières à la nage, et ne s'arrêta qu'à Étampes, dont le trajet avait été fait en trois heures, deux bonnes heures de moins que par un train ordinaire. Une fois là, il se laissa tomber plutôt qu'il ne descendit de cheval, et l'on n'eut que le temps de le transporter dans un lit, où il fut pris d'une fièvre et d'un délire abominables, qui le tinrent un grand mois entre la vie et la mort. Au bout d'un second

mois de prétendue convalescence, et d'un troisième de marche à petites journées, Aubriot nous le ramena enfin en Provence... Miséricorde, quel changement, mes chères dames! C'était un homme de quarante ans; mais un homme de quarante ans rongé de fièvre et de maladie. Ses beaux cheveux noirs étaient à moitié tombés; ceux qui restaient étaient aux trois quarts gris; ses dents branlaient; il grelottait en plein été, en plein midi, en plein soleil. Son pauvre père espéra un moment que le doux air du pays, les bons soins, les caresses de la famille, le ramèneraient à un état meilleur, sinon à sa belle jeunesse. Mais bah! cela allait de mal en pis, et, pour comble de misère, l'hiver approchait. Que vous dirais-je?... A la Toussaint, il avait encore dix ans de plus, et, au printemps suivant, son restant de cheveux avait blanchi comme neige, et il était devenu le maigre et déplorable vieillard que vous voyez.

— Quelle horreur! fit Charlotte.

— Oh! oui, quelle horreur! et, si c'est l'ouvrage des hommes, que Dieu foudroie les auteurs de cette horreur là... Pourtant, malgré ce corps détruit, la tête de notre enfant marchait toujours, et une idée fixe le poursuivait. Le croirait-on, il ne fut pas plus tôt chez nous, qu'il parla de revoir Paris, ce Paris qui lui avait été si funeste; et cette pensée devint si impérieuse, si permanente, si menaçante, qu'il fallut la contenter, et que notre malheureux sire consentit à tout risque à ce voyage. Cette fois, ce fut moi qui dus l'accompagner. Je ne vous raconterai pas les angoisses de cette nouvelle route. Ce fut si long et si cruel, que je crois avoir rêvé. Enfin nous arrivâmes dans la grande Sodome, où il ne rencontra pas davantage le repos; car nos journées se passèrent à vaguer par les rues, à revoir les endroits où il avait vécu, en compagnie de ceux qu'il cherchait et ne trou-

vait plus. Au bout de huit jours, trompé dans ses espérances, ou ayant sans doute recueilli de nouveaux renseignements, il me signifia de cette voix nette et brève qui n'admettait aucune réplique, que nous allions repartir pour le Berri ; ce qu'il fallut exécuter deux heures après. Maintenant, ma sœur, vous savez le reste. On a pu vous dire comment, arrivé à Bourges dans la matinée, le pauvre enfant se présenta au palais, pour revoir sa bonne et ancienne maîtresse; comment, effrayés de son aspect lamentable et de son insistance, les gardes le repoussèrent; comment enfin, en tentant un dernier effort, soit que son heure fût réellement sonnée, soit que pour surcroît il eût été frappé par le fléau qui court, dit-on, chez vous, il tomba subitement à terre pour ne plus se relever... Voilà la conclusion de tout ceci...

— Hélas! triste et fatale conclusion, soupira la bonne duchesse...

— Ah! j'oubliais d'ajouter que là ne devait pas se terminer notre douloureux pélerinage, et que, dès demain il s'agissait de se remettre en chemin vers un certain château du Bas-Berri, situé entre La Châtre et Château-Meillant, où se trouve une seconde personne que notre enfant tenait à voir coûte que coûte, et qui, vous le devinez, comme moi, ne doit être autre que la malheureuse femme abandonnée par ce seigneur italien, dont le dîner nous a été si funeste... Mais, à cette heure, je crois inutile d'aller importuner personne de mes plaintes...

— Inutile en effet, se hâta d'interrompre Charlotte d'Albret, la pauvre dame de La Motte-Feuilly est déjà assez éprouvée...

— Ah! vous savez cela aussi, vous, madame?...

— Par ouï-dire, comme tout le monde...

— Vous avez raison; à quoi bon doubler sa peine de la nôtre?... La charge de chacun est déjà assez lourde... Laissons-la donc tranquille, et qu'elle ignore à jamais...

— Oh! elle connaît, ou plutôt elle connaîtra, n'en doutez pas, ce nouveau coup qui frappe un de ses anciens amis; mais les vrais affligés aiment à se cacher, à dérober leurs blessures à la foule. Tout ce qu'il demandent au Ciel, c'est l'oubli, l'oubli des hommes et, s'il était possible, l'oubli de leurs propres pensées...

— Amen, fit le vieillard, et que le Seigneur lui vienne en aide... Il ne me reste donc plus qu'un seul devoir à accomplir, un saint devoir, celui de trouver une sépulture décente pour mon jeune maître. Mais comment faire en un pays où je ne connais personne, et après ce refus de nous recevoir au palais?..

— Mon ami, interrompit la duchesse, croyez que madame Jeanne ignorait...

— Oh! je ne l'accuse pas, la chère dame; j'ai trop souvent entendu vanter sa douceur et ses vertus. Mais enfin, si bien disposés qu'ils soient, on n'approche pas les grands comme on veut.

— Tenez, poursuivit Jeanne, détachant un anneau de son doigt, prenez cette bague et, dans une heure, muni de ce talisman, présentez-vous hardiment au palais. Les portes s'ouvriront devant vous, et vous arriverez sans peine à la duchesse, dont vous obtiendrez toute satisfaction pour vous et votre pieuse mission...

— Vous la connaissez donc, ma sœur?...

— Quelque peu, mon ami...

— Et vous m'assurez que je serai bien reçu?...

— Je l'affirme. D'ailleurs, ne craignez rien, nous serons là pour vous présenter.

— Merci, ma bonne sœur, mille fois merci de votre compassion pour un pauvre homme en peine, et surtout pour la mémoire de ce cher trépassé.

Et le vieillard, pliant le genou, baisa le bas de la robe de Jeanne, qui, après avoir donné au mort une dernière prière et un dernier coup d'eau bénite, se hâta d'entraîner Charlotte prête à se trahir par ses sanglots et à succomber sous le poids de son émotion.

CHAPITRE VI.

LES DEUX TOMBES.

A part ce mystérieux événement dont rien ne transpira au dehors et qui s'éteignit dans le silence, comme tant de douleurs intimes ignorées ou dédaignées par l'histoire, aucun autre épisode ne vint plus accidenter la pieuse monotonie de la vie de Jeanne et de Charlotte.

Il ne reste donc plus qu'à raconter en peu de mots la fin de ces deux saintes femmes, qui expièrent dans le calme de notre province, l'éclat de leur nom et de leurs vertus.

Jeanne vécut encore cinq ans, entourée de l'amour de ses sujets, dont elle avait reçu dès le premier jour le titre de *bonne duchesse*, qui prévenait le jugement de la postérité.

Avant de mourir, elle eut au moins la consolation de mener à bien son vœu le plus cher.

Jour par jour, elle vit s'élever, derrière le palais, auprès du chapitre de Montermoyen, les murs du cloître et de l'église de son Annonciade, dont on peut admirer encore le

beau style ogival. En même temps, sa religieuse persistance écartait le mauvais vouloir et les défiances de la cour de Rome, et, le 21 novembre 1504, elle installait solennellement dans leur nouveau monastère les saintes filles et leur mère Ancelle (*Ancilla*) qu'elle avait initiées, quoique restant elle-même de ce monde, à *la religion des dix bons plaisirs de la Vierge.*

Cependant, le 10 janvier 1505, sentant sa fin approcher, elle remit au père Gilbert Nicolas, son confesseur, son testament et ses recommandations, derniers sanglots d'une âme brisée.

« Mon père, s'écrie-t-elle, je n'ay fiance qu'en vous » de ceux que je laisse sur la terre, et en mes sœurs. Je les » vous recommande, et dites à tels personnages pour elles » ce que je vous ay dict. Et pour ce que vous me priez tant » qu'avant mourir, je vous die quelque chose de mes inten- » tions, je vous prie que vous fassiez à vostre pouvoir ac- » complir mon vouloir et testament que je vous ay baillé, à » ma sœur et à monseigneur d'Alby.

» Item, mon père, je vous congnois bien : vous vous don- » nez tout là où vous vous donnez. Je vous prie, ne désirez, » ne veuillez jamais suivre la court. Je la congnois mieux » que vous, et vous sçavez combien vous avez souffert pour » me consoler et aidier, et comme le tout estoit pris de plu- » sieurs à vostre désolation.

» Item, je vous prie que jamais ne vous meslez de ma- » riage, tant bonne soit la personne; car souvent les choses » tournent autrement qu'on ne s'attendoit ».....

Puis, après avoir longuement retourné et développé cette thèse, où déborde l'amertume et la défiance de son cœur, elle prie ses chères sœurs de ne point être tristes de sa mort, de rester bonnes filles et vraies observatrices de la

règle de la Vierge Marie, qu'elle espère avoir pour elle, ainsi que son Annonciade, au moment de rendre ses comptes à Dieu.

Il est à remarquer qu'en aucune part de ce testament et de ces recommandations le nom du roi Louis XII n'est prononcé, et l'on doit croire que le pardon, accordé tout bas au fond du cœur, n'a pu sortir de la bouche de la victime. Enfin, le 4 février suivant, Jeanne de France s'éteignit à l'âge de quarante-un ans, au son lamentable de la grosse cloche de la cathédrale, appelant ses sœurs et le peuple de Bourges à prier pour elle.

Comme celle de toutes les saintes, sa mort fut accompagnée de prodiges. L'on raconte qu'une de ses femmes, ayant entr'ouvert les courtines du lit au moment de son agonie, la vit au milieu des ténèbres, tout environnée d'une lueur phosphorescente, qui se rétrécit peu à peu et disparut à son dernier soupir; et l'on ajoute que son âme, sous forme de blanche nuée, plana quelques instants sur le couvent qu'elle ne pouvait se décider à abandonner, même pour une patrie meilleure, tandis qu'à Paris une sinistre comète se montrait, traînant sa queue flamboyante au-dessus du palais de Louis XII.

Les détails de son enterrement ne sont pas moins touchants. Son corps, revêtu du costume des religieuses de l'Annonciade, resta exposé pendant douze jours dans une chapelle ardente. Au palais, on servit sa table à plats couverts, comme si elle vivait encore, et, matin et soir, madame de Chaumont, sa dame d'honneur, et son confesseur, le père Gilbert Nicolas, venaient tristement s'y asseoir; puis, après quelques instants d'un religieux silence, se levaient et faisaient distribuer le service aux pauvres qui se pressaient à la porte.

Le 21 février, sa dépouille mortelle, scellée en un triple cercueil, fut conduite à l'Annonciade dans une litière de velours, traînée par quatre mules harnachées d'ornements de deuil, sous un pavillon porté par quatre barons du Berri: Philibert de Beaujeu, baron de Linières; Jean de Culant, baron de Châteauneuf; Jean d'Aumont, baron de Châteauroux, et un quatrième, représentant messieurs de la ville de Bourges.

Après le service, au moment où la bière était descendue dans le caveau, l'assistance entière éclata en sanglots, et le maître d'hôtel de la noble défunte, en proie au désespoir, rompit le bâton, signe distinctif de son office, et s'écria :

— Ah ! ma bonne maîtresse, je n'aurai donc plus l'honneur de vous servir ! Souvenez-vous de votre affligé serviteur; priez Dieu pour lui !

La mémoire de la duchesse Jeanne ne fut pas l'objet d'un culte moins fervent. Tout ce qui avait touché ou approché sa personne devint relique et sujet de piété. L'église de l'Annonciade se tapissa d'ex voto, de tableaux et de cœurs d'argent, et l'on parla de guérisons miraculeuses opérées au simple contact de sa dalle mortuaire.

Ces sentiments de dévotion ne furent interrompus que par les plus horribles profanations commises dans toute la France, lors des guerres de religion. En 1562, les protestants, commandés par le capitaine Lorges, comte de Montgommery, violèrent le souterrain où reposait Jeanne de France, en arrachèrent son cercueil, et brûlèrent son cadavre, après l'avoir percé de mille coups, ainsi que le constata plus tard cette inscription expiatoire, placée à l'entrée du caveau :

Cy-dessoubs ceste cave a esté inhumé le corps de la B. dame Dehanne de France, fille du roy Loys Xjᵉ, soeur du roy Charles Viijᵉ, et femme du roy Loys Xijᵉ,

tous roys de France; fondatrice de ce monastère et ordre des religieuses de l'Annonciation de la Vierge Marie; dont le corps, après avoir long-temps (55 ans) reposé en ce lieu, les Héréticques le firent brusler, après l'avoir percé, dont sortit du sang fort beau et vermeil; et est très digne d'estre invoquée pour obtenir des faveurs de Dieu. Considérez les miracles qui se sont faits et font journellement à l'esgard des malades qui la réclament avec foy et dévotion en ce lieu. — Elle mourut dans l'année 1505 le ive février. (1)

Enfin, en grandissant d'année en année, la piété des fidèles alla plus loin et songea à la canonisation. Une correspondance active s'engagea avec la Cour de Rome; les voix les plus puissantes plaidèrent cette cause; Louis XIII, l'infante d'Espagne, le prince de Condé, Anne d'Autriche, Louis XIV et Louis XV s'y employèrent successivement. Mais, soit que le temps des canonisations fut passé, et la liste des bienheureux trop complète; soit que des formalités essentielles eussent été omises, la Cour de Rome se borna à béatifier la fille de Louis XI et à légitimer le culte qui lui était rendu (2).

Charlotte d'Albret survécut de neuf ans à son amie; mais on ne sait rien de cette dernière partie de son existence, sinon qu'elle s'écoula au château de La Motte-Feuilly, plus solitaire que jamais et tout entière consacrée à l'éducation d'une fille chérie, qui, plus heureuse que sa mère, devait s'allier à deux illustres maisons de France, en épousant d'abord Louis de la Trémouille, ce même chevalier sans reproche dont il a été question, et, plus tard, Philippe de Bourbon-Busset.

(1) Voir les *Huguenots d'Issoudun*, page 15 et suivantes.

(2) C'est dans l'*Histoire du Berry* par M. Raynal qu'il faut lire ces longs et touchants détails, qu'à mon grand regret le cadre de ce tableau ne me permet pas de reproduire en entier. Jamais l'éminent écrivain ne s'est montré mieux inspiré que dans le chapitre consacré à la duchesse Jeanne, où il a su allier si heureusement la vraie grandeur à la sensibilité, dont l'histoire s'affranchit trop souvent. (T. III, liv. VIII, ch. Ier.)

Charlotte subit la loi commune au mois de mai 1514, et, selon son désir, son corps fut transporté au couvent de l'Annonciade, près de celui de son ancienne maîtresse. Mais, voulant perpétuer le souvenir de ses vertus, là où elles avaient fleuri, sa fille Louise garda son cœur à La Motte-Feuilly, et le fit déposer dans le riche mausolée dont nous avons parlé en commençant.

Il serait difficile de reconstruire ce monument, même par la pensée; cependant on peut conjecturer que sa partie principale devait être la belle statue en marbre blanc de Charlotte, reposant, les mains jointes, couronne ducale en tête, dans le splendide costume de l'époque, et qu'on voit aujourd'hui, brisée en trois morceaux, adossée à la muraille d'une chapelle. Çà et là gisent encore des fragments de pilastres, de charmantes figurines encadrées dans des niches, représentant, comme l'indiquent leurs légendes, la Force, la Tempérance et la Justice, et, sur une plaque de marbre noir, engagée dans le pavé de la nef, on peut déchiffrer l'inscription suivante, qui, malgré ses lacunes, ne permet aucun doute sur l'authenticité de ces débris et de cette histoire :

Cy gist le cueur de très haulte et très puissante dame, Madame Charlotte Dalbret, en son vivant vefve de très hault et.... prince Domp Cesard.... duc de Valentynois, conte de Diois, seigneur d'Issouldun et de La Motte de Feuilly, laquelle trépassa à sond. lieu de La Motte.... du mois de Mai. l'an de grâce mil cinq cens quatorze (1).

(1) Les *Esquisses Pittoresques de l'Indre* donnent une description et des dessins fort exacts de ce tombeau (pag. 85 et suivantes). Il serait bien désirable que ces fragments, si mutilés qu'ils soient, fussent mis à l'abri d'une nouvelle injure du temps ou des hommes. En les voyant ainsi délaissés, on regrette plus que jamais qu'un asile départemental ne soit pas ouvert à tous les restes intéressants, qui disparaissent chaque jour sous la pioche et le marteau, et qui, réunis avec intelligence, pourraient former plus tard le noyau d'un musée local.

On montre encore, dans l'église de La Motte-Feuilly, un banc qu'on dit être celui de Charlotte d'Albret, et, près du château, un if séculaire sous lequel la tradition se plaît à voir couler ses larmes et passer sa pâle et mélancolique figure.

Mais ces deux suppositions, que rien n'appuie, ne sont sans doute qu'un dernier et touchant hommage de l'imagination au souvenir d'une grande infortune.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

DU GUESCLIN A SAINTE-SÉVÈRE.

Pages.

AVANT-PROPOS..... 5

CHAPITRE Ier. — Des plaisants propos échangés par-dessus les murs de Sainte-Sévère..... 7

CHAPITRE II. — L'aveugle-muet..... 23

CHAPITRE III. — Jeux de mains, jeux de vilains..... 33

CHAPITRE IV. — La reconnaissance..... 43

CHAPITRE V. — Portraits de face et de profil..... 59

CHAPITRE VI. — Simple silhouette d'une grande ombre..... 73

CHAPITRE VII. — L'enquête..... 94

CHAPITRE VIII. — Un bon parent..... 109

CHAPITRE IX. — Un récit de l'autre monde..... 121

CHAPITRE X. — Le champ-clos..... 137

CHAPITRE XI. — La tour de Grandpré..... 151

CHAPITRE XII. — L'assaut..... 163

CHAPITRE XIII. — Le Jugement..... 179

CONCLUSION..... 193

FRAGMENTS de *La Vie vaillant Bertran du Guesclin*, relatifs au siége de Sainte-Sévère..... 197

LA DAME DE LA MOTTE-FEUILLY.

CHAPITRE Ier. — L'oratoire..... 213

CHAPITRE II. — Monsieur de Valentinois..... 225

CHAPITRE III. — Les adieux..... 237

CHAPITRE IV. — Les sept sacrements..... 243

CHAPITRE V. — L'hôpital..... 253

CHAPITRE VI. — Les deux tombes..... 263

DU MÊME AUTEUR.

—

OUVRAGES DÉJA PARUS :

DENISE DE DÉOLS.

ESQUISSE HISTORIQUE SUR LE BAS-BERRI.

(1187-1189.)

LES HUGUENOTS D'ISSOUDUN.

ÉPISODE DES GUERRES DE RELIGION EN BERRI.

(1562.)

ALIÉNOR DE GARGILESSE.

CHRONIQUE BERRICHONNE DU TEMPS DE ROBERT-LE-PIEUX.

(AN 1000.)

—

POUR PARAITRE SUCCESSIVEMENT :

LES GRANDES AMITIÉS DU ROI DE BOURGES.

(1422-1461.)

LA VENDÉE DE PALLUAU.

(1796.)

—

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE MIGNÉ.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 01526248 9